TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 098 — 26 PAGES — MARDI 19 JUILLET 1977

Après le manifeste des intellectuels français

Rome rend public le nombre des détenus politiques

LIRE PAGE 26



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La France et la détente

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing à l'hebdomadaire américain « Newsweek » ont le mérite de clarifier un débat qui s'est instauré depuis la grande embrassade Est-Ouest à Helsinki, il y a deux ans : en signant l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), les Occidentaux ont-ils fait un marché de dupes ? En acceptant par contrat le « statu quo » territorial en Europe et la suprématie soviétique sur sa partie orientale, ont-ils obtenu en contrepartie la consolidation de la confiance entre les deux parties de l'Europe, une réduction des menaces militaires, l'assouplissement des relations entre Etats et l'amélioration des contacts entre les hommes ?

Visiblement, pour le président Carter, la réponse est négative, et c'est ce qui l'a conduit à prendre l'offensive sur deux terrains où l'U.R.S.S. est vulnérable : celui des armements et celui des droits de l'homme.

La réponse de M. Giscard d'Estaing (en dépit d'une fâcheuse affaire comme l'expulsion de fait de six coopérants de l'U.R.S.S.), est plus nuancée. le président de la République ne croit pas que la détente ait des vertus magiques, mais il est persuadé qu'elle est nécessaire : l'autre branche de l'alternative serait une course « insensée », en particulier aux armements nucléaires, qui conduirait à une détérioration radicale « du climat que nous avons connu au cours des dernières années ». En deux mots, que M. Giscard d'Estaing se garde de prononcer, il y aurait retour à la guerre froide.

Sur le fond, en ce qui concerne les armements, les appréciations de M. Giscard d'Estaing sont relativement optimistes : les Soviétiques ne recherchent pas la supériorité — estime-t-il, — mais la parité « qualitative ». Quant aux droits de l'homme, si M. Giscard d'Estaing partage les préoccupations de M. Carter, il n'en est pas moins persuadé qu'en ouvrant ce « front » le président américain a considérablement accru la méfiance de M. Brejnev. Sur ce point, le chef de l'Etat s'est expliqué en d'autres occasions. Il ne s'agit pas pour lui de négliger le problème des droits de l'homme, mais de le traiter différemment. Aux attaques frontales et retentissantes, il préfère l'action secrète et diplomatique. En fait, on peut penser que ces deux voies se complètent et que la discrétion est d'autant plus efficace que le recours à la réprobation publique n'est pas exclu : les éclats de voix de M. Carter ne nuisent pas, bien au contraire, aux interventions du Quai d'Orsay.

En adoptant une attitude prudente dans ses rapports avec l'U.R.S.S., la France et avec elle l'Europe — car pour la première fois pour une action de cette importance Paris ne fait pas cavalier seul — se nourrissent-elles d'illusions ? A l'occasion, le gouvernement français n'a pas exclu la fermeté : on a vu en Afrique — et le président de la République le rappelle dans son interview — qu'il a pris des risques en un temps où les Etats-Unis se maintenaient sur la réserve.

Le fond de la question est de savoir si la pratique de la détente produit effectivement d'« importants changements » dans la vie soviétique. Pour le chef de l'Etat, une « analyse scientifique » de ce qui s'est passé depuis dix ans en U.R.S.S. le prouverait. Cette affirmation mériterait d'être vérifiée.

Il reste que la politique baptisée par le général de Gaulle « de détente, d'entente et de coopération » ne peut être appréciée que dans son contexte historique. On ignore trop en Occident la mentalité d'assiégé qui s'est instaurée en U.R.S.S. depuis la révolution de 1917. L'intervention étrangère des années 20, Munich, l'agression hitlérienne et la « guerre froide » ont été exploités par le Kremlin pour nourrir vis-à-vis de l'étranger une méfiance qui a été le ciment du régime. La confiance réelle ne s'instaurera qu'au terme d'un long processus.

(Lire page 4 les déclarations de M. Giscard d'Estaing.)

Les entretiens Carter-Begin

Washington et Jérusalem font preuve d'un relatif optimisme

A la veille de la rencontre entre le président Carter et M. Menahem Begin, premier ministre israélien, qui auront, le mardi 19 juillet, leur premier entretien, les milieux proches des gouvernements de Washington et de Jérusalem, affichent un relatif optimisme quant à l'issue des pourparlers.

En visite privée à New-York, M. Begin a reçu samedi et dimanche, dans sa suite au Waldorf Astoria, une foule d'admirateurs venus d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi que les dirigeants d'organisations juives américaines.

Le rabbin Schindler, qui fait figure de président de la communauté israélite, s'est déclaré convaincu que MM. Carter et Begin « s'entendront parfaitement ». Sans aller jusqu'à prendre à son compte ce pronostic, la grande presse américaine exclut une confrontation entre les deux hommes.

M. Begin espère obtenir du président Carter la reconduction de l'aide américaine après les sérieuses mesures d'austérité annoncées dimanche par le ministre israélien des finances et mises en vigueur sur-le-champ. (Lire page 2, l'article d'André Scémama.)

Les atouts d'Israël

M. Menahem Begin est tout le contraire d'un « *sabra* ». Le terme, qui sert à désigner les Israéliens nés dans le pays, est le nom hébreu du fruit d'une variété de cactus dont la peau est piquante et le cœur tendre. Le chef du gouvernement de Jérusalem, émigré de Brest-Litovsk dans les années 40, a été surnommé « *le parfait gentleman polonais* ». Habillé avec recherche, il est d'une chaleureuse courtoisie et prodigue une rhétorique quelque peu désuète. Ces apparences engageantes dissimulent mal cependant une volonté indomptable, des convictions inébranlables et une détermination qui frise l'obstination. « *Il a l'envergure d'un prophète* », disent ses admirateurs. « *Les prophètes ignorent jusqu'au sens du compromis* », rétorquent ses adversaires.

Le « plan de paix » que M. Begin présentera au président Carter — du moins tel qu'il a été esquissé par la presse israélienne — est à l'image de son auteur : conciliant dans la forme et conforme, sur le fond, aux dogmes qui ont guidé l'action du chef du Likoud depuis une quarantaine d'années. M. Begin s'est rallié à la résolution 242 du Conseil de sécurité mais pour mieux l'adapter à ses vues. Ce texte, à l'en croire, n'engage pas Israël à restituer tous les territoires conquis en 1967 puisque la résolution stipule que l'Etat juif devrait être doté de frontières « sûres ».

La Cisjordanie (*« la Judée et la Samarie »*), en particulier, qui fait partie intégrante de la « *patrie historique* » du peuple juif, ne sera pas rendue. N'a-t-elle pas été « *annexée de force* » par la Transjordanie, à l'issue de la guerre de 1948 ? En tout cas, la résolution 242 ne peut s'appliquer à ce territoire puisque le tracé qui séparait Israël de la Jordanie, lors de la guerre de 1967, n'était en réalité que des « *lignes d'armistice* ».

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

Les tensions dans la corne de l'Afrique

• La Somalie dément l'expulsion prochaine des conseillers soviétiques
• Nouveau succès des nationalistes en Érythrée

Selon des « sources diplomatiques » citées par le « Daily Telegraph » et le « Washington Post », les six mille conseillers militaires et techniciens soviétiques se trouvant en Somalie auraient reçu l'ordre de quitter le pays cette année. Cette rupture entre la Somalie et Moscou, qui a été démentie par un porte-parole officiel somalien en visite à Nairobi, serait l'aboutissement de dissensions intervenues entre les deux capitales après l'engagement inconditionnel des Soviétiques aux côtés de l'Ethiopie.

Pour l'U.R.S.S., cette décision marquerait, si elle se concrétisait finalement demain, l'échec d'un politique dans la corne de l'Afrique, politique déjà compromise par la détérioration de la situation en Erythrée et dans le sud de l'Ethiopie, où les maquisards pro-saoudiens ont remporté de nouveaux succès militaires contre l'armée d'Addis-Abeba. Dans un article publié le 16 juillet à Moscou, la « Pravda » dénonçait, sur un ton particulièrement grave, la « conjuration impérialiste anti-éthiopienne » et les « manœuvres néo-coloniales » dans la Corne orientale.

L'U.R.S.S. paraît subir de nouveaux — et graves — revers dans la Corne orientale de l'Afrique. Engagée depuis le mois de février aux côtés de l'Ethiopie révolutionnaire du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, elle n'était déjà pas parvenue, malgré les démarches de MM. Podgorny et Fidel Castro en mars et avril, à réconcilier ses nouveaux alliés avec, d'une part, la Somalie socialiste revendiquant les provinces de l'Ogaden, d'autre part, les nationalistes érythréens luttant depuis dix-sept ans pour l'indépendance de l'ancienne colonie italienne rattachée en 1962 à l'Ethiopie.

L'échec de ces tentatives de conciliation, qui avaient buté sur la vigueur des nationalistes somalien et éthiopien, avait *conduit Moscou à accroître son* aide militaire à Addis-Abeba pour tenter de freiner un processus de désintégration qui, du sud au nord, menace l'ancien empire abyssin. L'U.R.S.S. misait ainsi délibérément sur une Ethiopie forte de trente millions d'habitants engagée selon la *Pravda* du 16 juillet dans une « *authentique révolution socialiste* ».

Or sur tous ces « fronts », la situation n'a cessé de se détériorer depuis deux semaines au détriment de l'Ethiopie pro-soviétique et au profit du « bloc » arabe conservateur, conduit par l'Arabie Saoudite qui ne ménage aucun effort diplomatique et financier pour éliminer l'influence soviétique en mer Rouge.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 2.)

A Orléans M. Giscard d'Estaing souhaite un « urbanisme démocratique »

Installant, le 18 juillet à Orléans, le Conseil national de l'accession à la propriété, que présidera M. Marcel Lucotte, sénateur indépendant de Saône-et-Loire, M. Giscard d'Estaing a commenté la réforme de la politique du logement, « nouvelle étape du combat contre les inégalités excessives ».

Le président de la République, qui souhaite voir se développer un « urbanisme démocratique », *a indiqué que* « les communes bénéficieraient directement de subventions nouvelles de l'Etat pour surcharge foncière ». *Il a également annoncé des mesures complémentaires pour faciliter au plus grand nombre l'accession à la propriété.*

Auparavant, M. Giscard d'Estaing avait rendu une « visite surprise » à un couple nouvellement installé dans une H.L.M. de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Lire page 23 l'article de JOSÉE DOYÈRE :
« Une nouvelle conquête sociale ? »

L'ÉLYSÉE ET LES LIBERTÉS

par JACQUES ROBERT

« *J'ai été élu pour sept ans, et j'accomplirai donc, bien entendu, complètement mon mandat...* » Le *président de la République* a deux fonctions. Il doit assurer le bon fonctionnement des institutions : il est — comme on dit — garant *des institutions*. Il est, en même temps, le protecteur des libertés des Français. « *Quelles que soient les circonstances, je serai donc le garant des institutions et le protecteur des libertés des Français.* » (Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing du 17 janvier 1977.)

Alors que l'article 5 de la Constitution, qui parle d'« arbitrage », n'a pas fini de receler toutes ses ambiguïtés, voilà que le débat constitutionnel s'enrichit d'*une nouvelle énigme* : le président de la République, protecteur des libertés ?

Deux questions doivent, de ce fait, dès aujourd'hui être posées :

— Dans quelle mesure et avec quels moyens le président de la République pourrait-il, face à une majorité parlementaire de gauche, protéger éventuellement quelles libertés ?

— Y a-t-il vraiment risque de *contradiction* entre les aspirations de la gauche et les libertés constitutionnelles (1) ?

Il est d'abord évident qu'aucune disposition constitutionnelle ne charge explicitement le président de la République de la protection des libertés publiques. Ce n'est que d'une façon médiate, par le canal de l'article 5, qu'il pourrait se voir reconnaître une telle mission. Chargé de veiller au respect de la Constitution, il serait gardien du texte sacré, donc du préambule, et, dès lors que ce dernier proclame solennellement l'attachement du peuple français aux droits de l'homme et aux principes de 1789 et de 1946, le président de la République devrait en assurer la sauvegarde...

Il semble plutôt que ce soit du côté du médiateur ou, mieux, du Conseil constitutionnel qu'il faille, à notre sens, se tourner pour trouver un véritable protecteur des libertés. Le président de la République n'en serait donc qu'indirectement le gardien, par l'intermédiaire du Conseil, qu'il pourrait saisir lui-même ou faire éventuel*lement saisir par soixante* parlementaires partageant ses vues.

(Lire la suite page 6.)

(1) Voir le mémoire de M. B. Cubertafond, *le Président de la République, protecteur des liberté ?*, 1977.

La majorité et les élections législatives

QUATRE MOIS POUR PARVENIR AU « SOMMET »

(Lire page 6 l'article de NOEL-JEAN BERGEROUX.)

RENAISSANCE OU BANALISATION DU CENTRE DE PARIS ?

Deux séries de contre-propositions pour les Halles

La Société d'économie mixte chargée de l'aménagement des Halles de Paris a annoncé récemment que l'ensemble des magasins, restaurants, cinémas, librairies, discothèques, etc., prévus dans les quatre niveaux du forum souterrain, seront ouverts à la fin de 1979.

Il n'est cependant pas trop tard pour revoir ce programme, estiment deux conseillers socialistes, élus des deuxième et troisième arrondissements, MM. Georges Dayan, conseiller d'Etat, membre du comité directeur du P.S. et l'un des collaborateurs les plus proches de M. Mitterrand, et Jack Lang, *professeur agrégé, créateur du Festival de Nancy*, ancien directeur du Théâtre du palais de Chaillot.

par GEORGES DAYAN et JACK LANG

A multiplier — comme on le fait depuis six ans à propos des Halles — les simulacres de consultation, à offrir en permanence le spectacle de décisions contradictoires et tapageuses, on lasse l'opinion publique. Les rebondissements cessent d'intriguer. L'attention se porte ailleurs. Impuissant à modifier le cours des choses, on se résigne. Autant de gagné pour ceux qui ont intérêt à la clandestinité de leurs desseins et de leurs projets.

Deux motifs nous invitent pourtant à faire appel avec force à la conscience, à la vigilance et à l'imagination des Parisiens.

D'abord la conviction évidente que le projet définitif des Halles dessinera pour des siècles la configuration du centre de Paris et que de son choix dépend la résurrection de l'âme populaire de la capitale ou le déclin de ses capacités créatives.

En second lieu, la constatation que l'irréversible n'est pas encore accompli et que, avec le soutien fervent des amoureux de la vie, les Halles peuvent renaître à une existence joyeuse et fraternelle.

Les Halles, quartier populaire d'échanges, de culture et de loisirs ? Les Halles, nouvelle acquisition territoriale des tristes conquérants de la société marchande ? L'option fondamentale entre ces deux destins a été depuis deux ans reléguée au second plan par d'élégantes joutes entre l'Elysée et l'Hôtel de Ville sur le *choix d'une « décoration » pour* la surface du plateau des Halles : Louis XV ou design, jardins ou terrasses, pastiche ou architecture contemporaine ? Débat dérisoire au regard de la question vitale de la vocation des Halles...

Pour la clarté de la démonstration, une brève et simple description du plan actuel :

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

LA FAENA

On a, paraît-il, constaté à Matignon que, parmi les secrétaires d'Etat, Mme Alice Saunier-Seïté est la seule qui jouisse d'une certaine notoriété dans l'opinion.

Il ne faut pas s'en étonner. Comme le reconnaîtrait sans doute l'intéressée elle-même, se faire conspuer est, pour se faire connaître, un plus sûr moyen que se faire applaudir.

Je ne suis d'ailleurs pas sûr que les huées l'emportent sur les applaudissements. Mme Alice Saunier-Seïté s'est fait une belle réputation d'estoqueuse d'universitaires. Dans l'arène, le torero a facilement le beau rôle, même si la bête, à force de banderilles et de piques, tient à peine sur ses jambes. En l'occurrence, la faena manque de bravoure. Il arrive qu'elle ne manque pas de dangers.

ROBERT ESCARPIT.

JOHN NEUMEIER AUX « JOURNÉES DE DANSE »

Le prince de Hambourg

L'événement de l'année, dans le domaine de la danse, ne s'est passé ni à Paris, ni à Londres ou Bruxelles, ni même à New-York, mais à Hambourg où John Neumeier vient de présenter « le Songe d'une nuit d'été », d'après Shakespeare.

Les « Journées de danse », du 4 au 17 juillet, qui clôturaient, comme chaque année, la saison d'opéra, proposaient un festival des 4 au 17 juillet, qui clôturent, qui, depuis son arrivée à Hambourg en 1973 comme directeur du ballet, a créé dans la fièvre une quinzaine d'ouvrages dont l'inspiration éclate en tous sens.

John Neumeier est né à Milwaukee et ce n'est pas le moindre des paradoxes que les Etats-Unis, après avoir fait venir d'Europe un Balanchine pour établir le ballet américain, nous renvoient aujourd'hui ce garçon surdoué. La filiation de Neumeier se situe du côté de Robbins et de Cranko ; Robbins dont il possède l'art de donner aux pas un contenu émotionnel, Cranko avec qui il a étroitement collaboré à Stuttgart. Mais c'est aussi un dramaturge et un visionnaire qui a beaucoup à dire et entend le dire par la danse sans aucune *entrave technique ou morale.*

John Neumeier est capable de traiter avec maîtrise un ballet du répertoire (sa récente version de « Casse-noisette » est la plus poétique évocation de l'esprit d'enfance qu'on puisse imaginer) ; mais il ne faut pas se fier au caractère rassurant de ces exercices de style. Neumeier appartient à notre époque tourmentée et la plupart de ses ballets constituent une véritable agression pour le public traditionaliste.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 17.)



AFRIQUE

Les tensions dans la Corne

(Suite de la première page.)

En Erythrée, la grande contre-offensive militaire lancée par Addis-Abeba avec l'appui des nouvelles unités régulières et des « milices paysannes » armées par le camp socialiste (*le Monde* du 7 juillet) n'a pas empêché les fronts de libération de remporter de nouvelles et spectaculaires victoires. La prise des villes de Keren et Decamère la semaine dernière, la chute d'Agordat présentée comme « *imminente* », les menaces qui pèsent sur Asmara, la capitale provinciale elle-même, tout cela conduit à tirer deux conclusions provisoires. D'abord les fronts érythréens, qui ont reçu du camp arabe de nouveaux armements, ont pu passer avec succès de la guérilla à la guerre conventionnelle. Ensuite, la chute de deux des quatre premières villes de la province crée en Erythrée une situation militaire quasi-irréversible que Addis-abeba ne saurait désormais retourner en sa faveur qu'au prix d'une aléatoire guerre d'extermination qui disqualifierait encore un peu plus la sanglante « révolution » conduite par le *Derg* et appuyée par Moscou.

Au sud, les combats qui opposent les maquisards pro-somaliens à l'armée et à la milice étyhiopiennes se sont encore intensifiés. Des sources officielles à Addis-Abeba, citées par *The Guardian* de ce lundi 18 juillet, ont admis pour la première fois qu'un « état de guerre » existait désormais entre la Somalie et l'Ethiopie et qu'une bataille décisive était en cours autour de la ville de Dire-Daoua, principale gare ferroviaire entre Addis-Abeba et Djibouti.

A Mogadiscio, enfin, le président Syaad Barre, malgré les multiples déclarations — d'une ambiguïté calculée — de ces derniers mois, paraît bien céder peu à peu aux sollicitations saoudiennes et s'achemineer, en dépit des derniers démentis officiels, vers une rupture avec l'U.R.S.S. Après avoir ostensiblement écarté à plusieurs reprises l'hypothèse d'une telle rupture (notamment au cours d'une conférence de presse, le 8 mai, puis dans des interviews à *Afrique-Asie* et à *Newsweek*), le président somalien a effectué une série de visites dans les Emirats du Golfe (le 6 juillet) et à Ryad (la semaine dernière). Son retour à Mogadiscio a coïncidé avec l'annonce par des « sources africaines » à Washington, citées par le *Daily Telegraph* du 17 juillet, le *Washington Post* et le *Guardian* du 18 juillet, du départ prochain des six mille « conseillers » soviétiques stationnés en Somalie.

Cette information a été démentie par un repréentant du ministère somaliens des affaires étrangères en visite, ce lundi, à Nairobi. Elle n'en consiste pas moins un « indice » supplémentaire qui prouve que le président barre, inquiet jusqu'ici des risques politiques et militaires qui ferait courir à son régime un brusque « renversemenn d'alliance », a reçu maintenant du camp arabe et occidental les assurances nécessaires. Ryad se serait notamment engagé à fournir à la Somalie une aide économique et militaire de 1,7 milliard de francs. Sur le plan intérieur, le président somalien se serait en outre assuré l'appui des éléments les plus nationalistes de l'armée pour tourner la résistance du petit clan prosoviétique qui demeure hostile à toute rupture avec Moscou.

Le départ éventuel des Soviétiques de Somalie — et notamment de Berbera, où ils disposent de « *facilités navales* » — représenterait, s'il était confirmé, un beau succès pour la « diplomatie des pétro-dollars » menée par l'Arabie Saoudite. Cela, au moment même où les nouveaux accords financiers et militaires entre Ryad et Le Caire (voir l'article de notre correspondant) sont venus spectaculairement démentir les espoirs de « réchauffement » des relations soviéto-égyptiennes qu'avait fait germer le voyage de M. Fahmi à Moscou, le 9 juin dernier.

Menacée de perdre pied en Somalie — après avoir été expulsée d'Egypte et du Soudan — l'U.R.S.S. n'est pas pour autant assurée de réussir en Ethiopie. La lutte idéologique très serdée qui — en dépit des menaces extérieures — se poursuit à Addis-Abeba fait apparaître en effet une coupure de plus en plus profonde entre les militaires prosoviétiques et les civils — ceux du « bureau politique » et du parti Meison — qui affirment ne pas vouloir « *remplacer un impérialisme par un autre* ». Ceux-ci ne font pas mystère de leurs préférences pro-chinoises. Pékin est sans doute aujourd'hui, avec Washington, la capitale qui suit le plus attentivement les redoutables remous qui agitent la corne de l'Afrique...

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Sahara occidental

Nouveau raid du Polisario contre Zouérate

Nouakchott *(A.F.P.)*. — Cinq militaires mauritaniens ont été tués samedi 16 juillet à Zouerate au cours d'un accrochage avec des éléments du front Polisario qui venaient de harceler au mortier la cité minière, a-t-on appris de source digne de foi à Nouakchott.

Quelques civils mauritaniens auraient été blessés. De source proche du COMINOR (Complexe minier du Nord), on précise toutefois que la ville elle-même n'a pas été touchée et que le travail a repris normalement samedi matin dans les mines.

De son côté, le Polisario a annoncé l'attaque dimanche, à Alger, dans un communiqué. Il assure que l'opération a duré sept heures, faisant quarante-six tués et cent vingt blessés dans les rangs mauritaniens, et qu'un avion a été détruit au sol.

Selon ce communiqué, les combattants sahraouis « *ont franchi le dispositif de sécurité* » de la ville en investissant « *les avant-postes de sécurité et d'alerte* » avant de s'attaquer « *aux troupes mauritaniennes à l'intérieur de Zouérate* ».

Le Polisario indique également que des combats ont opposé, le 5 juillet, les combattants sahraouis aux troupes mauritaniennes à Aguenit, au sud de Zouérate.

A Nouakchott, d'autre part, la réorganisation de l'armée mauritanienne, décidée vendredi, paraît la conséquence directe des récents raids menés avec succès par le front Polisario en Mauritanie, notamment contre Zouérate et Nouakchott. Outre l'attribution des fonctions de chef d'état-major au ministre de la défense, le colonel M'Barek Ould Mohamed Bouna Moktar (*le Monde* daté 17-18 juillet), le colonel Viah Ould Mayouf, ancien ministre de la construction et commandant des troupes mauritaniennes qui avaient pénétré dans le sud du Sahara occidental, prend le commandement de la région du Tiris-El-Gharbia (partie réunifiée de l'ancien Sahara espagnol) et de celle de Nouadhibou.

De son côté, le colonel Ahmed Ould Bouceif, précédemment chef de l'état-major, est désormais responsable de la région nord de la Mauritanie, y compris la cité minière de Zouérate.

CORRESPONDANCE

Pourquoi les techniciens français ont démissionné

M. Bernard Louvert, qui, nous écrit-il, « assurait les fonctions de directeur de Zouérate par intérim », *et qui,* « en accord avec ses collaborateurs directs, a été le premier à démissionner, à la fin du mois de mai », *affirme souscrire entièrement aux termes de la correspondance publiée par* le Monde *du 9 juin dernier et intitulée* « Les techniciens français de Mauritanie sont placés devant un dilemme inacceptable ». *Il souhaite seulement apporter un complément d'information sur les raisons qui ont amené un certain nombre de cadres français à démissionner :*

Il ne nous était plus possible de cautionner la sécurité mise en place, aucune amélioration sensible n'ayant été notée depuis le 1er mai, tant dans la protection externe que dans la protection interne, une bonne partie de la population de Zouérate sympathisant avec le Polisario. D'autre part, et c'est la raison fondamentale, nous nous voyions toujours dans l'impossibilité de donner des ordres à nos subalternes pour que des travaux d'ordre militaire soient effectués dans l'entreprise, comme le demandaient les autorités mauritaniennes ; une telle attitude nous aurait amenés à trahir notre vocation de coopération avec le peuple mauritanien et à ne pas respecter l'attitude de stricte neutralité adoptée par le gouvernement français dans le conflit mauritanien...

AMÉRIQUES

Pérou

Le nouveau ministre de l'économie est décidé à nuancer la politique d'austérité

De notre correspondant

Lima. — Et-ce le retour de balancier à Lima ? Depuis le départ de M. Walter Piazza du ministère de l'économie, les priorités, en tout cas, ont officiellement changé : l'accent, désormais, est placé, au moins dans les déclarations des membres du gouvernement, sur la défense des couches les moins favorisées. Le nouveau titulaire du ministère, le général Alcibiades Saenz, vient d'annoncer des « *changements substantiels* » dans la politique économique.

Quelques décisions ont déjà été prises : les prix de plusieurs produits de première nécessité ont baissé, ce qui laisse prévoir un retour, au moins partiel, à la politique des subventions. Recevant les dirigeants de toutes les centrales syndicales, le ministre du travail a laissé entendre qu'une hausse générale des salaires serait bientôt décidée. Une élévation du salaire minimum devrait, aussi, être annoncée. La politique d'austérité, qui n'est pas abandonnée, devra être élaborée, dorénavant, de manière à en limiter le coût social, contrairement à une tendance qui s'était précisée avec M. Piazza.

En fait, par l'intermédiaire du général Saenz, c'est le président Francisco Morales Bermudez lui-même qui paraît, cette fois, diriger la politique économique. Il s'appuierait, à nouveau, sur deux organismes qui avaient joui d'une grande influence à l'époque du président Velasco, mais qui avaient, par la suite, perdu du terrain : le COAP (Comité d'officiers assesseurs de la présidence) et l'Institut national de planification. Ce dernier a mis au point un plan économique sensiblement différent de ceux élaborés ces derniers mois par la Banque centrale : ce nouveau projet, actuellement en discussion, réduirait moins le rôle du secteur public. Il prévoit une prudente relance, fondée sur l'émission monétaire et une récupération partielle du pouvoir d'achat. Il risque, bien entendu, de relancer l'inflation (selon les chiffres officiels, la hausse du coût de la vie, pour l'année écoulée, a été de 52 %).

La politique déflationniste de M. Piazza avait provoqué une véritable levée de boucliers. L'agitation se poursuit sporadiquement, dans les villes de l'intérieur du pays : après le Sud, elle a gagné, ces derniers jours, Huancayo et Trujillo. Les troubles ont déjà fait, officiellement, une dizaine de morts — un chiffre, semble-t-il, nettement inférieur à la réalité. Pour la première fois depuis le début du régime militaire, trois des quatre centrales syndicales péruviennes, dont la C.G.T.P. communiste, la plus importante, ont annoncé un arrêt de travail général de vingt-quatre heures dans tout le pays pour le mardi 19 juillet, malgré l'état d'urgence, qui interdit les grèves.

Les ministres et les officiers opposés au virage à droite accentué qui se produisait à Lima ont fait valoir ce profond malaise social pour obtenir un changement du titulaire de l'économie. En fait, l'échec de la courte « *expérience Piazza* » a pu fournir de nouveaux arguments au président Morales Bermudez face aux secteurs conservateurs, militaires et civils, qui font pression sur lui.

Mais ces derniers accepteront-ils facilement ce revers ? La vague de rumeurs sans précédent qui vient de secouer Lima, prédisant, sans véritable fondement, semble-t-il, un imminent « *coup d'Etat* », est-elle due, comme on le croit dans certains milieux proches de la présidence, à une campagne de secteurs inquiets d'un éventuel retour du pendule politique et économique ? La négociation avec le Fonds monétaire international — avec lequel M. Piazza lui-même avait des difficultés à s'entendre — ne risque-t-elle pas d'entrer dans l'impasse ? Autant d'interrogations fondamentales : la perspective d'un retour à un « *néo-velasquisme* », même très modéré, ne serait évidemment pas vue d'un très bon œil par certains secteurs, tant au Pérou qu'à l'étranger.

THIERRY MALINIAK.

CINQ ÉVÊQUES ACCUSENT LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Lima. — Cinq évêques du sud des Andes péruviennes ont récemment diffusé un document très critique pour le gouvernement, après les sérieux troubles qui ont affecté leur région. Ils dénoncent « *la violence de la répression et la volonté de terroriser la population, un système économique, social et politique qui ne tient pas compte des intérêts de la majorité, et le fait qu'une minorité privilégiée fait porter le poids de la crise économique sur les épaules des secteurs populaires* ».

Il conclut : « *Face à la politique répressive de tout gouvernement, et plus encore de ceux qui au nom de la civilisation chrétienne utilisent la violence, voire la torture, contre les hommes qui luttent pour la libération de leur peuple, nous demandons que l'Eglise condamne ces méthodes, reconnaisse à ces hommes le droit de lutter pour la justice, et manifeste sa solidarité avec leurs idéaux, même si elle n'approuve pas toujours leurs procédés.* »

PROCHE-ORIENT

Les atouts de Jérusalem

(Suite de la première page.)

Le président Carter s'écarte encore de la résolution 242, soutient, d'autre part, M. Begin, puisque celle-ci ne prévoit pas la création d'une « *patrie palestinienne* », mais seulement une solution au « *problème des réfugiés* ». Or ces derniers peuvent très bien être intégrés dans les divers pays arabes, en Transjordanie, s'ils le souhaitent. Quant aux habitants de Cisjordanie, selon le projet prêté à M. Begin, ils auraient la possibilité de conserver leur nationalité jordanienne, de bénéficier d'une certaine autonomie administrative, sur une terre qui relèverait de la souveraineté israélienne. Puisque « *tout est négociable* », pourquoi une telle solution « *fonctionnelle* » serait-elle moins légitime que le règlement territorial proposé par les Arabes et les Américains ?

Isoler les Palestiniens

M. Begin est moins intransigeant en ce qui concerne les autres territoires conquis par Tsahal en 1967. Le premier ministre israélien, assure-t-on, est disposé à rendre la majeure partie du Golan à la Syrie et la quasi-totalité du Sinaï à l'Egypte. Là encore, il demeure fidèle à ses convictions. Les stratèges du Likoud, en particulier le général Ezer Weizmann, nouveau ministre de la défense, se distinguent des travaillistes en estimant que ces deux territoires, une fois démilitarisés, ne seront pas indispensables à la sécurité d'Israël. « *Soutenir que Char-el-Cheikh ou les détroits d'Akaba sont nécessaires à notre survie est ridicule* », nous confiait, en avril dernier, le général Weizmann.

Ces considérations s'insèrent harmonieusement dans la stratégie diplomatique qui paraît être celle de M. Begin. Celui-ci, de toute évidence, n'apprécie guère le « *règlement global* » *(package deal)* que propose M. Carter, et qui consiste à inciter Israël à rendre la quasi-totalité des territoires occupés en échange d'une pleine normalisation avec les pays arabes. A ces conditions, M. Begin préférerait une procédure plus modeste des « *accords intérimaires* » — chers à M. Kissinger, — voire des traités de paix bilatéraux qui lui permettraient de dissocier l'Egypte et la Syrie — à l'égard desquelles il est disposé à se montrer « *très généreux* » — de la Jordanie et des Palestiniens. Abandonnés à leur sort, ces derniers n'auraient plus alors qu'à se résigner à la perte de « *la Judée et la Samarie* ».

Tout indique que les Etats arabes concernés ne sont pas en mesure d'accepter le « *plan de paix* » de M. Begin. Son projet heurte aussi de front celui qu'a élaboré le président Carter, en tenant compte des « *intérêts cruciaux* » de fidèles alliés que comptent les Etats-Unis dans la région. Les entretiens Carter-Begin sont-ils dès lors voués à l'échec ?

Il est presque certain que le chef de la Maison Blanche essaiera, dans un premier temps, d'éviter une rupture qui risquerait de susciter une épreuve de force. Théoriquement, il est en mesure d'asphyxier l'Etat juif, dont les finances, l'économie, les approvisionnements en armements, dépendent de la bonne volonté de Washington. L'assistance américaine, publique et privée, s'est élevée l'année dernière à plus de 3 milliards de dollars, soit un millier de dollars pour chaque Israélien. Cependant, les atouts que détient M. Begin empêchent le président Carter d'exercer des pressions brutales, ou mêmes subtiles, du moins dans la présente conjoncture. La réduction de l'aide financière, le ralentissement des livraisons de matériel militaire pour des « *raisons techniques* », par exemple, pourraient susciter de la part d'Israël des représailles non moins préjudicables aux Etats-Unis.

Le spectre de la guerre

« *En cas de pressions américaines,* nous disait le général Weizmann, *nous serions en mesure de mobiliser derrière nous l'ensemble des Israéliens, leur faire admettre des sacrifices matériels, faire appel à la solidarité de la diaspora juive et résister indéfiniment à la volonté de Washington.* » En interrompant le dialogue, Jérusalem favoriserait un « pourrissement » au Proche-Orient risquant de conduire, notamment, à l'effondrement de certains régimes pro-américains du monde arabe.

Le même objectif pourrait être atteint si, « *à l'occasion d'un grave incident* », par exemple sur la frontière israélo-libanaise, une nouvelle guerre devait éclater. « *Nous avons stocké suffisamment d'armements, d'une technologie avancée, pour l'emporter à bref délai, sans avoir besoin du soutien américain* », nous assurait encore l'actuel ministre de la défense, avant d'ajouter : « *A l'ère nucléaire, un Idi Amine* (le chef de l'Etat ougandais) *peut se payer le luxe de se comporter impunément comme un fou. Jusqu'à quel point pouvons-nous en faire autant, alors que notre existence est en jeu ? La question mériterait d'être méditée avant que l'on nous pousse dans nos derniers retranchements...* »

Un autre homme politique, proche du Likoud, qui souhaite garder l'anonymat, nous disait encore avec le sourire : « *Les Américains redoutent qu'une nouvelle guerre n'incite les Arabes à priver l'Occident de pétrole. Mais ne savent-ils pas que les champs et les installations pétrolières du Proche-Orient sont à la portée de nos bombardiers lourds ?* »

Le chroniqueur militaire bien connu du journal *Haaretz*, M. Zeev Shiff, qui puise son inspiration à bonne source, écrivait le 10 juin dernier que, « *la guerre étant inévitable* », « *la population israélienne, sous la direction du Likoud, pourrait être plus facilement persuadée de l'opportunité d'une guerre ou d'une attaque préventive (...)* ».

Ces menaces, formulées le plus souvent en privé, ne sont pas prises à la légère à Washington.

Le « *triumvirat des généraux Weizmann-Sharon-Dayan* », au sein du gouvernement, dit-on dans la capitale fédérale, est capable de tout. S'il est vrai qu'un conflit armé offrirait aux Etats-Unis l'occasion d'intervenir énergiquement pour imposer un règlement, ajoute-t-on, sait-on jamais sur quoi pourrait déboucher un tel conflit ? M. George Ball n'exclut pas, pour sa part, une confrontation soviéto-américaine.

L'ancien sous-secrétaire d'Etat, dont l'opinion est partagée par nombre de responsables américains, évoquait dès avril dernier dans *Foreign Affairs* la possibilité de l'envoi de parachutistes soviétiques en Syrie dans le cas où l'armée israélienne investirait Damas et d'une intervention militaire américaine, à l'inverse, si l'Etat juif courait le risque d'une invasion arabe. « *Devant le danger de destruction, Israël pourrait avoir recours à ses armes nucléaires ou du moins menacer de les utiliser* », ajoutait-il.

Si le spectre de la guerre constitue pour M. Begin un atout majeur, il dispose, au préalable, d'une panoplie de moyens — le *lobby* pro-israélien du Congrès n'étant pas le moindre — pour dissuader le président Carter d'engager une épreuve de force avec Israël.

Habile, le chef du Likoud se rend cependant à Washington une branche d'olivier à la main. Il proclame sa volonté de favoriser la reprise de la conférence de la paix à Genève. Il propose même que celle-ci se réunisse le 10 octobre. Il s'assure ainsi un succès de prestige, quelle que soit la réaction des Etats arabes. Si ceux-ci acceptent de négocier « *sans conditions préalables* », c'est-à-dire de discuter le « *plan de paix* » israélien, en excluant une participation palestinienne, il aura démontré que « *la fermeté est payante* ». Si, au contraire, les dirigeants arabes refusent d'engager le dialogue sur de telles bases, « *ils assumeront l'entière responsabilité de l'impasse et de ses conséquences* ».

Le dilemme posé au président Carter est de taille. L'avortement de la conférence de Genève ou son échec, probable, si elle devait se tenir, ne manqueraient pas de susciter des bouleversements dans le monde arabe, même s'il était possible d'éviter de nouvelles hostilités.

La manière dont le chef de l'exécutif américain saura naviguer entre Charybde et Scylla donnera la mesure de son imagination et de sa volonté de susciter, à bref délai, comme il en a maintes fois exprimé le vœu, un règlement « *global et définitif* » au Proche-Orient.

ERIC ROULEAU.

Le ministre des finances israélien annonce de sévères mesures d'austérité

De notre correspondant

Jérusalem. — Les mesures d'austérité annoncées par M. Simha Ehrlich, ministre ddes finances, dimanche 17 juillet, à 21 heures, et mises en application trois heures plus tard, à minuit, ont totalement surpris le pays. Elles étaient, certes, prévisibles, personne n'ignorant la gravité de la situation économique, mais le secret des décisions avait été si bien gardé que le secrétaire général de la centrale ouvrière Histadrout les a apprises par la radio. Il avait pourtant reçu la promesse formelle de M. Ehrlich qu'aucune décision économique importante ne serait prise sans qu'il soit consulté.

Ce secret, observé même envers la commission des affaires économiques du Parlement, a empêché le stockage des denrées et la spéculation. Le but des mesures prises et aussitôt appliquées est de mettre un frein aux dépenses publiques, donc de juguler une inflation qui a atteint un taux proche de 35 %. Le premier objectif est de réduire le budget de l'année en cours, présenté en mars dernier par le gouvernement précédent. Les dépenses arrêtées à 122,5 milliards de livres (1 livre vaut 0,50 F), devaient atteindre 131 milliards. Les 8,5 milliards d'excédent seront résorbées par une réduction d'environ 25 % des subventions à de nombreux produits de base et par des économies de 2,3 milliards imposées aux ministères. Le département de la défense devra, à lui seul, économiser 1,4 milliard de livres.

« *Il y a longtemps que j'estime, comme le ministre actuel de la défense, que les dépenses de la défense nationale pouvaient être réduites, sans porter atteinte à nos besoins réels* », a déclaré M. Ehrlich. Le fait que, pour la première fois, le gouvernement fasse *lui* aussi les frais des mesures restrictives n'apporte qu'une faible consolation à la grande majorité des Israéliens qui, dès ce lundi, ont vu augmenter de 25 % le prix du pain, du lait, de de l'huile, des œufs, de l'eau, de l'électricité, des transports publics, etc. Les auteurs du plan d'austérité estiment toutefois que l'indice global du coût de la vie ne montera que de 5 %. Les plus déshérités percevront une compensation de 6 % applicable immédiatement aux indemnités de la Sécurité sociale et à celles qui sont versées aux familles nombreuses.

Cette estimation est rejetée, comme d'ailleurs l'ensemble des mesures gouvernementales, par les partis d'opposition et par les dirigeants de la Histadrout, qui jugent que les plus démunis se voient imposer de nouveaux sacrifices.

Pour sa part, le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Arnon Gafni, se félicite de décisions qui pourraient « *freiner la course à l'abîme* ». M. Gafni avait publié, il y a quelques jours, un rapport alarmant, révélant notamment que, de janvier à mai 1977, donc jusqu'aux élections générales, le gouvernement avait mis en circulation 5 milliards de livres par mois.

Les mesures annoncées dimanche n'apportent aucune modification aux charges fiscales ni à la dévaluation de 2 % de la monnaie qui est appliquée mensuellement depuis plus d'un an.

Ce lundi, toutes les instances dirigeantes de la Histadrout sont convoquées, afin de prendre des décisions qui devraient, semble-t-il, déclencher des protestations. Le mouvement du Shelli (de M. Arie Eliav) et le parti communiste, voudraient organiser des manifestations populaires et des grèves.

M. Ehrlich a proposé de se rendre à la réunion du comité central de la Histadrout afin de justifier les décisions du gouvernement et souhaité qu'aucune mesure ne soit arrêtée par les syndicats avant le retour des Etats-Unis de M. Menahem Begin.

Ce dernier avait, bien entendu, donné son accord aux restrictions annoncées à la veille de sa rencontre avec le président Carter. M. Begin sera mieux placé pour demander une aide financière de 2,5 milliards de dollars, s'il peut montrer aux Américains que son gouvernement s'engage sérieusement dans la voie d'une certaine austérité.

ANDRÉ SCEMAMA.

Liban

A Beyrouth, violents accrochages entre Palestiniens pro-syriens et militants du « Front du refus »

De notre correspondant

Beyrouth. — De violents accrochages entre Palestiniens se sont déroulés durant la nuit de samedi à dimanche 17 juillet dans le principal camp de Beyrouth, celui de Sabra, et dimanche en banlieue dans le camp de Bourj-Brajneh. Ils opposaient la Saïka pro-syrienne à des militants palestiniens appartenant au « Front du refus ».

Ces accrochages auraient fait, selon les chiffres communément cités, dix-huit morts et plus de vingt blessés. De source palestinienne bien informée, on précise que le chiffre des morts est exagéré et que ceux-ci seraient au nombre de huit. Deux immeubles ont été détruits ainsi que plusieurs voitures.

La force arabe de dissuasion n'est pas intervenue sur le terrain bien qu'elle ait fait mouvement. La vie à Beyrouth n'a guère été perturbée — même à proximité des camps — bien que le bruit des combats ait pu être perçu dans toute la ville.

L'O.L.P., dans un communiqué, a fait assumer aux deux parties la responsabilité des incidents, tout en indiquant clairement que l'initiative en revenait à la Saïka. Un travail de sape systématique des positions du « Front du refus » est manifestement en cours depuis l'arrêt des hostilités au Liban.

L. G.

...HE-ORIENT

es atouts de Jérusalem

Le ministre des finances ... annonce de sévères mesures ...

Liban

... violents accrochages ... Palestiniens pro-syriens ... du « Front du refus »

PROCHE-ORIENT

— Libres opinions —

ISRAËL ET LA TORA

par ARNOLD MANDEL (*)

VOIR dans les dernières élections législatives israéliennes une annonciation d'apocalypse procède d'un masochisme lui-même d'extraction manichéenne. Dès lors s'instaure et se développe un procès d'intention dont les procureurs n'ont pas besoin de dossier ni de corps de délit. « *Begin, le Likoud, la droite donc : condamnés.* » Quant aux prophètes de malheur, ils se donnent à eux-mêmes carte blanche.

Or, aucun fascisme, ni para ou pro-fascisme, aucune faction réactionnaire ni clique belliciste ne se sont emparés du pouvoir en ce *dernier printemps de Jérusalem* de l'an 5736 du calendrier hébraïque.

Menahem Begin est un leader juif et israélien démocrate. Il a l'estime unanime de ses concitoyens, *y compris de ses adversaires, mais* n'est ni adulé ni sublimé en homme providentiel. Ce qu'il représente, lui et la mouvance dont il est issu, le sionisme dit « révisionniste », — c'est le consensus sioniste national juif en son intégrité et sa plénitude, avec son contenu ou sa connotation morale d'humanisme juif. A ce titre, il est sans doute affecté aussi par quelques-uns des aspects critiques de l'idéologie du sionisme, mais pas plus — et peut-être même un peu moins — que ceux des autres fractions.

Ancien hôte des geôles soviétiques, ancien chef clandestin et *prestigieux de la résistance juive en terre d'Israël contre l'occupant* britannique, disciple de Jabotinski — figure de proue de l'histoire juive contemporaine, — Begin incarne à un haut degré l'historique *vouloir-être-juif* qui, *toujours, en fin de compte, subjugue l'adversité* et bat en brèche l'ouvrage et les ouvriers du dépérissement. Tel est l'homme du « péril », l'agent et l'instrument de la « pulsion suicidaire ».

Faisant corps avec l'inculpation de bellicisme, et ce dans un rapport de course à effet, l'ancien chef de l'Irgoun s'entend adresser le reproche de sa scabreuse, sa scandaleuse connivence avec la Tora.

***

A plusieurs reprises déjà, depuis le lendemain du 17 mai, des censeurs et directeurs de conscience ont pointé l'index sur l'image du nouveau chef du gouvernement enlaçant un *séfer-tora*, les rouleaux de la loi. Pour Rabi, cela relève de l'idolâtrie : « *Pourtant la Tora emmaillotée de velours et d'or, comme une idole des temps cananéens.* » L'ignorance de la foi juive, de la coutume religieuse est très grande — surtout en France, — même parmi les gens cultivés. Pour un lecteur non initié, une telle description prend le sens d'un rapport concernant une véritable paganisation du judaïsme à travers et à la faveur de poussées de fièvre nationaliste.

Or, le culte de la Tora — non seulement de l' « esprit », mais aussi, concrètement, tangiblement de son support, de la lettre tracée *sur le parchemin, de ce parchemin même : de la soie ou du velours* qui l'entoure et le pare, — ce culte a toujours, et partout dans le monde juif, été pratiqué avec ferveur, du Yémen jusqu'en Pologne, et *de la Finlande jusqu'au Maroc. Il rythme* l'existentiel juif religieux. Le jour de *Simhat-Tora*, la Fête de la Loi, on danse avec la Tora. A chaque sabbat, dans toutes les synagogues, des fidèles défilent avec ces *rouleaux, aujourd'hui comme hier*, à Sarcelles, dans le bassin parisien, et à Lausanne, sur les rives du Léman, tout comme dans la Judée-Samarie des « irrédentistes », avec les mêmes bénédictions, la même cantilation. Si donc scandale il y a, il est universel, et si cet élan et ces effusions sont de l'idolâtrie, le judaïsme tout entier est idolâtre. *C'est avec ces « idoles »*, en les tenant dans leurs bras, qu'ont péri sur les bûchers, pour la sanctification du nom, des martyrs juifs de toutes les inquisitions.

Des griefs saccadés et en vrac servent de projectiles dans le « kulturkampf » contre les juifs religieux *d'Israël. Ils ne représentent* que 20 % de la population et veulent se tailler la part du lion dans la chose vitale (statistique des plus douteuses — dans la ville de *Jérusalem, pour 65 % la population juive est strictement pratiquante* — et factices dans ce qu'elles veulent prouver parce que fondées sur le nombre des électeurs des partis religieux. C'est comme si, dans la *France d'après la libération, on avait considéré comme seuls chrétiens* les électeurs du M.R.P. Ils ne s'intéressent pas à l'économie (ce n'est pourtant pas un Rabbi hassidique qui a dit : « L'intendance suivra. ») *Ils n'enseignent pas l'éthique, reproche aberrant déjà parce* que toute communication de judaïsme est implicitement enseignement éthique, mais aussi parce que dans les nombreuses *yechivoth, académies talmudiques, du pays juif, on attache la plus haute importance* à la branche dite (en hébreu) de *moussar*, c'est-à-dire la didaxie morale.

La proportionnelle en tant que mesure de droit à la participation n'a aucun sens en l'occurrence. Les prophètes d'Israël, fréquemment *invoqués en* tant que messagers de justice par des juifs « anticléricaux », ne représentaient qu'eux-mêmes, si l'on n'admet pas qu'ils étaient des envoyés de Dieu. Dans la perspective de l'arithmétique du pourcentage, ils n'auraient même pas dû avoir le droit à la parole.

On ne peut pas établir une ligne de séparation droite et nette entre le religieux juif et le non-religieux. En fait, la phénoménologie juive dans son ensemble est essentiellement religieuse. Toutes les tentatives historico-culturelles pour sa vraie « laïcisation » ont lamentablement échoué. En vérité, les juifs non religieux, pour autant qu'ils se réclament d'un judaïsme, sont aussi religieux, ou bien sans le savoir, ou bien le sachant, mais ayant choisi la posture d' « opposition de Sa Majesté », qui implique la reconnaissance de la majesté et du majestueux.

Il est tout à fait inexact de prétendre qu' « *une majorité supporte de plus en plus mal cet intégrisme des sages d'Israël* » (pourquoi pas des « sages de Sion », en référence aux fameux « protocoles » ?). C'est prendre ses désirs pour des réalités et notre âge pour le millésime 1895.

Au cours de ces dernières années, et surtout depuis la guerre de 1967, les poncifs et les clichés d'un « anticléricalisme » juif de mimétisme animal *(« je veux bouffer du rabbin, comme « eux » ils bouffent du curé »)* battent de l'aile.

***

Cela a été révélé de manière évidente un mémorable jour d'été, quand les paras israéliens de la reconquête du cœur de Jérusalem ont, sur le mont Moria, devant le Mur, entonné des cantiques, avec des voix juives venues du fond des âges, et adressé des prières ferventes et « orthodoxes » au Dieu de leurs ancêtres, au « gardien d'Israël ». Ces héros en treillis sont pourtant les spécimens de la « nouvelle race » sur laquelle d'aucuns comptaient pour promouvoir « la fin du peuple juif », résorbé dans je ne sais quelle « israélité » nue et vide. La *littérature et la poésie peuvent-elles, dans de telles* perspectives, oui ou non être considérées comme significatives ? Le plus grand poète israélien actuel, le *puissant* et merveilleux lyrique Uri Zévi Grinberg, est *un juif pieux*, ancien *député du « Hérouth »*, le parti de Begin. Le prosateur hébreu, qui sortit la littérature néo-hébraïque et israélienne de l'obscurité de la non-reconnaissance et « *lui* » *obtint le prix Nobel, Samuel-Joseph Agnon, était un juif orthodoxe* et hassidique. *Son œuvre non seulement* en porte la marque, mais encore restitue avec bonheur la tonalité et les rythmes de la vie *et de la vivacité juives religieuses.*

Enfin — et c'est presque tout dire — le mot « Israël », le nom *de ce pays et de son peuple*, est théophore, porteur de Dieu. Et il faut vraiment être dénué de fibre juive, vidé d'expérience affective juive pour pouvoir répudier, en l'occurrence, la devise *Nomen est omen, croire qu'un tel signe puisse être* dénué de signification et de sens et pouvoir reléguer la Tora au rayon des accessoires hors d'usage.

(*) Romancier et essayiste, auteur de *la Voie du hassidisme* (Calmann-Lévy).

Egypte

POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

« Tous les besoins nouveaux » de l'armée seront financés par l'Arabie Saoudite

De notre correspondant

Le Caire. — Au cours de l'allocution qu'il a prononcée le samedi 16 juillet au Caire, devant le comité central de l'Union socialiste arabe (ancien parti unique transformé en organe de contrôle de la vie politique), le président Sadate a *annoncé que l'Arabie* Saoudite « *pourvoirait à tous les besoins nécessaires à la promotion de nos forces armées, sans que nous ayons à payer quoi que ce soit, pendant les cinq années à venir* ».

« *Les engagements déjà contractés dans le passé* (par Ryad) *en faveur de notre armée ont été remplis* », a précisé le le Raïs. Depuis la guerre d'octobre 1973, le Trésor saoudien avait, semble-t-il, pris en charge une partie des dépenses courantes des troupes égyptiennes et avait réglé directement aux fournisseurs certains achats d'armement effectués par Le Caire en Occident, notamment une quarantaine de Mirage français. Pour la première fois, cette aide va s'appliquer « *à tous les besoins nouveaux* » de l'armée égyptienne.

Celle-ci, qui mettrait en ligne actuellement trois cent mille hommes, sans compter cent mille hommes des forces auxiliaires, doit être rééquipée de pied en cap pour redevenir vraiment opérationnelle, l'Union soviétique ne lui livrant même plus de pièces détachées.

Au sujet des relations avec l'U.R.S.S., le chef de l'Etat égyptien a confirmé que la « vague *d'optimisme* » *soulevée par* le voyage à Moscou, en juin dernier, *du chef de la diplomatie égyptienne* avait été excessive. D'après le Raïs, le Kremlin aurait demandé la remise en vigueur du traité de coopération égypto-soviétique dénoncé par Le Caire en 1976 ou à tout le moins l'approbation par le gouvernement égyptien du communiqué qui aurait suivi une éventuelle rencontre entre MM. Brejnev et Sadate. Au sujet des armes, a poursuivi le président, les Soviétiques ont exigé « *l'annulation des précédents engagements et contrats et le paiement comptant en devises de toute nouvelle commande* ». Si l'Egypte a rejeté toutes ces *demandes, en revanche, elle a* exprimé sa gratitude à « *ses amis marxistes-léninistes chinois* », qui lui ont cédé, à titre gracieux, « *un second lot de pièces de rechange et autres équipements inestimables* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le président Sadate* a autorisé le retour en Egypte des juifs égyptiens ayant quitté le pays depuis 1948, annonce, le lundi 18 juillet, dans une interview accordée au quotidien *Al Ahram*, le chef de l'Etat.

« *Ils y vivront comme auparavant*, indique le président Sadate, *en Egyptiens jouissant des mêmes droits et ayant les mêmes devoirs que tout Egyptien.* »

Le chef de l'Etat ajoute que la réalisation d'une vraie paix fera d'Israël un Etat du Proche-Orient. « *Cela est le prix de la paix* », a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

La coopération franco-égyptienne marque le pas

De notre correspondant

Le Caire. — *Revenues de loin, les relations franco-égyptiennes, ranimées sous le général de Gaulle, avaient atteint leur* « vitesse de croisière » *après plusieurs rencontres entre les présidents Giscard d'Estaing et Sadate. Sans remettre en cause les bons rapports politiques existant entre les deux capitales,* « quelques déceptions », *pour reprendre les termes de responsables français, sont venues donner l'impression, dans les dernières semaines, que la coopération franco-égyptienne marquait le pas, essentiellement dans les domaines économique et militaire.*

Lors de son voyage officiel en Egypte en décembre 1976, le président français, fort des assurances prodiguées par ses interlocuteurs égyptiens, avait publiquement jeté tout le poids de son prestige personnel en faveur de la réalisation par la France du métropolitain du Caire, un projet considérable conçu par la SOFRETU, filiale de la Régie autonome des transports parisiens (R.A.T.P.), et qui traînait depuis des années. Le coût de la construction de la première tranche était estimé à environ 1 milliard de francs. Une première ligne de crédits spéciaux d'un montant global de 260 millions de francs fut ouverte par Paris pour la réalisation d'une entreprise dont l'urgence saute aux yeux, dans une capitale où l'insuffisance des transports en commun suscite de fréquents incidents.

Pourtant, lors d'un passage à Paris en mai dernier, le vice-premier ministre égyptien, chargé des affaires économiques et financières, M. Abdel Moneim Kayssouni, annonça tout de go à M. Barre que le projet de métro cairote était remis *sine die*, « *n'étant pas de première nécessité dans les circonstances économiques difficiles traversées par l'Egypte* ». Le vice-premier ministre égyptien demanda ensuite que les 260 millions de francs destinés au métro fussent affectés à d'autres projets, par exemple l'agro-industrie ou les *villes nouvelles, ce que le premier* ministre français n'aurait pas refusé.

L'industrie arabe d'armement

D'aucuns se sont étonnés, y compris du côté égyptien, que l'abandon d'un tel projet n'ait pas suscité plus de réactions à Paris et que la fermeture par le gouvernement égyptien d'un dossier qui avait naguère été examiné au niveau suprême n'incite pas l'Elysée à prendre langue directement avec Le Caire. L'idée d'une entrevue entre le Raïs et le chef de l'Etat français dans le midi de la France au début de ce mois, suggérée lors d'une récente visite à Paris du vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak, avait fait dire, y compris dans l'entourage présidentiel au Caire, que « *l'affaire du métro allait être rattrapée à cette occasion, compte tenu de l'importance qu'elle revêt pour nos amis français* ». Mais la rencontre entre les deux présidents n'a pas eu lieu, Le Caire, soudain, n'ayant plus été demandeur.

Les deux chefs d'Etat n'auraient pourtant pas eu à parler que du métro. Un autre projet, combien plus important, semble en effet en train d'échapper aussi à la France. Depuis plus de deux ans, l'Egypte, associée à l'Arabie Saoudite, aux Emirats arabes unis et à Qatar, fait miroiter aux Français une place de choix, sinon exclusive au cours de la période initiale, dans le lancement de l'industrie arabe d'armement. Lors de la venue au Caire, en janvier 1977, de M. Bourges, ministre de la défense, celui-ci s'était entendu dire par les dirigeants égyptiens que la prochaine réunion des ministres arabes de la guerre intéressés par cette entreprise donnerait le coup d'envoi à la réalisation d'une première usine d'armement avec les Français. Or, à l'issue de cette réunion, qui s'est tenue à Alexandrie en mai dernier, il est apparu que le projet franco-arabe commençait à se diluer discrètement dans un cadre occidental à dominante anglo-saxonne. *Les quatre ministres arabes* de la guerre, qui se réuniront derechef en novembre, compteraient toujours *sur la France pour monter des* Mirage en Egypte, mais aucun nouvel engagement, même verbal, n'a été *pris en ce sens. Là aussi l'absence* de réaction française a surpris.

Le « report » du projet de métro passe pour être dû à l'influence de l'équipe pro-américaine de M. Kayssouni. Quant aux hésitations concernant la fabrication d'armes, elles auraient leur origine dans la crainte des Etats arabes pétroliers bailleurs de fonds de prendre des engagements « stratégiques » à long terme à l'égard de la France où ils redoutent des bouleversements politiques en 1978.

Paris essaiera, sans doute à la rentrée, de relancer la coopération avec l'Egypte dans son ensemble en envoyant au Caire des ministres comme Mme Weil ou M. Fourcade. *Les Egyptiens, pour leur part, font* valoir que la coopération économique avec la France reste multiforme, *et que « si le métro cairote se fait il sera français »*. En attendant, soulignent-ils, Michelin a reçu l'autorisation de s'installer à Alexandrie, le dragage d'une partie du canal de Suez a été confié à des Français, soixante-quinze centrales téléphoniques privées de type « *crossbar* » viennent d'être commandées à une firme savoyarde, etc.

Sur le plan diplomatique, précise-t-on au Caire, la collaboration demeure aussi très étroite. L'Egypte tient toujours beaucoup à ses rapports avec Paris, qui lui permettent en Occident, d'éviter un tête-à-tête avec Washington. La récente déclaration des Neuf sur le Proche-Orient est portée ici au crédit de la France. Enfin, en Afrique, où l'Egypte a joué ces derniers temps un rôle non négligeable en faveur de l'accession de Djibouti à l'indépendance dans les conditions souhaitées par la France. — J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

DANS UNE INTERVIEW A « NEWSWEEK »

M. Carter a introduit en politique étrangère une nouvelle dimension idéologique qui « met en question » le processus de la détente

déclare M. Giscard d'Estaing

Voici les principaux passages de l'entretien accordé par M. Giscard d'Estaing à Arnaud de Borchagrave pour l'hebdomadaire « Newsweek », et que reprend « The International Herald Tribune » du lundi 18 juillet.

A la question de savoir si le mécontentement de M. Brejnev envers M. Carter porte sur la forme ou sur le fond, le président répond : « *Les deux. M. Brejnev a le sentiment que quelques-unes des décisions du président Carter contreviennent à ce que j'appellerai le code de bonne conduite de la détente (...). Ce code, par exemple, appelle à la non-ingérence et vous ne trouverez jamais dans la presse soviétique des attaques directes ou personnelles contre les dirigeants des pays qui se prononcent pour la détente. En ce qui concerne la limitation des armements, M. Brejnev croit qu'il y a un code tacite qui implique un plafond ou une réduction (...). Quand on lui présente une proposition totalement différente* (la proposition du secrétaire d'Etat M. Vance lors de sa visite à Moscou), *il se demande pourquoi ce code n'a pas été respecté. (...) M. Brejnev n'est pas intéressé par un « sommet » exploratoire* (avec M. Carter) *mais par une rencontre qui confirmerait une certaine orientation des relations soviéto-américaines.* »

M. Giscard d'Estaing ajoute : « *M. Carter a introduit en politique étrangère une nouvelle dimension idéologique. Elle répond sans aucun doute à certaines nécessités telles que la non-prolifération, la limitation des armements, les droits de l'homme — et va au-devant de mes propres préoccupations, mais elle met en question* (1) *le processus de la détente (...). Les Soviétiques considèrent cette campagne comme un moyen de pression pour qu'ils abandonnent leur système.* »

Le chef de l'Etat ne pense pas que l'accroissement de l'armement soviétique soit destiné à assurer à l'U.R.S.S. une suprématie irréversible : « *A mon avis,* dit-il, *les objectifs de la détente de Moscou sont (...) : d'abord un ralentissement, puis une réduction de la course aux armements nucléaires. (...) Ensuite, M. Brejnev pense qu'il y a des domaines réels et spécifiques où la coopération politique et culturelle peut être développée, en dehors de la compétition idéologique. La détente est une alternative à une course aux armements insensée. (...) A moins que les superpuissances ne retrouvent un langage commun, il ne fait pas de doute pour moi que nous connaîtrons bientôt un climat tout à fait différent de celui que nous avons connu ces dernières années. (...) Il y a un profond malentendu entre Washington et Moscou. Face à ce malentendu, il y a une attitude européenne de plus en plus commune. La France et l'Allemagne fédérale sont tout à fait d'accord à cet égard.* »

Les Occidentaux ne contribuent-ils pas à l'effort militaire soviétique en accordant des crédits aux pays de l'Est ? Le président répond à cette question : « *Je suis sûr qu'une analyse scientifique de la vie soviétique entre 1967 et 1977, qu'il s'agisse d'échanges d'informations accrus ou de phénomènes des dissidents, révélerait d'importants changements. Acculer le système soviétique à un désastre économique produirait le contraire.* »

Le président a l'impression que dans le domaine militaire les Soviétiques cherchent « *la parité et non la supériorité* ». Certes, en ce qui concerne les armes conventionnelles, la situation actuelle favorise les Soviétiques, « *mais,* dit M. Giscard d'Estaing, *il y a le facteur qualificatif qui joue en faveur de l'Occident* ». M. Brejnev lui a cité à cet égard la reconstitution d'une très puissante armée ouest-allemande. « *Nous sommes dans un situation de méfiance mutuelle,* dit M. Giscard d'Estaing, *aggravée par la nouvelle dimension idéologique sur le front des droits de l'homme.* »

« L'affaire Concorde a terni l'image des États-Unis »

Interrogé sur l'Afrique, le président pense que la politique soviétique profite des occasions — ainsi en Angola et en Ethiopie — plus qu'elle ne s'inspire d'un plan. Il estime, cependant, que dans l'océan Indien les Soviétiques ont une « *grande stratégie* ».

Le président pense que les moyens militaires ne peuvent assurer la sécurité des « *veines jugulaires* » de l'Occident pour le pétrole du Golfe et les matières premières d'Afrique. Il y a une course aux armements en Afrique, poursuit le président, parce qu'il n'existe pas sur ce continent de code de bonne conduite comme il en existe un en Europe pour la détente. En Afrique, remarque-t-il, le seul code de bonne conduite est le respect des frontières coloniales, et encore certaines d'entre elles sont-elles maintenant contestées. Il préconise une déclaration entre les pays africains comparable à l'Acte final de la conférence d'Helsinki.

Interrogé sur les conséquences d'une éventuelle arrivée au pouvoir de « *fronts populaires* » en France et en Italie, le président déclare : « *Il est évident qu'une telle situation amènerait sur le plan militaire l'Allemagne fédérale et l'Amérique à serrer les rangs. (...) Le chaos économique que provoqueraient des fronts populaires amènerait l'Allemagne fédérale dans une position de complète suprématie.* »

A propos de la position française dans l'organisation atlantique, M. Giscard d'Estaing rappelle que la France a décidé de « *réserver sa liberté de décider si oui ou non elle participe à un conflit* ». « *Les Soviétiques,* dit-il, *ne comprennent pas tout à fait cette position. Il est clair, et je l'ai expliqué à M. Brejnev, que la France a toujours été un bon allié de ses alliés, mais cela ne signifie pas que nous envisageons notre réintégration dans l'OTAN, parce que cela tendrait à diminuer notre liberté d'apprécier les événements en toute indépendance.* »

Parlant du Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing estime qu'il est essentiel d'établir un « *consensus pour un règlement réel* », une « *patrie pour les Palestiniens* », la restitution des territoires occupés et l'établissement de relations normales entre les Arabes et Israël. Il regrette que les Israéliens ne comprennent pas qu'une fois la paix établie la situation du Proche-Orient sera transformée.

Interrogé au sujet de Concorde, M. Giscard d'Estaing déclare : « *Un sérieux dommage a déjà été fait aux relations franco-américaines. Les Etats-Unis se préoccupent toujours de leur image à l'étranger et, dans un certain sens, la campagne du président Carter sur les droits de l'homme reflète cette préoccupation. L'affaire de Concorde a sérieusement terni cette image, pour deux raisons : d'abord la résistance farouche à une percée tehnologique européenne limitée qui est sans proportion avec l'événement ; ensuite le refus du gouvernement* [américain] *de prendre ses responsabilités, l'autorité fédérale disant « oui » et une autorité locale disant « non » (...). Rappelez-vous que les droits d'atterrissage aux Etats-Unis sont une affaire qui relève de la législation fédérale (...). Une décision négative permanente déclencherait une réaction de notre part. (...) Ce sera une réaction spécifique. J'ai déjà décidé ce qu'il fallait faire (...). Tout ce que je puis vous dire, c'est que cette mesure de rétorsion ne portera pas dommage à l'économie française. Je ne brandis pas de menaces, mais aucun pays ne peut accepter passivement ce qu'il considère comme une violation de ses droits.* »

(1) Le verbe utilisé en anglais — « to jeopardize » — peut se traduire par « compromet », « met en péril ». L'Elysée indique que le président, qui parlait en français, a vu sa pensée quelque peu durcie par l'usage du verbe « to jeopardize ». Un tel malentendu aurait été évité si l'Elysée avait diffusé une version française de l'interview au lieu de laisser la presse traduire ce texte, ce qui peut entraîner confusions et mauvaises interprétations.

M. de Guiringaud a commencé à Abidjan une tournée de cinq jours en Afrique occidentale

De notre envoyé spécial

Abidjan. — *M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a commencé, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), ce lundi 18 juillet, une visite officielle de cinq jours en Afrique occidentale, qui le conduira ensuite à Accra (Ghana) et Yaoundé (Cameroun). Il aura notamment des entretiens avec les chefs d'Etat de ces trois pays, M. Houphouët-Boigny, le général Acheampong et M. Ahidjo. Ce voyage constitue une « première » dans les anales du Quai d'Orsay, aucun chef de la diplomatie française ne s'étant rendu, jusqu'à présent, ès qualités, en Afrique noire. Ainsi Paris entend-il prendre acte, une nouvelle fois, du rôle accru que joue l'Afrique dans les affaires mondiales.*

L'initiative de M. de Guiringaud répond à un triple souci : prendre note des positions africaines sur les grandes questions politiques du moment, exposer en détail le point de vue français, particulièrement en ce qui concerne les relations entre l'Europe et le continent noir, associer enfin plus étroitement les capitales africaines aux grands débats internationaux. A cet égard, le ministre français a précisé, dans une interview publiée ce lundi par le quotidien ivoirien *Fraternité matin*, qu'il entendait, au cours de ses différents entretiens, s'intéresser surtout à la situation en Afrique australe, à la construction européenne, à la détente et au dialogue Nord-Sud.

Trois semaines après l'accession à l'indépendance de Djibouti, M. de Guiringaud expliquera, selon toute vraisemblance, à ses divers interlocuteurs, en quoi consiste concrètement le « pacte de solidarité » entre l'Afrique et l'Europe proposé, le 26 juin dernier, par M. Giscard d'Estaing. « *La France se sent très encouragée par les réactions positives qui se sont manifestées en Afrique à l'égard de son initiative* », a-t-il encore déclaré à *Fraternité matin*. « *C'est pourquoi toutes les suggestions provenant de nos partenaires seront les bienvenues.* »

Que la France cherche en Afrique australe à exploiter les résultats de son intervention au Zaïre, qu'elle souhaite consacrer les retrouvailles politiques avec les capitales modérées, amorcées à la conférence de Dakar, n'est pas douteux, mais on insiste aussi, du côté français, sur le désir de nouer — ou d'approfondir — « *un dialogue sans exclusive avec l'Afrique, qu'elle soit francophone ou anglophone* » (d'où l'étape ghanéenne), « *modérée* » ou « *progressiste* », libérale ou socialiste. Et l'on tient pour symbole de cette double volonté d'« *ouverture* » et d'« *équilibre* » le deuxième voyage africain que M. de Guiringaud entreprendra, en août, à l'est du continent. Il visitera alors la Zambiei, la Tanzanie, le Kenya et sans doute le Mozambique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *M. Louis de Guiringaud* devait faire une escale technique, la Caravelle du Groupe des liaisons aériennes ministérielles (GLAM) ne pouvant relier directement Paris à Abidjan. Le ministre des affaires étrangères avait décidé que cette escale aurait lieu à Alger. De son côté, son homologue algérien, M. Abdelaziz Bouteflika, était allé l'accueillir à l'aéroport. Malheureusement, une confusion s'est produite sur l'heure d'atterrissage et les deux ministres n'ont pas pu se rencontrer, M. de Guiringaud étant arrivé à 13 heures, soit deux heures plus tard que prévu. Le ministre algérien a tenu à faire savoir qu'il regrettait beaucoup ce contretemps, d'autres obligations qu'il ne pouvait annuler l'empêchant de revenir à l'aéroport.

● *La visite de M. Andreotti à Paris.* — Le président du conseil italien, qui arrive à Paris lundi après-midi 18 juillet, pour une « *visite de travail* » de vingt-quatre heures (*le Monde* daté 17-18 juillet), s'entretiendra avec M. Barre. La discussion portera notamment sur le problème posé par la fermeture prochaine de l'usine textile de Montefibre-France, filiale du groupe italien Montedison, qui est située à Saint-Nabord (Vosges). L'annonce de cette fermeture et du licenciement de mille trente-neuf salariés a été faite le 13 juillet à Milan.

EUROPE

Italie

DEUX CENTRES SIDÉRURGIQUES MENACÉS

Vers une « guerre des pauvres » dans le Mezzogiorno ?

L'Italie méridionale commence à ressentir sérieusement la crise de la sidérurgie. On prête au gouvernement de M. Andreotti l'intention de renoncer à la construction d'un cinquième centre de production de l'acier à Gioia-Toro, en Calabre, et de démanteler le complexe de Bagnoli, près de Naples, qui assure du travail à quinze mille personnes. Sans attendre la décision gouvernementale, annoncée pour les prochains jours, les syndicalistes se sont mobilisés. Ils veulent éviter une « guerre des pauvres » entre ces deux régions et réclament « un plan d'ensemble » tant pour la sidérurgie que pour le Mezzogiorno. Fait inhabituel : les secrétaires généraux des trois grandes confédérations ont récemment présidé, ensemble à Reggio, une grande manifestation, et une grève régionale a été organisée.

De notre envoyé spécial

Reggio-de-Calabre. — Il y a sept ans exactement, sur cette même place du Duomo, un discours mettait le feu aux poudres. Catanzaro venait d'être choisie comme capitale de la Calabre, et Reggio apprenait avec fureur cette nième punition. Ce furent les barricades, la fameuse révolte de 1970, habilement entretenue par l'extrême droite.

Si les néo-fascistes sont, aujourd'hui, en net recul, les raisons de se révolter ne manquent pas. Syndicats et « formes démocratiques » ont donc déployé beaucoup d'efforts. Ils veulent éviter un nouveau phénomène de « ras-le-bol », qui, cette *fois*, ne se limiterait pas à Reggio.

Des dizaines de cars sont allés chercher des manifestants dans toute la Calabre, et même au-delà.

Reggio n'est pas Bologne-la-Rouge : à l'ouverture de la manifestation commune des syndicats, c'est un ecclésiastique, délégué diocésain à la Pastorale du monde ouvrier qui va parler le premier aux quelque vingt mille personnes massées devant la cathédrale couleur vanille. Puis, se succéderont au micro les trois vedettes du syndicalisme italien : la catholique Macario (C.I.S.L.), le socialiste Benvenuto (UIL) et le communiste Lama (C.G.I.L.), tous en bras de chemise, car il fait chaud, très chaud, dans cette ville méridionale, dont les commentateurs politiques disent machinalement qu'elle est « en ébullition ».

« *Les travailleurs ont accepté l'austérité, ils se sont serré la ceinture,* affirment les trois syndicalistes. *Mais c'était pour que l'on créé des emplois dans le Midi. Aujourd'hui, ils sont en droit de demander des comptes. La situation dramatique du Mezzogiorno impose un engagement prioritaire du gouvernement et des forces politiques en sa faveur. Il faut une programmation territoriale et sectorielle, non des mesures isolées souvent contradictoires.* »

Pour la sidérurgie, « *un plan national est nécessaire, prévoyant la restructuration technologique du centre de Bagnoli et la réalisation à Gioria Tauro du complexe prévu. Ces deux projets ne peuvent être mis en concurrence pour provoquer une guerre des pauvres. Nous défendons Bagnoli et voulons Gioia Tauro.* »

Dans la foule, plusieurs groupes lancent des slogans très élaborés, faisant rimer « *Naples qui est rouge et Reggio qui le sera* ». D'autres vont droit au but : « *Du travail ! du travail !* »

L'obsession du chômage

Le chômage en Calabre est une obsession pour l'homme de la rue, une préoccupation évidente pour les notables. Aucune conversation — avec le maire, le préfet, le conservateur des beaux arts ou le vicaire général — ne commence par un autre sujet. Reggio est la province la plus touchée d'une région qui compte deux cent mille *disoccupati* et quatre-vingt mille diplômés à la recherche d'un premier emploi. La récession qui affecte le Nord et les pays voisins s'y fait durement sentir : les départs diminuent, et nombre d'émigrés sont contraints de rentrer.

Gioia Tauro, à 60 kilomètres au nord de la ville, représente sept mille cinq cents emplois en perspective. La construction d'un centre sidérurgique y avait été décidée en janvier 1971. Ce serait le cinquième complexe du genre, après Cornigliano (Gênes), Bagnoli (Naples), Piombino (Livourne) et Tarente. Investissement prévu : 1 200 milliards de lires, soit 6 milliards de francs. Plus du tiers de cette somme a déjà été dépensé pour exproprier les terrains agricoles de la zone et commencer la construction d'un port gigantesque.

Et voilà que l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) commence à hésiter. Il réunit une « *commission d'étude* » sur la viabilité de Gioia Tauro, ce qui ne présage rien de bon. La Communauté européenne, laisse-t-on entendre, serait favorable à l'abandon du projet, qui, dès sa conception, était apparu mal localisé, trop coûteux. N'y a-t-il pas trop d'acier dans le Marché commun, et notamment en Italie ?

Stupeur et fureur à Reggio. « *On s'est moqué de nous* », disent les habitants de la province. Car la localisation du centre sidérurgique ne fut pas choisie pour « *des raisons techniques* », comme l'affirme l'homme fort de la Calabre, le socialiste Giacomo Mancini, mais pour des raisons éminemment politiques.

Gioia Tauro faisait partie d'un « paquet » devant mettre un peu de baume au cœur de la population, après la révolte de 1970. Or les autres promesses n'ont pas été tenues. Ou du moins n'ont-elles pas donné les résultats escomptés : l'atelier de réparation ferroviaire est en panne, à cause d'un glissement de terrain ; les établissements Sir de Lamezia Terme sont au nombre de trois, finalement, au lieu de vingt et un ; on a bien implanté les deux usines textiles prévues, mais leurs ouvriers sont inscrits au chômage ; quant à la Liquichimica de Saline — première usine d'Europe dans sa catégorie, — elle produit effectivement des bioprotéines, mais on commence à s'interroger sur la nocivité de ces aliments pour bétail. De ce fait, un millier d'emplois sont menacés.

Gioia Tauro représente sept mille cinq cents « *postes de travail* ». Pas question de les lâcher, même si ce projet grandiose, sans rapport avec l'économie locale, a rebuté dès le début. Pas question d'essuyer une nouvelle gifle, même si la Mafia a aussitôt mis la main sur les adjudications. Ainsi l'« honorable société » s'est implantée un peu plus dans la plaine de Gioia Tauro. On rit jaune ici, en rappelant que l'industrialisation de la zone devait, au contraire, l'en chasser.

« *Nous étions contre ce projet,* disent la plupart des responsables politiques locaux. *Mais l'abandonner maintenant, après les dépenses entreprises et le rasage des terres cultivables serait suicidaire.* »

L'extrême gauche pousse plus loin le raisonnement : « *Les travaux accomplis ont augmenté le pouvoir de la Mafia et supprimé des emplois agricoles. Le seul moyen de réparer ces dégâts serait de réaliser le complexe de Gioia Tauro.* »

Seule l'extrême droite pavoise — sans oser crier trop fort — sur l'air de « *On l'avait bien dit. Ils vous ont bien eus.* »

Officiellement, ni l'IRI ni le gouvernement ne se sont encore prononcés. La protestation des Calabrais peut les conduire à s'étonner de tout ce chahut en jurant qu'ils n'ont jamais songé à mettre en question Gioia Tauro. Ce serait un mensonge, mais l'affaire serait close, au moins provisoirement. Et les Napolitains commenceraient à s'inquiéter, puisque la « *restructuration technologique* » de Bagnoli risquerait, selon certains, de ressembler à un démantèlement.

Il semble que des négociations discrètes soient déjà en cours entre les syndicats et le gouvernement pour trouver des solutions de rechange. Dire, comme l'ont fait à Reggio les secrétaires généraux des trois confédérations, qu'« *il n'y a pas d'alternative à Gioia Tauro* », c'est une formule d'attente. Dès que de sérieuses propositions leur seront faites, ils les étudieront.

La manifestation du 9 juillet a été un succès. Une foule nombreuse et disciplinée, des discours vibrants. « *Mais Reggio est fatiguée de paroles, elle veut des actes* », souligne le journal local. Ce n'est pas vrai seulement pour cette ville malade qui a du mal à trouver une troisième voie entre la révolte et la résignation. Tout le sud de l'Italie — étonnamment calme au printemps dernier, tandis qu'on s'agitait à Rome, à Bologne ou à Milan — risque de faire parler de lui dans les prochains mois.

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

LE NON-RENOUVELLEMENT DU VISA DES LECTEURS FRANÇAIS EST UNE « AFFAIRE SÉRIEUSE » déclare M. de Guiringaud

M. de Guiringaud, interrogé dimanche 17 juillet à Orly, avant son départ pour l'Afrique, a déclaré à propos du refus des Soviétiques de renouveler le visa de six lecteurs français en U.R.S.S. : « *J'ai été très surpris. Je considère cela comme une affaire sérieuse.* » Il a précisé que le gouvernement français a l'intention de convoquer au quai d'Orsay les représentants de l'ambassade soviétique pour demander des explications.

« *Ce refus n'est pas conforme à l'esprit qui a régné lors de* l'échange de lettres avec M. Gromyko », a-t-il indiqué, faisant allusion à l'accord du 7 juin sur l'amélioration du sort des coopérants. Il a ajouté que le gouvernement français, s'il n'estimait pas les explications satisfaisantes, avait l'intention de poursuivre l'affaire. On précise à ce sujet au Quai d'Orsay que le gouvernement examinera s'il y a lieu de prendre des mesures de rétorsion.

● UNE QUARANTAINE DE PARTICIPANTS à la dixième conférence internationale sur les accélérateurs de particules, qui s'est achevée le samedi 16 juillet à Prodvino (à 100 kilomètres de Moscou), ont adressé un message de sympathie à leur collègue, le physicien Youri Orlov, emprisonné depuis le mois de février. On note parmi les signataires le professeur Netter, du centre de Saclay, et plusieurs collaborateurs du CERN (Genève), ainsi que des Américains, comme les professeurs Ernst Constant et Ronald Martin. — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

EN DÉSACCORD AVEC LA DIRECTION

Une section du Surrey crée un « nouveau parti communiste »

De notre correspondant

Londres. — Les controverses sur l'eurocommunisme viennent de provoquer une scission au sein du parti communiste britannique. Un groupe mené par M. Sid French, un vieux militant qui est secrétaire de la section du Surrey, a annoncé, dimanche 17 juillet, qu'il rompt ses liens avec l'organisation officielle du parti. Le groupe prend le nom de « nouveau parti communiste ».

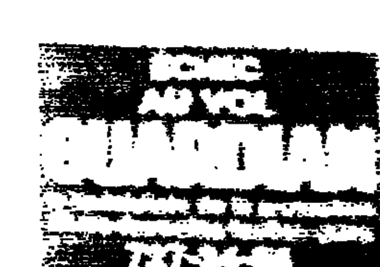
Pour l'instant, du moins, il ne s'agit pas encore du véritable « éclatement » que les dirigeants du parti communiste redoutent depuis des semaines. La querelle porte sur le nouveau projet de programme (« *La voie britannique vers le socialisme* »), qui sera soumis au congrès du parti en automne (1). En accord avec les principes généraux de ce qu'on appelle désormais l'eurocommunisme, ce projet abandonne le concept de dictature du prolétariat, proclame que le socialisme peut être instauré sans passer par une guerre civile, promet qu'un gouvernement communiste abandonnerait le pouvoir s'il était désavoué par un vote démocratique des citoyens, se prononce pour l'indépendance totale vis-à-vis de Moscou, soutient la cause des dissidents en Union soviétique et va jusqu'à admettre que dans la conquête du pouvoir le rôle de la gauche travailliste pourrait être plus important que celui du parti communiste.

Depuis bien des mois, la section du Surrey s'est vigoureusement opposée à la ligne « *révisionniste* » adoptée par le secrétaire général du parti, M. Gordon McLennan et la majorité des autres dirigeants. Selon M. French, cette attitude serait à l'origine du déclin d'influence enregistré par le parti. Il dénonce le fait qu'après tant d'années de propagande, les communistes britanniques n'aient pas la moindre chance de faire élire un seul député aux Communes. De même, la diffusion de l'organe officiel, le *Morning Star*, ne cesserait de se réduire, tandis que l'organisation des jeunesses communistes serait devenue inexistante.

Il n'est pas douteux que bon nombre des vingt-huit mille membres du parti qui appartiennent à la « vieille école » n'ont jamais abandonné leur attachement à l'Union soviétique. Dans l'immédiat, cependant, il semble bien que l'initiative de M. French n'a pas encore provoqué les désertions massives sur lesquelles il croyait pouvoir compter. Un autre champion du prosoviétisme, M. Fergus Nicholson, a préféré en tout cas rester au sein du parti pour mieux mener la bataille décisive qui s'engagera sans aucun doute au prochain congrès. — J. W.

(1) *France nouvelle*, hebdomadaire central du P.C.F., reproduit dans son numéro du 17 juillet l'interview que M. McLennan a donné à ce sujet au *Morning Star* (*le Monde* du 12 juillet). Le secrétaire général du P.C. britannique indique que dès 1951 le programme du parti prévoyait le maintien et le développement des « *traditions démocratiques et des institutions politiques du peuple de Grande-Bretagne* ».

ÉCOUVERTE DE LA CORÉ
Se suffire à soi-m





EUROP

Italie

« guerre des pauvres » dans le Mezzogiorno

Grande-Bretagne

Une section du Surrey crée un nouveau parti communiste

ASIE

DÉCOUVERTE DE LA CORÉE DU NORD

III. — Se suffire à soi-même...

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Arrivé en Corée du Nord par le chemin de fer reliant ce pays à la Chine, conduit à Panmunjom, siège de la commission militaire d'armistice depuis la fin du conflit entre Séoul et Pyongyang entre Séoul et Pyongyang (le *Monde* daté 16 et 17-18 juillet), André Fontaine relate dans l'article ci-dessous un entretien avec le ministre nord-coréen des affaires étrangères et des visites dans une école révolutionnaire et dans un stade où il assista à un « mouvement d'ensemble » en présence du premier ministre du Laos.

Mercredi. — Visite du musée de la *Révolution, palais de marbre* dont les galeries ont 4 kilomètres de long, et où tout concourt à célébrer l'œuvre du Grand Leader et à inspirer aux générations montantes le respect de leurs aînés — que nos interprètes ont tendance à appeler leurs « ancêtres ». Le clou est constitué par une immense maquette de la bataille de Botcheumbo, l'un des grands faits d'armes de la guérilla antijaponaise, avec commentaire enregistré et éclairages appropriés : un spectacle son et lumière, en quelque sorte, mais dans le style d'Édouard Detaille. Du début à la fin, le « camarade-président », qui harangue les paysans du haut d'un tertre, est baigné d'une clarté céleste, et l'on peut entendre en français une sorte de litanie *à sa gloire : « Notre général, cher est son nom, qui est le patriote sans faille, cher est son nom...* » Mais la mécanique tombe en panne, et c'est la version coréenne que nous écoutons finalement, tandis que la ville flambe sous les coups des partisans.

Ce qui frappe le plus le visiteur un peu au fait de la question, dans ces galeries pleines de photocopies agrandies de documents étrangers, notamment japonais, c'est l'absence pour ainsi dire totale de références à ce qui a, de l'extérieur, pesé sur le destin de la Corée, sauf, bien entendu, les agissements criminels des impérialistes américains et de leurs valets de Séoul. C'est ainsi que nous n'avons nulle allusion *à l'accord conclu, en août 1945*, entre les Soviétiques et les Américains qui, sur la proposition de ces derniers, fixa au 38e parallèle la ligne de démarcation entre leurs troupes chargées de recevoir la capitulation du Japon. *Aucune allusion à la déclaration* anglo-américaine du Caire du 1er décembre 1943, prévoyant le rétablissement de l'indépendance de la Corée. Aucune à Hiroshima, qui facilita tout de même un peu, nous semble-t-il, la victoire des partisans coréens sur l'impérialisme nippon. *Aucune allusion*, enfin, au retrait des troupes américaines de Corée, le 29 juin 1949, retrait qu'un de nos accompagnateurs ignorait visiblement en toute bonne foi. Quant à l'intervention des « volontaires » chinois, en décembre 1950, qui sauva le régime, menacé par la foudroyante contre-offensive de Mc Arthur, c'est seulement parce que nous avions posé une question à son propos qu'on nous a montré, dans un coin, une photo où l'on pouvait en voir quelques-uns. Le parti pris est manifeste. Il s'agit, conformément aux idéaux du Djoutché, la doctrine officielle de l'Etat et du parti, de convaincre les Coréens de ne compter que sur leur propres forces, de ne dépendre de personne, y compris en matière de défense.

Nous voilà maintenant dans une école révolutionnaire spécialisée dans l'enseignement des langues. Classe de français, dirigée par un professeur qui possède parfaitement notre langue. Au moment *où nous arrivons*, il fait résumer et expliquer par ses élèves un texte consacré à un exploit de la Résistance française. Une jeune personne, à qui nous demandons pourquoi elle a choisi d'apprendre la langue de Molière, nous répond du tac au tac que c'est pour contribuer à la diffusion des idées révolutionnaires du président Kim Il Sung. Quels auteurs français a-t-elle lus ? Victor Hugo, bien sûr, Voltaire. Mais quel livre de Voltaire ? *Les Prisonniers*. Enfin, dans un livre intitulé *les Prisonniers*, elle a vu qu'il était question de Voltaire. Curieusement, le manuel dont se servent les élèves et qui se compose pour l'essentiel d'extraits de textes, ne comporte aucun nom d'auteur. A le feuilleter rapidement, il nous a semblé qu'il s'agissait à l'occasion de traductions. Le tout a, bien entendu, un fort contenu idéologique.

Nous passons dans la classe d'anglais : les élèves répètent à pleine voix des phrases débitées par un magnétophone enroué. Les *questions que nous posons à tel* ou tel font clairement apparaître un excellent niveau de connaissance de la langue. Quant à la littérature, c'est autre chose. *« Quels auteurs avez-vous lus » ?* demandons-nous à un jeune homme. *« Des romans. De qui ? Shakespeare's production ! »*

Mieux vaut voir une seule fois...

Nous sommes ensuite reçus par le ministre des affaires étrangères, *M. Heu Dam. Il nous cite un* excellent proverbe coréen : *« Il vaut mieux voir une seule fois qu'écouter cent fois »*, qui ferait une très bonne devise pour les journalistes.

Sans indépendance économique, *nous dit-il, il n'y a pas* de souveraineté politique véritable. D'ailleurs, la tendance générale de l'époque est à la revendication de la souveraineté. Aucun pays ne veut être dépendant, le peuple français pas plus qu'un autre. Aussi *bien* est-ce sans aucune ingérence étrangère que le gouvernement de Pyongyang entend parvenir à la réunnification, qui doit être réalisée, comme le président Kim Il Sung nous le répétera quelques jours plus tard, par des moyens pacifiques.

Quant à ce que pourraient être ces moyens, le ministre se réfère à la déclaration conjointe adoptée par le Nord et le Sud le 4 décembre 1972 à la suite de la visite en Corée populaire du chef des services de renseignements de Séoul. Cette déclaration retenait trois principes : 1) réunification dans l'indépendance sans ingérence étrangère ; 2) réunification *par des voies pacifiques* sans recours aux forces armées ; 3) grande union nationale en tenant conmpte des différences de régime, d'idéologie et de croyances. *« Si les deux parties mettent en application ces trois principes*, poursuite M. Heu Dam, *la réunification se fera. Malheureusement, le Sud les viole constamment, par exemple en soutenant que les troupes américaines, puisqu'elles sont présentes sous le drapeau des Nations unies, ne sont pas en réalité des troupes étrangères. Des armes américaines dernier cri sont constamment introduites dans la péninsule.* »

Le ministre se déclare sûr que les Américains ont fourni au gouvernement de Séoul des armes nucléaires. Comme nous lui confessons notre scepticisme et lui *demandons pourquoi alors le Sud* cherche à acheter des usines de retraitement, il répond en substance *que c'est parce que la « clique de Séoul »* veut développer sa panoplie. Dans ces conditions, le régime de Pyongyang envisage-t-il de se doter d'armes atomiques ? Non. A-t-il signé le traité de non-prolifération ? Il étudie *la question*.

M. Carter à Pyongyang ?

Notre interlocuteur ne pense-t-il pas qu'une discussion directe avec les Etats-Unis serait utile ? *Pourquoi M. Carter ne serait-il* pas invité à Pyongyang ? Nixon est bien venu à Pékin. Réponse : *« S'il veut venir ci, il sera le bienvenu. »* Pour une information, c'en est une. Mais le ministre en atténue la portée quand il ajoute ce commentaire : *« Nous avons interprété la visite de Nixon en Chine comme celle d'un vaincu avec le drapeau blanc. C'est dans le même esprit que nous accueillerions M. Carter.* »

On en vient aux relations entre la France et la Corée populaire. Pyongyang n'en veut pas à notre pays de sa participation à la guerre de 1950. *« Nous ne savons pas par suite de quelle position erronée il a pris cette décision et, de toute façon, c'était sous un autre régime... Nous espérons avancer vers l'avenir et développer avec la France des relations mutuellement avantageuses basées sur des principes d'égalité complète. Mais nous constatons qu'il a fallu dix ans pour élever notre représentation commerciale à Paris au niveau qu'elle a actuellement, et huit ans pour élever de cinq à huit personnes les effectifs de cette mission.*

» Notre pays, qui s'est donné pour symbole le cheval ailé de Tsheulima, est habitué à avancer à grande vitesse, et nous sommes très mécontents de cette lenteur. Je dois encore préciser qu'un développement de nos relations avec la France ne nous intéresserait pas s'il devait aboutir à consacrer l'existence de deux Corées. Et c'est une des raisons pour lesquelles nous rejetons la condition préalable parfois mise en avant de la reconnaissance par l'U.R.S.S. et par la Chine populaire du régime de Séoul. »

Le ministre reconnait, d'autre part, qu'il existe actuellement un certain retard dans les paiements *extérieurs de la Corée. Mais il* assure qu'il n'y a là rien de catastrophique ni d'irrémédiable. *« Dans le commerce extérieur, il y a tantôt des déficits, tantôt des excédents, et il n'est pas facile de vendre les produits nord-coréens sur le marché capitaliste.* »

Quant au différend sino-soviétique, c'est un sujet dont Pyongyang ne veut pas se mêler. Il lui suffit de constater que les deux grandes puissances communistes, avec lesquelles il entretient des relations d'égal bon voisinage, soutiennent avec autant de fermeté ses positions sur la réunification.

Dans l'après-midi, visite d'un hôpital. Très propre, moderne, *voire modèle*, avec de fort beaux équipements et très peu de malades. Le régime a certainement obtenu d'excellents résultats en matière de santé publique, avec la gratuité totale des soins médicaux et la désignation d'un médecin pour chaque Coréen au jour de sa naissance. Mais il n'y a encore qu'un médecin pour six cents habitants, et l'on ne fait pas de difficultés pour reconnaître que c'est insuffisant.

Vive le « collectivisme » !

Il est temps de rejoindre le stade, où se déroule, en présence du premier ministre du Laos, un *« mouvement d'ensemble »*. Spectacle typiquement coréen et strictement inexportable puisque, dans le cas présent, il requiert le concours de pas moins de 50 000 exécutants. Au fond, des milliers d'enfants assis, et dont on ne peut voir que les têtes, tournent, le moment venu, des panneaux assemblés comme les pages d'un cahier. L'ensemble compose une sorte d'écran sur lequel les slogans succèdent aux images, les arcs-en-ciel aux évocations guerrières, avec ce qu'il faut de trouvailles amusantes : passage d'une locomotive, d'un avion, clignement des yeux d'un énorme vieillard, poissons qui se trémoussent pour enthousiasmer un public dont le plaisir est visible. Devant cet écran vivant, pendant deux heures, nous verrons se succéder, avec une synchronisation fabuleuse des gestes, une sorte de ballet d'une grande beauté plastique, dont chaque mouvement est chargé d'idéologie, mais doté d'assez de couleur et d'esprit d'invention pour qu'à aucun moment on ne puisse l'accuser de lourdeur.

Ces « mouvements d'ensemble » font l'admiration de bien des visiteurs étrangers, notamment du tiers-monde, envieux de la discipline que leur succès atteste, et des instructeurs ont été envoyés de Pyongyang pour en organiser dans des pays aussi lointains que le Zaïre ou la Mauritanie. Tel est bien d'ailleurs l'un des buts de l'affaire. Nos guides ne s'en cachent pas : les mouvements ont un double intérêt, nous disent-ils : *ils sont excellents pour la santé* et ils préparent très jeunes les enfants au « collectivisme ». A Pyongyang, on n'a pas peur du mot dont MM. Giscard d'Estaing et Chirac se servent comme d'un chiffon rouge.

A peine le *« mouvement »* terminé, nous bondissons à la maison de la culture pour y assister à un opéra révolutionnaire : *Forêt, parle !* Le thème est patriotique à souhait : sous l'occupation japonaise, un chef de village travaille pour la résistance. Mais il ne doit le dire à personne : tous ses concitoyens, et parmi eux sa fille chérie, le rejettent donc à qui mieux mieux. Tout finira bien heureusement : après la destruction de la garnison japonaise par les guérilleros et une embuscade tendue aux ennemis dans la forêt. Des projections sur écran permettent d'apporter au spectacle ce qu'il faut de flammes, de fleuves et de cascades qui coulent. Que le spectacle soit parfaitement adapté au public, il suffit pour s'en rendre compte d'entendre derrière nous les reniflements de dizaines et de dizaines de bonnes dames que les malheurs de la jeune fille font pleurer à chaudes larmes.

Le programme en français qu'on nous a remis ne comporte aucune indication quant aux noms des auteurs du livret ou de la partition, comme des très bons chanteurs *qui les interprètent*. Comme nous nous en étonnons, on nous dit qu'il s'agit là d'une œuvre collective, tout à fait conforme aux idées du Djoutché. Comment ne pas faire le rapprochement avec cette anthologie littéraire *que nous avions vue* le matin en classe de français et dans laquelle ne figurait aucun nom d'auteur... Il est difficile d'imaginer un pays qui tourne plus résolument le dos au vedettariat. Les applaudissements à la fin de la *représentation sont d'une* grande brièveté. Tout au long du spectacle d'ailleurs on a beaucoup plus salué les rebondissements de l'action que les interprètes. Il y a, dans cette masse si politisée, une extrême fraîcheur d'âme.

Prochain article :

DU PASSÉ AU PRÉSENT



● MISE AU POINT. — Dans nos éditions du 16 juillet, il était écrit, au sujet de l'hélicoptère de l'armée américaine abattu au-dessus de la Corée du Nord : *« A l'ambassade de Corée du Sud en France, on considère que l'affaire concerne seulement la Corée du Nord et les Etats-Unis.* » L'ambassade nous prie de préciser que dans cette phrase — écrite après une conversation entre un rédacteur du *Monde* et un diplomate sud-coréen en poste à Paris — le mot *« seulement »* était de trop et qu'en tout état de cause il ne s'agissait pas d'un commentaire officiel.

Laos

LA VISITE DE MM. LE DUAN ET PHAM VAN DONG

Hanoï entend « consolider ses liens privilégiés » avec Vientiane

De notre correspondant

Nous publions ci-dessous le premier article de Roland-Pierre Paringaux, qui vient de prendre ses fonctions de correspondant du Monde en Asie du Sud-Est, basé à Bangkok. Il remplace Patrice de Beer, à ce poste depuis 1974, qui a regagné la rédaction centrale où il est chargé des questions du Sud-Est asiatique.

Bangkok. — Le Vietnam n'a pas lésiné pour montrer l'importance qu'il attache à ses relations privilégiées avec le Laos et à la stabilité de la République démocratique et populaire instaurée il y a dix-neuf mois à Vientiane. En effet, Hanoï s'est fait représenter par les plus hautes personnalités du parti, du gouvernement et de l'armée. Il est extrêmement rare que des dirigeants de l'importance de MM. Le Duan, secrétaire général du comité central du parti, Pham Van Dong, premier ministre, et le général Chu Huy Man, *« numéro trois »* de l'armée, tous trois membres du bureau politique, *se déplacent ensemble* pour une visite officielle. Celle-ci s'est terminée dimanche 17 juillet par la signature d'un accord qui doit notamment *« consolider les liens privilégiés entre les deux pays dans tous les domaines »*, a indiqué la radio laotienne.

Il s'agit pour Hanoï d'apporter un soutien multiforme à un allié du camp socialiste encore faible et qui connait, depuis sa prise du pouvoir, des difficultés internes et des problèmes de sécurité, notamment sur sa frontière avec la Thaïlande. Les Laotiens accusent certains milieux thaïlandais de favoriser, sinon d'organiser, des opérations de guérilla menées contre le territoire de la République populaire par des réfugiés laotiens anticommunistes. Les Thaïlandais affirment — de leur côté — que les soldats du Pathet-Lao se livrent à des provocations le long du Mékong et que Vientiane aide les maquis communistes du nord-est du royaume.

En second lieu, Hanoï parait vouloir indiquer clairement aux autrespays, et notamment à ceux de la région, qu'il se tiendra en toutes circonstances au côté du Laos, dont la stabilité est essentielle à sa propre sécurité. Lors de la réception donnée en l'honneur des Vietnamiens, M. Kaysone Phomvihane, premier ministre et *secrétaire général du parti* populaire révolutionnaire laotien, a déclaré : *« La naissance de la puissante République socialiste du Vietnam a renforcé l'avant-poste du socialisme en Asie du Sud-Est et fait pencher la balance en faveur de la révolution.* » Le propos peut être interprété comme une menace ou mis sur le compte de l'éloquence de banquet.

Jusqu'à présent, ni la visite « en force » des dirigeants vietnamiens ni les déclarations de M. Kaysone n'ont suscité de commentaires officiels dans la région. La presse de Bangkok s'est bornée à relater brièvement l'événement. Mais elles ne sont pas de nature à réduire la méfiance que les pays non communistes de la région, à commencer par la Thaïlande, *observent depuis deux* ans à l'égard des pays d'Indochine, et plus particulièrement du Vietnam, première puissance militaire de la zone. La visite se situe à deux semaines de la réunion « au sommet » de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), où seront notamment examinées les relations entre l'organisation régionale et ses voisins communistes.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA CONFEDERATION GENERALE ECONOMIQUE A ETE INTERDITE le 16 juillet par le gouvernement argentin. Ce *groupement, qui réunissait* des petits et moyens industriels, avait soutenu le régime péroniste de mai 1973 à mars 1976. — *(A.P.)*

Espagne

● LA DERNIERE CELEBRATION DE LA VICTOIRE FRANQUISTE de 1936 a lieu ce lundi 18 juillet en Espagne. A partir de l'an prochain, ce sera l'anniversaire du roi Juan Carlos, le 24 juin, qui sera jour férié. Aucune cérémonie officielle n'est prévue pour cette journée. Mais la Confédération des anciens combattants franquistes de la guerre civile a appelé à un rassemblement au mémorial de la Vallée des morts, au nord de Madrid, où se trouve le tombeau de Franco. Pour prévenir d'éventuels attentats extrémistes, la surveillance des édifices publics et des points névralgiques des réseaux de communications et de distribution d'énergie a été renforcée. — *(U.P.I.)*

● QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés par le gouvernement espagnol ces jours derniers. *Il* s'agit de Mmes Maria Jesus Dasca et Conception Tristan Lopez, qui avaient échappé au peloton d'exécution en 1975 parce qu'elles attendaient un enfant. Les deux femmes avaient été *condamnées à mort en même* temps que cinq autres personnes exécutées le 27 septembre 1975 pour le meurtre d'un garde civil. Ont été également libérés MM. Fernando Sierra Marco, militant antifranquiste, condamné pour le meurtre d'un policier, et José Luis Llobet, membre du Mouvement ibérique de libération, condamné pour un hold-up. Des mesures d'amnistie ont d'autre part été prises en faveur des membres de la Généralité catalane encore en exil, et notamment de son président, M. Josep Tarradellas. On estime généralement qu'il y a encore cent trente-cinq prisonniers politiques en Espagne. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Madagascar

● LES AUTORITES MALGACHES ont annoncé le samedi 16 juillet la nationalisation des cinq sociétés suivantes : Société Maxime Darrieux, Société industrielle et commerciale de l'EMYRNE, Société d'exploitation de la viande de Madagascar, société Torginol-Madagascar, Société d'industrie et du commerce. Le communiqué annonçant ces nationalisations indique qu'un comité de gestion unique a été créé pour l'administration des cinq sociétés. — *(Reuter.)*

Pays-Bas

● UN INCENDIE CRIMINEL a *ravagé dans la nuit du dimanche* 17 juillet au lundi 18 juillet, la villa de Pieter Menten, le multimillionnaire néerlandais, poursuivi pour crimes de guerre par le tribunal spécial d'Amsterdam. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. FELIPE GONZALEZ, secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol, en visite à Lisbonne, et M. Mario Soares, premier ministre portugais, ont réaffirmé le dimanche 17 juillet que le P.S.O.E. et le P.S.P. étaient *« totalement solidaires »*. M. Gonzalez a déclaré que les candidatures de l'Espagne et du Portugal auprès de la C.E.E. devraientn être présentées séparément. Il a réaffirmé son opposition à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● UNE FOULE DE CENT MILLE A DEUX CENT MILLE PERSONNES, la plus importante qui ait jamais accueilli un dirigeant nationaliste noir en Rhodésie, a acclamé dimanche *17 juillet* l'évêque Abel Muzorewa, président du Conseil national africain, rentrant à Salisbury après un voyage à l'étranger.

L'évêque a accusé M. Joshua Nkomo, dirigeant de l'Union populaire du Zimbabwe (ZAPU), d'avoir *« déclenché une guerre civile »* et de mener une *« campagne sanglante d'intimidation »*. Il a assuré que le révérend Sithole, fondateur de l'Union nationale africaine zimbabwe (ZANU), *« était frappé de cécité politique »*. Enfin, en proclamant qu'il n'accepterait de s'entretenir avec le premier ministre, M. Ian Smith, que pour *« transférer le pouvoir de la minorité à la majorité »*, il a exigé un *« règlement immédiat »*, réclamé en particulier la démission du gouvernement de Salisbury, une amnistie, la libération de tous les détenus politiques, le démantèlement des villages protégés, la fin des exécutions pour raison politique et des élections immédiates au suffrage universel. — *(A.F.P., A.P.)*

Sénégal

● UNE QUINZAINE D'ETUDIANTS de l'université de Dakar, accusés d'avoir entravé les cours lors de la grève de mars dernier, ont été traduits en justice et seront incorporés dans l'armée, a déclaré, samedi 16 juillet, le président, en assurant que cette grève résultait d'une *« intervention de l'étranger »*. — *(Reuter.)*

POLITIQUE

LE DÉPUTÉ R.P.R. JACQUES CHAUMONT CANDIDAT AUX SÉNATORIALES DANS LA SARTHE

Dans le département de la Sarthe, deux des trois sénateurs sortants se représenteront aux élections sénatoriales de septembre. Il s'agit de M. Jacques Maury (C.D.S.), ancien maire du Mans, battu en mars dernier, et de M. Fernand Poignant (P.S.), président du conseil général. En revanche, M. Ladislas du Luart, membre du groupe des républicains indépendants d'action sociale, sénateur depuis 1968, ne se représentera pas. Sa succession est briguée par l'actuel député R.P.R. de la deuxième circonscription du département, M. Jacques Chaumont, qui semble estimer qu'il n'a guère de chances de conserver celle-ci aux prochaines législatives. Alors qu'il l'avait nettement emporté en juin 1968, avec 25 192 voix contre 22 693 voix à son adversaire communiste, M. Robert Manceau, M. Jacques Chaumont n'avait battu celui-ci que d'extrême justesse (103 voix) en mars 1973, l'emportant avec 27 822 voix contre 27 719.

M. Jacques Chaumont figurait lors des dernières municipales sur la liste de la majorité battue par l'union de la gauche au Mans.

LES RADICAUX « FAURISTES » SONT FAVORABLES A UNE PARTICIPATION DE LEUR PARTI « AU SOMMET »

M. Pierre Naudet, membre du comité directeur du parti radical, ancien député et délégué général de Présence radicale (qui regroupe les radicaux ayant soutenu la candidature de M. Edgar Faure lors du dernier congrès du parti radical), a publié dimanche 17 juillet une déclaration dans laquelle il précise l'attitude des radicaux « fauristes » à l'égard du « sommet » de la majorité. Il note que *« depuis le discours de Carpentras, la voie est libre pour un accord à l'intérieur de la majorité »* et il ajoute : *« De très nombreux radicaux (...) entendent que le parti prenne une part active à la réunion du 19 juillet, afin de promouvoir le programme du parti et de défendre ses candidats. »*

M. Naudet souligne encore : *« Présence radicale estime que la place du parti radical dans cette concertation de la majorité est essentielle. »* Il conclut : *« Les radicaux doivent participer à toute entente, concertation ou projet de nature à mettre en échec le programme commun de la gauche. Seule une réelle cohésion de la majorité et non sa division en deux pôles, permettra d'atteindre cet objectif. »*

LA MAJORITÉ ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Quatre mois pour parvenir au « sommet »

Quatre mois après la crise que les élections municipales avaient provoqués dans les rangs de la majorité, la réunion « au sommet » des dirigeants de cette majorité a lieu mardi 10 juillet, à partir de 10 heures, au siège du Centre des démocrates-sociaux. Les délégations du C.D.S., du R.P.R., du parti républicain et du C.N.I.P. seront respectivement conduites par MM. Jean Lecanuet, Jacques Chirac, Jean-Pierre Soisson et Bertrand Motté. Le M.D.S.F. de M. Max Lejeune sera représenté par M. André Martin, député de la Seine-Maritime et membre de la délégation du C.D.S. (Seules les formations disposant d'un groupe parlementaire et d'un temps d'antenne lors des campagnes électorales ont été admises.) Le parti radical a confirmé lundi matin qu'il ne participerait pas à cette rencontre (les radicaux « fauristes » et M. Péronnet sont hostiles à cette attitude). M. Barre devait recevoir M. Servan-Schreiber lundi après-midi. M. Poniatowski, ancien ministre d'Etat, a déclaré dimanche que « le temps de l'ambiguïté et des zizanies est passé pour la majorité ».

De son côté, M. Georges Marchais, interviewé dimanche en Corse par TF 1, a porté un jugement favorable sur la dernière conférence de presse de M. Mitterrand. « Elle témoigne, a-t-il dit, de l'efficacité de la discussion que nous avons eue ensemble. » Cette discussion, engagée pour l'actualisation du programme commun de la gauche, reprend le 19 juillet.

Si l'on prend pour origine la crise provoquée au sein de la mojorité par l'élection municipale de Paris, et si l'on se souvient que trois jours après ce scrutin, M. Giscard d'Estaing avait demandé, le 23 mars, à ses partisans de *« s'organiser sur la base d'un pacte majoritaire franc et loyal »*, on constate qu'il a fallu près de quatre mois aux chefs des principales formations gouvernementales pour se retrouver au tour de la même table.

Quatre mois pour une réunion qui paraîtrait aller de soi, compte tenu des intérêts communs par lesquels sont liés ces partis et compte tenu de la proximité des élections législatives, c'est beaucoup.

En fait, si un tel délai a été nécessaire, c'est que la préparation de cette rencontre a donné lieu à une nouvelle manifestation de la concurrence qui oppose MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing. Le maire de Paris, au sortir d'une bataille électorale où il s'était plus que jamais opposé à la volonté du chef de l'Etat, ne voulait et ne pouvait admettre une réorganisation de la majorité qui se fît au détriment de sa liberté d'action et de sa position dominante. Le président de la République, chaque jour un peu plus ouvertement contesté par son ancien premier ministre, ne pouvait et ne voulait admettre une détente qui pût paraître renforcer le R.P.R.

Un contentieux alourdi par le scrutin de mars, l'affrontement de deux volontés politiques : ce sont là les raisons de fond qui expliquent le long délai. A cela s'ajoutent des causes plus particulières qui tiennent au défaut d'autorité dont souffre la coalition gouvernementale. C'est à l'occasion de la bataille de Paris et depuis lors que cette carence là est aparue de la manière la plus évidente.

M. Chirac a joué l'intransigeance, opposant un refus déterminé, sans appel, à tout processus qui l'obligerait à reconnaître une autorité supérieure à la sienne en ce qui concerne le jeu des partis entre eux. En face, MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre ne disposaient pas des moyens de leurs ambitions. Ils ne sont pas véritablement parvenus à faire triompher leur volonté et à établir leur *leadership*. En témoignent les hésitations et les atermoiements qui marquèrent leur démarche. Jamais leurs admonestations ne furent véritablement prises en compte, jamais le « fait présidentiel » ne fut aussi clairement mis en cause.

Le débat dont le président, le premier ministre, giscardiens, centristes et gaullistes ont failli ne pas sortir avait plusieurs thèmes : qui est le chef de la majorité ? Le président de la République peut-il encore prétendre à ce titre — et avec lui, par délégation, son premier ministre — alors qu'il a admis qu'il demeurerait à son poste si la gauche l'emporte en 1978 ? Le chef du gouvernement est-il autorisé à arbitrer la négociation préélectorale ? A animer la campagne ? Autant de questions auxquelles le R.P.R. répondait invariablement « non » et auxquelles MM. Giscard d'Estaing et Barre auraient souhaité que l'on répondît « oui ».

Incertitude et indécision

Une ouverture pourtant avait semblé se faire le 29 avril, quand le président de la République, au cours d'un entretien télévisé, avait admis une claire répartition des tâches : à M. Barre la responsabilité du redressement économique, aux « grands leaders » des formations majoritaires la préparation des élections.

Puisqu'il n'était pas question dans ces propos d'une quelconque autorité du premier ministre sur les partis, puisque aucune mission d'organisation pré-électorale ne paraissait lui être confiée, sans doute une possibilité d'entente était-elle créée. C'est en tout cas ainsi que l'on comprit les choses du côté du R.P.R. : les responsables discuteraient entre eux de la préparation du scrutin, hors de la tutelle du chef du gouvernement.

C'était compter sans l'incertitude et l'indécision affectant la stratégie élyséenne. Neuf jours plus tard, alors que déjà les contacts étaient renoués entre responsables, alors que les uns et les autres multipliaient les manifestations de bonnes intentions, M. Giscard d'Estaing « gelait » ce début des négociations en réaffirmant quelque peu abruptement, dans une interview à *l'Express* le 8 mai : *« Le leader de la campagne majoritaire sera M. Barre. »*

A ceux qui, en coulisse, commençaient à renouer les liens rompus par les polémiques des derniers mois, cette initiative du chef de l'Etat parut quelque peu intempestive. Chez les giscardiens comme chez les centristes, on était depuis longtemps déjà au contact de la réalité : un président du R.P.R. intransigeant dans le refus qu'il opposait à toute intervention de Matignon, un parti gaulliste déjà engagé dans la bataille électorale et sur le point de distancer ses partenaires dans de nombreuses circonscriptions, des militants sceptiques sur l'opportunité de faire campagne derrière un président de la République dont la cote était en baisse et des fédérations départementales déjà engagées dans des tractations avec les partenaires gaullistes locaux. A cela s'ajoutait chez les dirigeants du C.D.S. et des républicains indépendants un doute réel sur les capacités de M. Barre, homme seul, sans parti, sans passé politique, de jouer un rôle dans la négociation pré-électorale.

M. Chirac allait accroître le trouble en proposant publiquement à ses partenaires, le 18 mai, de s'entendre pour jeter les bases d'un *« pacte majoritaire »*.

Bientôt renforcé par le succès de son face-à-face télévisé avec M. François Mitterrand, le premier ministre lui-même parut se prendre au jeu. Il chercha à multiplier les contacts politiques, organisa quelques déjeuners, tint en privé sur M. Chirac des propos fort critiques, et fit étudier par son cabinet les possibilités de convoquer une grande réunion de la majorité. Toutefois, le chef du gouvernement se trouva rapidement convaincu des difficultés de l'entreprise et sembla ne pas vouloir insister.

Pourtant, le 21 mai, le président de la République revenait à la charge en déclarant dans une interview publiée par douze quotidiens de province que c'était à M. Raymond Barre de *« conduire la majorité »* et en relançant l'idée — à laquelle le premier ministre avait renoncé — d'une *« délibération commune de la majorité sur le contenu et l'élaboration des principes »*.

Les giscardiens, qui, à ce moment-là, s'appliquaient, dans leurs offres de concertation, à laisser dans le flou le rôle que pourrait tenir le premier ministre, se trouvèrent à nouveau pris à contre-pied, et ce au moment même où ils relançaient la négociation avec le R.P.R. en proposant un *« code de bonne conduite »* dont le contenu était fort proche du *« pacte majoritaire »* suggéré par M. Chirac.

Tentative de front commun

Un raidissement se faisait alors sentir. *« Je conduirai le combat électoral, qu'on le veuille ou non »*, lançait, le 3 juin à Nice, M. Barre. Il apparaissait peu à peu que, sans doute sous l'injonction de l'Elysée, se développait une autre tentative : celle de dresser face au R.P.R. et aux ambitions de son chef une sorte de « front commun » des partis non gaullistes.

Centristes, radicaux et giscardiens tentèrent en effet de s'entendre pour pouvoir éventuellement présenter des candidats communs, au côté des candidats R.P.R., dans les circonscriptions où le parti gaulliste souhaiterait qu'il y ait des élections « primaires » au sein de la majorité.

Cette tentative tourna court le 24 juin quand M. Chirac proposa à ses partenaires une réunion « au sommet » et quand on constata que le leader gaulliste pouvait compter, dans une large mesure, sur l'appui de M. Lecanuet. Celui-ci en effet se démarqua nettement le 25 mai du projet de « front comun » et offrit ses bons offices pour l'organisation de la rencontre souhaitée par M. Chirac.

Les autres partis, à l'exception des radicaux, firent rapidement connaître leur acceptation, et l'on ne parla plus de « front commun » ni d'organisation de « deuxième courant », sauf du côté de la place de Valois.

Il y eut toutefois quelques manœuvres de retardement sans doute inspirées par un président et un premier ministre inquiets de l'avantage que trouverait M. Chirac à avoir été l'inspirateur du « sommet ». On reparla alors de la nécessaire participation du premier ministre, on retarda la date initialement prévue. Mais il apparut peu à peu que les références des uns et des autres à l'autorité et au rôle de M. Barre étaient plus des incantations destinées à satisfaire l'Elysée et à sauver les apparences que des énoncés de conditions.

La situation ne se débloqua véritablement que le 8 juillet à Carpentras. En admettant une procédure en deux épisodes, M. Giscard d'Estaing permettait enfin au « sommet » d'avoir lieu. Mais c'était, une fois de plus, au détriment de la logique de son discours. Il admettait en effet que l'accord de la majorité avait besoin d'être préparé et que M. Barre n'interviendrait qu'après les premiers travaux de débroussaillage. Autrement dit, il acceptait que M. Barre fût absent de la réunion « au sommet », ce qu'il avait refusé jusque-là.

Le premier ministre donna suite immédiatement en faisant savoir qu'il ne comptait pas intervenir avant septembre. Seuls les radicaux « schreibériens » et M. Olivier Stirn sont demeurés depuis lors fermement sur les positions élyséennes initiales : pas de « sommet » autre que celui que convoquera le premier ministre.

Il paraît désormais probable que les responsables présents mardi 19 juillet au siège du C.D.S. vont s'employer à rattraper le temps perdu et à avancer les accords électoraux le plus loin possible avant la rentrée. Sans doute s'appliqueront-ils à ne laisser à M. Barre que le soin de « bénir » l'accord ou de lancer officiellement la campagne, étant entendu qu'ils auront fait en sorte de lui demander son arbitrage le moins souvent possible. Le jeu de M. Chirac est, en la circonstance, de ne pas paraître vouloir multiplier les « primaires » et de ne pas pousser ses partenaires à se lier contre lui. La confiance que semblent d'ailleurs lui faire M. Lecanuet ou M. Motte rend peu vraisemblable une reconstitution du « front ».

Quant au programme, la question reste encore en suspens. L'opposition du R.P.R. à ce projet demeure, mais un compromis sur ce point pourrait bien constituer le pendant de l'absence du premier ministre au « sommet » de mardi.

Défaut de commandement et hésitations en haut lieu, exigences difficilement acceptables et volonté hégémonique du R.P.R. : on a vu à quoi avaient tenu les difficultés de la majorité à organiser une simple rencontre de ses dirigeants. Une autre explication peut être prise en considération : une explication qui porte à plus long terme et qui tient à la nature même de nos institutions. Il est pratiquement impossible à un premier ministre de la Ve République d'échapper à une ambition : celle d'être un jour président de la République. M. Chirac n'y a certainement pas échappé, qui conduit en fait toute son action pour être, le moment venu, le candidat de la majorité à la magistrature suprême. M. Barre se refuse-t-il à étudier cette perspective-là ? Rien ne permet de le dire. Mais rien ne permet non plus de le nier. Et c'est là sans doute qu'il faut chercher les raisons qui poussent M. Chirac à contrecarrer avec tant d'insistance et de pugnacité toutes les initiatives politiques que pourrait prendre son successeur à Matignon. C'est là qu'il faut trouver une des motivations essentielles du président du R.P.R. : empêcher qu'un autre que lui n'apparaisse, au lendemain des élections législatives, soit — si elles sont gagnées — comme l'agent principal de la victoire, soit — si elles sont perdues — comme le leader naturel d'une majorité devenue opposition. L'objectif est de conserver, dans un cas comme dans l'autre, le premier rôle.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré aux Nouvelles-Hébrides, publié dans nos éditions datées dimanche 17-lundi 18 juillet, une coquille a altéré le sens d'une phrase. En effet, en première page, il est écrit : *« De plus, au sein du mouvement, la ligne francophone suivie par le pasteur Walter Lini, président du parti, ne fait pas l'unanimité. »* Il fallait lire : *« La ligne francophobe. »*

LE PREMIER MINISTRE EN VISITE A PORT-CROS (VAR)

M. Raymond Barre : il faut éviter les guerres de religion

Inaugurant, samedi 16 juillet, à Port-Cros (Var), la seconde « université d'été » des Jeunes démocrates-sociaux (J.D.S.), M. Raymond Barre a appelé les Français à l'union et à l'effort, tout en dénonçant, une fois de plus, les « risques » *que ferait courir au pays, selon lui, l'application du programme commun de la gauche en cas de victoire de l'opposition aux prochaines législatives. Le premier ministre a souligné le caractère durable des difficultés économiques actuelles, contredisant ainsi M. Valéry Giscard d'Estaing, qui affirmait, le 8 juillet à Carpentras, que la France sortirait* « à la fin de l'année, à la fois de la crise et de l'inflation » (le Monde *daté 10-11 juillet). Sans commenter les derniers chiffres du chômage, ni la réapparition d'un important déficit de notre balance des paiements, le chef du gouvernement a évoqué, toutefois, les résultats* « encore fragiles » *de sa politique économique.*

Dans la Lettre de la nation, *organe du R.P.R., du lundi 18 juillet, M. Pierre Charpy, commentant les déclarations de M. Raymond Barre, estime que,* « en lançant, lui aussi, un appel à l'union des Français, le premier ministre n'a, pas davantage que le président de la République, échappé à la contradiction ». « Comment dire, à la fois, *ajoute-t-il,* « qu'il faut éviter les guerres de religion » et que « les institutions, l'économie et le pays tout entier courraient les plus grands risques en cas de la victoire de la gauche » ? « Si la deuxième proposition est vraie, elle rend irréaliste la première ».

Port-Cros. — M. Raymond Barre a été accueilli à l'île de Port-Cros (Var), par MM. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, secrétaire général du centre des démocrates-sociaux (C.D.S.), Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat, vice-président des Jeunes démocrates-sociaux (J.D.S.) et Roger Partrat, député centriste de la Loire. Devant son jeune auditoire, le premier ministre a notamment déclaré : *« Il ne faut pas diviser la France entre ce qu'on appelle la droite et ce qu'on appelle la gauche (...), mais chercher à concilier l'ordre et le progrès. Personne n'a le monopole de l'ordre, mais personne n'a également le monopole du progrès et du mouvement (...). Et quiconque a une responsabilité dans ce pays sait bien que tous les Français, même lorsqu'ils sont portés aux excès finissent par ressentir confusément le besoin de l'unité nationale. C'est pour cela qu'il faut éviter les guerres de religion, qu'il faut rechercher, surtout par les temps que nous vivons, la tolérance, le respect d'autrui (...) et faire en*

De notre correspondant régional

sorte que la France devienne une démocratie paisible. »

Pour le chef du gouvernement, il importe de *« veiller à ne pas tricher avec les réalités et ne pas tomber dans l'illusion, même quand elle est généreuse. Il nous faut avant tout,* a-t-il ajouté, *nous éclairer nous-mêmes et éclairer les Français sur les risques que font courir au pays certains projets de certain programme »*. Selon M. Barre, le programme commun de l'opposition présente cinq « risques » fondamentaux : ceux d'un affaiblissement des institutions, d'une désorganisation de l'économie, d'une régression sociale, d'une évolution vers le totalitarisme et, enfin, d'un isolement et d'un abaissement de la France sur le plan international.

M. Raymond Barre a également affirmé : *« Je ne veux nullement me montrer agressif à l'égard des hommes (...) mais, pour mener une politique qui soit à la mesure de la France, il faut que, tous ensemble, nous expliquions aux Français que nous sommes entrés dans le temps de l'effort. (...) Pendant vingt-cinq ans (...) nous nous sommes habitués aux délices d'une croissance souvent inflationniste. Mais, aujourd'hui, les données de la situation économique ont fondamentalement changé. (...) Nous pouvons éviter l'amputation du pouvoir d'achat si nous faisons une politique raisonnable, s'il y a un effort collectif de modération des prix et des revenus. Croire que nous pourrions, du jour au lendemain, reprendre une évolution économique et sociale analogue à celle que nous avons connue aux temps les plus beaux de la croissance inflationniste, c'est se tromper entièrement de monde, c'est ne pas comprendre la réalité économique et sociale dans laquelle nous nous trouvons au plan international. (...) Les Français,* a conclu le chef du gouvernement, *ont néanmoins, au fond d'eux-mêmes compris, malgré les agitations de surface, quel était l'enjeu. Si nous commençons à engranger des résultats quand même — c'est parce qu'ils ont su faire preuve de compréhension, d'effort et de courage. »* — G. P.

M. PONIATOWSKI : le temps des zizanies est passé.

M. Michel Poniatowski, ancien ministre d'Etat, a rendu publique dimanche 17 juillet une déclaration du bureau de la fédération du Val-d'Oise du P.R. (dont il est le président) dans laquelle on lit notamment : *« Pour la majorité, le problème essentiel n'est pas celui de la primauté de tel ou tel parti ni des élections primaires organisées par les partis. Le problème est de gagner, et de gagner ensemble. Il s'agit de savoir comment réussir et non pas comment se diviser (...). Le bon sens conduit dès lors à reconnaître que la réussite de la majorité passe par l'union autour du président de la République et l'unité autour du premier ministre. Ils en sont les inspirateurs et les chefs nturels (...). Si la majorité veut gagner, elle le peut. Son succès passe par son union et son unité. Le temps de l'ambiguïté et des zizanies est passé. »*



M. MARCHAIS : la conférence de presse de M. Mitterrand témoigne de l'efficacité de notre discussion.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., interrogé dimanche 17 juillet au cours de l'émission « TF 1 actualités », a notamment déclaré : *« La conférence de presse de M. François Mitterrand témoigne de l'efficacité de la discussion que nous avons engagée ensemble depuis la rencontre « au sommet » où nous avons décidé la réactualisation du programme commun... Nous voulons aller au pouvoir parce que nous avons la certitude, avec nos alliés, évidemment pas seuls, que nous pouvons sortir ce pays de la crise qu'il connait. Nous ne nous accommodons pas de la misère de notre peuple, de ses difficultés (...) Quand je dis : il n'y a pas, pour nous d'homme providentiel, quand je dis qu'il n'y a pas de parti « guide », qui seraient capables, l'un ou l'autre, de résoudre, eux seuls, les problèmes du pays ; j'ai en vue que, sans démocratie politique, sans l'élargissement des libertés conquises par les travailleurs, sans leur participation à la gestion des affaires à tous les niveaux, il n'y a pas de solution possible à la crise de la société. »*

● *M. Gaston Plissonnier*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré dimanche 17 juillet, à Tulle, à l'occasion de la fête départementale du parti communiste : *« Ni les témoignages d'autosatisfaction, ni les promesses ne peuvent dissimuler la gravité de la situation économique et sociale. La France n'est pas vouée au malheur. Elle dispose de suffisamment de bras, d'intelligences et de richesses pour améliorer la situation des plus défavorisés. Les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir le changement. Ils attendent pour cela des partis de gauche qu'ils travaillent avec conscience à une bonne mise à jour du programme commun. »* — (Corresp.)

A Montpellier

M. JOUFFROY ADJOINT AU MAIRE REPREND SA DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Après l'annonce de la démission de M. Paul Jouffroy (gaulliste de progrès), adjoint aux affaires culturelles au sein de la municipalité de Montpellier (*le Monde* du 14 juillet), une réunion interfédérale groupant les fédérations des partis composant le conseil municipal (P.S., P.C., radicaux de gauche) s'est tenue dimanche 17 juillet à Pézenas, à l'issue de laquelle M. Jouffroy a déclaré : *« N'ayant jamais remis en cause mon appartenance à l'union de la gauche et à son projet politique, à la demande de toutes les composantes de la municipalité, j'ai décidé de reprendre ma démission. Dans le cadre d'un nécessaire pluralisme enrichi de tous les courants, l'union des forces de gauche s'impose en effet plus que jamais. »*

L'accord est intervenu assez rapidement, semble-t-il, au terme d'une discussion au cours de laquelle fut posé le problème du fonctionnement d'une municipalité d'union.

...PARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ur parvenir au sommet

belfond

JEAN-LOUIS BORY

LE PIED

ROMAN

Ce livre contient les pages les plus drôles que l'on ait publiées depuis longtemps.

ANGELO RINALDI
(L'Express)

Si "Le Pied" doit devenir le "livre de l'été", nos plages ne seront pas tristes. Braves gens, garez vos enfants!

GEORGES CONCHON
(Le Quotidien de Paris)

Le jaillissement joyeux d'une verve truculente.

ANDRÉ WURMSER
(L'Humanité)

Jean-Louis Bory danse une folle sarabande de l'invention. Le héros de l'aventure sauve Bernadette Bissourot d'un harem de Tombouctou où le Général Massu, devenu esclave du sultan Mamadou, balaye la cour en chantant "elle avait une jambe de bois". Amin Dada est en tutu rose, Mitterrand roule en vespa avec Clavel sur le tansad et Sardou offre le "France" à Paris pour remplir le trou des Halles.

MICHEL CAFFIER
(L'Est Républicain)

Un livre dans la grande tradition romanesque d'un Rabelais qui aurait eu la chance de vivre notre fin de siècle.

PIERRE-MARC MICHEYL
(TopTélé)

C'est la mêlée homo, hétéro, zoo-sexuelle. D'innombrables scènes désopilantes : le marin qui dort "dans les bras" d'une couleuvre, la reine d'Angleterre déguisée en Charles Maurras lisant sainte Thérèse de Lisieux... et surtout Simone de Beauvoir, victime de Vatican III, écrivant sur le mur des toilettes du Flore : "Vive la calotte!"

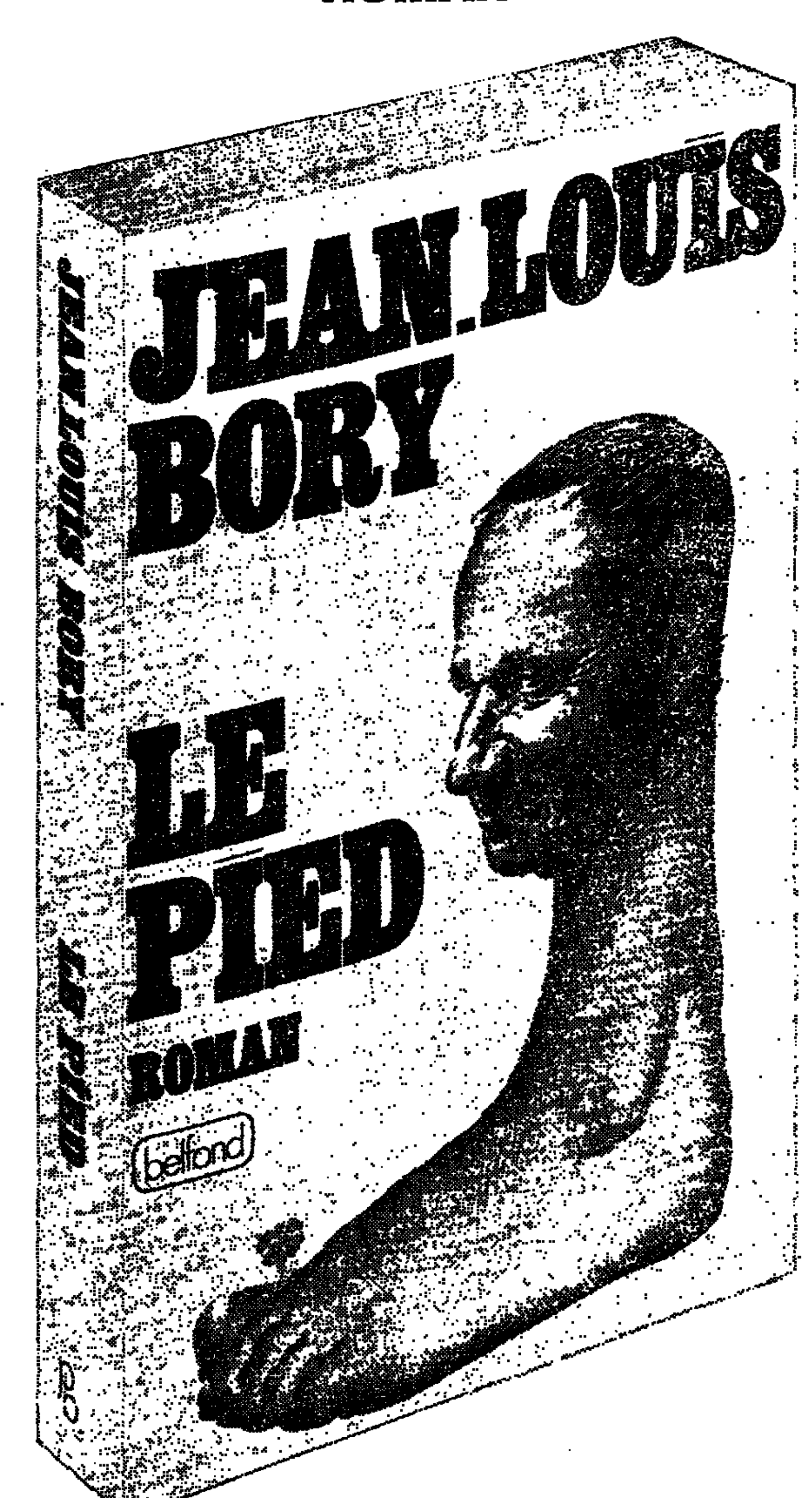
GEORGES-MICHEL SAROTTE
(La Quinzaine Littéraire)

Le super-pied.

YVAN AUDOUARD
(Le Canard enchaîné)

"Le Pied" est une sensationnelle divagation qui épatera le bourgeois, surprendra l'intellectuel endurci, effarera l'idéologue constipé, terrifiera les honnêtes gens et embêtera sacrément les fripons.

RENÉ TAVERNIER
(Le Progrès de Lyon)



– Et la couverture de votre livre?
– Eh bien, après la rose au poing, c'est le myosotis au pied.
C'est l'inscription de l'humour dans le programme commun. Je veux la fête, le plaisir, l'humour dans le futur gouvernement de gauche... Toutes mes idées politiques, morales, sociales, se retrouvent dans ce livre sous l'aspect de la farce.

PIERRE COULAUD
(Interview de Jean-Louis Bory dans *"La Dépêche du Midi"*)

Quand Bory prend ainsi son pied, enfonçant son gros orteil dans les narines épatées des figures du Tout-Paris, il faut convenir que nous buvons un fameux bol d'air.

JEAN-LOUIS EZINE
(Les Nouvelles Littéraires)

Une invective en épicoscope et burlescolor contre les puissances funèbres qui nous environnent jusqu'à totale asphyxie, contre la prétention mégalomane et coincée des clercs. Un pied de nez à nos idoles, un pied au derrière de l'esprit de sérieux. Pied chaussé picaresque, à la pointure exacte de son héros, un vrai héros de roman... Embarquez tout feu tout flamme sur cette nef de la démesure.

MICHEL GRISOLIA
(Le Nouvel Observateur)

En utilisant l'arme absolue, le rire, Bory fait mouche et met le lecteur de son côté. Une recette qui, depuis Rabelais ou Voltaire, a fait ses preuves.

JEAN CONTRUCCI
(Le Soir, Marseille)

On dira désormais : beau comme la rencontre de Michel Poniatowski et de Mae West au rayon jardinage de la Marie-Madeleine. On rêvera enfin, en plein dévergondage, aux voluptés couleuvrines, et à cette abbaye de Thélème en Beauce qui ressemble à un institut de massage pris en main par Charles Fourier.

MICHEL FLACON
(Le Point)

Si vous n'avez pas envie de lire "Le Pied", votre cas est désespéré.

FRÉDÉRIC VALÉRY
(Paris-Normandie)

Collection "Le désir fou"
dirigée par Laurent Kissel

à paraître le 18 juin
dans la même collection :

JEAN PIERRE FAYE
LES PORTES DES VILLES DU MONDE

Publiscope

belfond

POLITIQUE

L'ÉLYSÉE ET LES LIBERTÉS

(Suite de la première page.)

Mais le chef de l'Etat a d'autres possibilités d'action directe à sa disposition.

Il peut, soit utiliser les moyens exceptionnels que lui donne la Constitution, soit, plus insidieusement, refuser de collaborer avec le Parlement, soit enfin tenter d'agir par la persuasion.

Les moyens exceptionnels

Recourir à des moyens exceptionnels, ce peut être — en dehors même des cas extrêmes de la *dissolution* ou de la *démission* qui dépasseraient alors politiquement de loin la protection ponctuelle de certaines libertés éventuellement menacées — utiliser les législations spéciales de *l'état de siège*, *de l'état d'urgence* ou *de l'article 16*.

A la vérité, il semble très difficile d'envisager le recours à l'état de siège qui suppose un « péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection à main armée ».

L'état d'urgence serait plus commode, mais un premier ministre de gauche accepterait-il de contresigner le décret de mise en application de l'état d'urgence et une majorité de gauche consentirait-elle, de son côté, à voter la lc' permettant sa prorogation au-delà de douze jours ? En passant outre à leur double opposition, le président commettrait une double illégalité.

Quant à l'article 16, la situation créée par sa mise en jeu serait pour le moins cocasse... On utiliserait en effet, pour « défendre » les libertés, une disposition permettant précisément de les « limiter » en cas de crise, et cette utilisation aurait comme but indirect d'empêcher l'application du programme commun qui prévoit précisément que « l'article 16 qui permet au président de la République de s'arroger tous les pouvoirs sera abrogé »...

Et puis, surtout, il faudrait que les conditions constitutionnelles mises à l'application de l'article 16 soient réunies : menace grave et immédiate sur les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité du territoire ou l'exécution d'engagement internationaux ; et interruption du fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels. Dans la négative, le Parlement pourrait s'en prendre directement au président de la République en le mettant en accusation devant la Haute Cour de justice pour haute trahison. Le président ne peut d'ailleurs l'être (article 68) que par les deux Assemblées statuant, par un vote identique, au scrutin public et à la majorité absolue des membres les composant. C'est que l'issue d'une telle procédure dépendrait largement de l'attitude des sénateurs.

Le refus de collaborer

Le refus de collaborer avec le Parlement peut être, pour le président, une autre tentation. La non-coopération n'est-elle pas en effet souvent l'une des formes les plus efficaces de la contestation ?

Le président de la République pourrait être amené à l'utiliser à la fois contre un gouvernement et une Assemblée de gauche. Contre le gouvernement, en refusant de signer les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres, en s'abstenant de nommer aux emplois civils et militaires de l'Etat, en omettant d'accréditer les ambassadeurs ou de présider les conseils et comités supérieurs de la défense...

S'agissant du Parlement, le refus prendrait deux formes : *l'entrave au travail législatif* ou *le « court-circuitage » de l'Assemblée.*

Le président de la République pourrait, par exemple, recourir systématiquement, avant de promulguer les lois, à la technique de la demande d'une nouvelle délibération puis, en cas de nouveau vote confirmatif, refuser purement et simplement la promulgation.

Mais ce serait alors considérer la promulgation comme une faculté et non comme une obligation, ce qui reviendrait à faire du chef de l'Etat une autorité investie du pouvoir d'aller à l'encontre de la volonté générale exprimée par les représentants, une sorte de juge d'appel du législateur. Ce qui est contraire à toute notre tradition républicaine.

Court-circuiter les Chambres consisterait, pour le président, au moment même où elles s'apprêtent à voter un texte législatif considéré par lui comme dangereux pour les libertés, à demander au peuple, par référendum, d'approuver un projet confirmant la législation précédente. Mais on imagine mal qu'une telle procédure puisse être précédée de la proposition, pourtant obligatoire, du premier ministre ou du Parlement, et surtout que le projet soit considéré, pour satisfaire aux exigences de l'article 11 de la Constitution, comme portant sur l'organisation des pouvoirs publics. Un tel référendum serait doublement irrégulier et, présenté nécessairement comme une initiative du seul président, engagerait par son résultat le destin même du chef de l'Etat.

Les actions de persuasion

Resteraient alors *les actions persuasives.*

Le président de la République pourrait, à l'évidence, toujours s'adresser directement au pays par la radio et la télévision pour le mettre en garde et mobiliser ainsi l'opinion contre telle ou telle initiative de l'Assemblée qui lui paraîtrait néfaste pour les libertés. Mais il ne pourrait guère le faire trop souvent, au risque de ruiner son prestige, surtout si ses avertissements ne rencontraient guère d'échos. Quant aux messages au Parlement, comment croire qu'ils seraient plus efficaces ?...

Le président serait alors inévitablement enclin à se retourner vers le Conseil constitutionnel pour tenter de lui faire partager ses inquiétudes. N'arrivant point en effet à être personnellement le protecteur des libertés qu'il aurait souhaité, il pourrait espérer que le Conseil constitutionnel le devienne en quelque sorte pour son compte. Mais il faudrait pour cela que deux conditions soient remplies.

— Que le Conseil constitutionnel veuille entrer dans ce jeu ;

— Et qu'il trouve surtout entre les applications législatives du programme commun et les dispositions constitutionnelles relatives aux libertés d'évidentes incompatibilités.

Aucune de ces conditions ne paraît devoir être remplie.

D'abord, le Conseil constitutionnel a régulièrement tenu, chaque fois que l'occasion lui en fut donnée, à affirmer qu'il ne saurait en aucune façon s'ériger en organe détenant « *un pouvoir général d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement* ». Il n'entend être ni une instance d'appel par rapport au législateur ni l'arbitre de conflits opposant l'exécutif au législatif. Il est un organe régulateur de l'activité des pouvoirs publics, chargé de dire le droit et de veiller au respect des règles constitutionnelles. Même lorsqu'il s'agit de la sauvegarde d'un droit essentiel ou d'une liberté fondamentale, il n'a pas à affirmer le caractère absolu de tel droit ou de telle liberté. Il se borne à constater qu'il ne peut être porté atteinte à ce droit ou à cette liberté par la voie législative ordinaire.

Il semble, pour l'instant du moins, totalement exclu que le Conseil constitutionnel, en se posant d'aventure en arbitre dans un conflit politique entre le président et le Parlement, s'engage sur la route hasardeuse d'un « gouvernement des juges ». Alors, s'il se cantonne en bonne logique — et comme c'est son devoir — dans son rôle constitutionnel de gardien de la loi et de protecteur des libertés, pourra-t-il trouver dans le programme commun des dispositions qui aillent à l'encontre des conceptions actuelles de la liberté et de la propriété ?

Liberté et propriété

Il apparaît bien plutôt qu'existe une profonde filiation entre le programme commun, la Déclaration des droits de l'homme et le Préambule de 1946 : en ce qui concerne notamment la liberté individuelle, l'égalité des sexes, la non-discrimination, l'émancipation féminine, la liberté syndicale...

S'agissant du droit de propriété dont le programme commun limite effectivement l'application en prévoyant l'extension du droit de préemption et du secteur nationalisé, on rappellera qu'il existe en France, et depuis longtemps, toute une tradition de restriction de ce « prétendu aspect absolu du droit de propriété ». Le programme commun ne prévoit d'ailleurs point pour sa part la collectivisation de l'ensemble des moyens de production et d'échange mais un certain nombre de nationalisations venant s'ajouter — dans la lignée du Préambule de 1946 — à celles déjà intervenues en 1936 et à la Libération...

En ce qui concerne la liberté du commerce et de l'industrie que l'on évoque souvent aujourd'hui parce que certains l'estiment à terme menacée, il faudrait d'abord que le Conseil constitutionnel l'érige officiellement en « principe fondamental reconnu par les lois de la République », ce qui n'est rien moins que sûr quand on sait que c'est par un simple décret que cette liberté est entrée dans notre droit (décret des 2 et 17 mars 1791) et, surtout, qu'une planification autoritaire généralisée en remette en cause le principe même, ce qui n'est pas l'intention affichée des signataires du programme commun de la gauche.

Enfin, si l'on veut à tout prix brandir à nouveau l'étendard de la liberté de l'enseignement, il faudra se demander si « *la liberté avec subvention* » qui est la seule à être remise en cause par le programme commun constitue vraiment aussi un principe fondamental de la République...

Tout, bien entendu, est question de nuances, de degrés, de seuil.

A partir de quel moment peut-on considérer que des atteintes trop nombreuses ou trop importantes ruinent le principe même d'une liberté ? Rude et délicate besogne pour le Conseil constitutionnel si celui-ci venait dans l'avenir à être systématiquement saisi des initiatives législatives controversées de la gauche.

Mais devant un « New Deal » français, le Conseil constitutionnel voudrait-il être une nouvelle Cour suprême ?

JACQUES ROBERT.

DEUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

HAUTE-CORSE : Calvi (premier tour).

Inscrits : 3 396 ; suffr. expr., 1 839. Liste d'union démocratique (M. Xavier Colonna, indép. gauche), 1 178 voix. RÉÉLUE. Liste d'union des libéraux (M. Alain Marchetti, R.P.R.), 631 voix.

[Ces nouvelles élections municipales ont eu lieu à la suite de la décision prise par le tribunal administratif de Nice d'annuler les résultats du scrutin du mois de mars. Lors du deuxième tour, en mars, la liste de M. Colonna avait obtenu 1 224 voix et celle de M. Marchetti 880 voix.]

HAUTE-VIENNE : La Porcherie (premier tour).

Inscrits : 654 ; suffr. expr., 567. Liste des intérêts communaux, M. Ensergueix, 309 voix, ÉLUE. M. Reix, 279 voix ; M. Chiardet, 251 voix ; M. Quintanne, 276 voix, tous quatre sans étiquette. Liste d'union de la gauche : M. Peyronnet, 280 voix, M. Delort, 279 voix ; M. Fusade, 278 voix ; M. Jumeau, 276 voix, tous quatre socialistes.

[Un second tour aura lieu dimanche prochain pour trois sièges. Le tribunal administratif de Limoges avait annulé les mandats de quatre conseillers élus au mois de mars.]

A l'École nationale d'administration

LES REPRÉSENTANTS C.F.D.T. SE RETIRENT DE LA DÉLÉGATION DES ÉLÈVES

Les quatre délégués C.F.D.T. des élèves de la promotion Mendès-France de l'École nationale d'administration ont donné leur démission de la délégation le 11 juillet (1). Les quatre autres délégués, qui appartiennent à la section Force ouvrière, créée en 1976, restent en fonction — en principe — jusqu'en mai 1978.

Selon le syndicat SGEN-C.F.D.T., cette démission vise à protester contre « *l'immobilisme de la direction et des autorités de tutelle (secrétariat d'Etat à la fonction publique)* ». Les délégués C.F.D.T. déplorent que l'ENA n'assure pas une « *formation professionnelle digne de ce nom* », et ils accusent l'école de se borner à classer les élèves. Les délégués dénoncent aussi « *l'importance excessive que revêt le classement dans la carrière des élèves issus de l'école* » et demandent que « *l'accès aux grands corps ne se fasse plus directement à la sortie de l'école* ».

Enfin, la C.F.D.T. déplore la situation faite à certains élèves issus du concours interne qui voient leurs rémunérations baisser et leur ancienneté parfois supprimé lors de leur passage à l'école.

La direction de l'ENA se refuse à tout commentaire sur cette démission, qui pose un problème juridique nouveau pour l'administration de l'école. Quant à la situation des élèves recrutés par concours interne, la direction reconnaît qu'ils subissent souvent une baisse de revenus, due au fait que ces fonctionnaires continuent à percevoir leur traitement sans la prime de rendement. La suppression de l'ancienneté est statutaire, rappelle-t-on, lorsqu'il y a changement de corps.

(1) La promotion Mendès France est composée des élèves admis à l'ENA à la rentrée de 1976.

ÉQUIPEMENT

P.T.T.

UNE NOUVELLE FORMULE DE FACTURE DU TÉLÉPHONE VA ÊTRE MISE A L'ESSAI

Une nouvelle formule de facture du téléphone est actuellement préparée, indique M. Norbert Ségard, dans une réponse à une question écrite de Mme Gisèle Moreau, député communiste de Paris.

Le secrétaire d'Etat aux P.T.T. déclare qu'il est « *très conscient du souci d'information manifesté par une partie de la clientèle en matière de facturation des communications téléphoniques* ». Il précise que, pour répondre à ce souci, la nouvelle formule de facture sera très prochainement essayée auprès des Parisiens, avant d'être généralisée auprès de l'ensemble des abonnés. « *La présentation générale*, déclare M. Ségard, *sera plus lisible et elle comportera plusieurs compléments d'information : les index des compteurs (ancien index, nouvel index), le nombre d'unités téléphoniques consommées au cours du bimestre, le prix de l'unité téléphonique (taxe de base), et le détail de certaines prestations.* »

M. Segard ajoute que ses services étudient attentivement l'introduction en France d'un mode de facturation détaillée pour les communications interurbaines et internationales.

Pour ce qui concerne les litiges entre les abonnés et l'administration au sujet des factures, M. Segard indique qu'ils sont peu nombreux et n'intéressent que 0,36 % des factures émises en 1976. Il rappelle que depuis plusieurs années les abonnés ont la possibilité de faire installer à leur domicile un compteur qui fonctionne en synchronisme avec le compteur du central téléphonique et qui permet de connaître instantanément le coût d'une communication et le coût cumulé des communications.

● *Télégrammes en retard.* — Un télégramme dicté à Paris par téléphone, qui coûte 9,50 F au minimum, est quelquefois acheminé moins rapidement qu'une lettre affranchie à 1 franc, affirme le syndicat C.F.D.T. des télécommunications, qui dénonce, dans un communiqué, le manque d'effectifs dans ce service.

ENVIRONNEMENT

LA CONFÉRENCE DE MONACO

Les égouts premiers dangers pour la Méditerranée

Les « *surveillants* » de la Méditerranée sont réunis pour une semaine, du 18 au 23 juillet, dans la principauté de Monaco. Ces soixante scientifiques appartiennent aux soixante-quinze laboratoires répartis dans les quinze pays riverains de la Méditerranée, que le programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.) a chargé de surveiller la mer.

Celle-ci est gravement menacée, tous les experts l'affirment. Encore faut-il pour combattre évaluer cette menace de manière précise. On va donc faire le point sur les travaux menés depuis 1975.

La première inquiétude tient à la concentration anormale de mercure (responsable des morts de Minamata) que l'on rencontre dans la chair des thons et des espadons. La Méditerranée subit aussi l'une des plus fortes pollutions pétrolières du monde. Le mazout tue les oiseaux et rend inconsommable les poissons, les huîtres et les moules.

Enfin, les eaux d'égouts, dont 90 % sont rejetées en mer sans traitement adéquat, constituent un danger pour la santé des cent millions de riverains qui bordent la Méditerranée comme pour les cent millions de touristes qui viennent s'y baigner.

La gravité de cette pollution est confirmée — et pas seulement pour la Méditerranée — par le professeur J.-F. Brisou, membre de l'Académie de médecine, qui a ouvert, dimanche 17 juillet, le congrès des professeurs de biologie à Poitiers. « *Plutôt que de manifester contre le nucléaire ou le pétrole*, a-t-il déclaré, *on ferait mieux de se battre contre le développement des émissaires, ces tuyaux que l'on installe en mer pour rejeter les déchets. En France, il y a chaque année quinze mille cas d'hépatite virale provoqués par les déversements des égouts.* »

La C.F.D.T. réaffirme son opposition à la construction d'un surrégénérateur nucléaire

La C.F.D.T. ne change pas de position sur le nucléaire. Elle estime toujours qu'il faut marquer un temps d'arrêt dans le développement des centrales nucléaires, renoncer au retraitement des combustibles irradiés venant de l'étranger et stopper le projet de surrégénérateur. Cependant elle ne manifestera pas aux côtés des écologistes à la fin du mois à Creys-Malville. C'est ce qu'a indiqué, samedi 16 juillet, M. Michel Rolant, secrétaire confédéral de la C.F.D.T., dont les propos lors de la conférence de presse du 13 juillet sur ce même sujet n'avaient pas, semble-t-il, été parfaitement compris.

M. Rolant résume la position de sa centrale en trois points :

1) La C.F.D.T. « *maintient son opposition résolue à la construction du surrégénérateur comme étant inutile, coûteuse et dangereuse* ». Cependant, pas plus que les années passées, la centrale n'appelle ses militants à manifester à Creys-Malville les 30 et 31 juillet ;

2) La multiplication des accords de retraitement de combustibles irradiés est « *une politique aberrante et aventuriste* ». « *Notre pays ne doit pas devenir la poubelle nucléaire du monde* » ;

3) Les vingt-six tranches (réacteurs de centrales nucléaires) réalisées ou engagées suffisent. Il faut s'en tenir là « *pour assurer le contrôle et la sûreté du programme, pour permettre enfin un véritable débat public et des décisions démocratiques, pour développer une autre politique diversifiée de l'énergie* ».

URBANISME

Il faut renoncer aux constructions en bord de mer

déclare le maire de Lorient

M. Jean Lagarde, maire (P.S.) de Lorient, vient de lancer un appel pour la sauvegarde du littoral maritime. Dans cet appel, il écrit :

« Lorient, de par son site, de par ses traditions et de par ses activités est avant tout une ville maritime, solidaire de la mer et de son littoral. En tant que maire de cette ville, placée au cœur de la Bretagne du Sud et à proximité d'un littoral au caractère naturel remarquable, mais aussi très fragile, il m'a paru nécessaire d'intervenir pour jeter un nouveau cri d'alarme pour ce qu'il convient d'appeler une dégradation rapide et irréversible du littoral. Depuis plusieurs années, en effet, on constate que, sans respect pour l'équilibre naturel, de nouvelles construction s'étirent de plus en plus le long du littoral sur un espace extrêmement sensible, celui qui, le plus souvent, formé de landes, constitue en fait la transition entre la terre et la mer. Ainsi, chaque nouvelle construction, lorsqu'elle s'écarte du périmètre d'agglomération (ville littorale ou simplement petit port de pêche), porte irréversiblement atteinte à l'unité et à la beauté d'un paysage fragile qui ne supporte aucune construction.

» Environ 50 % des côtes bretonnes sont urbanisées (en Cornouailles britanniques, ce taux se situe entre 5 et 10 %, et en Ecosse autour de 5 %, et, en raison des mesures prises, ces taux ne varieront plus). Chaque année environ 5 % des côtes bretonnes encore vierges sont urbanisées. A ce rythme que restera-t-il demain, c'est-à-dire dans quelques années ? Le calcul est rapide à faire. L'équilibre déjà très menacé sera définitivement rompu.

» Des mesures doivent immédiatement être prises, car, en ce qui concerne le littoral, tout libéralisme a un goût très amer d'anarchie.

» Ainsi, il faut avoir le courage, en dehors des périmètres d'urbanisation à proximité des villes et des villages littoraux, d'interdire toute urbanisation entre la mer et la ligne de crête, c'est-à-dire sur un espace pouvant avoir, suivant la topographie, jusqu'à 500 mètres de largeur.

» Tous les équipements nouveaux (stations touristiques, en particulier) seront construits au-delà de cette zone de protection, c'est-à-dire au-delà de la ligne de crête. Cette zone de protection imposée sans aucune restriction sur toute les côtes bretonnes encore vierges mettra donc sur un pied d'égalité chaque commune et chaque citoyen.

» Je lance un appel aux pouvoirs publics, premiers responsables de la préservation du littoral, pour qu'ils prennent au plus tôt les mesures nécessaires. Je les ai évoquées, et elles sont connues. Je tiens aussi à m'adresser à tous mes collègues maires, qui ont aussi leur part de responsabilité, pour qu'ils considèrent que le littoral ne s'arrête pas aux limites de leurs communes, et que sa protection ne concerne pas que les communes voisines. Je lance enfin un appel à tous les particuliers afin que, au profit de tous, ils aient le bons sens et le courage de renoncer à une construction trop proche de la mer qui viendrait contribuer à rompre l'équilibre et à détruire un peu plus notre patrimoine naturel.

» La protection du littoral est l'affaire des pouvoirs publics et des élus. Elle est aussi l'affaire de chaque citoyen, ne serait-ce que par la volonté ou l'exigence qu'il manifestera pour la préparation effective du littoral.

» Le temps presse. Que chacun prenne ses responsabilités. »

CIRCULATION

DOUZE MILLIONS D'INFRACTIONS EN 1976

Plus de douze millions d'infractions à la police de la circulation routière ont été constatées en 1976, indique le bulletin d'information du ministère de l'intérieur, soit 6,5 % de moins qu'en 1975.

Parmi les principales infractions recensées figurent notamment des contraventions pour excès de vitesse (942 618), franchissement d'un feu rouge (152 147), mauvais état des pneumatiques (150 295) ou non-utilisation de la ceinture de sécurité (136 657) ainsi que des délits dont 152 675 pour défaut de vignette fiscale et 55 286 pour conduite en état d'ivresse.

En 1976, 98 277 suspensions administratives du permis de conduire ont été prononcées dont 31 293 à l'occasion d'accidents corporels. Près d'un tiers du total des suspensions ont fait suite à la constatation de la conduite en état d'ivresse ou dans un « état alcoolique ».

PÊCHE

Les ministres de la Communauté demandent à la Grande-Bretagne de renoncer à faire cavalier seul

Les questions de la pêche sont au centre des discussions des ministres de l'agriculture des Neuf réunis ce lundi 18 juillet à Bruxelles. M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, dirigera la délégation française.

Le 27 juin, les ministres responsables s'étaient séparés sans avoir conclu d'accord, parce qu'à l'époque l'Irlande n'avait pas de gouvernement. Mais aujourd'hui ce sont les Pays-Bas qui sont dans la même situation.

La protection des ressources à l'intérieur de la mer communautaire des 200 milles et la gestion rationnelle des stocks de poisson, notamment le hareng en voie de disparition, est pourtant une tâche essentielle et urgente.

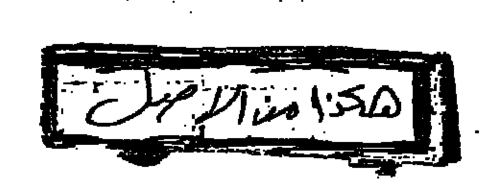
Sur le premier point à l'ordre du jour — le régime intracommunautaire — les négociateurs n'espèrent pas un accord immédiat et l'on craint que l'affaire ne soit renvoyée à septembre. La Grande-Bretagne, dont les eaux sont les plus riches, est accusée par ses partenaires de vouloir laisser pourrir la situation afin de pouvoir justifier à Bruxelles les mesures unilatérales qu'elle prend. Ou Londres accepte de renoncer à la notion anticommunautaire de bande côtière réservée et elle débloque la situation ; ou elle s'accroche à cette notion et l'exploitation communautaire des ressources reste un leurre.

Sur le second point, en revanche, l'affaire du hareng, la négociation pourrait faire des progrès. Elle est capitale pour les pêcheurs français de Boulogne et d'Etaples, notamment. Là encore la Grande-Bretagne a pris des dispositions unilatérales qui provoquent la colère de ses partenaires. Ceux-ci seraient prêts à se rallier à une décision des Neuf visant soit à réduire pendant deux ans les quotas, soit à interdire complètement la pêche de ce poisson pendant dix-huit mois, à condition que soient prévues des compensations financières pour les pêcheurs touchés.

Le gouvernement de M. Callaghan acceptera-t-il de faire une brèche dans sa doctrine « isolationniste » ?

EN ILE

Deux séries de contre-propositions



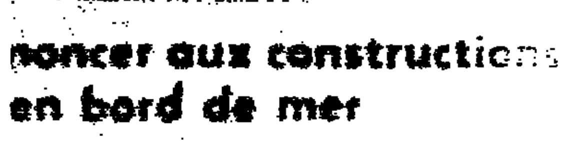
...EMENT

ENVIRONNEMENT

LA CONFERENCE DE MONA...

Les égouts premiers ...

La C.F.D.T. réaffirme son opposition à la construction d'un ...



...URBANISME

...noncer aux constructions en bord de mer

Les ministres de la Communauté ... à la Grande-Bretagne de renoncer ...

EN ILE-DE-FRANCE

Deux séries de contre-propositions pour les Halles

(Suite de la première page.)

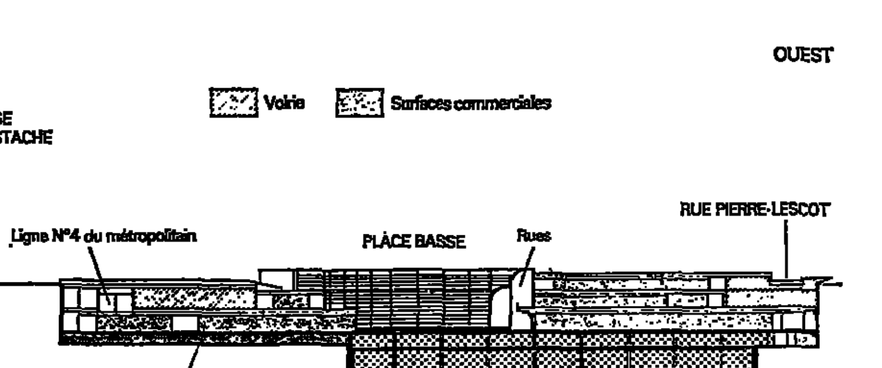
— En sous-sol, deux zones : à l'est, une gare souterraine (R.E.R., R.A.T.P., S.N.C.F.) et un forum commercial construit sur quatre niveaux couvrant *40 000 mètres* carrés ; à l'ouest — dans l'axe de l'église Saint-Eustache — un autre forum — celui-là d'équipements publics — de 70 000 mètres carrés, dont la moitié déjà affectée à la construction d'un central téléphonique, d'un gymnase, d'une piscine, d'une médiathèque.

— En surface : un jardin public, bordé à l'ouest par la Bourse de commerce, à l'est par trois groupes de bâtiments à construire ; à l'extrême est, le long de la rue Lescot, un immeuble de 140 mètres de long sur 30 mètres de large et 22 mètres de haut, destiné à abriter en sa partie inférieure commerces et accès à la gare R.E.R. et en sa partie supérieure une grande salle *publique* (éventuellement pour FR 3) ; au nord-est, le long de la rue Rambuteau, des logements conçus par Boffil ; au sud-est, entre la rue Berger et la rue du Pont-Neuf, un grand hôtel international.

Quels reproches principaux adresser à ce plan d'aménagement ? D'abord sa banalité : le cœur de Paris mérite mieux que l'implantation d'un supermarché tier de ses activités commerciales traditionnelles : à 1 000 F le mètre carré (au lieu de 500 F le mètre carré actuellement en moyenne rue Saint-Denis), le loyer commercial payé au *forum* entraînera une *hausse inévitable* des loyers commerciaux, donc le départ de petits magasins spécialisés ou populaires — déjà en voie de disparition (boulangers, droguistes, blanchisseurs, épiciers, prisunics...).

Les entrailles des Halles, garnies de galeries marchandes inspirées d'outre-Atlantique... Pourquoi cette inconvenance ? Site unique au monde, le centre de Paris réclame plus d'audace, plus de respect et plus d'imagination. Que faire pour enrayer le mal ? A ce jour moins de 50 % des *surfaces ont été cédées.* Qu'on interrompe provisoirement la commercialisation et qu'on réexamine l'ensemble du projet souterrain. L'avenir de Paris vaut bien trois mois supplémentaires de réflexion !

Et d'abord que les deux parties — « forum » et « zone Saint-Eustache » — soient considérées comme formant un tout : qu'au lieu de hideuses, tristes et ordinaires liaisons piétonnières souterraines — le choix actuel des matériaux de revêtement est affligeant — l'on construise des rues et des places de rêve... Que les artistes les plus raffinés et les plus inventifs établissent des cheminements féeriques... Qu'ils transforment cette métropolis en labyrinthe du merveilleux et de l'extraordinaire. Et si aquarium il doit y avoir — c'est l'une des velléités des responsables de la Ville, — que celui-ci jalonne le parcours entre les deux zones souterraines.



— même de produits de luxe. En second lieu, par la construction du monumental immeuble de la rue Lescot, il défigure le site, brisant le grand axe légué par l'histoire qui unit par la rue de la Cossonnerie le plateau Beaubourg au plateau des Halles. Surtout, il ne répond nullement à la seule vraie exigence : faire de ce quartier un lieu de vie intense, hospitalier à ses habitants et à ses visiteurs, où l'on viendrait faire provision non pas de marchandises mais d'amitié, de détente, de beauté et de *joie. Au demeurant,* il *n'est* pas même adapté aux besoins du marché économique : quelle absurdité, par exemple, que de faire construire un hôtel quatre étoiles alors que plusieurs grands hôtels de Paris sont à moitié vides...

Quelles contre-propositions opposer à ce plan ?

Elles sont de deux genres ; les unes s'attachent à maintenir la vocation culturelle des Halles comme lieu d'échanges et de rencontres, les autres à assurer la présence d'une population vivante et variée (habitants et touristes).

Le temple des marchands

La première série de contre-propositions concerne la partie souterraine constituée par le forum commercial et la zone Saint-Eustache.

Forum, agora. Ce sont les vocables que depuis quelques années, notre technocratie profère goulûment pour faire croire à la renaissance de véritables lieux de rencontre. Jamais comme aujourd'hui les mots n'ont servi à ce point à désigner le contraire de ce qu'ils signifient et à dissimuler la pauvreté de la pensée. Le forum romain ? Au milieu des temples, des édifices publics et des boutiques, le peuple s'y assemblait pour y discuter de la chose publique ou y contempler les fêtes et cérémonies... Le forum réinventé *par nos dirigeants* ? C'est le royaume des seuls commerces... On pille le sens des mots pour mieux piller le porte-monnaie des citoyens. Où sont sur ce nouveau forum les temples, si ce n'est un seul temple — prétentieux, mortuaire, — le temple de la société de consommation ? Pourquoi ces 40 000 mètres carrés de surfaces com*merciales alors qu'en surface* magasins et restaurants pullulent déjà ? Au demeurant destinés à une clientèle aisée, ces commerces de produits de luxe contribueront à dépeupler un peu plus le quar-

Qu'en même temps une nouvelle programmation architecturale soit établie avec le concours des habitants. Deux préoccupations devraient la guider :

En premier lieu, doter les quartiers du centre — parmi les plus déshérités de Paris — des équipements qui leur manquent, et, à ce titre, construire comme prévu un gymnase, une piscine, une médiathèque, mais aussi une maison des associations, une université populaire où les plus anciens comme les plus petits découvriraient ensemble et côte à côte, les joies de la connaissance et de la création.

En second lieu, créer un ensemble vivant d'institutions artistiques originales dont Paris est privé. A cette deuxième proposition, on objecte que Beaubourg remplit déjà cette fonction. On commet une erreur en prêtant au Centre Pompidou plus qu'il ne peut offrir. On oublie que Beaubourg — principalement voué aux arts plastiques et à la lecture — n'inclut qu'accessoirement les arts *du spectacle, s'adresse* marginalement au public des enfants et se consacre davantage à l'exposition d'œuvres déjà créées qu'à la création d'œuvres nouvelles ou à la créativité. Cessons de cultiver les impostures, de faire croire que Beaubourg — au reste engorgé par trop de monde — est la solution miracle à l'ensemble des demandes artistiques. Nous proposons donc qu'en contrepoint, à Beaubourg, une cité des arts du spectacle soit édifiée aux Halles. Elle prendrait place principalement dans la zone Saint-Eustache et partiellement dans l'actuel forum commercial. Elle intégrerait aussi la Bourse de commerce — jadis propriété de la Ville de Paris qui la céda en 1944 pour 1 franc à la chambre de commerce. Cette cité des arts comprendrait notamment : un centre de chorégraphie, un palais des enfants, un théâtre d'art lyrique contemporain qui pourrait en même temps servir de deuxième salle à l'Opéra, des petites salles de musique, une maison des provinces. Un tel projet suppose, évidemment, le concours financier de plusieurs administrations d'Etat (la jeunesse, la culture, l'éducation...) et la participation à sa mise au point des futurs artistes ou animateurs responsables.

Que des Thermes soient reliés à *cet ensemble comme cela a été* proposé par certains, rien à y redire, sauf qu'elles doivent être accessibles à un vaste public et non réservées aux habitués des saunas privés. En revanche, il faut renoncer au projet ridicule de musée de la Belle Epoque (encore du rétro !) qui, sous forme de tableaux animés en cire, représenterait des scènes des années 1900 ! Qu'en ses lieu et place on expose plutôt une maquette géante du centre historique de Paris accompagnée d'une présentation de ses monuments, de ses rues et de son histoire — propédeutique éclairante *à la visite du quartier.*

Une ville meurt qui perd son peuple

Peut-on souhaiter que, retrouvant provisoirement le sens d'une ambition commune pour Paris, MM. d'Ornano et Chirac concluent un accord consacrant l'ensemble Halles - Beaubourg comme centre original d'art et de culture ? Ou doit-on attendre qu'un gouvernement de gauche donne corps à une telle espérance ?

Mais quel sens conférer à la culture dans un quartier qui aurait été dépossédé de ses habitants ? Assurer une présence populaire au centre de Paris : *c'est la finalité de notre deuxième* série de contre-propositions. Elles sont relatives aux constructions en surface.

Une ville meurt qui perd son peuple. *L'hémorragie qui frappe* les quartiers du centre est tragique : 72 % des foyers qui vivaient autour des Halles ont dû émigrer. Comme élus du centre de Paris, nous sommes chaque jour confrontés au spectacle bouleversant et poignant d'habitants que les promoteurs veulent évincer et qui luttent désespérément pour continuer à vivre là où ils sont nés.

Deux mesures immédiates s'imposent : l'achat par la Ville d'îlots entiers ou de séries d'immeubles par l'exercice de son droit de préemption ; la renonciation à la construction de l'immeuble de la rue Lescot et son remplacement par des habitations populaires de très haute qualité architecturale. *Pourquoi cette seconde* proposition ? L'immeuble imaginé est massif, d'un seul tenant ; assis sur un socle de 120 mètres de long, il barre la perspective, obstrue la liaison naturelle Halles-Beaubourg, écrase les maisons, attriste le regard par la banalité des lignes de ses premières esquisses. Sa destination est incertaine : FR 3 serait peut-être candidate.

Comment édifier à sa place des logements sociaux aux dimensions humaines s'harmonisant avec le site ?

Certains prétendent qu'en toute hypothèse un socle de 5 mètres de hauteur (lui aussi de 130 mètres de long et de 30 mètres de large — constituant le rez-de-chaussée de l'immeuble — doit être bâti pour abriter les gares d'accès au R.E.R. et certains commerces en surface. On pourrait objecter qu'habituellement les entrées du métropolitain sont, à Paris, dépourvues de couverture. Notons aussi, au passage, que, telle une gangrène, les activités marchandes débordent du cratère du forum et s'épanchent sans pudeur *à la surface.* A supposer qu'elle doive être conservée, la terrasse pourrait servir alors de soubassement aux constructions de logements. Fractionnée en deux pour laisser largement ouvert en son sens le parcours et la perspective de la Bourse à la rue de la Cossonnerie, elle supporterait deux ensembles d'habitation de taille modeste à la manière des deux pavillons Gabriel de la Concorde.

Comme Louis XIV place Vendôme, comme Stanislas place Royale à Nancy, la collectivité publique prendrait en charge les façades pour s'assurer de leur qualité et de leur intégration à l'ensemble de la place. Les habitations seraient, elles, financées sur crédit H.L.M. Ainsi concilierait-on le maintien d'une présence populaire et la cohésion architecturale des diverses constructions. Ainsi préserverait-on « l'esprit » original des Halles, si étranger au cosmopolitisme aseptisé des drugstores.

Même exigence de diversité sociale pour le public des touristes français et étrangers : à la place du grand hôtel quatre étoiles — qui en raison de la saturation de la demande ne trouvera aucun preneur, — nous proposons la réalisation d'un ensemble d'hôtels de dimensions moyennes et de maisons d'accueil pour les jeunes étrangers. Plus chaleureux, moins coûteux, moins anonymes, ils seraient accessibles à une clientèle plus vivante et plus modeste.

Le fantôme de Baltard

Depuis quinze ans, les Halles vivent une tragédie : déportation des travailleurs et des marchands du Carreau, éventration du quartier, éviction des habitants. L'un des actes les plus sauvages fut sans doute la destruction des pavillons Baltard. Double crime contre l'esprit : disparition à *jamais d'une architecture irremplaçable* ; assassinat de la plus vivante maison de la culture de France — celle que, spontanément, les Parisiens ont fait naître, somptueuse et tolérante, sous leurs voûtes pendant un an. Vaisseaux fantômes, ils hanteront peut-être les nuits de ceux qui ont préféré à leur élégance la trivialité de boutiques sans grâce d'un forum ordinaire.

Une dernière chance s'offre d'une renaissance des Halles. Les actuels responsables sauront-ils la saisir ? Oseront-ils pour rejeter nos propositions invoquer des motifs financiers, eux qui sont les auteurs d'immenses gâchis de fonds publics et qui subventionnent indirectement certaines constructions privées (celle, par exemple, du grand hôtel de luxe) ?

Seule ici compte la volonté politique : si l'on veut banaliser Paris, en faire une ville comme une autre, qu'on conduise alors ce projet jusqu'à son terme ! C'est un projet comme un autre. Si l'on veut, au contraire, sauver l'âme de Paris, ses traditions, sa personnalité, ses habitants, qu'on *fasse* preuve alors d'audace et de courage !

GEORGES DAYAN et JACK LANG.

Questions...

Argenteuil entre le vieux et le neuf

...Réponses

La municipalité d'Argenteuil (Val-d'Oise) que dirige M. Robert Montdargent (P.C.) achève une rénovation immobilière pas comme les autres. Il s'agissait, en effet, d'entreprendre le rajeunissement de l'ancien centre-ville sans en expulser les habitants. M. Jacques Jullien, directeur de la Société d'économie mixte d'aménagement d'Argenteuil (SEMARG) fait ici le point de l'opération.

« Pourquoi cette rénovation ?

— *L'opération entreprise dans l'îlot Liberté-Hôtel-Dieu est en fait un projet de résorption de l'habitat insalubre. Cette zone est le véritable centre-ville d'Argenteuil, né au dix-septième siècle autour des fermes vigneronnes. La ville s'est très tôt industrialisée et dès le dix-neuvième siècle des corps de bâtiment ont été construits dans les cours de fermes pour accueillir les ouvriers et les immigrés qui venaient travailler dans les usines d'aviation. Dès la seconde guerre mondiale cet îlot fut déclaré insalubre, mais ce n'est qu'en 1970 que la rénovation nous fut confiée, lorsque la municipalité eut achevé la zone à urbaniser en priorité (ZUP) d'Argenteuil. L'îlot Liberté-Hôtel-Dieu s'étend sur 200 hectares et demi et il comptait trois cent dix-huit logements. Lorsque la rénovation sera terminée dans les tout prochains mois, elle comprendra cent quatorze logements P.L.R. (programmes à loyers réduits), deux cent soixante logements H.L.M., cent cinquante-deux logements aidés, huit cents places de stationnement, 6 000 mètres carrés de commerces, 600 mètres carrés d'activités.*

— En quoi cette opération est-elle originale ?

— *L'originalité de l'opération réside dans la décision qu'a prise la municipalité de rénover ce secteur en conservant sur place la population traditionnelle disposant de ressources modestes, les travailleurs immigrés, les personnes âgées, les familles. Afin de mener à bien cette opération de rénovation nous pouvions employer les méthodes dont on use habituellement dans les grandes villes : donner quelques centaines de milliers de francs aux habitants expulsés, les envoyer dans les quartiers périphériques où les loyers sont moins chers et entreprendre une rénovation de prestige dont les anciens habitants auraient été exclus. Nous avons préféré non seulement résorber l'habitat insalubre, mais faire en sorte que les anciens habitants soient les premiers à profiter de cette opération.*

— Quels moyens avez-vous employés ?

— *Il y a eu plusieurs cas à résoudre : les travailleurs immigrés nombreux à Argenteuil et qui logeaient dans de véritables taudis; nous avons construit six foyers, disposant de deux mille quatre cents places. Les personnes âgées désiraient aussi rester sur place. Un foyer est à la disposition des anciens d'Argenteuil qui payent un loyer proportionnel à leurs ressources. La quasi-totalité des familles installées dans l'îlot demandaient à ne pas s'éloigner de leur ancien lieu de résidence. Il a fallu réaliser un certain nombre d'opérations-tiroirs. Les familles ont été relogées dans des H.L.M. appartenant à la ville en attendant que la rénovation soit terminée, et elles retrouveront un logement dans les nouveaux immeubles. Nous avons réussi à maintenir des loyers très bas : 350 francs par mois pour un F 3 dans des P.L.R. déjà livrés. Pour ces familles, qui payaient souvent 250 francs (sans compter les charges) pour un taudis, le transfert s'est fait sans trop de difficultés.*

— Et les commerçants ?

— *Ils ne pouvaient envisager de fermer boutique pendant toute la durée des travaux. Nous les avons installés provisoirement dans le nouveau centre commercial. Ils retrouveront leur nouveau fonds, rénové, en septembre.*

« Mais restaient les « cas sociaux », les familles trop nombreuses ou trop démunies pour loger dans un appartement H.L.M. La municipalité les a relogées dans des pavillons lui appartenant et le bureau d'aide sociale les aide à payer leur loyer.

— Tout cela coûte très cher ?

— *Bien sûr : l'opération est financée par la ville pour 6 millions de francs, et nous avons obtenu une subvention de l'État de 2 800 000 francs, mais cela n'est pas suffisant. Nous espérons en obtenir une autre de 4 millions de francs. Sans doute un tel projet est-il onéreux, mais l'enjeu est de taille, il s'agit de savoir s'il est possible de rénover sans expulser. »*

Propos recueillis par M.-C. ROBERT.

Dans les huit départements

Chalons - Luxembourg change de façade

AU 26, rue Geoffroy-Lasnier, un portail aux vanteaux sculptés surmontés d'un tympan à coquille dont les bords se recourbant pour abriter une tête de lion donne accès à une cour où s'élève le très beau et très *précieux hôtel de Chalons-Luxembourg.* Il a été construit entre 1600 et 1615 pour Antoine Le Fèvre de la Borderie, ambassadeur du roi Henri IV auprès de la cour d'Angleterre. La façade postérieure, à peu près intacte, donne sur un petit jardin à l'italienne miraculeusement conservé.

Malheureusement, la façade *côté cour, en brique et pierre* alternées, bien proportionnée, remarquable exemple du style en honneur au début du règne de Louis XIII, a été complètement recouverte de tubulures placées là, il y a une dizaine d'années, par les soins de la Ville de Paris, propriétaire des lieux, non pas en vue d'une restauration, mais pour éviter, paraît-il, d'hypothétiques chutes de pierre.

Ces montants métalliques rouillés à l'extrême ont dégradé chaque jour davantage un des plus beaux édifices légués à Paris par *le dix-septième siècle.* Mais une excellente décision vient d'être prise qui va permettre le sauvetage de cette noble demeure. En effet, l'hôtel de Chalons-Luxembourg, qui a vu se succéder en ses murs des personnages illustres, depuis la fille d'Arnauld d'Andilly jusqu'à Gabriele D'Annunzio, qui l'habita entre 1910 et 1917, sera complètement restauré pour accueillir définitivement, et avec l'agrément du Conseil de Paris, la IVe section de l'Ecole pratique des hautes études (histoire et philologie) en attendant qu'y soit créé l'Institut d'histoire de Paris.

ANDRÉE JACOB.

Pas de tir à Franconville

AUX abords de l'autoroute A 15, face à Franconville dans le Val-d'Oise, un panneau : *« Ville de Franconville. Construction du futur stand de tir. Mise en service fin avril 1977. »* Les travaux commencés sont pourtant loin d'être terminés. Ils ont été arrêtés après la plainte *déposée par la municipalité.*

L'affaire remonte au début de l'année 1977. A la veille de la campagne électorale des municipales, le maire, M. André Blondé (R.I.), décide de réaliser dans sa ville un projet programmé par le conseil municipal en 1976 et réclamé par la société locale : le stand de tir. Brûlant toutes les étapes administratives il se contente de la simple programmation du projet par le conseil municipal pour lancer les travaux. Aucun appel d'offres n'a été lancé, aucun permis de construire demandé et délivré.

Aujourd'hui, la préfecture du Val-d'Oise s'émeut. Le nouveau maire de la ville, Mme Annie Brunet (P.C.), affirme que de fausses copies de délibérations du conseil municipal ont été retrouvées prouvant le caractère illicite d'une telle réalisation, dont le coût est estimé à 920 000 F.

Deux solutions ont été avancées par la préfecture : un appel d'offre avec effet rétroactif ou l'utilisation des travaux pour une autre construction, réalisée celle-ci de manière conforme. La municipalité de Franconville refuse ces deux solutions. *« Nous voulons d'abord que sur le plan juridique les responsabilités soient définies et que tout soit régularisé »*, affirment les nouveaux élus.

Les Yvelines rajeunissent

LE service des études régionales de l'INSEE vient de publier le détail du recensement de 1975 pour les Yvelines.

Légèrement moins forte qu'au cours de la précédente période *(1962-1968), la croissance de la* population des Yvelines est cependant restée soutenue, 1 million 082 255 personnes en 1975 au lieu de 854 382 en 1968 : + 26,7 % en un peu moins de sept ans.

L'âge moyen de la population a très légèrement diminué, passant de 31,9 ans à 31,8 ans : la structure par grand groupe d'âge a en effet évolué : les 20-24 ans représentent 57,7 % de la population (au lieu de 56,2 %).

29,6 % des personnes recensées dans les Yvelines en 1975 *ne résidaient pas dans ce département* au 1er janvier 1968. L'origine géographique de ces nouveaux arrivants est intéressante à étudier : sur ces 319 260 personnes qui se sont installées en Yvelines entre 1968 et 1975, 189 825, soit 59,5 % venaient d'un autre département de la région ; 69 335 des Hauts-de-Seine; 60 470 de Paris.

Le Monde de L'ÉTÉ

EN FAMILLE

LOURDES, TOUJOURS...

A la « grotte bénie », M. D... a prié pour ses ouvriers et ses employés. *« J'ai des délégués C.G.T. dans mon entreprise. Je leur ai dit que je partais en pèlerinage à Lourdes avec ma famille, et je les ai même prévenus que je prierais pour eux. »* Anticommuniste « *foncier* », se situant lui-même au centre gauche (*« Je passe 50 % de mon temps à faire du social dans l'entreprise que je dirige »*), M. D..., de Versailles, vient de passer, avec sa femme et leurs deux plus jeunes enfants, Nicolas, douze ans, et Fabrice, neuf ans, cinq jours à Lourdes, sur le chemin des vacances.

Ils n'étaient pas seuls à Lourdes. On n'est jamais seul dans la cité mariale. Un matin comme un autre, dans la basilique souterraine Saint-Pie X, il y avait 23 000 pèlerins ; 500 prêtres ont concélébré la messe.

On a trop vite tiré un trait sur la dévotion populaire. Pour chacun des premiers jours de juillet, on a estimé à 50 000 environ le nombre de personnes présentes à Lourdes, dont la moitié participaient à des pèlerinages organisés. Et ce n'est rien, dit-on, par rapport aux foules du mois d'août.

Directeur général d'une des principales sociétés françaises de construction et d'exploitation de parkings (270 employés), M. D... a les pieds sur terre, mais ne s'en contente pas. A l'approche de la cinquantaine, il a réussi sa vie sociale. C'est un homme occupé — on lui téléphone jusqu'à Lourdes pour des décisions urgentes — mais pas encombré. La vie a une autre dimension. Il la retrouve ici plus qu'ailleurs. *« La chaleur humaine est formidable à Lourdes. Je suis émerveillé quand je vois la joie qu'on fait à tous ces malades en étant avec eux. »*

« J'aime les gens »

Pour Mme D... aussi, la proximité des grands malades, les longues files de voiturettes qui sillonnent le domaine de la grotte, tirées par des bénévoles, et qui ouvrent les processions, les regards qui s'échangent, seul Lourdes le permet. Lors de l'assemblée de clôture du pèlerinage du diocèse de Versailles — qui, pour la première fois, a réuni plus de 1 000 personnes, — Mme D... a expliqué devant le micro ce qu'elle avait ressenti : *« Ici, les malades sont chez eux. J'aimerais que, dans nos villes, ils soient aussi simplement au milieu de nous tous. »*

Paroissiens actifs à Versailles, conciliaires ardents, M. et Mme D. ont un long passé de « militantisme » chrétien : équipes Notre-Dame, catéchismes, accueil des nouveaux paroissiens, animation de groupes informels de jeunes. *« Ce qui m'intéresse,* dit Mme D..., *c'est la communauté. Je pratique parce que j'aime les gens. Regardez la fraternité qu'on ressent à Lourdes. On se piétine, et pourtant il n'y a aucune agressivité ! »*

Pour la dernière messe du pèlerinage dans la basilique du Rosaire, on a croisé les pèlerins d'Amiens en entrant et ceux d'Anvers en sortant. A la gare Saint-Lazare, pareille cohue aurait dégénéré. A Lourdes, on fait assaut d'amabilité : « *Vous ne voyez que des sourires* », dit M. D...

Processions aux flambeaux, au rythme lent des *Ave Maria*, processions du Saint-Sacrement autour de la Vierge couronnée — le petit Fabrice a poussé la voiture d'un malade et n'en est pas peu fier, — chemins de croix harassants mais décapants, visites à la grotte, provisions d'eau de Lourdes, promenades jusqu'à la bergerie de Bernadette reconstituée dans les collines, échanges dans des groupes de discussion (M. et Mme D... avaient choisi le thème « Engagement et politique »), les journées d'un pèlerin sont chargées. Le soir venu, les jambes lasses, on dialogue dans les innombrables hôtels et l'on s'efforce d'oublier le commerce lourdais si criard, si hideux : *« Il faut faire écran à cela. L'essentiel est ailleurs »*, dit Mme D. L'essentiel, c'est la foi et la prière.

Les jeunes enfants suivent consciencieusement le pèlerinage. Mais on a un pensée pour les trois aînés — vingt-deux, vingt et dix-huit ans — qui *« ne pratiquent plus »*. *« Ils ne vont plus à la messe,* dit leur mère, *mais ce n'est pas pour cela qu'il faut se lamenter. On ne sait pas quels sont les desseins de Dieu pour les reprendre en main, ni ce qu'il veut d'eux. »* M. D... est tout aussi confiant : *« Je suis persuadé qu'ils sont profondément religieux, intérieurement. »*

Si M. et Mme D... connaissaient Lourdes depuis longtemps, pour leurs voisins de l'hôtel Concorde, M. et Mme F..., c'est le premier pèlerinage. Ils sont venus avec leurs deux enfants aveugles, un garçon de dix-huit ans et une fille de treize ans. Peut-être dans l'espoir d'une guérison ? Ils ne l'expriment pas. Chemisette rayée, cheveux frisés, moustache gauloise, M. F..., ouvrier du bâtiment dans les Yvelines, s'est facilement laissé convaincre par sa femme de prendre une semaine de congé sans solde pour venir en pèlerinage. *« Ça n'a pas posé de problèmes avec mon patron, car on se connaît bien : je le tutoie. »* C'est une voisine du H.L.M. où habitent, depuis vingt ans, M. et Mme F..., qui leur a parlé de Lourdes. *« Elle est Italienne,* dit Mme F..., *et a deux frères curés. Alors, vous pensez si elle est chrétienne ! »* Cette voisine leur a montré des photos de la grotte, et leur a probablement parlé des guérisons. En guise de service, elle a demandé à Mme F... de tremper dans l'eau de Lourdes des photos de toute sa famille. Mme F... y a ajouté des photos de sa fille aînée, âgée de vingt-quatre ans et mère de quatre enfants.

« On écrira à Léon Zitrone »

La famille a suivi fidèlement l'organisation du pèlerinage. Mais le décorum — au demeurant simplifié — ne l'intéresse pas outre mesure : *« On vient ici pour prier, pas pour le cirque »*, dit M. F... Alors, ils auront prié partout, la mère tenant par le bras sa fille, le fils guidé par son père.

Ils auront entendu les litanies de la procession du Saint-Sacrement et surtout celle-ci : *« Seigneur, fais que je voie ! Seigneur, fais que je voie tes merveilles ! »*

En allant au Chemin de croix — ils se sont arrêtés après quelques stations, — ils seront passés devant le petit monument érigé par *« une dame italienne qui a retrouvé la foi à Lourdes »* et qui a fait graver cette phrase : *« Retrouver la foi, c'est plus que retrouver la vue. »*

Après Lourdes, M. F... retrouvera ses chantiers où il se rend à vélomoteur le matin, qu'il neige ou qu'il vente : il n'a pas d'auto et *« passer le permis coûte trop cher »*. Sa femme retrouvera les tristes H.L.M. où elle ne connaît que cette Italienne, voisine de palier. En août, la famille prendra le train pour Saint-Brieuc.

Au retour, le fils et la fille retrouveront l'internat à l'Institut national des jeunes aveugles, à Paris, lui en seconde, elle en C.M. 2. L'aîné retrouvera les batteries et les guitares qui font sa joie, la fillette reprendra ses cours de piano. Elle rêve d'en posséder un à la maison, mais la dépense serait excessive. Alors *« on fera une lettre à Léon Zitrone pour qu'il passe une annonce à R.T.L. »*.

Allez savoir si ce n'est pas aussi ce piano que la fillette aveugle aura demandé avec ferveur à Notre-Dame de Lourdes !

BRUNO FRAPPAT.

INSTANTANÉ

Or noir contre faucons blancs

UNE lettre fort courtoise adressée à « Monsieur le premier ministre du Groenland », signée par Son Excellence Hamdane Ben Rachid El Maktoum, ministre des finances et de l'industrie des Emirats arabes unis, pose aux hauts fonctionnaires du ministère danois des affaires étrangères un des problèmes les plus délicats qu'ils aient à résoudre.

L'auteur de ce message exprimait un vœu apparemment facile à satisfaire : il demandait à acquérir pour ses maîtres trois couples de faucons blancs du Groenland. Les princes du Golfe sont de grands amateurs de chasse au faucon. Or ils ont commencé à porter un vif intérêt aux faucons groenlandais depuis que, il y a quelques années, le conservateur du Musée national de Copenhague, le professeur Glob, en a offert un exemplaire à l'émir de Bahrein pour le remercier d'avoir autorisé une équipe d'archéologues danois à faire des fouilles dans sa principauté. Maintenant ils tiennent ce rapace des neiges pour un trésor sans prix.

Le ministre danois des affaires étrangères est tout disposé à plaire aux émirs. En cette période de crise pétrolière, que ne ferait-on pas pour se gagner les bonnes grâces des souverains dispensateurs d'or noir ? Mais voilà... Le ministère du Groenland vient d'opposer catégoriquement son veto à une telle transaction.

En 1971, en effet, le Conseil consultatif du Groeland (le Landsraad) a interdit complètement l'exportation des faucons blancs, même empaillés, parce qu'il entend protéger cette espèce en voie de disparition (il n'en existerait plus que quelques centaines). C'est grâce à une dérogation exceptionnelle que le professeur Glob avait pu s'en faire remettre un pour l'émir de Bahrein. Mais les Groenlandais sont bien décidés à ne plus accorder aucune autre dispense. Ils sont appuyés par les zoologues danois. L'un deux a déclaré que la diplomatie danoise se déshonorerait si ses responsables bradaient les richesses naturelles du Groeland au nom de bas impératifs politiques et commerciaux.

Son Excellence Hamdane Ben Rachid, qui paraît connaître à fond le problème, a bien expliqué que sa requête n'avait que des fins « purement scientifiques » : les Emirats voudraient seulement savoir si les faucons polaires peuvent se reproduire sous le ciel de l'Arabie. Pas un mot, de la chasse... Mais Groenlandais et zoologue... affirment que c'est là un prétexte.

Le gouvernement danois est dans une position inconfortable : il risque de se mettre à dos ou les rois du pétrole ou les Groenlandais qui, en ce moment, montrent de plus en plus d'aigreur envers la métropole. Son embarras est d'autant plus grand que l'émir de Bahrein vient de demander à Copenhague de lui fournir un faucon blanc supplémentaire...

CAMILLE OLSEN.

Au « Sampiero Corso », le riche paie pour le pauvre

DANS sa vétusté, la Rôtisserie Sampiero Corso a fière allure. Au rez-de-chaussée d'un immeuble ancien, survivant invincible d'un quartier du quinzième arrondissement de Paris en pleine rénovation où poussent comme des champignons les hautes résidences aux baies vitrées, ce restaurant « pas comme les autres » trône entre deux immenses chantiers. Indésirable, il a été attaqué à maintes reprises. Ainsi, dans la nuit du 17 mai et dans la nuit du 27 juin, la vitrine a été brisée à coups de pierres. Cette fois-ci, Claude Lavezzi, le responsable de la Rôtisserie, ne l'entend pas de la même oreille : « *Je veille toutes les nuits avec un 22 long rifle. Chacun son tour* ».

Claude, à n'en pas douter, est ce que l'on appelle « un personnage ». A l'âge de seize ans, il s'enrôle dans les brigades internationales. « *Depuis 1941*, dit-il, *la vie, c'est du rabiot*. » Devenu électricien, il reprend très vite du poil de la bête quand, en 1970, il décide de « *jouer l'épreuve de vérité pour les hommes et pour l'humanité* » et parie « *sur le sens des responsabilités et de la conscience des hommes* ». Rien de moins. Et il fonde alors ce restaurant où le riche paie pour le pauvre, îlot d'honnêteté dans une société corrompue.

Au Sampiero Corso, on mange bien et pour rien si on n'a pas d'argent. Le principe est que chacun paie son repas proportionnellement à ses revenus. pour un salaire de 1 100 F par mois on paie le repas 8 F, pour un salaire de 2 200 F, 16 F et ainsi de suite... Une fois repu, libre à vous, en sortant, de déposer de l'argent dans le tiroir prévu à cet effet. Aucun contrôle n'est exercé, personne ne vérifie la monnaie. Il va sans dire qu'à ce « tarif » les quarante-quatre places de la Rôtisserie sont fort convoitées. Pourtant, si beaucoup de retraités, de chômeurs, d'étudiants, de grévistes viennent manger gratuitement au Sampiero Corso, les vrais resquilleurs ne sont pas nombreux.

Un micro-monde « *sans fric ni flic* », dit Claude qui assure : « *Lorsque l'on supprime les rapports d'argent et les rapports hiérarchiques, on transforme la mentalité des hommes.* » Bilan du Sampiero : 30 000 repas servis gratuitement depuis sa fondation il y a un peu plus de six ans. La Rôtisserie n'est pas qu'un restaurant. Elle se veut et elle est un centre de rencontres et de réconfort. « *Là où le pouvoir défaille, il faut bien que d'autres s'en saisissent.* »

« *Votre existence même est une provocation* », aurait déclaré un officier de police. C'est un fait. La Rôtisserie, si elle atténue la misère des uns, ne fait pas toujours le bonheur des autres. Elle fourre son nez partout : elle a empêché des augmentations abusives de loyers, ou de charges locatives et mis bon ordre à une foule d'abus et d'injustices.

Aujourd'hui, devant les tracasseries administratives, les sommations du fisc, le nombre grandissant de « sans-travail », le prix inabordable de la viande, le Sampiero traverse le désert. Les copains « *sortis de la mouscaille* » ne reviennent plus guère et le quartier se vide de plus en plus. Un espoir tout de même : la construction prochaine de blocs H.L.M. et d'un foyer de travailleurs. Le Sampiero Corso est décidé à se battre pour prouver qu'une autre vie est possible. Le restaurant ne doit pas fermer ses portes. Ce serait la fin d'une expérience, mais aussi un coup porté à un geste concret, quotidien de foi et de fraternité.

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

FEUILLETON - N° 7 — 19 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Waltchak, modeste entraineur de tennis, mais qui rêve d'être un grand champion, a confié ses espoirs à Mlle Okholowska. Celle-ci s'est moqué de lui et, pour se venger, il décide de voler l'importante somme d'argent qu'il sait rangée dans l'armoire de la chambre de la jeune fille. Surpris, il est obligé de se réfugier dans l'armoire, où il entend la scène de jalousie que fait à cause de lui Kholawitski à Maya. Mais Maya, à son tour, se cache dans l'armoire pour échapper aux scènes de son fiancé.

KHOLAWITSKI entrait après avoir frappé plusieurs fois sans succès.

« Maya ! », appela-t-il.

Le silence lui répondit.

Persuadé qu'elle était sortie un instant et qu'elle ne tarderait pas à revenir, il s'assit sur une chaise et se mit à tambouriner impatiemment de ses doigts sur une table. Il devait absolument lui parler avant de revenir au château, faire entendre raison à cette jeune fille qui lui plaisait d'autant plus qu'elle était moins docile.

Il résolut de l'attendre.

...Au bout de quelques minutes, Maya eut l'incroyable sentiment qu'elle n'était pas seule dans le noir.

Elle se tenait si près de Waltchak qu'elle l'effleura. Elle tendit instinctivement le bras et toucha les doigts d'une main.

Qui était là ?

Elle se rejeta de l'autre côté, se replia sur elle-même. Elle se demandait si elle n'était pas devenue folle. Ils se figèrent dans une totale immobilité, retenant leur souffle.

Waltchak était convaincu qu'elle allait crier ; Kholawitski se précipiterait vers l'armoire, et le scandale éclaterait dans toute la maison.

Mais Mlle Okholowska craignait tant le ridicule qu'elle recouvra son sang-froid. Elle tremblait que le mystérieux visiteur ne prît peur et se mit à crier en se ruant dehors. Qui pouvait-il être ?

Elle redoutait de le toucher une seconde fois. Mais elle sentit la chaleur de son corps tout proche et crut même deviner un violent battement de cœur. Son propre cœur battait si fort qu'il lui semblait que l'armoire allait voler en éclats.

Elle se souvint de l'argent enfermé dans le tiroir. C'était donc un voleur !

Kholawistki avait pris un journal qui traînait sur le guéridon et s'était mis à lire. Voyant que Maya ne revenait toujours pas, il résolut, après avoir jeté plusieurs coups d'œil à sa montre, de lui écrire une lettre. Il sortit de sa poche un stylographe et commença, en tirant nerveusement sur sa cigarette :

« Chère Maya,

» Je veux bien oublier tes dernières paroles. Je les mets sur le compte de l'irritation qu'ont pu provoquer mes remarques. Je reconnais d'ailleurs que je me suis laissé emporter. Peut-être, après tout, mes soupçons étaient-ils injustes et blessants. S'il en était ainsi, je te demande de me pardonner. Je suis à bout de nerfs ces temps-ci.

» Je vois que tu ne te fais pas une idée exacte des difficultés que je peux connaître, poursuivait-il. *Sinon, tu m'éviterais ces scènes épuisantes et, semble-t-il, sans fondement.* (A vrai dire, c'est moi qui lui ai fait une scène, pensa-t-il, mais peu importe). *Tu devrais comprendre dans ton propre intérêt qu'au moment où la situation — tu vois ce que je veux dire — mûrit et approche du dénouement et va requérir toute mon attention, je ne peux me laisser distraire par un malentendu entre nous, car cela pourrait avoir de fâcheuses répercussions.*

» Bien sûr, je n'envisage pas un instant que tu puisses me quitter. Je te suis trop nécessaire et nous nous convenons trop bien. Notre attachement l'un à l'autre est totalement égoïste, mais tu as besoin de moi comme j'ai besoin de toi, — et je préfère même qu'il soit fondé là-dessus plutôt que sur des sentiments. C'est une base solide. Revenons à ton attitude. Quoique je sois persuadé que tu la regrettes déjà, j'ai bien peur de ne pouvoir m'empêcher d'y repenser sans cesse demain et les jours suivants.

» Tu sais qu'il m'est impossible en ce moment de m'éloigner du château. Le prince devient plus exigeant à mesure que ses forces déclinent et ce voyage à Varsovie l'a complètement anéanti. Je dois être continuellement à ses côtés et ne pourrai donc venir à Polyka dans l'immédiat. Aussi, je refuse — et c'est mon droit !, — je refuse de me laisser encore irriter par une brouillerie. J'ai d'autres soucis en tête. Je te demande donc de venir sans faute (c'était souligné) *me retrouver demain au château. Bien entendu, pas par la grande porte, mais par le souterrain. Je t'attendrai à neuf heures précises. Ce n'est pas très agréable... »*

Il s'interrompit, songeant qu'il serait préférable de ne pas exposer la jeune fille à traverser la sombre galerie. Ma foi, tant pis ! il se pencha de nouveau sur le papier.

Cependant, Maya, toujours immobile dans l'obscurité de l'armoire, acquit la certitude que c'était Waltchak.

Ils se tenaient si près l'un de l'autre qu'elle devait se raidir de toute la force de ses muscles et se tasser pour éviter le contact avec le corps de l'inconnu.

En même temps, sa pensée travaillait fébrilement — était-ce lui, n'était-ce pas lui, Waltchak ou pas Waltchak ?... Si c'était lui... Eh bien ? Eh bien ? Mais c'était affreux, que faire ?...

Cepndant, Kholawitski poursuivait :

« *Ce n'est pas très agréable, mais au moins personne ne te verra ni d'un côté ni de l'autre, et cette précaution nous évitera les ragots.*

» Je te demande instamment d'être là, car si j'ai pris la peine de t'écrire et que tu ne viennes pas, je penserai que tu te juges vraiment offensée et que tu as rompu, et j'en serais plus irrité encore. Si tu ne devais pas venir, écris-moi — mais ce ne serait pas très prudent, car le prince l'apprendrait aussitôt et s'en inquiéterait. Tu vois la vie infernale que me fait mener cet homme, ne t'étonne donc pas que parfois mes nerfs n'y résistent pas. Je t'attends !... »

« H. »

Il se leva et prit une enveloppe. Au même moment Maya se serrait contre Waltchak — était-ce lui ? — légèrement, mais en se laissant aller avec un total abandon.

Il fallait si peu de choses pour le faire, tout juste relâcher quelques muscles. Et quel ne fut pas son bonheur quand une main rude saisit la sienne dans le noir.

Elle lui rendit son étreinte avec une joie secrète.

Kholawitski cacheta la lettre, inscrivit l'adresse et se rassit, en tambourinant des doigts sur la table. Que faisait-elle donc ? Il resta encore quelques minutes à l'attendre, puis sortit.

Quand ses pas se furent éloignés, Maya sauta de l'armoire et, sans se retourner, s'enfuit de la chambre : Waltchak aussi fila, du plus vite qu'il put, s'enfermer dans sa mansarde.

Le lendemain matin, en descendant pour le petit déjeuner, il ignorait l'accueil qui lui serait réservé. Allait-on le jeter dehors ? Ou pire ? Il s'attendait à tout.

Il en fut quitte pour ses craintes. Mme Okholowska le salua d'un aimable mouvement de tête, et, après le déjeuner, Maya parut avec ses raquettes.

« Allons jouer ! », dit-elle.

Chacun prit place pour les regarder jouer. Après quelques balles, Maya proposa un set — mais même le conseiller Chymtchyk ne fut pas long à se rendre compte qu'il n'y avait rien à attendre de cette partie.

« Il faut bien le dire, chère madame, s'exclama la ronde et intarissable pensionnaire, ils jouent affreusement mal aujourd'hui. Et votre fille a mauvaise mine ; ne serait-elle pas malade, au moins ?

— Ils ont tous les deux mauvaise mine, jeta inopinément l'osseuse fonctionnaire. »

Mme Okholowska se leva et, avec les pensionnaires, s'éloigna lentement dans l'allée du parc. Waltchak et Maya continuaient de jouer.

Le garçon mettait de plus en plus de distraction et d'impatience à renvoyer les balles. Les questions se pressaient dans sa tête. Kholawitski n'était-il pas là ? Non, il avait dû retourner au château. — « Mais qu'est-ce qui m'a pris hier ? Pourquoi cette envie de voler ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui m'a pris ? Qu'est-ce qui a bien pu me passer par la tête ? Sans compter que les soupçons se seraient tout de suite portés sur moi ! »

Mais plus que tout s'imposait cette splendide évidence : elle n'avait rien dit à personne ! Elle avait tout gardé pour elle ! Mieux, elle avait d'elle-même proposé une partie, comme si de rien n'était !

Il s'était aperçu qu'elle était fatiguée, pâle comme après une nuit sans sommeil, distraite au jeu, et il n'attendait que l'instant de se retrouver seul avec elle. Son impatience croissait de minute en minute et il manqua quelques balles des plus faciles.

Or, après avoir mis six services dehors ou dans le filet, Maya finit par quitter le court.

Il la rejoignit. Les arbres les cachaient aussi bien des gamins qui ramassaient les balles que du manoir.

« Un instant ! » cria-t-il.

Elle se retourna.

« Est-ce que... nous jouerons cet après-midi ?

— Non.

— Vous n'avez pas le temps ? — demanda-t-il le plus niaisement du monde. Il ne savait comment lui parler, comment en venir à l'incident de l'armoire. Elle le regarda avec étonnement.

— Non. »

Son détachement semblait si peu feint qu'il se prit à douter s'il n'avait pas rêvé la veille. Il lui saisit la main.

« Qu'est-ce qui vous prend, vous êtes devenu fou ! », s'écria-t-elle, et elle abattit sa raquette sur lui de toutes ses forces. Il ne put l'esquiver complètement et reçut le coup sur l'épaule gauche. Mlle Okholowska s'éloigna.

Comment ? Elle considérait donc qu'entre eux il n'y avait rien eu... C'est ainsi qu'elle voyait les choses. Il frotta son épaule endolorie et s'enfonça dans le parc.

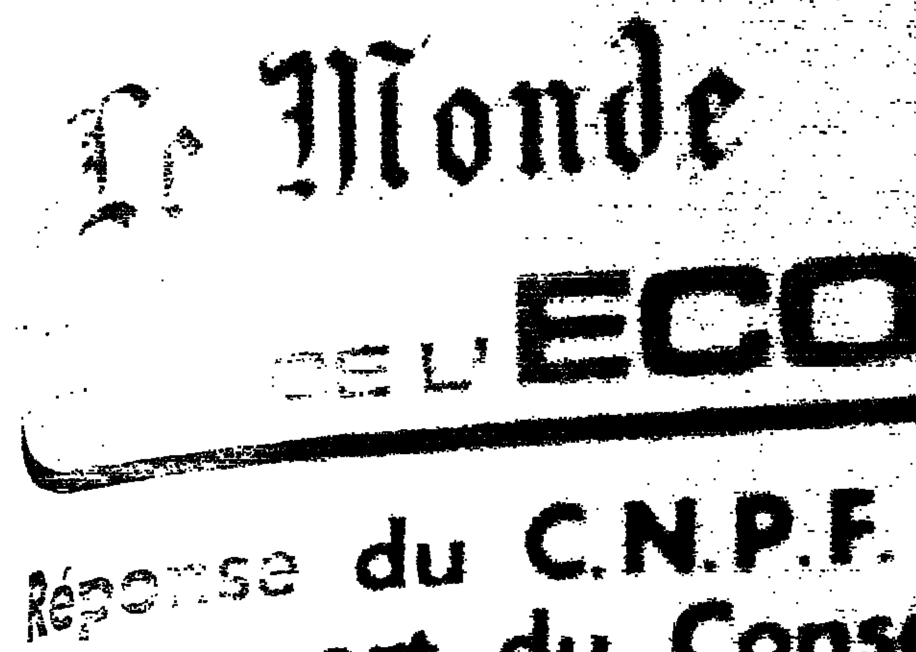
Jamais il n'avait été si malheureux. Tous les sentiments confus qu'il avait éprouvés pour elle au cours de la nuit se muèrent en haine et fureur. Il s'approcha d'un arbre et se mit à en briser les branches les unes après les autres...

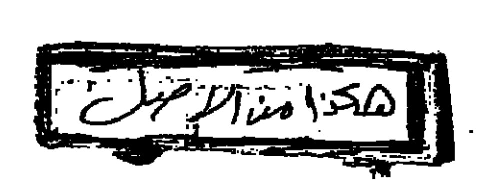
Cependant, Maya, dans sa chambre, après avoir posé ses raquettes sur le lit, s'était assise et fixait sur le mur un regard absent.

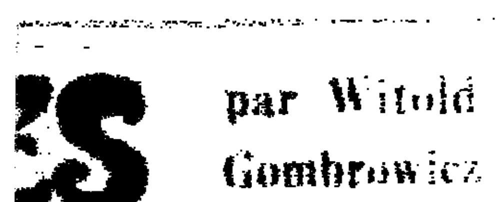
« Le mufle, murmura-t-elle. Il ne doute de rien, ce... voleur ? »

Voleur !

(A suivre.)







Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Réponse du C.N.P.F. au rapport du Conseil des impôts

par ROBERT PELLETIER (*)

COMPRENANT près de quatre cents pages, abondamment pourvu de statistiques, lourd de considérants techniques difficilement assimilables par des non-spécialistes de la fiscalité, le rapport du Conseil des impôts (*le Monde* du 8 juillet) sur l'imposition des bénéfices industriels et commerciaux a donné lieu à des commentaires *parfois* malveillants à l'égard des entreprises et de leurs responsables. L'analyse de ce document peut conduire en réalité à des conclusions différentes.

Le Conseil des impôts relève que de 1970 à 1974 environ, une société sur deux déclare des résultats négatifs ou nuls, soit, en 1974, 130 673 sociétés sur 275 658. Mais le rapport ne manque pas de souligner combien cette donnée brute est sujette à caution et cela pour de nombreuses raisons :

● Un très grand nombre de sociétés n'ont pas d'activité économique réelle, elles subsistent sur le papier, soit par négligence en oubliant de se faire *radier auprès des tribunaux de commerce*, soit beaucoup plus fréquemment parce qu'il est compliqué et désastreux fiscalement parlant de dissoudre une société. Il est évidemment préférable de la laisser en sommeil, mais dans ce cas on déclare évidemment un résultat nul.

● Un très grand nombre de sociétés ne sont pas faites pour dégager des bénéfices. Tel est le cas en particulier dans les groupes de sociétés de services communes à plusieurs filiales, des sociétés *de recherche*, des *sociétés immobilières*..., etc. La forme sociétaire dans ce cas n'est qu'un moyen d'isoler comptablement une gestion dont on veut contrôler le coût attentivement, mais on n'attend aucun bénéfice.

● Plus fondamentalement le Conseil des impôts constate qu'un très grand nombre d'entreprises adoptent en France le *statut juridique de société* alors qu'en fait, le chef d'entreprise est le seul et unique actionnaire. Les raisons de ce phénomène — qui fait de la France vraisemblablement le pays du monde *occidental ayant le plus grand nombre* de sociétés — sont bien connues : raisons fiscales sans doute, car lorsque l'entreprise, de par sa taille modeste et sa faible rentabilité, n'a pas en pratique la possibilité de dégager un *véritable* bénéfice d'exploitation, son dirigeant a intérêt à opter pour le régime fiscal des salariés ; le bénéfice d'une entreprise se confond alors par son volume comme par sa véritable nature, avec un salaire. Mais le Conseil des impôts démontre avec une grande finesse d'analyse que l'« *avantage fiscal* » est en réalité bien modeste (voire négatif dans certains cas) par rapport à l'imposition personnelle du chef d'entreprise, car en toute hypothèse l'impôt sur le revenu progressif s'applique bien évidemment aux deux types de rémuné*ration*.

La vraie raison de ce phénomène est sociale. Pour bénéficier de la couverture normale des risques sociaux : maladie, vieillesse, allocations familiales, etc., le chef d'une entreprise, même modeste, a intérêt à choisir la forme sociétaire ; mais cette option est prise dans un très grand nombre de cas par des entreprises *n'ayant pas la possibilité de dégager un* bénéfice après le paiement de l'ensemble des charges grevant la gestion.

L'illustration statistique du phéno*mène est donnée par le rapport* : un dixième des sociétés réalisent 80 % du chiffre d'affaires total et payent 78 % de l'impôt sur les sociétés. Là où commence le commentaire malveillant, c'est de laisser supposer que les 90 % restants sont des fraudeurs, alors qu'au contraire, ils participent massivement, au-delà de l'impôt sur les sociétés, à la collecte de la charge fiscale globale.

Le rapport note d'ailleurs que l'existence d'un fort pourcentage de sociétés ne faisant pas de bénéfices n'est pas propre à la France et que 40 % des sociétés américaines ne déclarent pas de béné*fices. En Allemagne fédérale, 40 % des* sociétés de capitaux sont déficitaires.

L'imposition des entreprises en France : un record mondial

La France détient le record mondial du prélèvement fiscal et social opéré par les entreprises avec 75,8 % du total. Ce fait, trop souvent passé sous silence par les commentateurs, mériterait pourtant à lui seul une étude approfondie quant à ses conséquences sur la compétitivité du secteur productif de la nation. En toute hypothèse il rend insupportable les accusations portées sur la part du fardeau fiscal supporté par les entreprises. Celui-ci est d'ailleurs *reconnu* par le rapport lui-même. Pour ne prendre que l'impôt sur les sociétés qui ne représente qu'une faible part de la charge fiscale supportée par les entreprises assujetties, le rapport écrit : *« L'impôt sur les sociétés occupe dans l'ensemble des impôts et cotisations sociales une place relativement plus importante que chez nos partenaires de la C.E.E., à l'exception du Luxembourg... » (...) « La France est l'un des Etats membres de l'O.C.D.E. où les rentrées fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés se sont accrues le plus rapidement. » (...) « En France, depuis 1968, le produit de l'impôt sur les sociétés s'est accru plus vite que le revenu national... »*

La vérité, c'est que la France est à la fois le pays du monde — à l'exclusion des pays scandinaves, du Luxembourg et des Pays-Bas — où le total des impôts et des cotisations sociales est le plus lourd avec 37,50 % du P.N.B. et le pays où la part dans le revenu national des impôts sur les bénéfices des sociétés est la plus élevée (notre pays n'est dépassé que par le Japon et le Luxembourg). Les statistiques de la C.E.E. sur le rendement de l'impôt sur les sociétés recoupent les observations du Conseil. Si l'on compare le poids de l'impôt, c'est-à-dire la seule donnée ayant une *portée économique* réelle, on constate qu'en 1974 — dernière année économiquement normale et pour laquelle on possède des statistiques unifiées publiées par la C.E.E. — l'impôt *sur les sociétés a rapporté* 11 *milliards* de deutschemarks en Allemagne, soit moins de 20 milliards de francs. Au cours de cette même année, le même impôt a rapporté 37 milliards de francs.

On conçoit aisément que les entreprises ne peuvent pas à la fois apporter à l'Etat avec l'impôt sur les sociétés un volume de recettes plus impor*tant que dans* les autres pays *et par* ailleurs bénéficier, en ce qui concerne l'assiette de l'impôt, d'avantages extravagants. Cette contradiction n'est pas suffisamment mise en valeur par le rapport ; quant aux commentateurs, elle leur a complètement échappé.

La partie du rapport consacrée aux règles d'assiette de l'impôt est une des *plus importantes en volume. Son* ampleur et son inévitable technicité excluent que nous nous livrions ici à une analyse critique un tant soit peu complète. Il faut se limiter à l'essentiel, or la donnée de base en cette matière est à rechercher dans les comparaisons internationales.

(Lire la suite page 12.)

(*) Directeur général des affaires économiques du C.N.P.F.

A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE DE JEAN DENIZET

Une charge contre les « monétaristes »

ON l'a fait remarquer bien souvent : les querelles d'économistes sont *désespérantes (parce qu'elles comportent* trop souvent une bonne dose de mauvaise foi). Elles sont aussi dangereuses, et pour un motif qu'on ne voit pas toujours. Parce qu'elles font douter le grand public de la réalité d'une science économique (ou même de quelque chose d'approchant), et que le scepticisme lui fait conclure, bien à tort, *que toutes ces disputes* académiques n'ont guère d'importance, et que, attendant qu'ils se mettent d'accord, le plus sage est de renvoyer les protagonistes dos à dos. Cependant, comme le fait remarquer M. Jean Denizet dans son livre *la Grande Inflation, Salaire, Intérêt et Change* (1) : *« Ce sont les idées qui mènent le monde en économie comme ailleurs. »*

C'est là une première raison pour lire attentivement l'ouvrage de Jean Denizet qui, à ses connaissances d'économiste, ajoute son expérience de banquier. Il s'attache à montrer quelles sont les applications pratiques — le plus souvent désastreuses — d'un certain nombre de théories économiques dont certaines *ont* pour elles d'être des préjugés quasi immuables et d'autres d'être inexplicablement soutenues par la mode. Une autre raison est qu'il entre lui-même, violemment pourrait-on dire, dans la mêlée, et que plusieurs des arguments qu'il apporte, même s'ils ne suffisent peut-être pas à donner la victoire définitive au camp dans lequel il se range, sont de nature à faire progresser de façon décisive le débat.

Des idées « dramatiquement erronées »

L'auteur, donc, appelle un chat un chat et Milton Friedman, sinon un fripon du moins un homme dont les deux grandes idées-forces qui ont eu tellement d'influence — la nécessité pour les banques centrales de maintenir à l'intérieur une « croissance régulière » de la masse monétaire et de se désintéresser à l'extérieur de la valeur de leurs monnaies respectives en les laissant *flotter librement* — *« sont totalement et dramatiquement erronées »*. Sur quoi s'appuie-t-il pour justifier un jugement aussi tranché ? Sur une théorie de l'inflation qui va à l'encontre des idées les plus généralement reçues aujourd'hui mais qui ont pour elles de se rattacher à l'une des deux grandes traditions de l'économie politique depuis que celle-ci se préoccupe de savoir d'où vient l'inflation que, par construction, Jean Denizet assimile, après tant d'autres, au phénomène de la hausse des prix.

Le balancier est aujourd'hui du côté des « monétaristes », grâce justement au « battage » fait par Milton Friedman et son école dont les affirmations risquent de passer pour des vérités aussi indiscutables qu'il y a quelques années les analyses de Keynes et des « néo-keynésiens » (qui ne sont du reste pas toujours les mêmes !). Pour les monétaristes l'inflation n'est qu'un phénomène monétaire. Si les prix montent c'est parce que la quantité de monnaie émise est « excessive ». C'est sur cette idée-force que s'appuie leur version, qualifiée de « moderne » (mais qui, en réalité remonte à Irving Fisher, économiste américain né en 1867 et mort en 1947), de la veille thèse quantitative de la monnaie. Excessive *par rapport à quoi* ? Ici commencent les difficultés et les possibles déviations du raisonnement. Ici se place la première proposition de Jean Denizet qui est aussi la critique la plus forte qu'on puisse adresser aux conceptions des modernes monétaristes.

Quelle que soit la sophistication des modèles élaborés par ces derniers, l'inflation apparaît *toujours pour eux* comme le résultat de « trop d'argent chassant pas assez de produits ». En d'autres termes, l'inflation se développerait quand on se trouve en présence d'un excès de la demande, comme si l'inflation était elle aussi à sa manière un phénomème de rareté, ce que l'expérience ne confirme pas (mais ce qui *cadre bien* avec la conception des économistes néo-classiques de la fin du dix-neuvième siècle que critique Jean Denizet) !

De cette idée qu'ils se font de l'inflation, les monétaristes modernes tirent *a contrario* que pour combattre la déflation, il suffit d' « injecter » de la monnaie dans le corps économique. M. Denizet a beau jeu de se moquer de la thérapeutique préconisée par ceux que la grande économiste anglaise, Mme Joan Robinson, appelait les *« maniaques monétaires »* au moment *de la grande dépression* des années 30. Il rappelle que le krach de Wall Street et la crise avaient été précédés aux Etats-Unis par une période d'atonie économique accompagnée d'une forte expansion du crédit bancaire qui servait à nourrir la spéculation boursière (entre autres). A en croire les adeptes de Friedman, la dépression n'avait pris des proportions aussi tragiques que parce que les autorités monétaires de l'époque avaient laissé la masse monétaire se contracter. Mais, observe M. Denizet, à supposer que la Banque centrale ait pu convaincre les banquiers d'accorder plus de crédit, *« le résultat aurait été une spéculation plus débridée suivie d'une crise encore plus grave »*.

Quant à la façon dont Milton Friedman présente lui-même son argument, elle est encore plus contestable. *Les autorités monétaires, affirme le* maître, auraient dû empêcher la faillite des banques qui devaient faire face aux retraits des déposants. *« Poser en principe le renflouement systématique de toutes les banques en difficultés, c'est-à-dire leur exonération des conséquences de toute erreur de gestion, de tout crédit imprudent, est probablement le plus sûr moyen de déclencher à terme une inflation incontrôlable. Ce n'est guère le précepte que l'on attend d'économistes classiques partisans de la concurrence et de la responsabilité des agents économiques »*, écrit M. Denizet.

En bon théoricien, mais aussi en bon banquier, l'auteur sait bien que l'idée selon laquelle la Banque centrale peut à sa guise régler la quantité de monnaie mise en circulation est illusoire. En période d'inflation, cela peut l'obliger à porter le taux d'intérêt — une variable cruciale qui n'intéresse pas les monéta*ristes ! — à un niveau dangereux (pour* l'activité... et la stabilité des prix) et en période de déflation d'activité, laquelle *« n'est pas le contraire de l'inflation »*, personne ne peut obliger à boire un âne qui n'a pas soif. Autrement dit, le système bancaire, peut octroyer des crédits que dans la mesure où il existe des emprunteurs.

« La masse monétaire est serve »

Cette constatation conduit l'auteur à formuler ce que, pour notre part, nous considérons comme sa deuxième très importante proposition, à savoir que *« la masse monétaire est serve, elle se modèle sur le montant des transactions à opérer »*. C'est une expression presque identique que Jacques Rueff emploie *(« la monnaie est serve »)* dans *l'Ordre social* pour exprimer cette idée qu'aucune autorité monétaire n'a jamais « créé » de la monnaie sans que celle-ci soit d'abord *demandée* (soit par des entreprises en quête de crédit, un Etat désireux de financer un déficit budgétaire, etc.).

Comme sur l'explication de l'inflation, Jean Denizet est en désaccord à peu près complet avec le célèbre académicien, cette concordance de pensée, sur ce point est digne d'attention ; peut-être, comme on le verra, ouvre-t-elle une perspective au-delà de la querelle actuelle entre, d'une part, les « monétaristes », qui soutiennent que l'inflation des prix et des salaires est un phénomène d'origine monétaire (et sur ce point Jacques Rueff est de leur côté) et, d'autre part, ceux qui, comme Jean Denizet, pensent que *« l'inflation est une maladie de formation des coûts »*.

Cependant l'auteur de *la Grande inflation* semble parfois lui-même hésiter entre les deux explications, la méthode d'exposition qu'il a choisie l'empêcherait-elle de faire les rapprochements qui pourraient le conduire à pousser l'analyse au-delà de la conclusion à laquelle il se tient, peut-être, provisoirement ? Son livre est divisé en deux parties. Dans la première, il traite de *« l'inflation et du système économique intérieur »*, dans la seconde de *« l'inflation et du système monétaire international »*.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 12.)

(1) PUF, 158 p., 35 F.

Pas encore de bourgeons

C'EST déjà le signe d'une certaine faiblesse pour une économie que de voir le climat social ou politique influencé par la publication des statistiques mensuelles sur les principaux indicateurs de conjoncture. On ne se penche pas habituellement sur la feuille de température des gens bien portant !

De par sa nature même, le plan Barre condamnait la France à devenir à son tour un pays dont on essaye, par un examen minutieux des chiffres, de scruter l'état de santé au fil des mois. Ne comportant aucune réforme d'ensemble propre à changer du jour au lendemain les règles du jeu, il faisait confiance à une série de mesures destinées à rétablir progressivement la situation. Le premier ministre n'a pas manqué une occasion pour affirmer que les fruits de sa *politique* seraient longs à mûrir. Encore faut-il que les premiers bourgeons apparaissent pour entretenir l'espoir.

Sur un plan au moins, le gouvernement a eu, jusqu'à maintenant, gain de cause. Le plus important sans doute, aux yeux *de M Barre, mais le seul dont il ne* puisse trop ouvertement se vanter. La progression des salaires est sensiblement ralentie, ce qui devrait avoir l'effet attendu d'améliorer les *résultats* des firmes françaises. Dans un autre domaine, les progrès ont été, au moins jusqu'au mois de mai, appréciables : celui de la balance commerciale. L'augmentation du déficit — après correction, il est vrai, des variations saisonnières — enregistrée en juin annonce-t-elle un renversement de la tendance ? Cela paraît encore peu vraisemblable. Même si on admet que l'orientation reste bonne, il n'empêche que le retour à l'équilibre est très lent. Le déficit du premier semestre atteint le double environ de celui du premier semestre 1976, qui fut pourtant une période de relâchement.

M. Barre a eu beau annoncer d'avance que sa politique se traduirait temporairement par une dégradation de la situation de l'emploi, il est douteux qu'il ait prévu une montée aussi préoccupante du nombre de chômeurs (1 150 000 demandeurs d'emplois fin juin). Ce qui devrait inquiéter encore davantage, c'est que, désormais, on ne compte plus que sur un certain nombre d'expédients, dont quelques-uns auraient été jugés « anti-économiques » (tel l'abaissement), fût-il *volontaire, de l'âge de la retraite*), pour empêcher une nouvelle aggravation à l'automne. Les entreprises françaises, aux prises avec maintes difficultés, écou*teront-elles dans leur ensemble les exhor*tations de M. Ceyrac en faveur de l'embauche des jeunes, même accompagnée des avantages que l'on sait ?

Aucune amélioration de la conjoncture ne semble en vue pour appuyer la campagne. Tout semble indiquer, au contraire, que, depuis avril, l'économie en France et à l'étranger a subi un coup d'arrêt. Personne ne peut affirmer qu'il ne sera pas suivi d'un recul, que le plan Barre, avec ses contraintes (loyer de l'argent le plus élevé d'Europe, Italie exceptée, « surveillance » des prix et des rémunérations, encadrement du crédit, etc.), n'est pas fait pour conjurer.

BIBLIOGRAPHIE

L'histoire de la monnaie et la réforme du « système »

• « L'Argent », de J.-K. Galbraith • « Inflation et nouvel ordre monétaire », de J.-G. Thomas

Le livre de Jean Denizet (voir ci-contre) avait été précédé, au cours de la saison qui vient de s'achever, par la publication d'un certain nombre d'ouvrages sur la monnaie qui, dans la période de crise que nous traversons, fait désormais partie des thèmes de l'économie politique qui sont aussi des sujets d'intérêt pour le grand public. Illustration en quelque sorte d'un des principes développés par John Kenneth Galbraith dans le livre qu'il a fait paraître aux Etats-Unis en 1975 et que les lecteurs français peuvent lire maintenant en traduction sous le titre *l'Argent* (1) : c'est seulement dans les périodes de stabilité que les gens se désintéressent du fonctionnement du système monétaire.

Qu'on ne cherche pas, sous la plume du célèbre essayiste américain, des développements originaux ni même un exposé en bonne et due forme des différentes théories monétaires qui continuent à diviser les économistes entre eux. Plus qu'en économiste, Galbraith traite son sujet en écrivain. Ou plutôt c'est dans la mesure où il remplit pleinement son rôle d'écrivain qu'il est vraiment intéressant, car alors son expérience, ses qualités d'observation, sa faculté de synthétiser une situation, de décrire en peu de mots, et de façon vivante, un long développement historique, lui permettent de voir plus loin que des techniciens prisonniers du formalisme et surtout des prémisses de leur raisonnement. Donnons un seul exemple. Galbraith rappelle que pendant la guerre les gouvernements anglais et américain comptaient sur l'augmentation des impôts, destinée d'abord à réduire la consommation civile, pour empêcher l'inflation. Et de conclure sagement, au vu des résultats obtenus dans ce domaine particulier : la leçon de la deuxième guerre mondiale a été de montrer que des mesures d'ordre général visant à restreindre la demande dans une économie travaillant au plein de sa capacité, ou peu s'en faut, sont inopérantes pour juguler l'inflation (si Galbraith n'était lui-même tenu par ses propres préjugés, il aurait pu ajouter que la proposition est vraie même dans une économie de sous-emploi). Pourtant, la leçon, fait-il remarquer, n'a pas été entendue pendant les vingt-cinq années qui suivirent (elle ne l'est toujours guère, comme en témoignent les politiques dites de gestion de la demande suivies à peu près partout, et notamment en France). Pourquoi cette ignorance de l'expérience ? Galbraith avance une explication qui vaut pour beaucoup d'autres circonstances : « *Le temps de guerre*, dit-on, *constitue une expérience* sui generis... *il est de règle que la nostalgie s'allie à l'apparence de respectabilité pour accorder la préséance à l'erreur ancienne sur la vérité nouvelle.* »

Une passion d'iconoclaste

Au fond, Galbraith est, tout au long de ses vingt et un chapitres, animé d'une passion d'iconoclaste. Les questions monétaires n'apparaissent compliquées que parce que les financiers cherchent, aux yeux de l'homme de la rue, à tirer parti d'une science et d'un savoir-faire qui, chaque fois (ou presque) qu'on se trouve en présence de véritables difficultés, se révèlent illusoires. A cela se mêle cette autre « respectabilité » qui s'est longtemps attachée à la stabilité monétaire parce qu'elle favorisait les riches. Mais ni la révolution américaine, qui conduisit à l'indépendance, ni la révolution française n'auraient pu être financées par des moyens orthodoxes, observe Galbraith. Les chapitres consacrés à l'histoire monétaire des Etats-Unis sont très éclairants sur la mentalité des Américains et accessoirement sur l'esprit de l'auteur. Depuis les origines, l'inflation a partie liée avec l' « esprit pionnier ». La tradition de l'étalon-or et de la monnaie solide, qui existe aussi outre-Atlantique, vient des idées que professait au siècle dernier l'*establishment* de la côte est.

Dans plus d'une occasion, le parti pris d'irrévérence pour les grands de ce monde et pour les idées reçues permet à l'auteur d'approcher de plus près la réalité : il faut lire le récit cocasse et magnifique qu'il donne de la conférence de Londres de juin 1933 (« *Soixante-six nations y étaient représentées, ce qui était la garantie qu'aucune suggestion, si déplorable soit-elle, ne serait oubliée* »), et le commentaire sur la « Théorie générale » de Keynes (l'auteur fut pourtant un keynésien fervent), que « *tous les économistes prétendent avoir lu mais que très peu ont lu en réalité* », un livre « *qui doit une part de son influence au fait qu'il est extrêmement incompréhensible* ». Et le passage consacré à l'affinité enfin reconnue entre les propositions keynésiennes et la doctrine économique nationale-socialiste : « *Au milieu des années 30, il existait également une application avant la lettre du système keynésien. C'était la politique économique d'Adolf Hitler et du Troisième Reich... Le résultat fut une lutte beaucoup plus efficace contre le chômage que dans n'importe quel autre pays industriel... Hitler avait trouvé le moyen de guérir le sous-emploi avant que Keynes ait fini d'expliquer comment cela se produit* » (comme l'écrit un historien américain du New Deal). Et Galbraith d'ajouter que « *l'élimination du chômage en Allemagne pendant la grande dépression, sans inflation et en s'appuyant à l'origine sur des activités essentiellement civiles, fut une remarquable réalisation* ».

Lorsque Galbraith aborde l'époque contemporaine, il est moins convaincant, ce qui ne saurait étonner un historien. L'exposé qu'il fait de la politique économique de M. Nixon et de ses conseillers monétaires (auxquels Jean Denizet adresse des critiques autrement plus incisives) prend presque l'allure d'un règlement de comptes. Quant aux suggestions de l'auteur (qui par contre fait à peine mention du rôle international du dollar), elles s'appuient tout entières sur une thèse pour le moins contestable. L'inflation moderne aurait pour cause essentielle le pouvoir de monopole exercé d'une part par les grandes entreprises qui « administrent leurs prix » (contrairement au préjugé ambiant, cela n'est nullement prouvé) et d'autre part par les syndicats. La réponse adéquate consiste donc pour l'Etat à contrôler prix et revenus. M. Galbraith ne critique pas ses propres idées reçues, mais son livre a le rare mérite, que donne le talent, d'être à la fois utile et plaisant.

Tout différent, sur le plan de la méthode, se présente le livre, digne d'attention à plusieurs égards, de Jean-Gabriel Thomas *Inflation et nouvel ordre monétaire* (2). Lui aussi fait largement recours à l'histoire, mais c'est d'abord pour en présente. (dans une première partie) une interprétation qui servira ensuite à étayer les propositions de réforme contenus dans la troisième partie. Entre les deux s'intercale une analyse des circuits bancaires et de la politique monétaire tels qu'ils existent dans la réalité et dont on doit recommander la lecture même à ceux qui ne s'intéressent pas *a priori* aux projets de réforme du système monétaire. « *Il est surprenant*, y écrit l'auteur, *que, dans la mythologie de l'inflation, ce soit encore le déficit budgétaire qui tienne les feux de la rampe, et non la transformation.* » L'expérience de la France illustre parfaitement cette remarque.

A partir de 1970, les banques commerciales ont transformé sur une échelle encore jamais vue des dépôts à vue ou à court terme en prêts à long terme, ce qui crée une duplication de pouvoir d'achat rarement mise en évidence comme elle le devrait. Les contradictions qui existent entre, d'une part, le système monétaire « subjectif » que nous connaissons et, de l'autre, la nécessité de financer des investissements de plus en plus considérables amènent M. Jean-Gabriel Thomas à écrire des pages excellentes sur les absurdités que les statisticiens et à leur suite nombre d'économistes ont pu écrire sur la diminution de la « productivité » du capital ou de l'« efficacité marginale » des investissements. Le capital productif, rappelle-t-il fort opportunément, comprend l'ensemble du capital fixe (bâtiments, machines, etc.) et du capital circulant (salaires et matériel), mais, ce qu'on fait le plus souvent, c'est d'appliquer au capital productif les conclusions tirées de la productivité du seul capital fixe (laquelle diminue par définition, au fur et à mesure qu'on remplace le travail humain par des équipements de plus en plus lourds).

De même est expliqué avec rigueur pourquoi la politique monétaire conduit à une impasse. Les anticipations inflationnistes des agents économiques obligent les autorités à « forcer la dose » pour obtenir les résultats qu'elles recherchent, à savoir un simple ralentissement de la hausse des prix. Elles sont obligées de porter le loyer de l'argent à un niveau de plus en plus élevé, ce qui pèse plus sur l'activité que sur les prix, comme le soutient aussi, pour sa part, Jean Denizet. Par contagion, les taux du long terme atteignent eux-mêmes un niveau que... seule la perpétuation de l'inflation rend supportable. D'où la profonde contradiction d'un système qui a tout de même pour effet de pénaliser l'investissement. Une pareille politique débouche nécessairement sur le *stop-and-go* à l'anglaise.

Quant à l'analyse que l'auteur consacre au système monétaire proprement dit, elle part de l'idée que, pendant tout le Moyen Age et jusqu'à l'aube du dix-huitième siècle, l'Europe a connu un système monétaire qu'il qualifie de « dualiste » parce qu'il était fait de la coexistence de monnaies de compte « abstraites », qui servaient notamment à libeller les créances, et de monnaies de règlement métalliques. Le terme d'« abstrait » prête à ambiguïté, car, après tout, la monnaie de compte tirait sa valeur du fait que le Trésor royal en fixait le taux d'équivalence avec des espèces sonnantes et trébuchantes (une livre-tournois pour tant d'écus). Mais, dans ce domaine, l'auteur semble plus gêné qu'aidé par les concepts qu'il emploie et les rapports qu'il essaie d'établir entre la chose signifiante (la monnaie) et la « chose signifiée » qui renvoie à la valeur, dont il nous dit sans plus qu'elle est une « *notion abstraite insaisissable, échappant aux définitions comme aux atteintes des hommes — mais prenant toujours sa revanche* » (1).

Au grand bénéfice, le plus souvent, des thésauriseurs (pourquoi le mot « thésaurisateur » est-il employé à longueur de pages dans une édition qui a dû pourtant être corrigée ?), le roi manipulait le taux de conversion de la monnaie de compte. Il procédait aussi à des mutations des espèces métalliques en en changeant le poids ou le titre. Ces pratiques prennent fin avec l'institution du système « objectif » de l'étalon-or, dont l'auteur fait remonter l'origine à 1966 en Grande-Bretagne (mais Galbraith a raison de noter que le pas décisif a été accompli dès 1609 avec la création de la Banque d'Amsterdam).

Un système dualiste

La thèse centrale de M. Jean-Gabriel Thomas est qu'il faut en revenir à un système monétaire « dualiste » pour le mettre « en harmonie » avec notre système économique, qui, lui aussi, participe, selon l'auteur, d'une double nature : économie d'échange (comme au dix-neuvième siècle) pour une part et économie distributive (par suite de l'importance des « transferts » de revenus opérés par le budget, la Sécurité sociale, etc.) pour une autre. M. Thomas, à qui ne fait pas peur le langage philosophique, propose en conséquence une réforme qui résulterait « *d'une adéquation aux besoins de la société et d'une synthèse dialectique de ses contradictions* ». Il s'agirait de faire une distinction stricte entre les opérations économiques du moyen et du long terme (moins de deux ans, loyers, contrats d'assurance, commandes de biens d'équipement, bilan de sociétés, etc.).

Au système proposé, on pourrait faire un grand nombre d'objections d'ordre théorique (une monnaie de compte peut-elle être un étalon ?) et pratique, dont celle-ci : à partir du moment où l'on admet pour toute catégorie de contrats le principe de l'indexation, comment en empêcher, politiquement, la généralisation à l'ensemble de la vie économique ? On connaît les brillants résultats de cette politique, au Brésil. A cela s'ajoute une remarque plus générale : en quoi la redistribution des revenus est-elle incompatible avec un système monétaire « objectif » du type étalon-or ? Les revenus redistribués ne sont-ils pas ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont été prélevés sur le secteur productif relevant de l'échange ? N'y aurait-il pas avantage à disposer d'une monnaie suffisamment sûre pour qu'on puisse évaluer à travers le temps l'évolution de ces dépenses de transfert ?

P. F.

(1) Gallimard, 506 p., 11,20 F.
(2) PUF, 304 p., 49 F.

Un livre de Jean Denizet

(Suite de la page 11.)

Faisons d'abord ressortir ce qui, dans les deux analyses, se rattache au même type d'explication causale. Jean Denizet, reprenant l'histoire de l'inflation en France et dans le monde depuis la fin de la guerre, s'attache à montrer le rôle qu'ont joué les accès de fièvre successifs qu'ont connus les marchés des matières premières (de courte durée sauf le dernier en date, celui de 1973-1974, qui a été consolidé grâce à l'organisation des producteurs), et aussi les revendications salariales. Celles-ci s'amplifièrent en Europe à partir de 1968 au moment même où les Etats-Unis commençaient à suivre une politique sur les dangers de laquelle M. Denizet insiste beaucoup. Le président Johnson ayant pris le parti (conforme à une expérience historique de tous les temps comme le montre Galbraith dans un livre que nous analysons ci-contre) de ne pas financer la guerre du Vietnam par l'impôt, tout le poids de la lutte contre l'inflation repose à partir de 1965, « *année cruciale* » (à partir de laquelle en effet commença à se détériorer aussi le système monétaire international), sur la Banque centrale, c'est-à-dire sur le système de réserve fédérale. Celui-ci porte les taux d'intérêt à un niveau « aberrant » (à 9 %, alors que le taux d'inflation est de l'ordre de 5 %). C'est là l'origine de graves difficultés pour les entreprises dont les profits seront de plus en plus entamés par les charges financières.

De l'idée que l'augmentation des coûts est le moteur de l'inflation relève encore la thèse développée par l'auteur selon laquelle, dans les pays à monnaie faible, la baisse du change, en élevant le prix des produits importés, est une cause supplémentaire d'inflation. Et de citer l'exemple de la gravissime inflation allemande de 1923 où l'on voyait la cotation quotidienne du dollar en hausse déclencher immédiatement une nouvelle augmentation des prix intérieurs. M. Denizet en tire la conclusion, avec les auteurs du livre paru à Amsterdam en 1964 sous le titre *German Inflation 1918-1923*, M. J. Pederson et K. Lawsen, que dans le cas précis l'inflation a été entraînée par la dépréciation du change. Mais dans un autre livre jouissant d'une grande réputation dans les pays anglo-saxons et en Italie (malheureusement pas disponible en français), paru en 1928, un témoin de l'extraordinaire dégringolade du mark, M. Bresciani Turroni (1) soutient que la baisse du change était une conséquence de l'émission de monnaie par la Reichbank. Il suffit que celle-ci fut arrêtée (par le docteur Schacht en novembre 1923) pour que l'inflation prît fin.

Les grands classiques

M. Denizet se réclame, lui, d'une autre grande tradition, celle d'Aftalion, pour qui l'inflation (moins catastrophique) que connut la France de 1918 jusqu'à la stabilisation Poincaré de 1926 était due à la baisse du franc vis-à-vis du dollar. Que les changes flottants (en baisse) soient de nature à rendre impossible la lutte contre l'inflation, et que les changes flottants (en hausse) portent en eux le danger d'une « déflation d'activité », l'expérience comme le raisonnement le confirment, et l'on doit savoir gré à M. Jean Denizet de le rappeler avec tant de force malgré les préjugés ambiants. Mais cela ne tranche pas encore le grand débat sur l'origine de l'inflation.

L'auteur lui-même laisse la porte ouverte car, dans son analyse du système monétaire international, il admet au moins à deux reprises que son fonctionnement a été une cause d'inflation. Du bout des lèvres, il concède que le mécanisme du Gold Exchange Standard, selon lequel les dollars gagnés par les banques centrales européennes et japonaise étaient replacés aux Etats-Unis, « *peut être incriminé* ». De façon beaucoup plus nette, il admet que le développement « *anarchique* » du marché de l'eurodollar, même s'il ne donne lieu à la création d'aucun dollar nouveau, a eu raison du système de Bretton-Woods. Non sans courage pour un banquier, il estime que ce marché aurait dû être interdit.

Au terme de cette lecture enrichissante, on se demande si une des clefs ne se trouve pas finalement dans l'analyse des grands classiques, dont M. Jean Denizet reconnaît, sur plusieurs points essentiels, la pertinence. La théorie quantitative de la monnaie, telle que la concevait Ricardo, faisait grand cas de la notion de baisse de la valeur de la monnaie pour expliquer la hausse des prix. Selon M. Denizet (et M. Jean-Gabriel Thomas, dont nous analysons le livre ci-contre), l'avènement de la monnaie scripturale aurait complètement changé les données du problème. Est-ce si certain ? La monnaie de banque n'est-elle pas émise contre des créances et ne peut-on admettre qu'elle tire en définitive sa valeur de la qualité de ces créances ? Resterait à déterminer comment une diminution de la valeur de la monnaie provoque une élévation des prix exprimés en cette monnaie. Il est probable que la transmission s'opère d'abord par le truchement des facteurs de production (l'inflation par les coûts occuperait en quelque sorte le degré second dans le processus tout entier).

Si l'on admet cette prémisse, la question de la régulation monétaire se pose dans des termes tout à fait différents de ceux auxquels nous a habitués l'école monétariste. On commence par admettre que la croissance de la masse monétaire dépend de la demande de crédit des agents économiques et qu'elle est donc, en effet, « serve ». Tout l'art de la régulation consiste alors à faire en sorte que cette demande ne puisse être satisfaite qu'en contrepartie de créances à valeur certaine, c'est-à-dire dont le remboursement à l'échéance est assuré autrement que par le renouvellement du prêt précédemment consenti.

PAUL FABRA.

(1) The Economics of Inflation, a study of currency depreciation in post-war Germany 1914-1923. Editeurs Augustus M. Kelley, New-York.

La réponse du C.N.P.F.

(Suite de la page 11.)

La C.E.E. s'est livrée de longue date à une comparaison des règles d'assiette dans les pays de la Communauté, avec l'évident souci de détecter tout ce qui pourrait constituer une aide indirecte aux entreprises et donc une source de distorsions dans la concurrence. Or, les conclusions de ces études montrent que tous les pays industrialisés adoptent, en gros, les mêmes règles, à savoir la déduction du résultat imposable des charges réelles supportées par les entreprises. Une analyse très fine montre cependant qu'en ce qui concerne les provisions la France a le régime le plus sévère, notamment pour les stocks, et que, par rapport à l'Allemagne, les entreprises françaises supportent un très réel handicap (*Cf.* en particulier la non-prise en considération des provisions pour congés payés et l'existence en Allemagne, et dans biens d'autres pays, de provisions pour mise à la retraite du personnel). Le second poste agissant de façon très importante est celui des amortissements. Le Conseil des impôts l'examine longuement et pourtant avec une étonnante légèreté. Il reprend, en effet, sans effort de réflexion complémentaire, les conclusions d'une étude théorique de l'INSEE (1), suivant laquelle la durée de vie économique des immobilisations serait très supérieure aux durées fiscalement admises. Les dotations d'amortissement seraient supérieures à la dépréciation technico-économique. En fait, les praticiens de la gestion de l'entreprise, comme les experts fiscaux, contestent fondamentalement les conclusions de l'étude de l'INSEE qui reposent non sur des enquêtes menées dans les entreprises — comme l'exigerait un minimum de rigueur scientifique — mais sur des hypothèses de travail arbitrairement introduites dans le calcul.

Le Conseil des impôts revient ensuite, il est vrai, à la raison en relevant que les avantages fiscaux (sic) qu'il avait étudiés en matière d'amortissement n'étaient pas particuliers à la France et qu'ils étaient même plus importants dans les pays qui connaissent des taux d'inflation supérieurs au nôtre. C'est-à-dire que les liens entre la gravité de l'inflation et l'ampleur des dispositions fiscales en matière d'amortissement ont bien été partout reconnus dans les pays industriels.

La vérité est encore ici fort simple, les entreprises françaises n'amortissent pas assez vite leurs équipements et, par voie de conséquence, n'investissent pas assez pour assurer à la fois l'emploi et l'expansion. L'amortissement dégressif est, en fait, tout juste suffisant pour compenser la réelle dépréciation technique dans un monde où le progrès dans ce domaine est d'une extraordinaire rapidité. En Angleterre, les entreprises ont depuis plusieurs années la plus totale liberté pour amortir leurs équipements ; elles peuvent, si elles le souhaitent, les amortir à 100 % dans la première année.

Une chose n'est pas avouée, mais que tous les fiscalistes savent, c'est que l'on maintient en France un mécanisme compliqué de computation fiscale des amortissements essentiellement pour permettre aux contrôleurs de composer « un tableau de chasse » après vérification. Environ 80 % des redressements portent sur les amortissements. Ces redressements n'ont, statistiquement et budgétairement, aucune portée, car ce qui n'est pas déduit une année l'est l'année suivante et au niveau des grands nombres, les redressements se compensent dans le temps. En toute hypothèse, l'amortissement est toujours égal à la valeur d'acquisition des biens, c'est-à-dire en période d'inflation une valeur sans commune mesure avec le prix de remplacement. On continue pourtant — contre tout bon sens — à discuter doctement sur les avantages d'amortissement fiscal en France, voire à y rechercher une raison pour minimiser la portée d'une réforme indispensable, à savoir la réévaluation des bilans.

C'est paradoxalement, à se reporter aux commentaires de la presse, la partie du rapport qui fournit le moins de nouvelles à sensation si l'on excepte les estimations tout à fait sujettes à caution basées sur l'utilisation des données ô combien fragiles de la comptabilité nationale.

Le Conseil des impôts poursuit les études déjà entreprises à ce sujet, note l'augmentation du nombre des vérifications, de leur fréquence et de leur rendement, fait quelques remarques en fonction de la taille des entreprises, souligne combien sont mal connus les chefs de redressement.

Nous nous bornerons à ajouter ici que les statistiques du contrôle sont faites à partir des redressements notifiés à la suite des vérifications t non pas des redressements ayant abouti à un supplément effectif d'impôt, et que, les spécialistes le savent fort bien, il y a entre les redressements notifiés et ceux qui sont suivis d'effets une différence qui est loin d'être négligeable. Par ailleurs une fois de plus on oublie de distinguer dans les redressements d'une part ce qui constitue la fraude systématique, en fait très rare (ventes sans facture par exemple) et, d'autre part, ce qui est simple décalage dans le temps pour un impôt qui sera en définitive toujours payé (comme nous le soulignons plus haut avec l'amortissement) ou erreurs de principe sur lesquelles les spécialistes sont loin de s'entendre.

Le C.N.P.F., pour sa part, aurait souhaité du moins que le Conseil des impôts prenne la précaution — assez élémentaire en vérité — de consulter quelques praticiens de la fiscalité des entreprises avant de publier un rapport qui était appelé à avoir obligatoirement un grand retentissement. Cela aurait peut-être évité quelques erreurs d'interprétation et permis de combler quelques lacunes dans l'information.

Remarquons par exemple que les entreprises nationalisées, qui figurent par définition dans le lot des sociétés les plus importantes, sont pratiquement toutes déficitaires. Il ne vient à l'esprit de personne de mettre ce déficit sur le compte de la fraude.

Y aurait-il dans notre système économique des causes profondes expliquant ce phénomène ?

« *Proportionnellement*, lit-on aussi dans le rapport, *les entreprises déficitaires dans la catégorie des sociétés privées ayant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions ont des charges de personnel plus élevées, investissent plus et détiennent des immobilisations brutes supérieures à celles des sociétés bénéficiaires, mais produisent une valeur ajoutée inférieure à celles-ci* » (p. 174).

Que de réflexions suggère une telle observation !

Employer des hommes au travail, investir plus que les autres aurait ainsi pour effet de condamner dans notre système économique, compte tenu du fardeau actuel des charges sociales et fiscales, à la non-rentabilité ? Cela ne risque-t-il pas, à terme, de peser lourd dans l'évolution de notre industrie ? Qu'arriverait-il si les chefs d'entreprise se transformaient tous en importateurs commerçants au lieu d'investir et de supporter la charge écrasante du métier de producteur ?

Quel avenir pour l'industrie française dans la compétition mondiale si, comme le montre le rapport du Conseil des impôts, les entreprises françaises supportent une charge fiscale et sociale plus lourde que leurs concurrents ?

Mais, en définitive — passé un moment de mauvaise humeur assez compréhensible, — les chefs d'entreprise ont quelques raisons de se féliciter de la publication de ce rapport. Il peut éclairer les pouvoirs publics sur une évolution alarmante de notre fiscalité. Certains peut-être en arriveront à réfléchir sur la justification économique de l'impôt sur les sociétés et sur le phénomène de superposition qu'il introduit dans la taxation de l'impôt sur le revenu, en condamnant l'investissement de capitaux dans l'activité économique productrice de richesses à une sous-rentabilité économique et vitale. Certains se demanderont peut-être quel est l'avenir économique et sociale d'un pays où l'activité de production est parmi toutes les autres incontestablement la moins rentable.

Passant les réflexions et l'analyse, quelques économistes avertis s'interrogeront peut-être aussi à la lumière de ce rapport sur quelques orientations adoptées par les grands pays industrialisés, nos concurrents les plus directs :

● L'Allemagne, depuis le 1er janvier a supprimé pour les bénéfices distribués, a double imposition économique résultant de l'impôt sur les sociétés (l'avoir fiscal a été porté à 100 %).

● Les Etats-Unis étudient depuis quelque temps déjà une réforme identique, après avoir depuis plusieurs années quasiment supprimé l'imposition des bénéfices des entreprises exportatrices.

En définitive et tout compte fait, le rapport du Conseil des impôts est un excellent rapport.

ROBERT PELLETIER.

(1) « Comparaison des dotations fiscales et économiques aux amortissements ». Annexe 3 du rapport du Plan (rapport Delmas-Marsalet) sur la réévaluation des bilans.

Le Danemark remet en qu
principes de sa politique du

COURS
ENSEIGNEMENT
COURS D'ÉTÉ



ÉTRANGER

Le Danemark remet en question les principes de sa politique du «bien-être»

De notre envoyé spécial

Copenhague. — « *Nous avons appris à bien faire les petites choses.* » La phrase tombe, en toute modestie, au détour d'une séquence du film — version française — réalisé par la Fédération des industries danoises. Associé traditionnellement à l'idée d'agriculture et d'élevage, le Danemark veut changer d'image. Il se veut un pays économiquement avancé. Il l'est d'ailleurs devenu au terme d'une récente transformation. Les exportations industrielles représentent actuellement près des deux tiers des ventes totales contre un tiers en 1950 et la moitié en 1965.

Par une porte entrouverte de l'usine, on peut apercevoir un champ très vert. En tricot débardeur et jean, une jeune femme assemble, minutieusement, les éléments d'une toute petite partie d'une chaîne haute fidélité. Le même geste toujours recommencé, dans le nord du Jutland. La société Bang et Olufsen est spécialisée dans la fabrication d'équipements Hi-Fi de haute qualité sous le slogan « Moins est plus ». Elle exporte 60 % de son chiffre d'affaires et semble résister à l'offensive japonaise.

Dépourvu lui aussi d'énergie et de matières premières, le Royaume, sans négliger ses atouts agricoles (les exportations porcines représentant 11 % du total des ventes), a cherché et trouvé des créneaux industriels : appareils acoustiques, téléphones et radios pour voitures, systèmes de contrôle électronique pour aéroports... Le tiers des moteurs marins Diesel du monde est fabriqué au Danemark ou sous licence danoise. La spécialisation, indispensable pour la survie au milieu de la concurrence internationale de ce petit pays, s'est accompagnée d'un souci du détail et du dessin, dont les Danois sont très fiers.

Cependant, l'équilibre de cette économie de transformation — dont la réussite au cours des années 60 a permis d'assurer à la population un niveau de vie élevé (le Danemark vient au cinquième rang pour le produit national brut par habitant, derrière la Suède, la Suisse, les Etats-Unis et la Norvège) — était fragile. Dans un monde en expansion, les Danois pouvaient garder le cap dans le sillage des pays dominants.

L'économie bénéficiait aussi des avantages d'un « socialisme réduit aux acquêts ». Dans cette social-démocratie, où aucune industrie n'est publique, où les étrangers contrôlent moins de 10 % de la production, le patronat menait le jeu, le plus souvent à la tête de firmes petites et moyennes, spécialisées et flexibles. Sur 7 000 sociétés industrielles, plus de 5 000 emploient moins de 50 personnes, moins d'une centaine plus de 500, la plus grande environ 10 000. Plus de la moitié des salariés travaillent dans des entreprises de moins de 200 personnes. La centrale syndicale unique L.O. (1,3 million de membres) assurait la liaison avec le parti social-démocrate au pouvoir, et le gouvernement intervenait au niveau de la répartition des fruits de la croissance.

A crédit

Le paysage a changé avec la crise pétrolière et la récession internationale. Les basses eaux ont découvert les récifs. Ainsi le déficit, traditionnel, de la balance des paiements courants est passé d'environ 2 % du produit intérieur brut à 5 % (20 milliards de couronnes de déficit commercial d'un côté, 8 milliards de recettes invisibles et 2 milliards en provenance du Fonds agricole européen de l'autre).

Le Royaume comblait jusqu'ici le trou, *sans difficulté*, grâce à des emprunts internationaux. Il a continué de le faire, à fortes doses. La dette extérieure représente maintenant quelque 50 milliards de couronnes, soit 20 % du P.I.B. Elle était inférieure à 20 milliards en 1973 (0,5 milliard en 1960). Il semble bien que certaines banques, notamment américaines, aient récemment manifesté quelques réticences à consentir des prêts, alors que l'Allemagne fédérale, qui soutient la couronne danoise au sein du « serpent », accordait un mini-moratoire sur le remboursement des crédits « swap ». Est-ce simplement dans un souci de diversification que Copenhague a lancé un emprunt en yens ? En tout cas la dette du secteur privé — la moitié du total — représente à peu près le quart du chiffre d'affaires industriel du pays et comprend environ 15 milliards d'emprunts à court terme.

Un seuil dangereux est presque atteint, au-delà duquel le Danemark devrait recourir aux bons offices du Fonds monétaire international. Parallèlement, le Danemark a « découvert » le chômage qui frappe actuellement 150 000 personnes, soit plus de 6 % de la population active et 20 000 de plus qu'en 1976. Pour l'instant, le malaise est quelque peu anesthésié par un *système généreux* d'allocations, mais... Enfin, l'inflation est élevée.

600 000 fonctionnaires et 300 000 ouvriers

Face à cette crise, le patronat veut promouvoir les exportations, notamment vers la France et, pour maintenir la compétitivité des produits danois et réaliser des investissements, demande une limitation de la hausse des salaires et une baisse des taux d'intérêt (actuellement de 15 %). « *Afin de ne plus emprunter 2 milliards de dollars par an, il faut réduire le train de vie* », ce qui ne peut que provoquer des tensions sociales. Or les responsables de l'industrie (dont les ventes à l'étranger représentent 40 % de la production) indiquent que le climat social a permis de maintenir la compétitivité, malgré le coût du travail, un des plus élevés des pays industriels, après la *Suède. Contradiction.*

L'économie danoise souffre de son originalité, un mélange d'économie de marché et de socialisme. Le système, comme d'autres, qui avait besoin de l'expansion pour tourner, est atteint de divers grippages. Ainsi les particuliers, à l'image de l'Etat ou des entreprises, sont installés dans l'endettement, dans la mesure où ils peuvent déduire de leurs impôts — qui représentent en moyenne 40 % de leur revenu — les intérêts de *nombreux emprunts, notamment* immobiliers. L'argent est détourné des emplois productifs.

Le bien-être prépare mal à l'austérité. Le plafonnement de la hausse des salaires à 6 % en 1977 et 1978 s'est traduit, en fait, par une augmentation de 10 à 11 %. La mise en place de la « démocratie économique » — que les syndicats demandent sous forme de la création de fonds collectifs détenant une partie de la valeur des entreprises — ne paraît pas pouvoir compenser les sacrifices nécessaires, même si le patronat, hostile, s'y résignait.

Le Parlement — le Folketing — danois doit se réunir en session extraordinaire durant la deuxième quinzaine d'août pour débattre d'un programme de redressement. Une dévaluation de la couronne danoise (1), qui provoquerait une nouvelle flambée des prix, n'est pas *souhaitée, à moins que la couronne* suédoise... Le gouvernement danois « *serait avisé de profiter de la protection du « serpent »*, qui permet de limiter le coût des importations par le maintien *du cours de la devise nationale, pour « entreprendre les ajustements structurels »* nécessaires, écrivent les experts de l'Hudson Institute dans un rapport sur le Danemark, en 1990.

Le temps des épreuves peut d'ailleurs conduire les autorités de Copenhague à une réflexion sur le rôle de l'Etat dans le domaine du bien-être social. Ayant mené jusqu'ici une expérience de laboratoire, facilitée par la croissance mondiale, le Danemark devrait procéder à un examen critique de ses principes de base et réduire le poids du secteur public : 600 000 fonctionnaires à l'échelon national et local d'un côté, 300 000 ouvriers dans l'industrie de l'autre. La tâche semble difficile pour un gouvernement minoritaire confronté au chômage.

Renforcer le secteur privé pour assurer l'indispensable développement des exportations constitue le volet complémentaire de l'action à entreprendre. Paradoxalement, le gouvernement danois, adepte du libéralisme économique, peut ainsi être amené à intervenir dans le secteur industriel. Il devrait, en tout cas, assumer l'impopularité d'un coup de frein à la progression du niveau de vie. Pour cette foule qui se promène avec décontraction dans les rues piétonnes de la capitale, voici venir la menace des *« vaches maigres »*.

MICHEL BOYER.

(1) 1 couronne danoise = 0,8 franc.

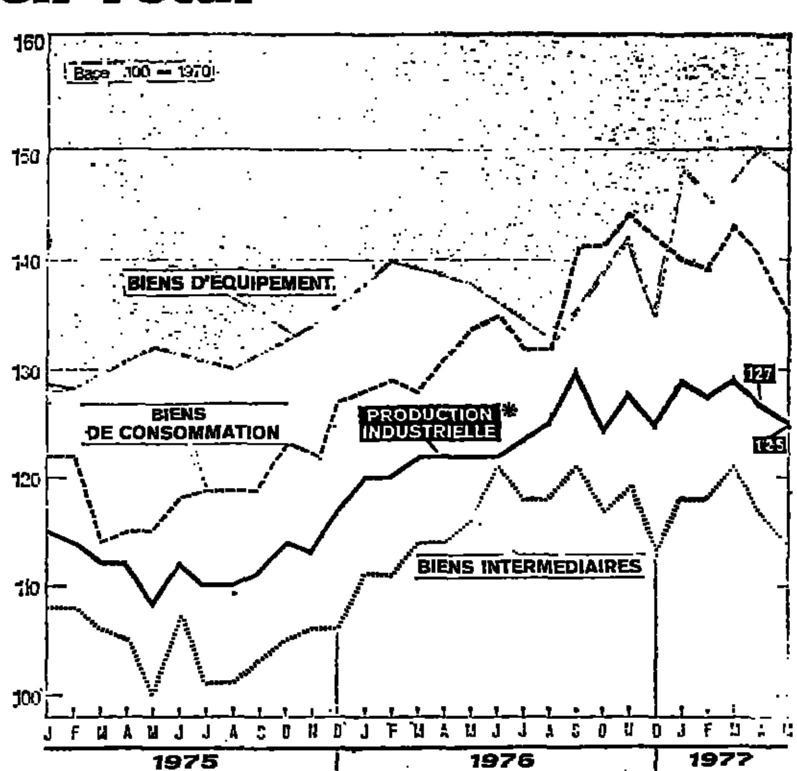
QUELQUES CHIFFRES

	Danemark	France
Superficie	43 100 km2	549 100 km2
Superficie cultivée	*26 600 km2*	*189 200 km2*
Population	5,1 millions	52,7 millions
Densité	117 habitants au km2	96 habitants au km2
Population active	2,3 millions	20,8 millions
— agriculture et pêche	9,8 %	11,3 %
— industrie	31,5 %	38,6 %
— services	58,7 %	50,1 %
Produit intérieur brut	38,1 milliards de dollars	348,3 milliards de doll. (1)
P.I.B. par habitant	7 450 dollars	6 610 dollars
Exportations (marchandises)	24,6 % du P.I.B.	15,6 % du P.I.B.
Importations (marchandises)	29,1 % du P.I.B.	16,1 % du P.I.B.

(1) Chiffres de 1976.

FRANCE

Production industrielle en recul



LA production industrielle fléchit. Au-delà des résultats mensuels parfois trompeurs, la prise en considération d'une période plus longue aboutit à cette conclusion. Ainsi calculé en moyenne mobile sur trois mois, l'indice (bâtiment et travaux publics exclus) se situe à 127 pour mars-avril-mai; 128 pour février-mars-avril et 129 pour janvier-février-mars. Pour le proche avenir, l'activité devrait se raffermir, estime le patronat, compte tenu d'un certain nombre d'éléments : redressement des achats des ménages en juin, mesures en faveur de l'emploi, augmentation de certaines prestations sociales et familiales, déblocage de 1,25 milliard du Fonds d'action conjoncturelle.

En revanche, la progression des exportations, qui a soutenu la conjoncture, se ralentit, en raison de l'expansion plus modérée des pays européens. Selon la Commission européenne, le produit intérieur brut des Etats membres de la C.E.E. n'augmenterait que de 3 % en 1977, au lieu des 4 % prévus fin 1976. Cette révision en baisse concerne notamment la Grande-Bretagne (1 % au lieu de 3 %), l'Allemagne fédérale (4 à 4,5 % au lieu de 5 %) et la France (3 à 3,5 % au lieu de 4,5 %). Une telle croissance serait insuffisante pour permettre une meilleure utilisation des capacités de production industrielle (actuellement 79 %).

O.C.D.E.

La Yougoslavie doit créer davantage d'emplois

LA création d'emplois « *en nombre suffisant* » constituera la « *principale tâche* » des responsables yougoslaves au cours des années à venir, soulignent, dans leur dernière étude, les *experts de l'O.C.D.E.* (Organisation de coopération et de développement économiques).

Dans le passé l'émigration « *massive* » des travailleurs avait atténué les difficultés, mais le processus est maintenant inversé. En 1976, 780 000 Yougoslaves étaient employés à l'étranger contre 860 000 en 1975 et 960.000 en 1974. La réinsertion des travailleurs qui rentrent au pays « *paraît s'avérer difficile* », alors que le chômage a représenté 11,4 % de la population active l'an dernier contre 10,4 % en 1975.

Le problème de l'emploi « *exige un taux de croissance soutenu* », souligne le rapport, ce qui « *permet de mieux comprendre les objectifs ambitieux* » du Plan 1976-1980 (+ 7 % par an). Ce plan « *comporte des directives nouvelles et intéressantes en vue de développer certaines activités à main-d'œuvre nombreuse, dont l'expansion paraît également justifiée pour des raisons économiques, comme la construction de logements, les petites entreprises artisanales, certains services privés et certains secteurs agricoles* ». Cela « *n'exclut en aucune façon la nécessité d'entreprendre des efforts en vue d'accroître la productivité du capital* ».

Cependant, notent aussi les experts, « *une certaine modération du rythme de l'expansion... serait certainement souhaitable pour éviter l'accélération des pressions inflationnistes et une détérioration de la balance des paiements* ». La baisse du coût de la vie avait été ramenée de 24 % en 1975 à 11,1 % en 1976, le déséquilibre commercial de 3,6 à 2,5 milliards de dollars, et le déficit extérieur courant (1 milliard) avait fait place à un très faible excédent (0,15 milliard).

Le déficit extérieur augmenterait en 1977 pour atteindre 3,1 milliards de dollars et la balance des paiements suivants deviendrait négative de 400 millions. *Aussi s'agit-il d'encourager* les industries exportatrices, et surtout de favoriser les productions qui peuvent se substituer aux importations. La mise en œuvre du « *vaste potentiel* » de l'économie yougoslave dépendra non seulement de l'adoption de mesures internes, mais aussi « *du volume des apports de capitaux à long terme et des transferts de technologie avancée en provenance de l'étranger, que les autorités ont décidé d'encourager par des mesures positives* ».

La Grèce doit renforcer sa lutte contre l'inflation

LES experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) accordent, dans leur étude annuelle, un bon point à la Grèce. Au cours des deux dernières années, la politique économique « *a relativement bien su répondre aux besoins* ». En 1975, le gouvernement a pratiqué un « *dosage judicieux* » dans des circonstances très difficiles. En 1976, de nouveau, « *tout un ensemble cohérent* » de mesures monétaires, budgétaires et de change a permis à la Grèce de s'adapter souplement à l'évolution. En 1977, « *l'orientation moins expansionniste s'explique par la progression persistante de la demande privée, la nécessité de ralentir le très fort accroissement des dépenses publiques et surtout par la menace d'une course entre les salaires et les prix* ».

Toutefois, la lutte contre l'inflation, qui serait d'environ 11 % en 1977, contre 11,75 % en 1976, « *doit être renforcée afin d'obtenir un succès durable* ». En dehors d'une extension du contrôle des prix et d'un durcissement de la politique monétaire, « *seul un ralentissement notable de la croissance des revenus nominaux peut finalement éviter d'avoir à restreindre sévèrement la demande, ce qui aurait des conséquences défavorables sur la croissance et l'emploi* ». Une action concrète à l'égard des revenus non salariaux et contre l'évasion fiscale apparaît souhaitable.

La croissance, en tout état de cause, devrait se ralentir, le P.N.B. augmentant de 5 % cette année contre 6 % l'an dernier. La consommation privée progressant de 4,5 % (5,5 %), l'investissement industriel progresserait très légèrement, après avoir reculé en 1976 et en 1975. Malgré ce ralentissement, le chômage ne devrait pas s'accentuer. Enfin, le déficit commercial s'aggraverait légèrement (— 3,75 milliards de dollars contre — 3,25), mais serait compensé dans une large mesure par une augmentation des recettes invisibles. Le déficit extérieur courant passerait de 1 à 1,25 milliard, couvert par des rentrées de capitaux.

Les experts notent cependant que les responsables grecs se sont peu attachés à corriger certains déséquilibres structurels : faible part des industries manufacturières dans la production et l'emploi, poids « *démesuré* » des travailleurs indépendants, composition peu satisfaisante des recettes fiscales. Pour l'avenir, un accroissement « *considérable* », un redéploiement et une modernisation de la production industrielle s'imposent, afin de jeter les bases d'une saine expansion de l'emploi, de résoudre peu à peu le chômage occulte et de renforcer la structure des exportations. La reprise des investissements industriels doit être facilitée rapidement afin que « *les succès à court terme... ouvrent la voie à une croissance à long terme équilibrée et sans à-coup* ».

BIOGRAPHIE

L'œuvre de Harry Gordon Johnson

HARRY GORDON JOHNSON, mort récemment à Genève à l'âge de cinquante-trois ans, est sans doute peu connu du public français. Il était pourtant un grand économiste et son influence se fera certainement sentir pendant de longues années. Cet économiste de grande réputation était en un sens un homme du dix-neuvième siècle par sa culture universelle et il possédait ce don unique d'être spécialiste de la plupart des domaines de l'économie. Le fonctionnement des marchés, la monnaie, l'organisation économique mondiale et le développement ont particulièrement retenu son attention. Son œuvre scientifique est considérable. Il a su, en outre, l'exprimer avec une maîtrise du langage et un sens de sa beauté dont il existe aujourd'hui peu d'exemples. Citons Inflation and the Monetarist Controversy *et* The Monetary approach to balance of payments theory.

D'origine canadienne, né à Toronto, Harry Gordon Johnson appartenait à toutes les nations. Infatigable, il enseignait partout, apportait son aide partout, participait à des colloques à travers le monde, sans jamais imposer, presque dans le silence ; mais chaque fois qu'il parlait, c'était comme un événement. Nombreux sont ceux qui gardent l'image de cet homme puissant, souvent occupé à sculpter des morceaux de bois, qui, en quelques mots, donnait sereinement la conclusion de longues discussions.

Aucune « école », aucune « doctrine » ne peut le revendiquer en propre et il paraît dérisoire, lorsqu'on évoque sa personnalité, de lui apposer une étiquette, qu'elle soit « keynésienne » ou « monétariste ». Bien qu'appartenant à l'université de Chicago, où il avait une chaire depuis 1959, il était au-delà des querelles habituelles. Peut-être en enseignant dans le monde entier avait-il acquis une vision à la fois plus large et plus fondamentale. Son influence en Europe a été particulièrement importante depuis qu'il avait commencé en 1966 à enseigner à la célèbre London School of Economics. Il s'est alors particulièrement intéressé à la France, en manifestant d'ailleurs ses inquiétudes au sujet de la situation de la théorie économique dans ce pays.

Il a toujours été très préoccupé de politique économique, mais pas par ses acteurs, car il se sentait seulement intéressé par ses théoriciens. Il croyait à la force des idées, à la force du raisonnement théorique, même si celui-ci ne devait porter ses fruits que dix ou vingt ans plus tard. C'est pour cette raison qu'il était en contact permanent avec les jeunes économistes et moins avec les grands ou les célèbres. Sans un Harry Johnson, le monde des économistes serait différent partout dans l'univers. Ils lui doivent beaucoup.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

L'épreuve est enfin commencée

De notre envoyé spécial

Morzine. — Quatorze kilomètres de côtes ont effacé 3 000 kilomètres de course. Sur les hauteurs de Morzine, dimanche 17 juillet, Joop Zoetemelk s'est affirmé le grimpeur le plus efficace, et Bernard Thévenet, a dépouillé Dietrich Thurau du maillot jaune. Le Tour de France n'a pas seulement changé de leader en l'espace d'une trentaine de minutes, après quinze jours d'une épreuve uniforme, sans grand intérêt par conséquent. Il a révélé les forces et les faiblesses d'un peloton aux multiples inconnues, il a condamné certains coureurs qui avaient pu faire illusion et il a désigné de nouveaux favoris.

Au nombre de ceux-là, il faut citer Zoetemelk qui a réalisé la meilleure montée de Morzine-Avoriaz contre la montre. Très doué pour ce genre d'exercice (on le savait) apparemment en super-forme (on ne l'aurait pas juré), le Néerlandais a dominé ses adversaires de bout en bout, pour battre Van Impe de quarante-cinq secondes, Thévenet de 1 minute 05, et Michel Laurent de 1 minute 07, ce qui lui vaut de remonter à la sixième place du classement général, avec 1 minute 13 secondes de retard : une marge inférieure, précisons-le, au temps qu'il avait perdu, il y a justement une semaine, à la suite d'une chute, près de Rennes.

Le premier contact avec les Alpes a coûté deux minutes à Merckx, souffrant, qui na pu se surpasser, contrairement à son habitude, et près de trois minutes à Thurau, en difficulté dès le cinquième kilomètre. Déconcerté par cet effort très particulier, incapable de trouver son rythme, le jeune Allemand a, de toute évidence, dévoilé ses limites en montagne, bien qu'il reste en compétition pour la victoire.

Les 14 kilomètres de Morzine ont par ailleurs ruiné les espérances de Meslet qui occupait, le matin, la cinquième place du classement général et qui se retrouve en onzième position, Zoetemelk lui ayant repris quatre minutes huit secondes, soit dix-sept secondes par tranche kilométrique. En revanche, cette étape, dite de vérité, a mis en évidence les bonnes dispositions de Knettemann, de Galdos et du Français Raymond Martin, qui avait établi, ne l'oublions pas, un record du Puy-de-Dôme chez les amateurs.

Paradoxalement, elle a réduit les écarts entre les mieux placés, ce qui s'explique par le fléchissement de Thurau. A Thonon-les-Bains, samedi, après le succès du courageux Quilfen — 222 kilomètres d'échappée solitaire —, ce même Thurau précédait Merckx de cinquante et une secondes, Thévenet de 1 minutes 22 secondes, Van Impe de 2 minutes 15 secondes et Zoetemelk de 3 minutes 40 sec. Aujourd'hui, Thévenet compte une avance de onze secondes sur Thurau, de 25 secondes sur Merckx, de 33 secondes sur Van Impe et, nous l'avons dit, de 1 minute 3 secondes sur Zoetemelk.

Tous ces hommes ont des raisons de croire en leur chance, surtout Thévenet qui occupe le commandement, Zoetelmelk et Van Impe qui pénètrent sur leur terrain préféré. On peut penser que le Tour de France est enfin commencé...

JACQUES AUGENDRE.

Et si demain la gauche...

De notre envoyé spécial

Morzine. — *Las des râleurs et de leurs jérémiades, des persifleurs et de leur petit esprit, des ignares et de leurs* « n'y a qu'à », *les grands maîtres du Tour, en leur fierté touchés, ont décidé de rendre leur tablier. Les voilà bien malins, nos forts en gueule, à la critique facile :* « Puisque vous êtes si doués, le Tour, faites-le vous-mêmes », *leur a dit M. Lévitan. Subtile, l'astuce : on n'y aurait pas pensé. L'appel d'offres est lancé, le concours est ouvert : le premier qui, penché sur l'Hexagone, dessine la plus jolie boucle, a gagné.*

Non, ce n'est pas un gag. Le communiqué numéro un de la quinzième étape, diffusé à Morzine, engage les journalistes suiveurs à définir « le parcours idéal du Tour ». *Les incrédules, pensant avoir affaire à une plaisanterie de potaches, ont vite jeté le papier au panier. Les obèses — et ceux qui le deviennent — sont allés, ventre à terre, acheter le dernier Gault et Millau : leur Tour, déjà à demi dessiné, multiplie les demi-étapes avec arrêt-buffet, et traine en Périgord. Des étrangers soucieux réclamaient un atlas détaillé. Nul ne songeait pourtant à l'essentiel : qu'importe cartes et guides, il faut penser au pire. Et si demain la gauche...*

Voilà notre bon vieux Tour nationalisé. Les traditions s'écroulent. Et alors pour sauver ce qui peut encore être sauvé, accordons aux syndicats que le jaune n'est point couvert de gloire : rouge, ce n'est pas si laid.

Le plus dur reste tout de même à faire. Suggérons donc. Un prologue à Chamalières, pour éviter de couper la France en deux. Mais il faudra alors passer à Château-Chinon et apaiser d'éventuelles jalousies en s'arrêtant à Villefranche-de-Rouergue — ligne d'arrivée devant la pharmacie — et Champigny-sur-Marne.

La défense de notre indépendance nationale devrait fort heureusement remédier au laxisme qui nous entraine depuis quelques années hors de nos belles campagnes. Quant au détour en Suisse, inutile d'insister, à moins d'arrêter tout le monde pour fouiller valises et bidons. La Faucille, oui, mais demi-tour à Ferney-Voltaire. Les choix des villes-étapes ne devrait guère poser de problèmes : depuis mars, il est vrai, on n'a que l'embarras du choix. On risque même de traîner en Bretagne. On pourrait, pour la grimpette, aller tendre la main à Lourdes, sinon Pau fera toujours l'affaire. Finale, bien sûr, à Paris. Mais pour changer... entre Bastille et République. Ou République et Bastille, selon l'humeur.

N.B. — La prudence la plus élémentaire nous oblige à garder en cartons une mouture de rechange, avec départ le 18 juin d'un canton corrézien, et arrivée à Paris, place de l'Hôtel-de-Ville. Au cas où...

DOMINIQUE POUCHIN.

AUTOMOBILISME

POUR LA FORMULE 1 RENAULT

L'apprentissage a commencé au Grand Prix de Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Silverstone. — Toute l'équipe de course de la régie Renault a pu vérifier, à Silverstone, qu'en formule 1 la pratique est souvent fort loin de la théorie. En deux jours d'essais comme au cours du Grand Prix de Grande-Bretagne — enlevé, samedi 16 juillet, par James Hunt sur Mac Laren. — Il lui a fallu résoudre bon nombre de problèmes techniques et, en définitive, la formule 1 Renault (RS 01) a vite été contrainte à l'abandon, turbocompresseur cassé. Si la pratique s'est révélée à ce point loin de la théorie, c'est que les ennuis qu'a connus la voiture, aussi bien aux essais qu'en course, n'étaient pas vraiment apparus au cours de la longue préparation à la compétition. Il y a fort à parier que, pendant un temps, d'autres difficultés inattendues surgiront chaque fois que la RS 01 sera engagée en grand prix. L'apprentissage ne fait que commencer.

Les choses auraient d'ailleurs pu être pires. Jeudi soir, après les premiers essais, beaucoup n'auraient pas parié cher sur les chances de la RS 01 de se qualifier pour le Grand Prix de Grande-Bretagne. Tout ou presque allait de travers et, vendredi, c'est en fin de compte le vingt et unième temps — sur vingt-six voitures admises à prendre le départ — que réalisa Jean-Pierre Jabouille. Pendant les deux jours d'essais, un moteur avait été cassé. Il avait été nécessaire de changer le turbocompresseur, et pour ne rien arranger quelque chose clochait dans l'injection.

Un modèle standard

Comme aux Vingt-Quatre Heures du Mans, avec les prototypes, un piston avait été la cause du bris de moteur, mais l'origine était différente. Au Mans, il s'agissait d'une rupture provoquée par une fatigue mécanique. A Silverstone, c'était un grippage thermique, dû, par conséquent, à une température excessive. Pour parer au plus pressé, un compromis avait été trouvé, mais la solution retenue affectait la voiture dans le domaine de la puissance. De sorte que la RS 01 avait perdu un peu de son potentiel.

Les ennuis de turbocompresseur confirmaient l'analyse déjà faite par les techniciens de la Régie. Le turbocompresseur utilisé pour la RS 01 comme pour les prototypes n'est en rien original, c'est-à-dire pas conçu pour la course. On le trouve sur des engins de travaux publics comme sur des poids lourds et il s'est vérifié qu'il ne répondait pas aux exigences d'un service aussi particulier que la formule 1. C'est la raison pour laquelle Renault a fait étudier et développer un autre type de turbocompresseur capable d'offrir une plus grande pression à bas régime et donc de réduire encore le temps de réponse. Le nouveau turbocompresseur, qui doit être prêt prochainement, devrait permettre à Jabouille de mieux maîtriser les difficultés inhérentes à une course en peloton et de disposer en quasi-permanence de toute la puissance de son moteur.

Samedi, le jour du Grand Prix de Grande-Bretagne, il semblait donc logique, eu égard à ces péripéties, que l'équipe Renault ait encore moins d'illusions que précédemment. Le propos était de rouler le plus possible pour comprendre ce qui n'allait pas. Au point où en sont les choses, la priorité est d'essayer de cerner vite les problèmes et de réagir aussi vite. C'est donc sans provoquer une trop grande surprise que Jean-Pierre Jabouille a dû s'arrêter dès le douzième tour. Le moteur avait perdu une grande partie de sa puissance et on s'aperçut que le collecteur d'air était dessoudé.

C'était la première fois qu'un tel incident se produisait et là encore l'épreuve de la course prenait toute sa signification. Le temps d'en changer et la RS 01 reprenait la piste mais pour quatre tours seulement. La voiture revenait à son stand, turbocompresseur cassé, ce que la remise en marche du moteur avait d'ailleurs laissé supposer. Le Grand Prix de Grande-Bretagne était terminé pour Renault, prématurément et dans la morosité.

FRANÇOIS JANIN.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS (formule 1)

Grand Prix de Grande-Bretagne à Silverstone

1. Hunt (Mac Laren) ; 2. Lauda, à 18 sec. 3 ; 3. Nilsson (Lotus), à 19 sec. 6 ; 4. Mass (Mac Laren), à 47 sec. ; 5. Stuck (Brabham - Alfa-Romeo), à 1 min. 11 sec. ; 6. Laffite (Ligier - Matra), à un tour, etc.

Classement du Championnat du monde. — 1. Lauda, 39 pts; 2. Scheckter et Andretti, 32 pts ; 4. Reutemann, 28 pts ; 5. Hunt, 22 pts ; 6. Nilsson, 20 pts ; 7. Mass, 17 pts ; 8. Depailler et Laffite, 10 pts, etc.

Cyclisme

LE TOUR DE FRANCE

Classement de la quatorzième étape, Besançon - Thonon-les-Bains (230 km). — 1. Bernard Quilfen (Fr.), 6 h. 15 min. 46 sec. (moyenne 36 km-h.) ; 2. Esclassan (Fr.), 6 h. 19 min. ; 3. Thurau (R.F.A.), 4. De Cauwer (Bel.), 5. Santambrogio (It.), tous même temps, etc.

Classement de la première partie de la quinzième étape, Thonon-les-Bains - Morzine (105 km). — 1. Wellens (Bel.), 2 h. 55 min. 59 sec. (moyenne 35,800 km-h.) ; 2. Santoni (It.), 2 h. 59 min. ; 3. Santambrogio (It.), 2 h. 59 min. 5 sec. ; 4. Thaler (R.F.A.), 2 h. 59 min. 7 sec., 5. Esclassan (Fr.), tous même temps, etc.

Classement de la deuxième partie de la quinzième étape, Morzine-Avoriaz (14 km contre la montre). — 1. Zoetemelk (P.-B.), 33 min. 4 sec. (moyenne 25,395 km-h.) ; 2. Van Impe (Bel.), 33 min. 49 sec. ; 3. Thévenet (Fr.), 34 min. 9 sec. ; 4. Laurent (Fr.), 34 min. 11 sec. ; 5. Knetemann (P.-B.), 34 min. 12 sec. ; 6. Galdos (Esp.), 34 min. 25 sec. ; 7. Martin (F.), 34 min. 38 sec. ; 8. Kuiper (P.-B.), 34 min. 40 sec., etc.

Classement général. — 1. Thévenet (Fr.), 88 h. 4 min. 58 sec. ; 2. Thurau (R.F.A.), à 11 sec. ; 3. Merckx (Bel.), à 25 sec. ; 4. Van Impe (Bel.), à 33 sec. ; 5. Kuiper (P.-B.), à 49 sec. ; 6. Zoetemelk (P.-B.), à 1 min. 13 sec. ; 7. Laurent (Fr.), à 1 min. 32 sec. ; 8. Galdos (Esp.), à 1 min. 56 sec. ; 9. Delisle (Fr.), à 3 min. 40 sec. ; 10. Villemiane (Fr.), à 3 min. 49 sec., etc.

Escrime

Deux Suédois, Johan Harmenberg et Rolf Edline, ont pris respectivement la première et la deuxième place des championnats du monde à Buenos-Aires. Ils devancent le Suisse Patrice Gaille.

Chez les dames, trois Françaises se sont qualifiées pour le tableau final, qui se dispute ce lundi 18 juillet : Brigitte Latrille, Véronique Trinquet et Claudie Josland.

Football

Le Pérou, qui a battu la Bolivie par 5 à 0, s'est qualifié pour la phase finale de la Coupe du monde, qui se disputera en 1978 en Argentine.

Hippisme

Le prix de la Chapelle, disputé dimanche 17 juillet, à Saint-Cloud, et servant de support au pari tiercé, a été gagné par Naughty Marcia, *devant* Bon Courage *et* Steel Power. *La combinaison gagnante est 9-11-5.*

ATHLÉTISME

LES DEMI-FINALES DE LA COUPE D'EUROPE

La France manque son premier examen de passage

Sept pays — l'U.R.S.S. la Grande-Bretagne, la R.F.A., la Pologne, la R.D.A., l'Italie et la Finlande — sont qualifiés pour participer à la finale de la Coupe d'Europe les 13 et 14 août à Helsinki. Il reste une place à pourvoir, ce qui obligera huit prétendants, dont la France, à disputer une seconde épreuve de qualification les 6 et 7 août à Göteborg (Suède). Elle y affrontera la Suisse, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, la Suède, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

De notre envoyé spécial

Londres. — La formule était simple : huit équipes en présence, dont deux seraient retenues pour la finale, les 13 et 14 août, à Helsinki, d'après les totaux obtenus en accordant dans chaque épreuve un nombre de points décroissant, allant de huit pour le premier à un pour le dernier. Les données ne l'étaient pas moins : l'U.R.S.S. gagnerait sans coup férir cette demi-finale londonnienne de la Coupe d'Europe, cependant que la Grande-Bretagne et la France en découdraient pour la seconde place. Restait à procéder à l'application pratique sur le terrain. Le résultat final (U.R.S.S., 129 points : Grande-Bretagne, 126 points ; et France, 120 points) permit de vérifier l'hypothèse de base. Toutefois, certaines interférences, constatées les 16 et 17 juillet, ont fait que les choses ne se sont pas produites tout à fait comme prévu.

A la vérité, l'observation ne vaut guère pour les concurrents français. Dans une compétition qui ne laissera pas une marque l'indélébile dans les annales de l'athlétisme européen — un Irlandais courut le 110 mètres haies en 11 sec. 17/100 et un Belge le 400 mètres haies en 57 sec. 15/100, — ils firent, en effet, ce qu'on attendait d'eux, sans plus. Tout juste convient-il d'accorder une mention honorable à Jean-Pierre Corval (110 mètres haies), Philippe Gauthier (3 000 mètres steeple), Frédéric Piette (lancement du disque) et Jean-Paul Gomez (10 000 mètres). Le seul qui se distingua vraiment, profitant d'un vent debout pour imposer dans le 200 mètres la puissance de ses 82 kilos de muscles roulant sur une taille de 1,90 mètre, fut, en définitive, Joseph Arame. Et le seul à ne pas s'acquitter de sa tâche, Jacky Boxberger.

Le cas mérite qu'on s'y arrête, tant sa singularité fut piquante, eu égard à une performance française d'ensemble assez fade. Lorsque, peu avant la mi-parcours du 5 000 mètres, l'Anglais Nick Rose s'ébroua pour se lancer dans un galop fou, Boxberger n'esquissa pas la moindre réaction. Il conserva le même air absent pendant le reste de la course et ne sortit de sa torpeur que pour disputer, dans un sursaut d'orgueil, une médiocre cinquième place à l'Irlandais Gerry Deegan. Ainsi fut-il chronométré en 13 min. 55 sec. 70/100, alors que, une semaine auparavant, il avait couru en 13 min. 34 sec., talonnant le Néo-Zélandais Dick Quax, recordman de la distance.

Un psychologue trouverait sans doute ample matière à réflexion dans l'explication qu'il donna de son comportement : « *Je m'attendais à souffrir d'une jambe. Je n'ai pas eu mal. Cela m'a déconcerté.* »

A la victoire de Rose s'ajoutèrent quatre autres premières places britanniques dans les courses, si bien que, du 400 mètres au 10 000 mètres, les représentants français perdirent 33 points sur leurs rivaux directs. Handicap insurmontables ! Vivement encouragés par un public qui se laissa parfois aller à applaudir quand certains déboires servaient leurs intérêts, ceux-ci se surpassèrent en maintes occasions. Sans la disqualification de leur équipe dans le relais 4 × 100 mètres, à la suite d'une transmission du témoin hors du secteur permis, les athlètes britanniques eussent même défrayé la chronique en battant l'équipe de l'U.R.S.S. Il est vrai que les responsables soviétiques avaient laissé au repos quelques-unes de leurs vedettes. S'agissant de livrer un match en territoire anglais, c'est une légèreté rarement sans conséquences.

Au demeurant, les Soviétiques éviteront difficilement la défaite face aux Allemands de l'Est au stade supérieur. Rien ne dit que, fait sans précédent, ils ne céderont pas la seconde place aux Allemands de l'Ouest. Quant à l'équipe de France, qui ne remporta à Londres qu'une seule victoire individuelle, elle devra s'efforcer d'obtenir sa qualification à Göteborg (Suède), les 6 et 7 août, au cours d'une épreuve de repêchage qui attribuera un unique droit de passage. Entreprise aléatoire ! Privée de champions d'exception, il se pourrait bien que, pour la première fois depuis 1965, elle ne participe pas à la sixième finale de la Coupe d'Europe.

RAYMOND POINTU.

Kozakiewicz 5,66 m

Au cours de la demi-finale qui se disputait à Varsovie, le Polonais Kozakiewicz a battu son propre record d'Europe du saut à la perche en franchissant 5,66 m (ancien record : 5,64 m). Cette progression confirme la valeur de l'école polonaise de saut à la perche, dont les représentants avaient particulièrement brillé aux Jeux olympiques de Montréal : Slusarski, premier, Buliarski, cinquième, et Kozakiewicz, onzième, avec un saut de 5,25 m.

Le record du monde est toujours détenu par l'Américain Dave Roberts avec 5,70 m.

ÉQUITATION

Éric Navet champion d'Europe juniors

Le titre de champion d'Europe juniors des cavaliers a été enlevé, dimanche 17 juillet, devant trois mille spectateurs, à la Tour-de-Peilz, sur le lac Léman, par le Français Éric Navet sur Brooklyn. *Cette brillante victoire du jeune cavalier normand n'a été obtenue qu'au terme d'un second barrage, qui réunissait encore dix concurrents, dont Véronique Daems (Belg.), Robert Smith (G.-B.), Danielsen (Norv.) et Mac Cartan (Irl.), classés dans l'ordre.*

Dans le Grand Prix des Nations des championnats d'Europe juniors par équipes, remporté par la Grande-Bretagne, la France a partagé la deuxième place avec l'Irlande, surtout grâce à deux excellents « sans faute » d'Éric Navet.

TENNIS

Noah champion de France juniors

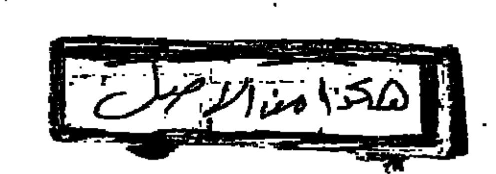
Yannick Noah, découvert par Arthur Ashe au Cameroun en 1974 alors qu'il n'était que cadet, a remporté, samedi 16 juillet à Roland-Garros, le titre de champion de France juniors, qui lui avait échappé l'an dernier, en face de Gilles Moretton. Il a battu Pascal Portès à l'issue d'une lutte extrêmement serrée et spectaculaire (4-6, 6-3, 6-4) où il témoigna au moment crucial la régularité qui lui manquait jusque là. Quant à Portès, qui, grâce à son service faisant des ravages sur l'herbe, était parvenu en demi-finale du championnat juniors de Wimbledon, il ne sort nullement diminué de cette confrontation. Deux vrais espoirs, enfin, à l'horizon

Chez les filles, c'est Martine Bureau qui a remporté le titre juniors aux dépens de la Lyonnaise Anne Chevalier.

A Baastad, pour la Coupe Davis, l'Italie (Panatta, Barazzutti, Bertolucci) a éliminé sans douleur, en demi-finale de la zone européenne groupe B, la Suède (Norberg, Andersson, Norback), privée des services de Borg.

A la surprise générale, le Nice L.T.C. a enlevé, dimanche 17 juillet, la finale du championnat de France par équipes, dont le Racing Club de France détenait le titre depuis... vingt-six ans ! La rencontre s'est déroulée sur les courts de la Croix-Catelan, où seuls Goven et Roger Vasselin (en face respectivement de Gauvain et de Casa) réussirent à gagner leurs simples. Au Racing manquait cruellement la participation de Jauffret et de Proisy, retenus à Hilversum.

La finale de la Coupe Annie Soisbault 1977 s'est déroulée dimanche 15 juillet au Touquet. C'est la Tchécoslovaquie, représentée par Monika Marsikova et Elena Strachonova, qui a gagné le trophée réservé aux joueuses de moins de vingt et un ans devant la Suisse et l'U.R.S.S. La France n'avait pu se qualifier pour la phase finale.



هكذا صدر الأصل

La France manque son premier examen de passage

Kozakiewicz 5,66 m

CARNET

Naissances

M. et Mme Jacques Ameye,
M. et Mme Georges Noguier,
sont émus de faire part de la naissance, à Saint-Agrève, le 11 juillet, de leur petite-fille et arrière-petite-fille

Anne-Laure,

chez Christiane, veuve de leur fils Jean, ingénieur au centre E.D.F. de Saint-Dizier, qu'ils rappellent au souvenir de ceux qui l'ont aimé.
17, rue de l'Imprimerie,
34 Montpellier.

— Jean de la Guérivière et Véronique, née Pavie, Xavier et Paul sont heureux d'annoncer la naissance de

Cécile.

Paris, le 17 juillet 1977.

Mariages

— M. et Mme Michel Soulié,
M. et Mme Gérard Hubert,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Hélène et Jean-François,

qui aura lieu le 23 juillet à Saint-Jean-d'Avelanne.
Saint-Jean-d'Avelanne, .
38480 Pont-de-Beauvoisin,
Château de la Malmaison,
92500 Rueil-Malmaison.

— Le pasteur et Mme G. Donnedieu de Vabres,
M. et Mme Maurice Blin,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Olivier et Françoise.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 30 juillet 1977, à 16 heures, en l'église réformée des Brotteaux, 3, quai Augagneur, Lyon.
S.P. 69345-H.
43, rue Tronchet, Lyon.

Décès

Roger BRARD

Nous apprenons la mort de
M. Roger BRARD,
membre de l'Institut.

[Ingénieur général du génie maritime, Roger Brard est né à Pontivy (Morbihan) le 17 juin 1907. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, docteur ès sciences, il fut successivement professeur à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole du génie maritime, directeur de l'Ecole nationale supérieure du génie maritime (1958-1962) et directeur du bassin d'essais des carènes (1962-1970).

Il était professeur à l'université de Nantes depuis 1970. Membre de l'Académie des sciences depuis 1956 (dans la section des sciences mécaniques), il en fut le président en 1972. A cette occasion, il s'était élevé contre la réforme de l'enseignement des mathématiques et avait regretté que l'Académie des sciences « ne soit pas assez consultée sur les réformes de l'enseignement ».

Spécialiste de la mécanique des fluides et de la dynamique des navires, il avait travaillé sur les problèmes de propulsion par hélices et l'adaptation d'un réacteur atomique à uranium naturel à la propulsion sous-marine.]

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Antibes dans sa quatre-vingt-sixième année, de
M. Armand-Jacques ASSUS,
chevalier des arts et lettres,
prix de Rome,
ancien boursier des Pays-Bas.
œuvres figurant :
au Musée national d'art moderne à Paris,
au Boïmans Museum de Rotterdam,
à la légation de France à Anvers,
au rectorat d'Alger,
ainsi que dans la collection Frédéric-Lung
au musée du Louvre.
Un hommage a été rendu à son œuvre lors d'une exposition qui lui était consacrée au château - musée de Cagnes-sur-Mer, en 1970.
De la part de :
Mme Armand-Jacques Assus,
Le docteur et Mme André Assus,
M. et Mme Claude Pradel-Lebar,
sa famille, ses amis.
L'inhumation a eu lieu à Antibes le 1er juillet 1977 dans la plus stricte intimité.
12, boulevard Albert-Ier,
06-Antibes.
10, rue de Mézières, Paris (6e).

— Paris, Ajaccio, Vivario.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre BATTESTI,
survenu le 15 juillet 1977, en son domicile, 40, rue d'Artois, Paris (8e), dans sa quatre - vingt - cinquième année.
De la part des familles Battesti, Mattei, Liottier, Lecerf, Muracciole, Sabiani, des parents, alliés et amis.
Le service religieux sera célébré le mardi 19 juillet, à 16 heures, en l'église Saint - Philippe - du - Roule, Paris (8e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Amédée BERTRAND-MAILLEFER,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 15 juillet 1977 à Paris.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 20 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint - Jean - Baptiste-de-la-Salle (9, rue du Docteur - Roux, Paris-15e), où l'on se réunira.
De la part des familles Bertrand, Maillefer, Dubost, Hecquet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
55, boulevard Pasteur, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Betty BRUNSCHVICG,
avocat honoraire
à la cour d'appel,
chevalier de la Légion d'honneur.
L'inhumation aura lieu le mercredi 20 juillet 1977, à 10 heures, au cimetière des Batignolles, Paris.
Ses amis se réuniront à la porte principale.

— Nous apprenons le décès du
Père Henri-Charles CHÉRY,
dominicain,
survenu à Paris dans sa soixante-quinzième année.

[Né en 1902 à Dijon, le Père Chéry, fondateur et directeur du Centre de documentation sur les Eglises et les sectes, était surtout connu pour son ouvrage de référence « l'Offensive des sectes » (1959). Professeur d'histoire de l'Eglise, anciennement journaliste à « Sept », bibliste, journaliste, conférencier, le dominicain était l'auteur d'une douzaine de livres.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. et Mme Pierre Grosperrin,
Mme Claude Grosperrin et son fils Philippe,
M. et Mme H.-B. de Saussure et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude GROSPERRIN,
artiste peintre,
ancien élève
de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts,
prix de la Casa de Velasquez,
survenu le 18 juillet 1977, dans sa quarante et unième année, à son domicile, 189, rue Ordener, 75018 Paris.
Les obsèques auront lieu à l'église de Moisson (Yvelines), à 11 h. 30, le mercredi 20 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mirecourt, Versailles.
Mme Henri Javelot,
M. et Mme Michel Javelot et leurs enfants,
M. et Mme Christian Javelot et leur fils,
M. Daniel Javelot,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
M. Henri JAVELOT,
chirurgien-dentiste,
survenu dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu à Mirecourt, le 13 juillet 1977.

— Mme Pierre Lajeunesse,
Françoise, Antoine et Noël Lajeunesse,
Mme Henri Lajeunesse,
Mme G. Lajeunesse et ses enfants,
M. et Mme J.-C. Lajeunesse et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LAJEUNESSE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 11 juillet 1977, à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu à Neuilly-sur-Seine dans l'intimité familiale.
77, boulevard Suchet,
75016 Paris.
1 bis, boulevard de la Saussaye,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Leroux a la douleur de faire part du décès de son mari,
M. Paul LEROUX,
colonel en retraite,
ancien officier des spahis
et des affaires indigènes du Maroc,
survenu le 9 juillet 1977 à l'hôpital militaire Laveran à Marseille.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Joseph LE RUMEUR,
née Madeleine Préauchat,
survenu le 14 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-quatrième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont lieu ce lundi 18 juillet, à 10 heures, en la chapelle de l'hôpital de Morlaix.
De la part de
M. et Mme Pierre Soulié, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Watin et leurs enfants,
Le marquis et la marquise d'Avout, leurs enfants et petits-enfants,
Le lieutenant-colonel (E.R.) et Mme Etienne Courtiès et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme la générale Le Bris,
Mme veuve Darrouzet et ses enfants,
M. Jean Préauchat,
Ses frère et sœurs et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme André Mougenot,
M. et Mme Pierre Mougenot,
M. et Mme Jean-Claude Dreyer,
M. et Mme Jacques Dreyer et Barbara,
M. et Mme Philippe Mougenot,
M. et Mme Serge Guérin, Jean-Philippe et Vanessa,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Lure le 15 juillet 1977, de
M. André MOUGENOT,
premier président honoraire
de la cour d'appel de Bourges,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Lure, dans l'intimité.
24, rue Pasteur, 70200 Lure.
8, rue Célestin-Dupont,
18000 Bourges.
8, villa Emile-Bergerat,
92200 Neuilly.
19, allée du Clos-Vert,
45000 Orléans.

— Nous apprenons le décès de
M. François-Xavier PIDOUX de la MADUÈRE,
ancien sénateur,
ancien maire de Juvisy-sur-Orge (Essonne).

(Né le 11 avril 1910 à Dole (Jura), diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, gérant de société, M. Pidoux de la Maduère avait été appelé à siéger au Sénat, où il représentait le département de la Seine-et-Oise comme remplaçant d'André Diethelm (R.P.F.), élu député le 17 juin 1951. Il avait été réélu sous l'étiquette du R.P.F. le 18 mai 1952, puis sous celle de l'Union républicaine gaulliste le 8 juin 1958. Il ne s'était pas représenté lors de la consultation du 26 avril 1959.

M. Pidoux de la Maduère avait été maire de Juvisy-sur-Orge d'octobre 1947 à mars 1971, époque à laquelle la liste U.D.R. sur laquelle il figurait, avait été battue au premier tour par celle de l'union de la gauche.]

— Mme Jean Pinaud a la douleur de faire part du décès de
M. Jean PINAUD,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 11 juillet 1977.
Les obsèques ont eu lieu le 16 juillet 1977 à Nogent-sur-Marne.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6, rue des Clamarts,
Nogent-sur-Marne.

— Mme Paul Sirvin,
Pierre et Hélène Sirvin,
Michel Sirvin,
Luc et Adrienne Sirvin et leur fils Marc,
Albert et Claire Bemmaor,
Pascal Sirvin,
Louis Sirvin,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Paul SIRVIN,
architecte,
leur époux, père et grand-père, décédé le 9 juillet 1977, dans sa quatre - vingt - septième année, en son domicile, 4, avenue des Tilleuls, Paris (16e).
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le 13 juillet 1977, à Préfailles (Loire-Atlantique).
Mesnilriant,
44770 Préfailles.

Remerciements

— Mme Louis Demorgon, ses enfants et toute la famille, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans la grande douleur qu'ils ont éprouvée en la perte de
M. Louis DEMORGON,
ancien maire adjoint
du dix-huitième arrondissement,
et dont le décès est survenu le 4 avril 1977 à la suite d'une longue et douloureuse maladie, expriment leurs remerciements émus.

— Mme Pierre Gindre et sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Pierre GINDRE,
prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de
Constant CHEVRIER,
commandant de bord
à la Postale de nuit,
puis à Air-Madagascar,
une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
M. Ladislas FISCHER,
une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— Il y a deux ans disparaissait brutalement
Pierre HANRY.
Sa veuve et ses enfants demandent à ses amis d'avoir pour lui une pensée affectueuse.

— Il y a une année,
Jacques WOLBER
nous quittait.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

MARDI 19 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Vaux-le-Vicomte ».
15 h., square de l'Ave-Maria, quai des Célestins, Mme Bacheller : « Promenade dans le Marais ».
15 h., rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Guillier : « Saint-Séverin et son quartier ».
15 h., métro Palais-Royal, place Colette, Mme Oswald : « Le monde insolite des passages et galeries ».
15 h., 68, rue de Turenne, Mme Zujovic : « Le Marais, autour de Saint-Denis du Saint-Sacrement » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Les jardins, hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Souterrains et vestiges de la montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 12, rue Charles-V : « Hôtel de La Brinvilliers » (Mme Perrand).
15 h., 12, rue des Nonnains-d'Hyères : « Hôtels de l'Ave-Maria, d'Aumont, de Sens, église Saint-Paul » (M. de La Roche).
15 h., entrée principale : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Paris et son histoire).
15 h., 35, rue de Picpus : « Le cimetière révolutionnaire de Picpus » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Pierre-Yves Ligen : « La politique publique et le futur de Paris ».
13 h. et 20 h. 30, 15, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Cendrillon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ami, entends-tu ?

Les autres salles

Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Nouveautés, 20 h. 45 : Divorce à la française.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.

Festival estival

Conciergerie, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut.

Festival du Louvre

Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : Ballet de l'Opéra de Paris : Ivan le Terrible.

Les concerts

(Voir Festival estival.)
Le Lucernaire Forum, 21 h. : Musique électronique et synthétiseurs.
Salle Maurice-Denis (Saint-Germain-en-Laye), 21 h. : Récital Martin Hugues, piano (Beethoven, Mozart, Schumann, Stravinski).

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Salle Martin Luther King, 20 h. 30 : Musique et danses d'Indiens Yaquis du Nord-Mexique.

Jazz, pop' et rock

Le Lucernaire Forum, 23 h. : Bobby Few, Michel Alineck, piano et percussion.
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Groupe Jeremy Faith.

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot. — Relâche.

Les exclusivités

AIDA (Fr.), la Pagode, 7e (707-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LINDON (Angl., v.o.) : le Paris, 8e (359-53-99), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
CAR WASH (A., v.o.) : S-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.F : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Calypso, 17e (754-10-68), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., *, v.o.) . Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Haussmann, 9e (770-47-55), Grand-Pavois, 15e (551-44-58)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRASH (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain - Village, 5e (633-87-59), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (508-94-14), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont - Madeleine, 8e (073-56-03), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac 8e (359-52-70).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE, SIMONE (Ang., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE (Ang., v.f.) (**) : Omnia 2e (233-39-36), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18)
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont Rive-Gauche, 6e (548 - 26 - 36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A. v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE (It., v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

Lundi 18 juillet

MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64).
LE MAESTRO (Fr.) . A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE MESSAGE (A., v arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v am. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr) . Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) . Palais des arts, 3e (272-62-98), Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Lucernaire, 6e (544-57-34)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Angl., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. . Gare - de - Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).
PROVIDENCE (Fr., v angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
STARDUST (Ang., v.f.) : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA TETE DE NORMANDE SAINT-TONGE (Can.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

LA SENTINELLE DES MAUDITS, film américain de Michaël Winner (XX). Vf : Quintette 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; VF : Français 9e (770-33-88) ; Fauvette 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU, film américain de Don Taylor VO · U.G.C. - Odéon 8e (325-71-08) ; Normandie 8e (359-41-18) ; VF · Rex 2e (236-83-93) ; Bretagne 6e (222-57-97) . Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins 13e (331-06-19); Mistral 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 6e (326-79-17), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (523-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN TAXI MAUVE (Fr., v. ang.) : Soul'Mich 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359 - 49 - 34) ; v.f. . Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23)

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
ANGELIQUE, MARQUISE DES ANGES (Fr.) · France-Elysées, 8e (723-71-11), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96)
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
BORN TO DANCE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio-Logos, 5e (033-26-42), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LE CID (A., v.o.) . Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.f.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LE DEUXIEME SOUFFLE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47)
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.- Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (359-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
HOLLYWOOD, HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. sp.
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MASH (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mardi).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Haussmann, 9e (770-47 - 55), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43) Secrétan, 19e (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES MISFITS (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) du 13 au 16.
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14); v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef 5e (337-90-90), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLANETE INTERDITE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES SEPT MERCENAIRES (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40 - 04), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. sp.
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., (v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Balzac, 8e (359-52-70).
LE VENT DES AURES (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
WICHITA (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Temps modernes ; 15 h. : the Kid ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : les Feux de la rampe ; 20 h. 30 : le Dictateur ; 22 h. : les Lumières de la ville.
CARNE-PREVERT-RENOIR : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Visiteurs du soir.
M. BROTHERS (v.o.) Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Panique à l'hôtel.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre ; 15 h. 45 : la Marche sur Rome (v.f.) ; 17 h. 30 : Parfum de femme ; 19 h. 45 : le Sexe fou ; 22 h. : les Poupées.
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.) Studio 28, 18e (606-36-07) : la Clepsydre.
LE SEINE, 5e (325-95-99) : The Magus.
SCIENCE-FICTION (v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Mondwest.
PANFILOV (v.o.) Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 15 le Début ; 20 h. : Je demande la parole ; 22 h. 30 : Pas de gué dans le feu.
BERGMAN (v.o.), Le Racine (6e) (633-43-71) : la Fontaine d'Aréthuse.
GRANDS SPECTACLES (v.o.), Broadway (527-41-16) : Led Zeppelin.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic (14e) (542.67-42) : No 19 ; A l'est de Shangai.
H. BOGART (v.o.), Action-La Fayette 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo. — Action-Christine, 6e (878-80-50) : Passage to Marseille.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50), I : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Mucadam cow-boy ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches ; 20 h. : le Lauréat ; 22 h. : Lenny. — II : 13 h. : Phantom of the paradise ; 14 h. 30 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 30 : Mort à Venise.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14) (v.o.) : I ; 11 h. 50 v.f.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Bal des vampires ; de 16 h. à 22 h. 30 : les Valseuses. — II : 11 h. 50 : la Grande Bouffe ; 14 h. : Satyricon ; 16 h. 5 et 18 h. 5 : Cria Cuervos ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 25 : le Dernier Tango à Paris.

Festivals

« CORIOLAN » à Avignon

Démocratie, système des élections, fait de se soumettre, par le jeu des suffrages, à la loi du plus fort ; climat ambigu des campagnes électorales; étrange coutume, pour un candidat ombrageux, d'aller susciter sur place les voix de citoyens auxquels il n'accorde pas nécessairement d'estime ; opportunité des lois ; fondement des Parlements, — autant de questions « pendantes » qui sont posées avec un cynisme peu ordinaire par Shakespeare dans *Coriolan*.

La pièce est désarmante de sincérité. Quand Shakespeare fait parler la plèbe, les ouvriers, il donne aussitôt en termes complets les facteurs de l'oppression, et c'est nettement jeté, et c'est vrai, concret — pas de phrases. Mais quand il faut parler Coriolan, militaire imbattable, homme politique décidé, qui n'est pas personnellement sans qualités morales, mais qui n'accepte pas d'être ralenti, dans ses initiatives de gestion du pays, par l'opposition, qui estime que la place de la « gauche » n'est ni au Parlement ni dans les commissions, eh bien ! là aussi Shakespeare est sincère et il se débrouille pour que, à première vue, son discours tienne debout, de même que tiennent debout les propos des deux leaders de gauche qui demandent la condamnation à mort de Coriolan, pour « fascisme » et atteinte à la sûreté de l'Etat.

Résumé comme cela, en deux mots, l'action fait un peu guignol. Elle ne l'est pas. Elle est d'une intelligence politique supérieure. Shakespeare fait parler des hommes de tous les milieux, de toutes les classes, qui ne disent pas des banalités générales comme si souvent à la télé aujourd'hui, mais qui réfléchissent calmement, et qui disent des choses profondes, exactes... qui toutes s'excluent les unes les autres.

Il y a, dans *Coriolan*, d'autres arguments de fond, l'attachement d'un général factieux à sa mère, qui gouverne à travers lui (Coriolan a un Œdipe grand comme la tou Montparnasse), comme l'homosexualité, latente chez les leaders les plus « mâles », comme la complicité de vues terrible qui peut unir deux chefs militaires ennemis, etc.

Si l'on veut avoir une vue inhabituelle et complète des choses, en période électorale ou préélectorale, en France comme ailleurs, il faut lire *Coriolan*, de préférence avec le texte original en regard si on sait un tant soit peu l'anglais, car toutes les traductions sont imparfaites : elles achoppent si souvent sur des questions de mots qu'elles passent à côté des idées.

Gabriel Garran, metteur en scène souvent curieux et un peu poète, a voulu mettre en scène *Coriolan*. Entreprise scabreuse, car la représentation complète de *Coriolan* durerait environ six heures et il est risqué de faire des coupures dans une œuvre où chaque mot compte. Scabreuse sait quel génie pour porter sur les planches certaines scènes de bataille, de prise de ville, de séances du Sénat orageuses, etc., qui, dès qu'on les joue à la va-comme-je-te-pousse, avec les moyens du bord, deviennent puériles, bricolées, alors que *Coriolan* est un grand fleuve naturel de méditation politique.

Le spectacle dure, à Avignon, trois heures au lieu de six. Il reste, de la pièce de Shakespeare, un défilé d'aventures, frais et animé. Le décor du cloître des Carmes est décidément merveilleux, et Garran l'a bien éclairé. La traduction de Serge Ganzl est bon pied bon œil, sans gouffres poétiques ni métaphysiques. Michel Hermon (Coriolan) est un bel acteur attachant. Jean-Pierre Jorris aussi, qui fait en aparté, pendant la pièce, un tas de choses bizarres avec ses mains, ses pieds, qui distraient très utilement l'attention. En vieux sénateur blanchi sous le harnois, Hubert Gignoux est très drôle et il le fait exprès. Michel Ouimet et Jean-Pol Dubois sont deux militants ouvriers de la Rome antique dégourdis et efficaces. Gentille soirée pour grands enfants, avec trompettes, combats, oriflammes, grandes tirades.

Pour ce qui est de Shakespeare et d'une grande approche inattendue de nos vieilles démocraties, adressez-vous à vos libraires.

MICHEL COURNOT.

Un portrait de Guillaume de Machaut

De l'auteur de la première messe au sens moderne du mot, dépassant le simple assemblage de morceaux disparates, cette Messe de Notre-Dame *qu'on pourra entendre le 26 juillet à la Sainte-Chapelle, on sait relativement peu de choses. Né entre 1300 et 1305, il a eu la bonne idée de ne laisser planer aucun doute sur l'année de sa mort, ce qui permet aujourd'hui d'en célébrer le sixième centenaire.*

Grand voyageur, à la suite de Jean de Bohême, au service duquel il resta jusqu'à ce qu'un canonicat à Notre-Dame de Reims lui assure définitivement le gîte et le couvert, Machaut n'est pas seulement le plus grand musicien du quatorzième siècle, c'est aussi un poète abondant, comme en témoignent les deux œuvres présentées actuellement par l'ensemble qui porte son nom à la Conciergerie jusqu'au 24 juillet : le Remède de fortune *et* le Veoir dit.

Le Remède de fortune *avait déjà été donné, au Festival estival également, en septembre 1975 (*le Monde *daté 5 septembre 1975) ; il s'agit d'un récit allégorique tendre et désabusé narrant les amours malheureuses du poète pour une dame inaccessible et indécise.* Le Veoir dit *(ou* le Vrai dit*) prend pour argument la correspondance amoureuse et romancée du chanoine sexagénaire et d'une jeune admiratrice parisienne, Péronne d'Armentières, qui devint, semble-t-il, son inspiratrice, sans réussir pourtant à le faire venir plus d'une fois à Paris...*

La reconstitution de Jean Belliard et Guy Robert, faisant alterner des pièces instrumentales, des ballades, des rondels, des lais, avec la lecture de lettres qui sont censées les introduire, ne prétend pas proposer autre chose qu'une lecture possible et attrayante de ce roman musical autobiographie, le premier peut-être qui ait été écrit, car on n'est guère plus fixé sur le style exact d'interprétation ou sur la lettre du texte musical que sur la biographie de l'auteur, de sorte qu'il faut oser, faire confiance à l'intuition, être attentif à l'enseignement d'une pratique suivie de cette musique,

En choisissant de juxtaposer les épisodes lyriques et les morceaux de style quasi populaire, les pages polyphoniques et les monodies dépouillées, il se dégage une vision toute en contrastes de l'auteur, paradoxale parfois et fidèle à l'idée que nous aimons à nous en faire : l'homme complet du Moyen Age, intuitif et spéculateur, poète et gaillard, bon vivant. A l'Ensemble Guillaume de Machaut viennent s'ajouter pour la circonstance la voix d'Anne Bartelionni et les flûtes de Jean-Claude Veilhan.

GÉRARD CONDÉ.

« LUCIA DI LAMMERMOOR » à Orange

Ouverture décevante aux Chorégies d'Orange, samedi soir, avec *Lucia de Lammermoor*, de Donizetti. Le Théâtre Antique n'était pas plein, et la représentation, malgré quelques noms célèbres, semblait faite de bric et de broc, avec des éléments assez hétérogènes.

A-t-on négligé l' « environnement » de l'œuvre en pensant que la scène de la folie suffisait à en assurer le succès ? La réalisation de Giancarlo Sbragia, un habitué des arènes de Vérone cependant, était quasiment inexistante comme le décor, réduit à de laides passerelles de bois et à des mottes de gazon. Le mur d'Orange restait sans vie pour une œuvre avec laquelle il n'a conventionnels, se déployaient sur Turin, aux cortèges parfaitement conventoinnels, se déployaient sur toute l'étendue du plateau et terminaient leurs interventions les uns après les autres. L'Orchestre des Pays de Loire, malgré son jeu consciencieux et ses belles sonorités, notamment celles des excellents solistes qui accompagnaient Lucia, paraissait un peu désorienté par cette œuvre qu'il ne connaissait pas et par l'acoustique particulière du plein air. La direction de Carlo Felice Cillario, qui visait surtout à la précision de l'exécution par une troupe aussi dispersée dans l'espace, s'avérait assez sèche, accusant ainsi la banalité d'une musique qui a besoin au contraire d'être gonflée, de croire à son lyrisme et à sa puissance dramatique par-delà les formules stéréotypées. Mais comment croire à l'histoire pathétique d'une fiancée trahie, mariée contre son gré, injuriée par son amant, qui tue son mari et se réfugie dans la folie, alors que personne ne faisait rien pour cela ?

Car Christina Deutekom a certes traduit sans faute toutes les notes acrobatiques de Lucia et réalisé la performance attendue par un public qui ne lui a pas marchandé les applaudissement. Pourtant, ses airs sont apparus trop souvent comme des exercices de solfège chantés d'une voix dure, au timbre métallique, accrochée très haut mais dépourvue de sonorité autre qu'un large vibrato brouillant certaines fioritures dans le grave. A cette voix impassible répondait une faible présence dramatique ; cette imposante *Madeleine* de Titien, à la chemise tâchée de sang, tenant des lys à la main, n'était qu'une caricature d'Ophélie, incapable d'inventer un jeu de scène touchant, avant de s'effondrer lourdement sur le sol.

La terrible difficulté technique de son rôle n'est pas une excuse suffisante, car on a vu de grandes Lucia, alliant la grâce et le tragique, transfigurer ces figures de haute voltige qui paraissaient alors improvisées dans l'égarement et atteindre ainsi à une bouleversante humanité. C'était le cas, outre la Callas, de Mady Mesplé, admirable Lucia, il y a dix ans, à l'Opéra.

De son côté, Giacomo Aragall (Edgardo), s'il a fait admirer sa voix superbe et son éclat vainqueur (mis à part quelques faiblesses compréhensives à la fin de l'ouvrage) dans le plus pur style romantique italien, n'a pas cependant la stature, la subtilité et le cœur d'un Placido Domingo ; laissé à lui-même, il s'est contenté de gestes banals, et son destin, dont sa voix glorieuse semblait trop aisément prendre son parti, n'a guère inspiré de pitié ou de ferveur.

On gardera, en revanche, le souvenir de deux excellents chanteurs, au jeu sobre, aux voix émouvantes : Robert Massard (Enrico) et Agostino Ferrin (Raimondo), tant il est vrai que, de nos jours du moins, le bel canto ne se suffit plus à lui-même sans la dignité du théâtre.

JACQUES LONCHAMPT.

« ROMÉO ET JULIETTE » à Carcassonne

Juliette est dans son lit. Elle reste des journées entières à se faire les ongles, à feuilleter des illustrés en fumant des cigarettes, l'œil dans le vide. Juliette a l'œil un peu bovin ; elle est grosse, pensez ! Elle avale onze tartines pour son petit déjeuner. C'est Roméo qui sort le matin acheter le pain ; Juliette mange aussi des camemberts entiers pour passer le temps. Le temps a passé. Voilà peut-être vingt-cinq ans que Roméo et Juliette sont mari et femme. Chez eux, il y a de la poussière. Pour eux, la vie s'organise entre un énorme réfrigérateur blanc — qui doit faire un peu trop de bruit quand il se met en route, — une table de cuisine jamais débarrassée et le lit aux draps froissés, pas très nets.

L'espace réduit de leur amour quotidien se situe à gauche de la scène, en avant du drame. Juliette est un homme au teint blafard, Denis Llorca, prostré dans une robe de chambre violette, qui, la plupart du temps, répond seulement « oui » aux questions — toujours les mêmes — de son époux, Rémy Kirch, vêtu, lui, d'une robe de chambre écossaise. Ce tableau hyper-réaliste de la conjugalité, sur le côté de la scène, vient en contrepoint de la pièce elle-même. Le couple usé est là pour la morale de l'histoire, car le spectacle de l'amour fou n'est qu'un conte pour enfants auquel les grandes personnes qui goûtent encore le théâtre aiment à se laisser prendre.

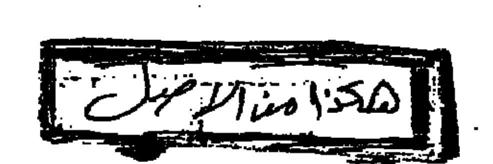
Dans la belle cour du Midi, on est prêt à toutes les illusions du cœur, comme si l'endroit avait été inventé pour les amants de Vérone : des étoiles dans le ciel, des ombres jouant sur les murs de belle pierre et, bien sûr, un balcon. Invité de nouveau par le Festival de Carcassonne, Denis Llorca a donc mis en scène William Shakespeare, une fois encore. Mais, comme l'indique le vieux ménage au réfrigérateur, ce *Roméo et Juliette* est une adaptation. Réflexion sur la fuite du temps et la vanité des serments éternels, mais aussi travail sur le travesti shakespearien.

Bon nombre de spécialistes se sont penchés sur la question de l'homosexualité d'un Shakespeare qui aurait existé. Il n'est que de lire certains sonnets ou d'étudier par exemple l'amitié qui lie Roméo et Mercutio. Denis Llorca a voulu pousser au bout le raisonnement : il a inversé les choses en confiant à cinq femmes le soin de représenter la triste histoire de Roméo et Juliette. En soi, c'est une excellente idée, qui devrait changer tout, qui devrait faire écouter, regarder autrement, qui devrait transformer totalement les relations des familles rivales des deux jeunes amoureux. Pourtant, on se demande si Denis Llorca aime assez les femmes pour leur faire un peu confiance, pour les laisser aller leur propre chemin sans retenue.

Bien sûr, leur jeu un peu faux, un peu à côté, au-dessus ou au-dessous du ton juste, introduit un décalage, la fameuse « distance ». Mais les bons moments de la pièce sont précisément ceux où les actrices collent le plus à leur personnage : Juliette rappelant une fois encore Roméo soupirant sous sa fenêtre, l'affrontement de Tybalt et Mercutio, la mort de l'ami de Roméo qui se vengera, Roméo revenu d'exil pour apprendre que Juliette n'est plus.

La très jeune Catherine Retoré est une Juliette gracile, adolescente encore, comme dans l'histoire vraie. Elle a dû aimer *la Dispute*, mise en scène par Chéreau : elle prend les accents des jeunes sauvageonnes découvrant l'amour. Anne Alvaro torture sa voix pour la séduire, mais se déplace avec beaucoup de naturel. Claude Degliame — Mercutio — est vraiment bien ; Brigitte Tatillon — Tybalt — accompagne. Denise Péron est une nourrice caricaturale, mais c'est un peu une caricatre de *Roméo et Juliette* que voulait montrer Denis Llorca. On rit souvent.

MATHILDE LA BARDONNIE.



ARTS ET SPECTAC

Festivals

Le prince de Hambou

SOCI

Les apprentis misérables



CORIOLAN à Avignon

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Le prince de Hambourg

(Suite de la première page.)

Actuellement, Neumeier passe par une période de recherche volcanique où il fait feu de tout bois pour amener en surface ces courants profonds, contradictoires et ambigus, mélange d'horrible et de *sublime, qui font la condition humaine.*

« Le plus important, dit-il, c'est l'homme d'aujourd'hui. Ce qui m'intéresse, c'est d'établir par la danse une dramaturgie optique, capable de suggérer au public des émotions sous-jacentes directement par le langage du corps, lui apprendre à distinguer ce qui est essentiel dans un ballet et ce qui ne l'est pas. J'ai établi à Hambourg des matinées de travail ouvertes, où j'expose avec les danseurs les thèmes que je prépare. Ainsi le public apprend que la danse n'est pas seulement divertissement et émotion, mais aussi exercice de la pensée. Il apprend à lire au second degré, à apprécier la charge métaphysique du mouvement, les motivations psychologiques ; et parce qu'il comprend mieux, nous pouvons aller plus loin et faire passer beaucoup de choses par le corps. Pour cela, la participation de la troupe est très importante. Un spectacle est le résultat d'une réflexion commune où chacun est appelé à réagir et dont le public n'est pas exclu. » On conçoit dès lors que ses danseurs (où l'on trouve parmi les solistes deux Français, Magali Messac et François Klaus) soient prêts à tout accepter d'un chorégraphe exigeant qui oblige chacun à se dépasser.

Certains s'étonneront de voir John Neumeier travailler à partir du vocabulaire classique. Pour lui cela importe peu. Venant d'Amérique, il n'ignore pas la modern dance, il a même été fortement influencé par un de ses professeurs, Sybil Shearer, mais il ne peut se résoudre à opter pour une école ou pour une autre. Possédant une base classique, il se sert de cet acquis. Ce qu'il en fait... c'est autre chose. Comme tout créateur inspiré il domine la technique et forge son propre langage. On a pu voir à Paris, au Théâtre de la Ville, son « Sacre » qui s'achève sur le piétinement accablé, existentiel, d'une danseuse entièrement nue, et « Die Stille », où les danseurs, reflétés par une glace en biseau, émergent du silence comme des fragments de rêve. Sa « Troisième Symphonie » n'est pas soumise à la musique de Mahler ; elle s'en sert pour exprimer à travers la danse dans une audacieuse conquête de l'espace le thème de la rédemption et du salut.

Quitte à faire hurler les balletomanes, il n'hésite pas à introduire dans « le Lac des cygnes » le personnage de Louis II de Bavière, donnant au ballet un sens mystique qui transporte d'aise les wagnériens. Egalement controversé, son « Hamlet » devient une danse rituelle des quatre protagonistes du drame autour du cadavre du père. Pris au paroxysme de l'émotion, ils s'expriment par une gestuelle heurtée, agressive et érotique On retrouve là les terrains et les décharges chères à Martha Graham.

La vie est un songe

Mais Martha Graham avait fondé sa « *dramatique dansée* » sur les mythes de la tragédie grecque. John Neumeier paraît plutôt inspiré par le théâtre de Shakespeare. Sa prédilection pour le thème du rêve, sa perpétuelle façon de se référer au souvenir, au désir, à la quête d'absolu, le portaient tout naturellement à chorégraphier « le Songe d'une nuit d'été ».

Pendant deux ans, il a travaillé sur une comédie riche d'intrigues et de prolongements philosophiques. Il s'est largement référé au livre que Jan Kott a consacré aux symboles de cette œuvre. A partir d'une action embrouillée, Neumeier, poussant plus loin que jamais le chassé-croisé du réel et de l'illusion, a réussi un chef-d'œuvre d'humour et de poésie tendre : enserré entre deux actes de facture classique — la préparation et la célébration du mariage d'Hippolyte et de Thesée, — la folle *nuit d'été éclate comme une* libération totale ; libération des corps, des pensées, des pulsions. Dans un bosquet baigné d'un vert clair de lune, les personnages errent dans des ralentis de songe ; ils se cherchent, se poursuivent, se heurtent dans une atmosphère d'Eden où Puck, rayonnant de beauté et de malice, se suspend aux arbres comme un serpent et se blottit tendrement dans les bras d'Oberon. La musique sidérale de *Ligeti vient casser le romantisme* fleur bleue de Mendelssohn pour suggérer un vaste chant du monde, monde onirique ambigu et sensuel où Titania s'accouple avec l'âne Bottom dans un paroxysme de mouvements ondoyants. La féerie prend ici un caractère aquatique. Les danseurs plongent en cadence et frappent le sol du pied comme des nageurs pour remonter à la surface. Leurs bras se font pleurs pour bercer Titania ou lianes pour emprisonner les amoureux. Voyageurs égarés, les artisans traversent ce rêve au son aigrelet d'une orgue de barbarie. Des houles de plaisir parcourent le public.

Chaque soir, tout au long de ce festival, le même phénomène s'est renouvelé, une lente montée silencieuse des spectateurs à travers les *rues piétonnes menant à l'Opéra :* public internatinal et paré des soirs de gala, foule populaire et de tous âges des générales. John Neumeier est un prince qui a su charmer et conquérir la ville. Grâce à lui, on parle de « miracle du ballet ». Et, alors que va se célébrer le tricentenaire de l'Opéra, fondé par Téléman, on se souvient opportunément que ce théâtre fut à l'époque le premier à posséder un corps de ballet. Avec Neumeier, *Hambourg s'apprête à prendre la* relève de Stuttgart — où personne n'a pu remplacer John Cranko — et à devenir la métropole européenne de la danse. Pour cela, elle devra entériner les projets ambitieux du chorégraphe, qui souhaite notamment créer dans la ville une école de danse où il pourrait former de jeunes éléments aux techniques classiques et modernes.

Hambourg saura-t-elle conserver son prodige ? On commence à solliciter John Neumeier de toutes parts, Copenhague, Munich... L'Amérique l'a jusqu'ici boudé, car son départ a été considéré comme une désaffection, et l'on n'apprécie pas à New-York cette consécration venue du Vieux Continent. N'empêche que la presse spécialisée américaine était venue en observateur. Pour l'instant, John n'en a cure : « En Allemagne, j'ai retrouvé mes sources, explique-t-il ; l'Europe me convient ; le rapprochement des arts y est plus compact ; l'environnement plus propice à la création. »

Où qu'il aille, il est désormais le chorégraphe qui monte, et tout le monde a les yeux fixés sur lui.

MARCELLE MICHEL.

Petites nouvelles

■ **Le concours international de violoncelle de Florence a décerné son premier prix au Britannique Raphael Wallfish. Les prix suivants ont été attribués aux Suisses Daniel Grosgurin et Markus Nyikos, au Bulgare Lubomir Gherguieve, au Japonais Taisuke Yamashita.**

■ **A 25 kilomètres de Caen, au château de Canteloup, le Centre de sémiologie et d'action culturelle organise, du 22 au 29 juillet et du 1er au 8 août, deux stages autour de la communication théâtrale, et, du 28 au 31 juillet, un « festivaloïde » composé de trois « plaques » : enfance ; musique, avec des groupes tournant autour du manifeste Barok ; théâtre, avec la troupe Orlando, le groupe Renaissance, le Théâtre d'En-Face. Peinture, poésie, cinéma et vidéo suivront. Renseignements (Paris) : 357-66-94.**

■ **Les Ateliers de Lyon sont installés jusqu'au 23 juillet au parc Miribel-Jonage, qui, pour la première fois, devient lieu de spectacle. Ils y présentent à 21 h. 30 « la Grande Imprécation devant les murs de la ville », de Tankred Dorst, dans une mise en scène de Gilles Chavassieux.**

■ **La direction du Festival d'Aix-en-Provence a décidé d'intenter un procès à la cantatrice noire américaine Grace Bumbry. Celle-ci, qui devait chanter à partir du 25 juillet dans l'opéra « Roberto Devereux » de Donizetti, a envoyé un certificat médical indiquant qu'elle était indisponible pour huit semaines à compter du 7 juillet. Or, selon les services diplomatiques français aux Etats-Unis, elle a chanté le 9 juillet à Rochester. Elle sera remplacée à Aix-en-Provence par Janet Coster.**

■ ***Le groupe communiste* du Conseil de Paris dénonce comme « une manœuvre de diversion » la nomination de M. Marcel Landowski à la direction des affaires culturelles de la capitale et souligne que « le seul acte concret de M. Chirac depuis *son élection est d'avoir pris* la responsabilité de supprimer toute subvention à de nombreuses activités culturelles ».**

SOCIÉTÉ

Les apprentis indésirables

De notre correspondant

Tours. — *Où se retrouver quand on a entre seize et dix-huit ans et que l'on vit dans les H.L.M. d'une cité, au bord du Cher, à Tours ? Dans un café, dans un foyer ou dans la rue. Pour une « bande » d'une dizaine d'adolescents, des garçons et une ou deux filles, tous en apprentissage ou en collèges techniques, le problème ne se pose pas. La cité des Rives-du-Cher est divisée en deux zones : celle des propriétaires et celle des locataires. L'unique café est du côté des propriétaires, en bordure de la route nationale 10. Le foyer socio-culturel également, et ce qu'on y fait — de la photo, du judo, de la danse — ne les intéresse pas. Côté locataires, une très belle promenade au bord du Cher et un bac à sable réservé aux « tout-petits ».*

Pas question de franchir la « frontière », matérialisée par une voie ferrée désaffectée. C'est donc dans la rue que se réunissent, depuis l'automne dernier, les membres de la bande. Formant un groupe compact, chevauchant leurs « mobs », ils n'ont pas tardé à s'attirer les remarques des habitants de l'immeuble, puis celles des gardiens sous forme de lettre à leurs parents, et, enfin, une convocation au commissariat pour une « admonestation ». Une solution leur était bien proposée par le père d'une des jeunes filles du groupe, un militant du P.C.F. qui leur offrait son logement en son absence. Mais des habitants indisposés par ce voisinage — les cyclomoteurs pourtant restaient dans la rue — obtenaient, à force de protestations, que la bande retourne à l'endroit d'où elle était venue : sur le trottoir.

Les apprentis de la rue Nicolas-Poussin ont alors pris en main leurs propres affaires et édité, avec l'aide de quelques adultes qui avaient encore leur confiance, un tract exposant le problème aux habitants du quartier. Ils réclamaient une aide pour obtenir de la mairie soit des « mètres carrés sociaux », soit la mise à leur disposition d'une maison inhabitée appartenant à la ville, qu'ils se proposaient de restaurer eux-mêmes. Une maison qu'on ne leur avait pas formellement refusée, mais pour laquelle on leur avait demandé « d'innombrables papiers ». *Leur tract conclusait :* « Nous y avons droit, mais tout seuls nous ne pouvons rien faire... Aidez-nous ! »

La réponse des habitants du quartier est venue sous la forme d'une quarantaine de signatures au bas d'une lettre adressée, il y a un mois, à M. Royer, maire de Tours. Les apprentis de la rue Nicolas-Poussin attendent la réponse.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

● ***Mme Martine Lévy vient d'être nommée,*** par arrêté ministériel, secrétaire générale du Comité du travail féminin, en remplacement de Mme Claude du Granrut, devenue chef de la mission pour la réinsertion professionnelle des travailleurs handicapés.

[Mme Lévy, née en 1949, est diplômée de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole des langues orientales. Depuis 1972, elle était chargée de mission au Comité du travail féminin. En 1974, elle avait été nommée déléguée régionale à la condition féminine pour l'Ile-de-France.]

RADIO-TÉLÉVISION

CE LUNDI SOIR SUR ANTENNE 2

Les don Juans de banlieue

« Au jour le jour » est un titre a double sens choisi par un réalisateur à deux visages, Maurice Failevic, naguère auteur de documentaires, plus récemment auteur de fictions (*Gouverneur de la rosée, les Sangliers*).

« Au jour le jour », pris objectivement, désigne ici le mode de vie précaire, aveugle, des adolescents exclus du monde adulte. Les voici, dans un grand ensemble, parqués derrière le grillage d'un square : habitués des classes de transition, vendeuses qui rêvent d'être « dans les bureaux », spécialistes du tatouage et du vol à l'étalage, don Juan, de banlieue soignant leur mythologie à coups d'ailes cabossées fils d'ouvriers, fils d'immigrés que mêlent dans des rites bizarres les chaleurs de l'été. Du 14 au 30 juin 1976, Maurice Failevic et son équipe ne les ont pas quittés, car dans cette arène que contournent de très loin tous les adultes de la cité, il a fallu des précautions de dompteur : la « télé » et les « loubards » ne parlent pas, à l'évidence, le même langage.

« *La prison, pourquoi ?* », « *L'accident, tu regrettes ?* », « *Le travail, c'est dur ?* ». Responsabilité, culpabilité, devoir : ces questions-là n'entrent tout simplement pas dans leurs catégories, eux qui « *passent le certif pour avoir une bécane* » ou qui se réjouissent que leurs pneus crissent dans les virages, « *comme ça, les enfants ne viennent pas se jeter dessous* ».

Mais peu à peu — « au jour le jour » — ils se sont laissé apprivoiser : la caméra et le *perchman*, ils les ont oubliés. Et le dialogue, par bribes, s'est engagé. « *Ils ne sont pas nés avec une pierre dans la main* », explique la vendeuse, qui a fait des études. « *On vit pour vivre, pas pour travailler.* » Et comme si la loi de l'adulte était, finalement, la plus forte, le cercle se forme et le débat s'instaure, en bonne et due forme, sur le chômage, sur « les jeunes ».

C'est ainsi qu'« Au jour le jour » se transforme finalement en émission politique. C'est ainsi que la dernière émission de « La saga des Français » pose, sous ses apparences documentaires, la question que réitère toute la série : par quelle intervention (par quelle « manipulation »), une mise en scène du réel peut-elle être offerte comme réalité.

ANNE REY.

★ Antenne 2, 21 h. 35.

LE P.C. DÉNONCE « UNE TENTATIVE DE MANIPULATION DE L'OPINION PUBLIQUE »

● M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C., vient d'adresser une lettre, publiée *lundi 18* par *l'Humanité*, à MM. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, sur « *l'utilisation faite par le pouvoir giscardien des grands moyens d'information et, notamment, de la radio et de la télévision* ». Dénonçant « *une véritable tentative de manipulation de l'opinion publique* » et « *un véritable pilonnage idéologique de la grande bourgeoisie au pouvoir* », M. Plissonnier juge nécessaire de « *réagir avec rigueur à ces atteintes graves au droit à une véritable information* » et suggère une rencontre entre des représentants des trois partis « *afin d'examiner les initiatives pouvant être prises ensemble dans ce domaine* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 19 JUILLET

— *Mme Christiane Scrivener*, secrétaire d'Etat à la consommation, est l'invitée de Marcel Paganelli sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures. Elle parlera de la lutte contre les ententes commerciales et industrielles.

THÉATRE SUR PETIT ÉCRAN A VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

● Comme l'année dernière, l'Institut national de l'audiovisuel est présent au Festival d'Avignon. Sur le thème « Télévision-Théâtre », il organise deux manifestations à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : des projections à la carte, ouvertes à tous, et des rencontres réservées aux professionnels.

A la « Maison des images », les amateurs du petit écran et du théâtre peuvent voir ou revoir, jusqu'au 7 août, de 10 heures à 12 h. 30 et de 15 heures à 19 h. 30, plus de quarante émissions des Archives de la télévision française. Ce sont des adaptations ou des retransmissions d'œuvres théâtrales et de magazines de théâtre, comme le *Dom Juan*, de Marcel Bluwal ; *le Puit et le Pendule*, d'Alexandre Astruc ; *Arrabal*, de Lucile de Guyencourt, ou *Une comédienne, Sylvie*, de Gérard Guillaume ; environ quatre-vingt-dix heures pour le seul plaisir d'écouter et de voir. Les télévisions francophones, belges, canadiennes, sénégalaises, zaïroises, etc., ont envoyé une vingtaine de leurs réalisations sur le même thème que complètent les productions les plus récentes des trois sociétés françaises.

Les Rencontres, qui durent du 26 au 29 juillet, réunissent une trentaine d'hommes de théâtre et de télévision de langue française autour de trois thèmes : « L'image et la scène », « Le jeu et la machine », « La création personnelle et l'expression collective ».

★ Renseignements : INA, 21, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris (357-09-72).

● *M. Henri Dolbois*, directeur général de Radio-Monte-Carlo, vient d'être élu président du Syndicat national de la publicité cinématographique, radiophonique et télévisée. Il succède à M. Jean-Robert Parturier.

LUNDI 18 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : LES AMOURS DE LADY HAMILTON, de Christian-Jaque (1968), avec M. Mercier, R. Johnson, N. Tiller, J. Mills, R. Hundar.

L'ascension sociale d'une paysanne devenue catin puis épouse de l'ambassadeur d'Angleterre à Naples. Ses amours avec l'amiral Nelson. Un méli-mélo sentimental et mondain avec des personnages historiques qui ont existé. Plutôt bâclé.

22 h. 5, Chronique : l'Amour et Trafalgar (Nelson et Napoléon), par J. Duché.

22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, TV Music-hall n° 1, de R. Pradines ; 21 h. 40, la Saga des Français : Au jour le jour, de M. Failevic.

Le curieux comportement des réprouvés des grands ensembles : ces « jeunes » réduits à vivre « au jour le jour »

22 h. 50, Récital : Visions fugitives, de Prokofiev, et Prélude n° 10, de Rachmaninoff, par la pianiste M.-Th. Dussault.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LADY PANAME, de H. Jeanson (1950), avec S. Delair, L. Jouvet, H. Guisol, R. Souplex, M. Mélinand, V. Norman. (N., rediffusion.)

A Paris, en 1925, la fille d'un ébéniste du faubourg Saint-Martin devient vedette de music-hall en créant une chanson réputée pour porter malheur. Jeanson réalisateur au service de Suzy Delair et de son charme canaille. Des mots d'auteur comme s'il en pleuvait et de petits tableaux amusants d'un monde disparu.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : « Tout conte fait », de V. Feyder ; 21 h., Œuvres d'Elie Siegmeister : « Troisième Sonate pour violon et piano » ; « Ozark Set » ; « Quatuor à cordes » ; « Deuxième Sonate pour piano » ; « Western Suite » ; 22 h. 30, Entretiens : Brigitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel ; 22 h. 35, Poésie : Salah Stetie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Conversation souterraine, par P. Szersnovicz : « Fantaisies en ré mineur » (W.-F. Bach) ; « Quatuor à cordes, opus 17, n° 4 » (Haydn) ; deux « Intermezzos » (Brahms) ; 20 h. 30, Récital : « Suites nos 3 et 4 », transcription de la « Partita pour flûte seule » (Bach), par A. Bylsma (violoncelle baroque) ; 22 h., Cordes pincées : pièces pour guitare baroque, clavecin et harpe ; 0 h. 5, Feuilleton musical : « les Pouleurs de paroles » d'A. Lacombe ; 0 h. 10, Nocturne oriental ; 1 h., Festival de Bourges.

MARDI 19 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 50, Tour de France ; 16 h. 50, Spécial jeunes (à 17 h. 40, les Infos) ; 18 h. 20, Série : Cosmos 1999 (rediffusion) ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France (résumé filmé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon. (Première partie : Ulysse), prod. A. Bombard, réal. J. Florian.

21 h. 35, Variétés : Une fois sur cinq. (Soirée québécoise.)

Avec Robert Charlebois, Gilles Vigneault, Marc Ferland, Félix Leclerc, Claude Léveillé.

22 h. 30, Littéraire : Le livre du mois, de J. Ferniot et Ch. Collange.

Annick Geille présente : le Nouveau Désordre amoureux, *de Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut ; Juliette Boiriveaux :* l'Albine, *de Fernand Dupuy ; Gilles Lambert :* Réédition de Jack London ; *Charles Le Quintrech :* le Temps des amours, *de Marcel Pagnol ; Maurice Bernard :* Henri IV, *de Gaston Bonheur ; Rémo Forlani :* les Fruits de la passion, *de Jacques Perry ; Pierre Demeron :* Louisiane, *de Maurice Denuzière ; Armand Lanoux :* Rocaldour, *de Jacqueline Bruller.*

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Feuilleton : Bergeval et fils (rediffusion) ; 15 h., Animaux : L'opéra sauvage, de F. Rossif (rediffusion) ; 15 h. 50, Aujourd'hui, madame ; à 16 h. 50, Série : Champions ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle (rediffusion) ; 18 h. 5, Pour les jeunes : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les détours de France ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : SAUL ET DAVID, de M. Baldi (1964), avec N. Wooland, G. Garko, L. Marquez, E. Cegani, V. Teixera, P. Clemens.

La rivalité de Saül, roi d'Israël, et de David, qui vainquit le géant Goliath et qui est l'élu de Dieu. Une reconstitution biblique à l'italienne qui date de la mode des « films à péplum ». Celui-ci est inédit en France.

Vers 22 h., Débat : Les premiers rois d'Israël,

Avec MM. Zwe Werblowsky, professeur à l'université de Jérusalem, André Caquot, professeur au Collège de France, Ernest Laperrousaz, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, le Père Michel Lestienne, ancien élève de l'Ecole biblique, licencié en théologie et Ecriture sainte, et le rabbin Eisenberg.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LES LANCIERS NOIRS, de G. Gentilomo (1962), avec M. Ferrer, Y. Furneaux, L. Roman, J. Claudio, F. Silva.

A la fin du treizième siècle, la rivalité amoureuse de deux frères dont l'un s'allie à la reine des Kirghizes pour s'emparer du royaume de Kharkov. Amour, aventures, chevauchées et batailles dans le style baroque italien des années 60.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Salah Stetie (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 55) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Quand le peuple prend la parole, avec M. Reberioux et N. Nobili (rediffusion) ; à 8 h. 30, Alexandrie, le rêve du dieu-soldat : le milieu magique, avec M. Tardieu (rediffusion) ; à 8 h. 50, En étrange pays (rediffusion) ; 9 h. 7, La matinée de l'inactuel, par Cl. Mettra et Ph. Nemo ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. Gabriel de Broglie ; 11 h. 2, Le théâtre musical : Mauricio Kagel, par G. Charbonnier ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Bermuda », de J.-P. Amette ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; à 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 30, Le théâtre musical : du récitatif à l'Opéra, par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Présence d'Andersen : « Tante Rage de dents », avec Rufus ; 19 h. 25, Sciences : le droit de la mer, par N. Skrotzky ;

20 h., Dialogue : L'homme et la tradition, avec J. Servier et G. Pascal ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... Birgitta Trotzig, par J. Daive ; 23 h., Les scénarios du chorégraphe, par Cl. Samuel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 7 h. 45, Quotidien fétiche : Jascha Heifetz ; 9 h. 2, Petites formes : Schubert, Schumann, Brahms, Wolf ; 9 h. 30, La règle du jeu : Haendel (reprise à 10 h. 30) ; vers 10 h., Répétition : « Concerto grosso, opus 3, n° 2 » (Haendel), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, direction L. Maazel ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : le chant religieux italien du dix-septième siècle (Carissimi, Cavalli, Geminiani, Reger, Fauré, Ibert, Roussel, Stravinski) ; 17 h., Studio 107 : concours de quatuor à cordes du Festival d'Evian ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 45, Jazz : en direct de Juan-les-Pins ; 19 h. 45, Conversation souterraine, par P. Szersnovicz : Brumel, Sweelinck, Gabrielli, Gibbons ;

20 h. 45, Soirée lyrique : « The Midsummer Marriage », de M. Tippett, par le Welch National Chorus ; le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, J. Treleaven, F. Lott, R. Harincz, direction R. Amstrong ; 23 h., Autour de Michael Tippett ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Pouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Festival de Saintes ; 1 h. 30, Trêve.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

groupe pierre fabre

Avec un C.A. de plus de 400 Millions, avec les 2000 personnes - dont 210 cadres - employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe FABRE est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.
Le Directeur Général, personnellement responsable de la Division Administrative, recherche un :

CHEF DES SERVICES FINANCIERS

Ce cadre supérieur, assisté du trésorier et du contrôleur budgétaire, est responsable :
- de la trésorerie du Groupe
- de ses modes de financement
- de l'établissement et de la synthèse des prévisions budgétaires.

C'est un homme :
- de 32 ans minimum
- de formation économique supérieure HEC - ESSEC...)
- ayant une expérience bancaire et industrielle
- capable d'assurer à moyen terme des responsabilités plus importantes.

La rémunération annuelle n'est pas inférieure à 150.000 Francs.
Le poste est à pourvoir à CASTRES, dans le Tarn.
Adresser candidature avec lettre manuscrite à :

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

CHEF DES FABRICATIONS
secteur mécanique

Nous sommes une importante Société, filiale d'un groupe international,
et nous recherchons pour notre
usine située à une centaine de Km de Paris,
UN CHEF DES FABRICATIONS
pour des biens d'équipements moyenne série.

Il animera un effectif de plus de 1 000 personnes (usinage, assemblage, traitement thermique, peinture).

Ce poste conviendrait à un candidat jeune, de formation technique supérieure, ayant acquis une expérience de l'animation d'ateliers importants de fabrication.

La pratique antérieure des méthodes et/ou du contrôle qualité valoriserait cette candidature.

La rémunération annuelle entre 120.000 et 140.000 F sera liée à l'expérience acquise.

Envoyer C.V., sous référence 12.511 à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
l'un des tout premiers dans sa branche d'activité recherche dans le cadre de la création d'un nouvel établissement industriel

chef du service du personnel

attaché au Chef du Personnel des établissements industriels, il sera chargé de la gestion du personnel de l'établissement situé dans la région de Clermont-Ferrand, de la diffusion de l'information, des contacts avec les partenaires sociaux, etc.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura 30 ans minimum, une formation supérieure, une première expérience de la fonction acquise comme adjoint au Chef du Personnel d'un établissement industriel important.

La connaissance de l'anglais sera appréciée.

L'expansion du Groupe permet une réelle possibilité d'évolution dans le cadre de sa politique de développement.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae et une photo à No 21418, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL D'ENTREPRISES recrute pour NANTES
JURISTE
minim. licence en droit et trois ans d'expérience. Connaissant Droit des contrats, Sociétés, Fiscalité.
Adresser C.V. manuscr., photo, prét., no 7.308, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Organisme tourisme social rech. pour Village vacances région Toulon (1.100 lits)
ANIMATEUR ADULTES
Expérience en animation de groupes indispensable.
Tél. (94) 98-50-60 (Poste 13)

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU
Expérience
Responsabilité Agence
Participation
Sens et initiative de la Direction d'une force de vente.
Rémunération et intéress. en fonction du poste.
Résidence : STRASBOURG.
Se prés. le 19-7, de 9 à 17 h : Hôtel Terminus GRUBER 10, pl. de la Gare, Strasbourg.

Pour région Nord Bourgogne, on demande AGENT d'Assurances pour groupe nationalisé.
Ecr. no T 75.565 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dans le cadre de sa restructuration Groupe d'Entreprises rech. pour région Centre-Ouest
INGENIEUR
ou équivalent ayant une bonne expérience de la mécanique et de la gestion.
Poste susceptible de déboucher sur la position de Chef d'Entreprise si apport de capitaux pos.
Adresser C.V. man. s/no 7313, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Discr. ass.

INSTITUT PASTEUR, LILLE recherche
CONTROLEUR DE GESTION
Deux ans d'expérience
Envoyer curriculum vitae : Institut Pasteur
S.P. 2017
59012 LILLE CEDEX

EXPERT COMPTABLE rech. pour le NORD, LE MANS, NANCY et BOURGES,
Collaborateurs
Experts Comptables
Commissaires inscrits
diplômés grandes écoles commerciales ou expér. approfondie du contrôle, pour exécution missions censoriales. Posit. cadre.
Ecr. no 7309, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société 250 personnes
Filiale grand groupe industriel, 120 km. sud de Paris, recherche
CHEF COMPTABLE
ayant expérience comptabilité analytique.
Adresser C.V. et prétentions à : A. KUIPERS, 27, rue de La Rochefoucauld, PARIS 75009.

HALCO
FOURNISSEUR D'ÉQUIPEMENT DE FORAGE
recherche

UN DIRECTEUR

Les candidats doivent avoir 30 ans minimum.

— une connaissance parfaite de la langue anglaise, une très bonne expérience de la gestion et de la vente dans le domaine d'équipement de forage.

Ils doivent être capables de prendre la totale responsabilité de la Société, d'en contrôler le développement, et d'avoir de bonnes initiatives. La société, succursale d'une compagnie britannique, est située près de Blois.

Les demandes doivent être rédigées en anglais et accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie récente, et doivent indiquer le nom de deux personnes pouvant fournir de sérieuses références.

Les demandes devront porter la mention CONFIDENTIELLE et être envoyées à :
Mr. A. H. MARSHALL, Managing Director
MARSHALLS FRANCE S.A.R.L.
13, rue du Docteur-Audy
Huisseau-sur-Cosson
41350 VINEUIL

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
SI L'AVENIR VOUS PRÉOCCUPE

UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

VOUS OFFRE : la sécurité, de réelles possibilités d'avenir.

en échange de votre expérience et de votre détermination à réussir.

NOUS RECHERCHONS

1 DÉLÉGUÉ HOSPITALIER
POUR TOULOUSE

9 DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

pour
— Charente, Charente-Maritime.
— Vienne, Haute-Vienne.
— Meurthe-et-Moselle, Meuse.
— Moselle.
— Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord.
— Finistère, Morbihan.
— Isère.
— Savoie, Haute-Savoie.
— Nord, Pas-de-Calais.

Ecrivez-nous, même brièvement (vous êtes peut-être en vacances).
Nos conditions, très compétitives, vous seront précisées ultérieurement.
No 45832 P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Le Président d'un Groupe Cosmétologique Européen cherche pour sa filiale en Italie, un Directeur Général.
C'est un manager connaissant bien les réseaux de distribution spécialisés, capable de gérer et d'animer une affaire moyenne et d'en assurer le développement.
De préférence de nationalité française, il parle bien sûr l'italien.

Les candidatures seront reçues sous référence 725/M à SEFOP, 7 rue Lincoln 75008 PARIS qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE CHAMPS-ELYSEES
recherche
pour son siège et son bureau de MILAN

VENDEUR D'ESPACES PUBLICITAIRES

— dégagé O.M. ;
— italien indispensable ;
— formation assurée ;
— voiture de fonction ;
— libre rapidement.

FIXE + AVANTAGES SOCIAUX

Ecrire avec C.V. man., photo (retournée) et prét., sous le no 700.275 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE recherche pour une de ses filiales en COTE OCCIDENTALE d'AFRIQUE

1 RESPONSABLE de son SERVICE ADMINISTRATIF

Ce poste de haut niveau exige une formation supérieure et une expérience de plusieurs années dans les domaines comptable, informatique, financier, fiscal et juridique.

Age souhaité : 35 ans minim.

Statut expatrié.

Envoyer C.V. et prétentions, no 21.305, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Un agency operating in the Middle East requires

a) Chief of public information division. Sucessful applicant, a university graduate of english mother tongue or equivalent standard, will have had several years experience in information field, probably specializing in the printed word but with sound knowledge of value and use of visual information material. Will be expected to supervise staff of about twenty working in arabic, english, french and german. Previous experience in an international organization and knowledge of languages desirable.

b) Visual information officer, english mother tongue or equivalent with knowledge of picture editing, photo journalism, audio visual techniques and creative approach to photo exhibits and layout of publications. Applicants should have university degree or equivalent professional diploma, judgement, initiative, ability to supervise photo laboratory and other staff and minimum five years professional experience.

UNRWA
Temporary Headquarters
Attn. Chief Account Division (Vienna Office)
Operngasse 20 b
A-1040 VIENNA - AUTRICHE

STE SIMO (COTE-D'IVOIRE) recherche pour son DPT LOGABAX Informatique
INGENIEUR COMMERCIAL confirmé sur mini-ordinateurs et terminaux.
CONTRAT EXPATRIE.
Adr. C.V. : M. DE VAULX, Le Mas Campon
VALBONNE 06560
Téléph. : 67-02-72

MOYEN-ORIENT
DIRECTEUR CHANTIER
RESPONSABLE ADMINISTRAT. DU PERSONNEL ETRANGER (Pakistanais) - Expérience de gestion de chantier.
Anglais indispensable.
Libre rapidement.
Envoyer C.V. détaillé à : A.T., 29, av. de Friedland (8e).
Tél. : 225-54-70.

SOCIETE FRANÇAISE MULTINATIONALE
recherche
pour ses filiales de SUEDE, BRESIL, ESPAGNE

TROIS INGÉNIEURS

pour Direction Technico - Commerciale pouvant aboutir rapidement à la Direction Générale.

Profil :
— Bonne expérience de la mécanique et, si possible, des vibrations,
— bonne connaissance du Français ou de l'Anglais et de la langue du pays,
— aptitude à l'animation d'une équipe de vente et à la gestion d'une P.M.E.,
— une expérience antérieure dans le pays considéré et la connaissance du marché national peut valoriser la candidature.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : OGEP Publicité, Denise FRIQUET
209, rue de l'Université, PARIS-7e qui transm.

Société SIMO, COTE-D'IVOIRE, rech. pour son dépt LOGABAX Informatique INGENIEUR-ELECTRONICIEN pour service après-vente. Connaissant ce matériel CONTRAT EXPATRIE. Adr. C.V. M. de VAULX, le Mas Campon, VALBONNE 06560. - Téléphone : 67-02-72.



LES CAFES JACQUES VABRE

recherchent

UN RESPONSABLE DU SERVICE PRIX DE REVIENT/ CONTROLE DE GESTION USINE

Formation : Ecole de Commerce + DECS ou équivalent.

Expérience similaire acquise dans une Société type anglo-saxon.

Age 30 ans environ.

Il aura pour tâche de tenir la comptabilité de l'usine et d'y développer le contrôle de gestion.

Après une période de formation à Maisons-Alfort le poste sera basé dans la région de MONTPELLIER.

Les candidatures doivent être adressées aux Cafés JACQUES VABRE
Département du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies
5, rue Charles Martigny 94701 Maisons Alfort

GUYOMARC'H

NUTRITION ANIMALE recherche
pour Assistance Fabricants d'Aliments

INGÉNIEURS AGRO ou assimilés

Age minimum 30 ans - Possédant EXPERIENCE en
— FORMULATION
— TECHNIQUE D'ELEVAGE
— GESTION D'ENTREPRISES
— pratique langues étrangères souhaitée.

Déplacements : FRANCE ou ETRANGER

Ces postes offrent de larges possibilités de promotion ainsi qu'un travail de collaboration au sein d'équipes jeunes et dynamiques.

Envoyer C.V., photo sous réf. EL pour Etranger, DC MA pour France
à GUYOMARC'H - B.P. 235 - 56006 VANNES CEDEX

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUELLE DU SUD-EST A LYON-9e

recherche

DEUX INGÉNIEURS

pour son service informatique équipé d'un ordinateur IBM 370/158 système OS/VS 1 moniteur T.P. I.M.S.

— INGENIEUR SYSTEME
Mission : assistance technique exploitation.
- études des performances ;
- étude et mises en place des nouveaux matériels.

— INGENIEUR pour son service étude informatique
Mission : normalisation des procédures
- conseils à l'analyse et à la programmation ;
- étude de produits programmes.

Adresser lettre, C.V., photo, prétent. à C.R.C.A.M. du Sud-Est - B.P. 9136 Lyon 09 - 69263 Lyon Ced. 1.

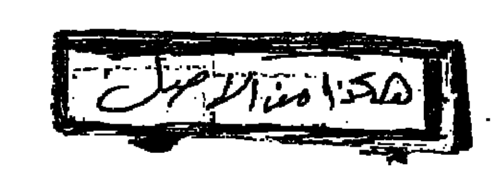
---

emplois internationaux

Le Monde présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



LES CAFES JACQUES VABRE

recherchent

UN ANALYSTE FINANCIER

responsable du service analyses financières.

Il aura pour tâche :
- plans, budget, prévisions à court terme,
- reporting,
- contrôle budgétaire, etc...

Ce poste peut convenir à un candidat *HEC, ESSEC, ESC ou formation* supérieure équivalente.

Agé de 30 ans environ, ayant déjà acquis une expérience de quelques années dans un poste similaire.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions : Cafés JACQUES VABRE — Département du Personnel, Zone Industrielle des Petites Haies 5 rue Charles Martigny 94701 Maisons Alfort.

UNE DES PLUS IMPORTANTES BANQUES PRIVÉES

recherche pour Paris et région parisienne

2 COMMERCIAUX DE BON NIVEAU

AYANT :
— 26 ans minimum ;
— un niveau d'études secondaires ou supérieures ;
— une première expérience réussie dans la démarche et le conseil aux particuliers.

POUR :
— recherche et promotion d'une clientèle privée de standing ;
— suivi et développement d'une clientèle existante.

NOUS PROPOSONS :
— un niveau de départ classe III ou IV selon expérience ;
— un poste d'avenir lié à une réussite au sein d'une équipe restreinte ;
— *nombreux avantages sociaux ;*
— sécurité d'emploi.

Adresser lettre + C.V. manuscrits à
N° 3115 PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire 75011 Paris, qui transmettra

La Direction ORGANISATION et INFORMATIQUE d'une Importante Société (Groupe Multinational) de Constructions Mécaniques recherche UN

ORGANISATEUR INFORMATICIEN

capable de prendre progressivement la responsabilité de l'ensemble des secteurs VENTE/MARKETING, APRES-VENTE RESEAU, PIECES DE RECHANGE.
De formation Supérieure (de préférence Ingénieur + Ecole de gestion) ou Commerciale (HEC, ESSEC), ce chef de projet confirmé a acquis une expérience de 5 à 7 ans dans le diagnostic et la mise en œuvre de systèmes informatiques.

Il est capable d'imaginer des solutions modernes avec l'utilisation de l'outil informatique.

Anglais courant (les liaisons avec la Direction Européenne sont fréquentes).

Les dossiers de candidatures seront examinés soit immédiatement, soit après vos congés.
Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous réf. 12512 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

76.000 F

Nous sommes un organisme de services de dimension nationale
Dans le cadre du développement de notre activité d'aide aux entreprises dans le domaine du recrutement et de son environnement socio-économique, nous recherchons pour PARIS

PLUSIEURS CADRES Chargés des Relations avec les Entreprises

MISSIONS : entre autres :
— contacts avec les directions du personnel, les chefs d'entreprise, les organismes professionels,
— définition de postes et de profils de candidats,
— tri de candidatures sur curriculum vitae.

PROFIL :
— 35 ans minimum,
— 10 ans au moins d'expérience en entreprise ou en cabinet de préférence à un poste de cadre dans la fonction personnel ou le recrutement.
mais surtout :
— sens des contacts,
— esprit d'équipe,
— connaissance des fonctions dans l'entreprise.
— aptitudes à un travail minutieux d'études sur dossiers.

Adr. C.V. et photo s/ n° 21478 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Pour assurer le développement de ses activités informatiques en FRANCE au cours des prochaines années,

PHILIPS Data Systems



recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

chargés de commercialiser ses :
- ordinateurs de bureaux
- systèmes transactionnels
- mini ordinateurs
- terminaux spécialisés

Les candidats devront répondre aux conditions suivantes :
- 1/ Posséder deux à trois années d'expérience de la vente de produits similaires
- 2/ Etre diplômés d'une grande école commerciale ou de l'université en sciences économiques et désirer faire carrière dans une organisation commerciale.

Si nous demandons à ces candidats d'être prêts à accepter les contraintes *d'un métier enrichissant mais difficile, nous leur offrons en échange* un système de rémunération incitatif et une formation évolutive adaptée à leur mission.

Des postes sont à pourvoir à PARIS, BORDEAUX, DIJON, GRENOBLE, LILLE, LIMOGES, LYON, NICE, PERPIGNAN, STRASBOURG, TOULOUSE.

Les curriculum vitaë avec photo sont à *adresser à la Direction du* Personnel - PHILIPS DATA SYSTEMS - 5, Square Max Hymans, 75015 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PLUS DE 10.000 PERSONNES - PARIS RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT FINANCIER ET COMPTABLE

L'ADJOINT DU CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Le titulaire du poste devra seconder son supérieur sur l'ensemble des activités d'un service de 35 personnes :

- comptabilité clients et fournisseurs ;
- centralisation ;
- prévisions, gestion de trésorerie, etc.

Il devra disposer :
- d'une expérience de 10 ans minimum acquise à un poste de responsabilité dans une direction comptable d'une grande entreprise ;
- d'une formation E.S.C. plus D.E.C.S. ou *équivalent.*

Rémunération : 100.000 +

Ecrire sous la référence PI 550 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris discrétion absolue — **etap**

Important Groupe Français de MÉTALLURGIE

recherche pour usine *RÉGION PARISIENNE* (700 personnes)

chef du service du personnel

Le poste englobe tous les aspects de la Fonction Personnel et bénéficie d'une très large autonomie dans le cadre de la Direction du Personnel de la Société.

Les candidats doivent répondre aux exigences suivantes :
— Formation supérieure - Age 30 ans minimum.
— *Expérience* de 4 à 5 ans dans la Fonction Personnel en milieu usine.

La primauté sera donnée aux QUALITÉS HUMAINES exigées par la fonction sur les connaissances administratives ou techniques.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 2207 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

BARCLAYS BANK S.A.

Paris - Quartier Opéra

RECHERCHE POUR MISE EN PLACE IBM 370-138

INGÉNIEUR SYSTÈME

— Expérience OS/VS 1 (2 ans minimum) + C.I.C.S. souhaitée.

Ce cadre, de formation supérieure, dépendra directement du Directeur Informatique.
— devra assurer l'adaptation permanente des personnels d'étude et d'exploitation ;
— qualités humaines de coopération indispensables ;
— esprit d'équipe et sens pédagogique ;
— connaissance langue anglaise appréciée

Adresser C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel
BARCLAYS BANK S.A. 47, av. Opéra, 75002 Paris

Société d'entreposage et de distribution d'importantes entreprises
- 350 personnes,
- 8 centres régionaux,
- siège proche banlieue Nord Paris,
- CA annuel, 45 millions de F.

recherche

adjoint à la direction générale

Le candidat, homme de contact à haut niveau et rompu aux techniques de la distribution et de l'entreposage pourrait prendre en charge le poste de Directeur Général.

Adresser lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée, sous réf. 12.505 M
HAVAS CONTACT
156 Bd Haussmann, PARIS 8è, qui trans.

ARISTON France

(ELECTRO-MENAGER)
filiale d'un important Groupe International offre une réelle opportunité de carrière à :

CADRE COMMERCIAL

MISSION :
développer les ventes et l'implantation de *nos produits* auprès d'une clientèle : grossistes, grandes surfaces, gros revendeurs sur PARIS, REGION PARISIENNE.

L'atteinte des objectifs que nous lui fixerons sera facilitée par :
— la qualité et la compétitivité de nos produits,
— un soutien marketing et promotion efficace,
— l'appui de la Direction Générale.

PROFIL :
— 28 ans au moins (une plus grande maturité constitue pas un obstacle) ;
— fortement motivé par une réussite personnelle ;
— bonne formation de base complétée par une expérience de ce secteur (18 mois au moins) ou d'un secteur faisant appel au même type de réseau.
— sens des contacts ; souci de la concrétisation et de la régularité dans l'effort.

Salaire proposé la première année : 75.000 francs (fixe+intéressem.) auquel s'ajouteront divers frais de fonction dont voiture.

Adr. C.V. photo et lettre manuscrite sous réf. JCM ARISTON France, 23, rue du Cardinal-Lemoine 75005 PARIS

volvic

ANALYSTE-PROGRAMMEUR PROGRAMMEUR

Formation minimum D.U.T. ou équivalent, ayant au moins un an d'expérience, connaissance souhaitée HB 62/40 Télécom, pour participer à un démarrage en cours et à l'étude de nouveaux projets.

Lieu de travail : BOURG-LA-REINE
Possibilité de prendre fonctions rapidement

Ecrire avec C.V. et prétentions à Société VOLVIC, Boite Postale 41. — 92340 BOURG-LA-REINE.

STE INTERNATIONALE D'ETUDES DE MARCHE

recherche

une personne débutante de formation I.U.T. Informatique ou équivalent pour être intégrée dans une équipe de programmation et de dépouillement d'enquêtes.

Lieu de travail : CERGY PONTOISE

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
Mlle LOUISET, A.C. Nielsen Cie,
28, boul. de Grenelle. — 75737 PARIS Cedex 15.

HERCULES

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL DE PRODUITS CHIMIQUES RUEIL-MALMAISON FACE R.E.R.

recherche

UN CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Diplômé d'une Ecole de Commerce, option Finances - Comptabilité.
Minimum 2-3 ans expérience.
Directement rattaché au Contrôleur de gestion, *il devra prendre en charge la préparation et le* suivi des différents budgets de la société.

UN CADRE COMPTABLE

pour assister le Chef Comptable dans les travaux d'analyse de circuits et vérifier l'application de procédures mises en place.
Il devra également assister et contrôler les différents groupes comptables chargés de l'établissement *mensuel des bilans et comptes d'exploitation.*
Minimum 5 ans expérience.

Pour ces deux postes :
- Anglais indispensable.
- Expérience d'un poste similaire dans une Société américaine appréciée.
- Déplacements de courte durée à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à Mme GUIMARD HERCULES France Tour Albert-1er avenue Albert-1er, 92500 RUEIL-MALMAISON

RUEIL-MALMAISON

Société d'Etudes et de Réalisation en automatisme (C.A. 655 MF - 4 500 personnes) recherche pour son Service Informatique de gestion

CHEF DE PROJET

Dans le cadre de l'implantation dans ses Agences françaises d'une informatique transactionnelle, il participera à la rédaction du cahier des charges, à la définition du matériel et animera une équipe de 2/3 analystes-programmeurs chargés du développement et de la mise en place d'applications : paie - comptabilité générale et analytique.
Un candidat, Ingénieur Grande Ecole possédant deux années d'expérience des mini-ordinateurs ainsi que de la conduite d'une équipe conviendrait à ce poste.

Faire acte de candidature sous réf. 2854 M
Jean PORRACCHIA



CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149 RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

ORGANISER LES ETUDES D'INGENIERIE

une fonction pour un ingénieur expérimenté

Ingénieur ou diplômé d'université, vos fonctions en ingénierie, mécanique ou nucléaire, vous ont permis d'avoir une vue d'ensemble des différentes études, de leur articulation, ainsi que des contraintes propres à cette activité. Peut-être même y avez-vous mené des actions d'organisation ?

Société d'Ingénierie Nucléaire en forte expansion, nous vous offrons d'intégrer notre Direction des Études pour participer à la conception, la mise en place et la gestion automatisée d'une banque de documents.

Écrire sous réf. 6694 à P. LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris
cedex 02 qui transmettra

Importante Société Industrielle

Banlieue Sud-Ouest Paris

recherche

1 CADRE CONFIRMÉ

Il assurera le contrôle des comptabilités et assistera les différents établissements du département (déplacements fréquents).

NIVEAU D.E.C.S. - ECOLES SUPÉRIEURES

2 à 3 ans expérience en Cabinet d'Expertise indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions, n° 20.949 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SG2

recrute

INGÉNIEURS

Diplômés Grandes Écoles

Débutants
ou quelques années d'expérience

Écrire sous référence PHT 12/7
SG 2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 Paris

bleu

offres d'emploi

Société secteur alimentaire en forte et régulière expansion recherche pour étoffer ses structures à PARIS Sud

RESPONSABLE
Etudes Commerciales

chargé, en position fonctionnelle par rapport aux fonctions techniques et commerciales, de suivre l'évolution du marché, d'étudier de nouveaux moyens de promotion et de distribution ainsi que d'effectuer les études indispensables à la conception de produits nouveaux et au développement des produits existants.
Ce poste peut évoluer rapidement vers une fonction de Direction.
ALLEMAND, ANGLAIS souhaités.



Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 360 M au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

FILIALE FRANÇAISE
D'UN GROUPE MULTINATIONAL
NOUS DEVELOPPONS NOTRE RESEAU
DE VENTE ET RECHERCHONS

DÉLÉGUÉ(ÉES)
TECHNICO-COMMERCIAUX(CIALES)
OU
REPRÉSENTANTS(TES)
EXCLUSIFS(VES)

PARIS, NORMANDIE, CENTRE-OUEST, AQUITAINE, MIDI-PYRENEES, MARSEILLE, RHONE-ALPES, AUVERGNE, LORRAINE, CHAMPAGNE.
Situation évolutive pour les personnalités dynamiques.
Une expérience de la vente.
La connaissance de la Distribution Moderne et la pratique de l'Anglais sont des éléments favorables.
bles.
— Rémunération attrayante : Fixe + commission + prime sur objectif.
— Frais remboursés.
— Concours voyage.
Adr. C.V. détaillé sous le n° 2.602 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transm.

Très impte sté électromécanique
recherche pr VELIZY-VILLACOUBLAY

UN CADRE POSITION I ou II
ASSISTANT DE GESTION

sous la responsabilité du Chef des Services administratifs, aura la charge de la gestion financière et du contrôle de gestion d'un groupe assurant l'engineering de grands ensembles industriels à l'exportation.

Formation supérieure économique et financière. Bonnes connaissances des mécanismes et du financement des affaires à l'exportation.

Anglais indispensable.

Env. lettre manus., C.V. détaillé et préten. n° 21508
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

La Cie de Construction mécanique

SULZER
PARIS-14

recherche pour son Département « MONTAGE »

UN TECHNICIEN FRIGORISTE

Il sera chargé des déplacements France et Etranger pour le montage, la mise en service et l'entretien de nos installations de froid industriel.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Ecrire avec C.V. ou Tél. 539-22-44 - C.C.M. SULZER
51, bd Brune, Paris-14e Cedex 58 - 75300 Paris Brune

COMPAGNIE D'ASSURANCES
CORDIALITÉ BALOISE

recrute pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE
Département Informatique

IBM 370/125 DOS/VS POWER
2 PROGRAMMEURS PL 1

Minimum 2 ans d'expérience
Adresser C.V. et prétentions à Monsieur DENEY,
14, rue de la Victoire
75439 PARIS CEDEX 09.

SOCIETE INGENIEURS CONSEILS
Banlieue Ouest recherche

DEUX INGÉNIEURS
GENIE CIVIL

dont un confirmé en mécanique des sols et des roches appliquée,
l'autre en conception d'ouvrages.
3 ans d'expérience minimum.
Formation : Ponts et Chaussées, Centrale, Grenoble ou équivalent. Expérience dans domaines barrages travaux souterrains et ouvrages d'art appréciée.
Envoyer C.V. détaillé, prétentions et lettre man. à :
SALFEGE, 76, rue des Suisses. — 92000 NANTERRE.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS
recherche

UN PROFESSEUR ASSISTANT
DROIT (des affaires ou public)
et FISCALITE

- minimum licence en Droit + D.E.S. avec mention Bien durant études ;
- expérience de praticien ou d'enseignement appréciée ;
- rémunération en rapport avec qualification .

Adresser curriculum vitae avec lettre manuscrite et photo avant le 31 août
E.S.C.P., 79, av. de la République. — 75011 PARIS.

SOPAD (NESTLÉ)
recherche
pour son Service Informatique

UN INGÉNIEUR ANALYSTE
H.E.C. ou GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES

ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction, pour lui confier des travaux d'informatique de gestion.

— Matériel IBM 370-158, système OSVSI, Environnement IMS.
— Langage COBOL ANS.

Ecrire avec C.V. détaillé à Direction du Personnel,
17, quai Paul-Doumer 92401 COURBEVOIE

IMPORTANT CABINET
COMMISSAIRES AUX COMPTES
recherche pour Septembre-Octobre
Collaborateurs pour missions de révision

1) RÉVISEURS expérimentés
2) ASSISTANTS RÉVISEURS

titulaires du D.E.C.S. ; un an d'expérience minim.
Déplacements fréquents

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° 7.307 à :
« le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Decauville S.A.
recherche
pour son département
semi-remorques bennes

INSPECTEUR DE VENTE
— Secteur d'activité : FRANCE
— Références indispensables

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
DECAUVILLE S.A., 16, rue Decauville
91102 CORBEIL-ESSONNES

Discrétion et réponse assurées

Importante Société
fabriquant et distribuant
des produits de grande consommation, propose :

UN POSTE DE

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

Après une période de formation, vous serez responsable d'une succursale de la région parisienne employant une centaine de personnes.

Vous aurez la charge du stockage, de la distribution physique des produits ainsi que de la gestion administrative de la succursale.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez déjà travaillé avec l'aide de l'informatique.

Vous devrez apporter la preuve de votre réussite dans le commandement et l'animation d'un établissement similaire.

Une expérience de la vente serait un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions, sous le n° 700.499 M à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS. qui transm.

GROUPE DU CREDIT COOPERATIF
recherche

Assistant Marketing

chargé établissement plans de marketing annuels devra aussi mettre en place et animer puis contrôler actions promotionnelles.

Expérience bancaire ou financière souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel, C.C.C.C.,
18 bis, avenue Hoche 75008 PARIS.

Ets Publics d'aménagement de la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines recherche
L'ADJOINT AU CHEF
de la division de l'urbanisme qui suivra les programmes, les contrats et les projets d'équipements publics. Formation supérieure. Niveau maitrise ou école d'ingénieurs.
35 ans min. Plusieurs années d'expérience, de responsabilités techniques et administratives en architecture et en urbanisme.
Adr. C.V., ph., prét., à Buloyer, Magny-les-Hameaux
78470 St-Rémy-lès-Chevreuse

STE FRANÇAISE
INDUSTRIES CHIMIQUES
recherche
INGÉNIEUR
MECANICIEN
Format. A. et M., IDN, ENSI...
Adresser C.V., prétentions et photo à MINET Publicité (n° 3322/JT), 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

PROTEX
Entreprise française de produits chimiques à activités internationales recherche dans le cadre de son expansion :
JEUNES CADRES ADMINISTRATIFS ou COMMERCIAUX
Diplômés ESC ou Ecole de chimie plus I.A.E. ou similaire.
Env. C.V. et prétentions à PROTEX, Serv. Recrutement, BP 177, 92305 Levallois-Perret.

Association Tourisme social recherche
CAISSIÈRE COMPTABLE
Expérimentée, 40 a. min., bonne présentat. pour remplacement jusqu'au 31-10-77. Possibilité embauche définitive. Ecrire avec C.V. s/réf. 1.064, à P. LICHAU S.A., 10 ,rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

Sté de Service en Informatique (près Orly) recherche
INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE
Option informatique pour participer à la programmation de systèmes temps réels sur mini-ordinateur (1 à 2 ans expér. ou débutant). Env. C.V. et pr.
T.I.T.N. SELECTION
1, r. G.-Eiffel, 91420 Morangis

Organismes séjours linguistiques en G.-B. pr jeunes rech. pr août 2 jeunes prof. d'Anglais. Tél. : 526-92-63.

Ouverture le 1er septembre d'un foyer logement pour gds handicapés physiques adultes (myopathes), à St-Quentin-en-Yvelines (Elancourt). Recherch. hommes pour travail d'assistance. Possib. de promotion en tant qu'aide médico-psychologique. Sal. net départ : 2.200 F.
Contacter G. Lorise au 532-55-36, ou écrire à :
Association Vivre debout, BP 45 75721 cédex 15.

Importante Sté recherche pour travail à BOBIGNY (93)
PUPITREUR CONFIRMÉ
370/DOS/POWER/CICS
Poste à pourvoir début septembre 77. Horaire : 3 X 8. Restaurant d'entreprise.
Ecr. s/réf. 8.759, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

Société Prêt-à-Porter, C.A. : 30.000.000 F dont 40 % export. recherche
JEUNE DIPLOMÉ E.S.C.
ASSISTANT DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET RESPONSABLE EXPORTAT.
Envoyer C.V. : M. Passot, ETS BERCHER
21, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

STE INDUSTRIELLE
SIEGE CENTRE PARIS
recherche
pour service contrôle de gestion
COMPTABLE HOMME
Niveau Bac G 2, intéressé par problèmes de prix de revient, expérience comptabilité industrielle et connaissances en informatique souhaitées.
Env. C.V. et prét. à n° 8.176 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

Cabinet de Comptabilité Quartier OPERA, recherche :
COMPTABLE QUALIFIÉ
possédant expérience. Ecr. avec C.V., s/référ. 1.065, à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

TRADUCTEUR-RÉDACTEUR
de textes étrangers à orientation terminologie professionnelle industrie et T.P.
Anglais courant - Espagnol souhaité - Recherchons homme 45 ans minim. de nationalité française (bureau traduction s'abstenir).
Envoyer candidature accompagnée de C.V. avec préférence niveau de rémunérat. souhaité à n° 21.658 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

RECHERCHE
POUR PARIS
CHEF DE SERVICE
- Age minimum 32 ans.
- Bilingue Français-Anglais.
- Expérience organisation et commandement.
- Efficace, contacts aisés, pour gestion services généraux et suivi administratif.

Expérience entreprise anglo-saxonne souhaitée.
Envoyer C.V. et prétentions à : MINET PUBLICITE n° 3.356/JT, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

PARIS (8e) - Poste stable, CADRE, bonne expérience juridique, attiré par activités sociales. Expér. gestion 35 ans min. PRODEST - 720-30-59.

Pour remplacement du 25 juillet au 31 août SATORY
INFIRMIÈRE D.E.
Adresser C.V. à E.L.P., 110, boulevard Gabriel-Péri, 92-MALAKOFF.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE (8e ARDT)
SERVICE TRANSFERTS - ETRANGER recherche
GRADÉ
pour poste d'ADJOINT au CHEF de SECTION
— Comptabilité
— Statistiques
— Méthodes
Une expérience effective de plusieurs années des opérations avec l'étranger et de leur traitement, est exigée.
Adr. C.V. sous référ. 9.719, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transm.

Maison des jeunes et de la culture recherche
SECRÉTAIRE COMPTABLE
sept. 77. Salaire 2.900 F net. Envoyer candidature et C.V. à M. LE DIRECTEUR M.J.C., 53, rue Carnot, 69190 Saint-Fons. Tél. : 70-12-49.

Nous recherchons des ETUDIANTES ayant BAC G 1 ou BTS secrétariat pour la période des vacances.
Se présenter tous les matins, 1er étage, 17, rue du Docteur-Lancereaux, 75008 PARIS.

Société informatique recherche
PROGRAMMEURS de GESTION
EXPERIMENTES
Assembleur - COBOL A.N.S., minimum 2 ans de pratique. Adresser C.V. détaillé et prét. à S. P. M., 76, rue d'Hautpoul, 75019 PARIS.

représent. offre

Constructeur Français Matériel de soudage recherche
REPRÉSENTANTS
expérim. pour Nord et région parisienne. Fixe + commission. Env. C.V. à M. GHIGHI 14, av. de la Sœur-Rosalie (13e)

enseignem.

ECOLE SUISSE PRIVEE
Cours primaire, encore 15 pl. Internat, Hte-Savoie : neige et lac. Ecr. Annonces Suisses, Fg du Lac 2, 2001 Neuchâtel, Suisse

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

bateaux

MOTEUR 40 CV PERKINS, entier. révisé, 11.000 F. 555-77-68.

secrétaires

IBM FRANCE
recrute pour l'un de ses CENTRES INTERNATIONAUX

2 secrétaires bilingues anglais

titulaires du Bac GL
Lieu de travail : LA DÉFENSE.

Les candidatures seront adressées à
M. J. BOHL, Réf. NÉO
Service ÉCO -
2, rue Marengo -
75001 PARIS.

IBM

HAVAS CONTACT

La Société des Hôtels MERIDIEN
recherche pour son siège social (gare Montparnasse)
2 SECRÉTAIRES DE DIRECTION
parfaitement bilingues.
Connaissance approfondie de la langue et de la sténographie anglaise indispensable.
Nationalité anglaise ou américaine appréciée.
Ecrire à la Direction du Personnel, 13, square Max-Hymans, 75015 PARIS, ou tél. au 273-41-41, poste 6.9277.

capitaux ou proposit. com.

STÉ MOY. IMP.
en expansion
cherche participation ou investisseurs. Ecrire à BLEU n° 8.181 B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Part. emprunte 100.000 F. Garanties remboursement : 2 mois, gros intérêts. Téléph. : 380-36-76

demandes d'emploi

JEUNE COUPLE 24-25 ANS
Dynamique - Ambitieux - Anglais - Allemand
Jeune Homme : 3 ans Etudes Supérieures.
Jeune Femme : Maitrise Sciences Eco.
Désire bon emploi FRANCE ou ETRANGER.
(jeune femme mi-temps).
Ecrire à M. et Mme REYNAUD.
135, Les Hauts-de-la-Garde. — 83130 LA GARDE.

DIRECTEUR DES VENTES
31 ans BIENS D'EQUIPEMENT
Diplômé ingénieur électricien mécanicien. Formation Commerciale I.A.E. Paris. 6 ans d'expérience animation et direction des ventes dans secteurs construction électrique et manutention.
recherche
Direction Commerciale, Vente, Marketing
Ecrire sous le n° T 075.507 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS, qui transm.

DIRECTEUR FINANCIER
Formation Supérieure + Master Business Administration — 54 ans — parfaitement trilingue Anglais-Arabe parlé et écrit. Produits para-pharmaceutiques et travaux publics.
Recherche
POSTE A RESPONSABILITES FRANCE OU ETRANGER
Prière écrire ss le n° T 075.554 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

J.F., 21 a., dipl. Cambridge Proficiency, référ. secrétariat angl. et franç., ch. emploi corresp. région ou pays indiffér. Ecr. Mlle Mireille Vivien, 34, rue de la Californie, 37000 TOURS.

E.S.C., 27 a., tril., négociateur avant tout, polyvalent export, industrie immobilier, rech. emploi dans entreprise.
Ecr. à n° 1.236, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. médecin étudier. toute proposition de poste salarié. Ecr. : Mlle SERVIERE, 15, avenue de la Marne, 92120 Montrouge.

CADRE ACTION SOCIO-CULT.
H. 30 ans, nomb. expériences de direction, animation, formation, connaiss. des associations, des équip. collect. (concept.-gestion), ch. poste à respons. dans organ. socio-culturel ou municipalité. Ecr. à 7.306, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ARCHITECTE D.P.L.G.
Urbaniste Yale University, 30 ans, français, anglais, espagnol, 5 ans expérience, recherche situation PARIS ou SAO-PAULO, BRESIL.
Ecrire François GUERIN, 3, rue Sextius-Michel, 75015 PARIS.
Tél. : 567-54-56.

Cadre 40 a., dipl. HEC, sc. po., qual. direction générale et gest. au plus ht niv., rech. situation industrie ou distribution agro-alimentaire région Rhône-Alpes. Ecr. à 1.320, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre Organisation-Gestion
Expér. profess., DEST, CNAM, rech. sit. stable. Ecr. GOUSSET Jean, 26, r. Moines, 75017 Paris

D.E. SUP. Ergonomie, maitrise de Sc. et Techn., Institut des Sc. soc. du travail, Paris-I, anc. élève Technicien Bréguet. Tech. chimiste Institut. du pétrole, cherche emploi ds laboratoire, Personnel ou Formation.
Ecr. no 1.323, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.Fme MAITRISE MARKETING PUBLICITE rech. poste collaboratrice, études de marché. Libre suite, lieu : PARIS - 542-20-69.

H. 28 ans, expér. et dynamisme. Form. Sc. hum. et commerc. (3e cycle, Ecole sup. com. Lyon) ch. ACTIVITE, ETUDES et CONSEIL MARKETING.
Ec. n° T 75.563 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

PROF. D'ANGLAIS, Anglaise, 2 a. expér., rech. poste rentrée. Soit tél. 924-74-39 ou écrire à n° T 075.557 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme SECRETAIRE BILING. sér. réf., ch. travail mi-temps. Libre 15 septemb. Ecr. Martin, 27, rue d'Anjou, 92600 Asnières.

J. Ingénieur A.M., Doct. ès sc., Eco., 4 a. exp. bureau études, étudierait ttes proposit. emploi, prét. rapport av. AFRIQUE OCCIDENT. Ecr. Moineaux, 1, rue Desmont-Dupont, 92700 Colombes.

18 a. expérience, dessinatrice complète, cadre, publicité, édition, resp. studio, très bonnes conn. fabricat., maquet., mise en pages, calibrage, exécut., ch. poste simil. agence ou imprim. Ec. n° 3.111 PUBLICITES REUNIES, 112, boulev. Voltaire-11e.

PUBLICIT. REL. PUBLIQUES
J.F. 26 ans. Libre suite, tr. bne présentation, dipl. EFAP, angl. courant. 4 a. exp. sur budgets variés, ch. poste à responsabilités avec perspectives d'avenir. Ecr. n° T 75.381 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

O.H.Q. 3 Chauffagiste Plombier-Tuyauteur. Notions maçonnerie. 40 ans, ch. emploi stage Sté entretien, collectivités ou serv. public. Préfér. Nord, Nord-Est, Paris. J.P.K., 6, pl. Souvenir-Français, Roissy - 985-34-53

H. 30 ans, Maitrise histoire, D.E.A. études africaines (politique, économie, sociétés), exp. de terrain en AFRIQUE occidentale, étudierait toutes propositions, notamment ds secteur Edition, Paris ou autres rég. Libre en octobre.
Téléphone : 35-74-46-33

JURISTE RURAL
ch. stage ou collaboration conseil juridique
Bon. connaissances du milieu. Ecr. n° T 075.538 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

annonces diverses

Mieux se connaître par la caractérologie, qui est l'étude scientifique de la personnalité. Rens. FRANCA Fabbri, 72, rue Lougier, PARIS-17e. T. 754-61-21.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Partic. vend Renault 6 1971, 59.000 km., exc. état. Px 4.600 F. Tél. le soir 739-82-69, après 20 h.

Part. vend VW 1300, 1970. T.O. Radio. Moteur neuf, 9.000 km sous garantie. Bon état général. Prix : 3.800 F - Tél. 076-27-35

8 à 11 C.V.

MATRA S, 76 Etat neuf 1.200 km
Part. vd. 578-82-98 et 705-47-58.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, 77, T.O. électrique. 20.000 kilomètres. Bretagne-Anjou Automobiles Tél. : (40) 76-03-85, Nantes

divers

Part. vend Estafette 1.000 kg, surélevée, ann. 69, tr. b. état. Prix 5.500 F. Tél. 782-64-45 (à partir de 20 heures).

B.M.W.
CONCESSIONNAIRE
VOIT. DE DIRECTION
2800 L autom., vitres et toit élect., 10.000 km. 77.
2800 L., 24.000 km., 76
630 CS anthr., 2.500 km., 77
30 L aut., bl. mét., vit. él., ave.
278-09-39 - 737-13-29.
63, bd Jean-Jaurès 92-CLICHY.

caravanes

A V. carav. Adria 385 SLB 1976, 3 pl. + 1, état nf, + tente 3 pl., 3 tab. camp., chais., bout. gaz. 9.500 F. Visib. camping « Etoile d'Argens », 83-St-Aygulf, lot 106, ou tél. M. Prentout : 959-14-43.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

---

annonces classées
l'immobilier
EXCLUSIVITÉS

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

RUE BROCA 5e - GOBELINS Moderne 4 p., bains, 85 m², 5e étg., parkg. 580.000 F. Impeccable. Calme. MICHEL & REYL - 265-90-05.

CENSIER GOBELINS. Immeuble neuf, grand standing, superbe 4 pièces, cuis. équipée, tt cft, balcon. S/JDIN. Parking. VERNEL - 526-01-50.

14e - 10 STUDIOS livrables de suite, 300 m² env. + 100 m² jd. Vue urgence 1 U. 6. - 331-36-05.

Bd St-Germain. Imm. gd stdg, 6 p. pr., 230 m², travx. Prix intéressant. - Tél. : 233-04-30.

UNIVERSITE SOLFERINO 170 m², duplex, étg. élevé, asc., original - ODE. 95-10 LUX.

MAISON PARTICULIERE Calme, 3 studios + 2 appts, 140 et 130 m², jardin privé 100 m² + terras., lux. ODE. 42-70. Charme.

6e RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 m² A 170 m² 227-91-45 ou 755-98-57.

MONTPARNASSE

Dans immeuble neuf de luxe

Très beaux studios 25 à 34 m² bonne rentabilité.

Sur pl. t.l.jrs, 14 h. à 19 h. 30,

4 à 6, RUE FERMAT ou Spim Promotion. Tél. 766-13-14.

5e JUSSIEU Propriétaire vend dans imm. pierre de taille 16e s. magnifiquement rénové STUDIOS et 2 PCES, DUPLEX Tt conft. Gd calme - 265-44-94

OBSERVATOIRE. 5 pces, tt cft, soleil, verdure, 675.000 F. - TEL. : 033-46-21.

XVe - RUE DES BERGERS Immeuble récent, studio 26 m² + balc., calme, 4e étg. 158.000 F. 225-93-69.

Pour vendre, louer, acheter entre particuliers « SANS INTERMEDIAIRE » le jeudi dans les kiosques ou téléphoner au 266-16-90.

13e. Mo Porte-d'Ivry. GD 2 P., 55 m², tt cft, impeccable, 3e étg. bel imm. 205.000 F - 742-67-56.

EMILE-ZOLA
2 p. rez-ch., calme, 120.000 F
2 p. 37 m2, soleil, 150.000 F
Séj. + 2 ch., 68 m2, 470.000 F
Beau 3-4 p., 87 m2, 560.000 F
Jean FEUILLADE - 566-00-75

12, RUE DU BAC Beau 3 p. 90 m2. A rénover. Charme. Urgent. Mardi 15/19 h.

CHAMP-DE-MARS Près Beau 4 p.+chbre service 662.000. REGY - 577-29-29.

JUSSIEU FACULTÉ Dans bel immeuble rénové JARDIN PARTICULIER, reste : 1 PETIT STUDIO ET 1 SPLENDIDE DUPLEX, 78 m². Tout confort - 723-38-74.

Paris Rive droite

RANELAGH. Imm. P. de T., stdg, 7 p., 233 m², 4.800 F le m², étg. élevé asc., balc., ch. serv., possib. profess. libér. 532-61-00.

BON 16e
5, rue Guy-de-Maupassant

Imm. stdg, pierre de taille, reste à vendre :
— 1 appartement de 2 pièces,
— 3 appartements de 4 pièces.

S/pl. les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 14 h. 30 à 18 h. Tél. : 504-40-90, H.B. 261-56-52.

HALLES 2 p. en duplex, 45 m² + terrasse privative 10 m² - 295.800 F. Visite sur place, 14 à 19 heures, 53, r. St-Denis. Tél. 508-41-63.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 m² à 235 m² 227-91-45 ou 755-98-57.

Près PLACE VOSGES 2 P., cuis. américaine, bains, wc, chff. imm. ravalé. URGT. Prix 200.000 F. Vernel 526-01-50

A SAISIR MARAIS GD Livg + chbre 60 m2. Caractère. Luxe. POUTRES. 265.000 F. URGENT. 325-75-42.

PRES Mo VOLTAIRE Chambre avec eau, 2e étage, 12 M2, 28.000 F. Tél. : 266-19-00.

BD PICPUS - 2 P., entr., cuis., s. eau, wc, chauff. Excell. état. Soleil. 125.000 F - 344-71-97

QUAI KENNEDY, No 42 Vues s/Seine et verdure au 5e ét. Bel Appt 170 m2 ou 210 m2. S/pl. demain, 14 à 17 h. PASTEYER - 266-35-84

SAINT-FARGEAU Ds très bel imm. récent, stand. TR. BEAU 3 P. TT CONFORT 7e étage, grand balcon. Cave. Parking. Tr. ensol. 275.000 F. avec 35.000 F compt. + crédit. STE PPTAIRE - 345-55-10

MONCEAU. Imm. P. de taille. 5-6 pièces, 140 m² + studio, cft - service, possibil. profession libérale. 780.000 F - 924-54-03.

RUE LESUEUR. Dans immeuble s/cour, 3e étg. sans asc., 3 pces, 70 m², 375.000 F à débattre. 337-88-15.

SULLY-MORLAND 7, RUE CHARLES-V (Marais) Dans immeuble de caractère

PETIT 5 PIÈCES RENOVÉ
PRIX : 570.000 F
Mar., merc., 14-18 h ou 292-29-92

Mo N.-D.-DE-LORETTE IMM PIERRE DE TAILLE
3 Pièces ENTREE, cuisine, douche, wc, tel., balc., sur rue
3.200 F le M2
47, RUE CONDORCET Sam., dim., lundi, 15/18 heures

Région parisienne

NEUILLY BOIS. Bel immeuble récent, séj. + 2 chb., impeccable, raffiné, cuisine équipée, 740.000 F - 266-92-15.

NEUILLY-SUR-SEINE. Propriét. vend charmante PENICHE 4 PIECES, cuisine, bains, tel., berge aménagée en jardin, chenil. Tél. - 704-55-98.

CHARENTON-ECOLES. Part. vd appt 4 p., tt cft, 7e étg., Métro. Bois. 375.000 F - T. 005-40-51.

VINCENNES. Près métro, beau 4 p., entr., c., wc, s. bs, ch. c., balc. sur verdure, très calme, parking, 480.000 F. - 345-82-72.

PORTE MAILLOT GRAND 6 PIECES A RENOVER Prix avantageux Jean FEUILLADE - 566-00-75.

Près BOIS et R.E.R. 84, bd Gambetta, NOGENT dans verdure, magnifique Appt **4 P. 85 m2,** gd balc., cuisine, bains, moquette. Parfait état. Téléph. Parking. 450.000 F. Mardi, 18-19 h 30. COURTOIS - 265-49-85

SAINT-MANDE chaussée, étang, pr. Mo, luxueux 3-4 p., 505.000 F, imm. ancien, standing. 742-67-56.

Bagneux lim. Sceaux, imm. réc. Part. vd Appt 3 p. 85 m2, loggia 12 m2 + parkg. Pr visiter, tél. bureau : 556-87-71, après 19 h au domicile : 655-76-78

Province

AJACCIO VILLE. 50 m. plage, vue mer, vd 2 stud. 1 T3. Prix 140, 150, 260.000 F. Ecr. Agence Havas no 105.482, Ajaccio 20000.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE Appts, du STUDIO au 5 PCES RESIDENCE LES GLANIQUES Sur place, tous les jours PLACE DE LA REPUBLIQUE **TEL. :** (90) 92-13-31 (90) 92-09-90

TOULON - Appartement T 3 Situation exception. Libre de suite - Tél. (91) ou 42 - 03-91-26

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pr bons clients, Appts ttes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

hôtels-partic.

Pour V.I.P. ou AMBASSADES Choix d'Hôtels Particuliers remarquablement situés Paris-Neuilly - Versailles. PASTEYER, l'Antiquaire en immeubles, 7, r. d'Aguesseau (8e)

VERSAILLES R.D. HOTEL PART. EPOQUE, 1787 Restauré sur caves. Réception 50 m2, 6 chbres, 2 bns. Tt cft. Beau jdin. Calme. 1.300.000 F. Téléphoner au 950-16-43

immeubles

CAUSE REEMPLOI, vendons directement partie immeuble. Importante rentabilité. Il faut 300.000 F comptant. 531-85-56

COPROR, 94, rue Lauriston, Paris-16e, rech. imm. à rénover. Libre ou occupé - 504-96-20.

PLAINE MONCEAU Magnifique immeuble de rapport pierre de taille 2 A. 265-40-99.

bureaux

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F/mois APEPAL - 228-56-50.

224-08-80 Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence téléph. Télex.

8e - SAINT-AUGUSTIN 32 BUREAUX sur un seul niveau Libres 1er septembre 1977 Tél. Direction de l'immeuble : **293-62-52**

fonds de commerce

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions **LIIP** AXE - 50-00 ou 834-09-24

pavillons

ANTONY JARDIN 1.850 m2 Arborisé. Maison 9 P. tt cft. Gar., ch. cent. Tél. EXCLUSIVITE MEL : 325-60-80

maisons de campagne

VALLÉE OURCQ 90 km Paris, prox. commodit., maison camp. 4 P., grange att. à restaurer. Magnifique terr. 2.100 m2 pente douce, pl. Sud. Prix 120.000 av. 24.000 compt. **ACM** 14, pl. Marché, Meaux, 434-01-66/387-43-40

Part. vd en Périgord maison XIIe siècle située dans petit bourg rural, 250 m² au sol, 1 étg., extérieur restauré, intérieur à faire. Larue J.-Fr. Px 250.000 F. Ste-Crse. 24210 Thenon. 05-25-04.

Vd ou éch. F 3 Paris/Mais. ent. mer et Céven., pier., poul., appt av liv 35 m2, gde ch., s. bns, 2 ch., gr. Roussel H.R., 2, Gd-Rue 30-SAUVE, ou (94) 44-28-17

Vds maison pierre Sud Ardèche, sup. 200 m², caves vout., aménag. travx à faire. Mercy Dan., Le Chasseau, 04300 Forcalquier.

Couple retraite achèterait maison av. jardin, max. 180.000 F, non isolée, env. 100 km. ouest ou sud Paris. Ecr. T 75.570 M Régie-Pr. 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

locations non meublées Offre

EXCLUSIVITÉS

STUDIOS

— 5e, rue Maître-Albert, 24 m2 env. tél. 750 + ch.

— 8e, rue Faubourg-St-Honoré 29 m2 env. tél. 1.050 + ch.

— 10e, rue Louis-Blanc, 30 m2 env., cuis. équ., park. (1re occupation) 8e étage, 900 F + ch.

— 13e, avenue d'Italie, 36 m2 env., cuis. équipée, tél., park., 9e ét. (1re occupation), 950 F. + ch.

— 14e, Méridien, Paris, Métro Saint-Jacques, 40 m2 env. cuis. équipée, tél., parking, 1.000 F + charges.

— 16e, rue Chanez, Mo Michel-Ange, 25 m2 environ + terrasse 9 m2, tél., 1.100 F + charges.

— Neuilly-Sablons, gd stand., 38 m2 environ, cuis. équipée, téléph., terrasse 30 m2 environ, en duplex, 1.400 F + charges.

— Puteaux, Résidence Bellerive, 30 à 35 m2 environ, cuis. équipée, tél., parking, 950/1.000 F + ch.

2 PIÈCES

— 15e, Front de Seine, 46 à 60 m2 environ, cuis. équipée, tél., park. à part. 1.500 + charges.

— 17e, rue Guersant, 54 m2, environ, cuis. équipée, tél., park. 1.400 F + charges.

2 PIÈCES

— Puteaux, Résidence Bellerive, 47 m2 environ, cuis. équipée, tél., park. à partir 1.230 F + charges.

2/3 PIÈCES

— 14e, rue Broussais, 58 m2 env., cuis. équipée, tél., park. 1.600 F + ch.
— 15e, boulevard Murat, 60 m2 environ, tél. 1.540 F + charges.

3/4 PIÈCES

— 14e, Méridien, Paris, Mo Saint-Jacques, 100 m2 env., téléph., parking. 2.390 F + charges.
— 16e, quai Louis-Blériot, 90 m2 env., tél. 2.550 + ch.
— Puteaux, Résidence Bellerive, 60 à 79 m2 environ, cuisine équipée, téléph., parking, à partir 1.550 F + charges.

4 PIÈCES

— 15e, rue Brancion, 81 m2 environ, 10e étage, terrasse, balcon, 25 m2 environ, tél., park. 2.400 F + charges.

5/6 PIÈCES

— 11e, rue de Malte, Mo République, 110 m2 env., tél., 2 park., 2.400 F + charges.

ET UNE SÉLECTION D'AUTRES APPARTEMENTS PARIS ET PROCHE BANLIEUE

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

JOHN ARTHUR & TIFFEN **766-04-66** 174, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Région parisienne

ORSAY 20' PARIS. Résidentiel, dans parc privé,
4 P. tt confort, balcon, parkg, tél. 1.860 F, ch. compris.
5 P. tt cft, balc. Parkg. Tél. 2.060 ch. cpr. ALM. 13-72.

ORGEVAL - Part. loue maison ancienne, gd caractère, 150 m2, cft. Tél. 2 garages. 3.500 F. 975-85-39

ASNIERES (gare Bois-Colomb.) Récent studio tt cft s/jardin, parking, 820 F ch. comprises. Visites : mardi, 17 h 30 à 18 h, Rue André-Cayron, no 24

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR DE SOCIETE étrangère recherche **GRAND APPARTEMENT** ou **HOTEL PARTICULIER** DE PREFERENCE NEUILLY-ST-JAMES ou PARIS 7e ou 8e arrondissement MINIMUM 4 chambres, 2 salles de bains, jardin privatif ou terrasse, long bail. Tél. 225-31-71

Région parisienne

Pr Société européenne, cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

Part. recherche Appt ou Villa (100 m2 minimum). Ligne Montparnasse, entre Sèvres et Versailles. Après 19 h - 460-35-60.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** 43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appartements. Téléph. : 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

Part. à Part. Cherche 2 pièces 9e, 17e, 18e. Téléph. : 246-72-23 (Poste 22-24) ou écrire no 6.529, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

propriétés

Pr. BEAUVAIS, vers LE TREPORT, dans parc boisé de 4.500 m2 traversé par rivière, MAISON plain-pied « design », séj., 3 chambres, 3 sal. bains, chambre service. Garage. PASTEYER, 266-35-84, matin, ou 870-62-10, après 20 heures

Pres Bourg-Achard (Eure), 135 km. Paris par autoroute, part. vd à part. gde chaumière de caractère à aménager, 160 m² au sol, 5 p., cheminées, poutres, vaste grenier aménageable, belle charpente, jolie grange transf., terrain 8.800 m² planté pommiers, 320.000 F. - Bocquet, Epreville-en-Roumois, 27310 Bourg-Achard. Tel. merc. (35) 72-09-41, et à partir jeudi (32) 56-26-40.

terrains

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, él., eau, av. bungalow, 2 p., à Viarmes (95), pr. de Chantilly - Téléph. : 844-94-97

105 km PARIS, 6 km gare de SENS, trains directs. Ppté de 2.850 m2 env., aménag., fruit., décorat. et clôture. Gar., atel., sous-sol en dur. Habitable. Eau, électr., téléph., sanitaires. Pour visiter téléph. au 16-86 65-48-13.

A BARBOTAN-LES-THERMES (Gers), sept lots d'un lotissement communal à vendre par adjudication (mises à prix s'échelonnant entre 45.950 F et 112.588 F) le 30 juillet 1977. 9 heures, à Cazaubon (Gers) s. des Fêtes, par Me Fermigier notaire à 32150 CAZAUBON Téléphone (62) 09-50-40

CROISSY-SUR-SEINE Terrains viabilisés
— (25,75 × 43 m.), prix 430.000 F
— (35 × 25 m.), prix 390.000 F
AGENCE DE LA PLAINE 913-29-29 - 913-58-06.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil. Expertise. Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 700-00-99

Pptaire réalisez mieux votre viager. Indexation garanties **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrete.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU 77720, prox. FONTAINEBLEAU-MELUN. Etablissem. de repos. grand confort, chambres individuelles et doubles dans un cadre exceptionnel de verdure, salon T.V., etc. Calme, cuis. soignée. régim. Valides, invalides, alités permanents. Courts et longs séj. Juillet chambres disponibles, réservation pour septembre, etc. Prix étudiés à partir de 120 F. Etablissement recommandé. Téléphone : 438-72-61

châteaux

10 KM NEVERS ANCIEN R.-V. DE CHASSE XVIe 14 P. ppales, 4 s. de bns. 4 wc. Chauff. centr. Part. état d'habitat. Piscine chauffée. Cheminées et boiseries d'époque. Maison gardien et dépend. 4 HA 1/2 envir. PRIX : 2.250.000 F. DE MAINTENANT, à 58000 SAINCAIZE. Pr rens. : tel au (16-86) 57-07-07

forêts

Recherche forêts toutes régions. toutes surfaces. Ecrire no 7.311, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

villégiatures

Vacances Août (Collectivités et individuels). Enfants et jeunes : quelques places en colonie (montagne, mer, campagne). Familles en Corse et Savoie. S'adr. à V.V.L., 7, av. M.-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine.

Toulon, pr. plage, villa vue mer, 4 ch., tt cft. Jdin clos ombragé. Août 4.500. 94-42-16-76.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 JUIL 1977 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-VII-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 18 juillet, à 0 heure, et le mardi 19 juillet, à 24 heures.

Un courant perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique au nord de l'Europe. Les perturbations de ce courant affecteront la moitié nord de la France, tandis que le sud du pays bénéficiera d'éclaircies.

Mardi, le temps sera nuageux, ou très nuageux, sur la moitié nord de la France avec quelques pluies passagères ou des averses relativement faibles. Les vents, orientés au secteur ouest, seront modérés en général, assez forts en Manche. Les températures varieront peu.

Sur la moitié sud de la France, le temps sera bien ensoleillé. Quelques brumes ou brouillards matinaux temporaires seront observés dans les vallées. Les vents seront faibles et les températures maximales pourront être localement en légère hausse.

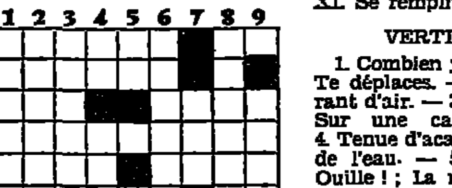
Lundi 18 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris - Le Bourget de 1 013 millibars, soit 759,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juillet, le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 juillet). Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 13 ; Bordeaux, 25 et 12 ; Brest, 18 et 15 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbourg, 19 et 15 ; Clermont-Ferrand, 21 et 10 ; Dijon, 21 et 12 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 26 et 14 ; Nancy, 20 et 11 ; Nantes, 22 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 14 ; Pau, 24 et 12 ; Perpignan, 28 et 13 ; Rennes, 22 et 14 ; Strasbourg, 21 et 10 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, 24 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 20 degrés ; Amsterdam, 20 et 14 ; Athènes, 32 max. ; Berlin, 21 et 13 ; Bonn, 21 et 14 ; Bruxelles, 20 et 14 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 18 et 12 ; Genève, 22 et 9 ; Lisbonne, 26 et 15 ; Londres, 21 et 14 ; Madrid, 32 et 15 ; Moscou, 18 et 8 ; New-York, 34 et 27 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 29 et 18 ; Stockholm, 15 et 8 ; Téhéran, 35 et 20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 817



HORIZONTALEMENT

I. Il est plus prudent de se mettre à plusieurs pour l'achever ; D'un auxiliaire. — II. Etre inférieur. — III. Bordent des lits ; Etoile parfois visible à l'œil nu. — IV. Appuiera. — V. Chanté par des voix pieuses ; Riche en phosphore. VI. Anneau ; Partie de pêche. — VII. Tombent dans des salons. — VIII. Fait saliver certains ; Terme musical. — IX. A proscrire ! ; Coule en Irlande. — X. Un crack ! ; Crée des loisirs à une dactylo. — XI. Se remplit en été.

VERTICALEMENT

1. Combien y ont fait le point ! ; Te déplaces. — 2. Prénom ; Courant d'air. — 3. Filles ou garçons ; Sur une carte d'Espagne. — 4. Tenue d'académie ; Sort à peine de l'eau. — 5. Partie de lutte ; Ouille ! ; La rumeur publique. — 6. Totale quand elle est noire. — 7. Restent toujours les bras croisés ; Chef étranger. — 8. Répandue au hasard ; Sans fioritures. — 9. Enlève toute sa valeur à un timbre.

Solution du problème n° 1 816

Horizontalement

I. Echidné. — II. Couleur. — III. Cu ; Osiers. — IV. Etat ; Es. — V. Héler. — VI. AO ; Saison. — VII. Mut ; Is ; St. — VIII. Redites. — IX. Mites. — X. Poé ; Tas. — XI. Miséreuse.

Verticalement

1. Ecce homo ; P.M. — 2. Couteau ; Moi. — 3. HU ; Al ; Triés. — 4. Ilotes ; et. — 5. Dés ; Raideur. — 6. Nuit ; Isis. — 7. Ere ; As ; Tu. — 8. Ré ; Oseras. — 9. Passants ; Se.

GUY BROUTY.

MOTOCYCLES

HONDA : RETOUR AUX SOURCES

Huit ans déjà

1969 : huit ans déjà que la 750-Four, première quatre cylindres moderne, était présentée au public. La technique du quatre cylindres a connu depuis un énorme succès commercial — plus d'un demi-million de 750 Honda vendues dans le monde — et a été améliorée par toutes les marques japonaises. Face à cette concurrence, on eut pendant longtemps l'impression que Honda vivait sur sa réputation de premier constructeur mondial de motos.

Puis, en deux ans, la marque a sorti une profusion de modèles allant jusqu'à proposer des quatre cylindres en 350 cm3. Quant à la 750 K7 disponible depuis le 15 juin, c'est la septième version de la 750. Une espèce de retour aux sources, puisqu'on revient à la formule du quatre pots d'échappement

Avec l'été, période de grand tourisme pour les motards, et des randonnées comme la Transalp ou Go West (le Monde du 12 mars 1977) les améliorations proposées par Honda sur ses nouveaux modèles 750 K7 et 550 K3, sont orientées sur le confort et la tenue de route.

La 750 K7 offre le plus grand nombre d'aménagements nouveaux avec l'adoption d'une selle plus large et plus confortable, des amortisseurs plus résistants — le point faible jusqu'alors de la Honda — un réservoir de 19 litres au lieu de 17 sur l'ancien modèle, une chaîne type « Bol d'Or » et un pneu de 4,50-17 à l'arrière comme sur la 1 000 cm3. Notons le changement de disposition du contacteur et du starter qui trouvent leur place sur le tableau de bord à portée de main du pilote, et non plus sous le réservoir. La 750 K7 (16 338 F clés en main) est disponible en noir et rouge foncé.

Quant à la 550 K3 (13 866 F clés en main), présentée en noir et en marron, c'est une synthèse des deux modèles déjà existants dans cette cylindrée. C'est la moto la moins intéressante de ces deux nouvelles versions.

PATRICE VANONI.

Un petit accent anglais

Tout le monde n'a pas forcément le goût — ni surtout les moyens — d'accéder au paradis des « gros cubes » dépassant 500 centimètres cubes de cylindrée. Les deux nouvelles bicylindres, la CB-250 T et la CB-400 T, récemment présentées par la firme japonaise, et qui seront dès septembre prochain en vitrine au prix respectif (clés en main) de 8 700 et 9 980 francs, complètent intelligemment une gamme déjà vaste, si vaste même qu'elle peut parfois rendre un choix délicat.

Deux belles machines, absolument semblables quant à leur silhouette, qui marquent nettement un retour aux formes quelque peu « rondouillardes » des belles anglaises traditionnelles mais sacrifient cependant à la vogue nouvelle des roues « à bâtons ».

Elles ont été conçues l'une et l'autre pour répondre parfaitement à la demande la plus exprimée actuellement : posséder une moto convenant aussi bien à la route et à l'autoroute qu'à des parcours sinueux sur des chaussées de moins bonne qualité, voire à une utilisation en ville. L'objectif semble atteint. Nervosité, rapidité, maniabilité et grand confort. moteur peu bruyant (un système antivibrations l'équipe, la chaîne du type hi.vo entraînant l'arbre à cames et les nouveaux pots font le reste) les caractérisent.

CB-250 T, poids pleins faits : 178 kg ; vitesse maximum : 145 kilomètres-heure (400 mètres départ arrêtés : 16 secondes). Puissance : 27 ch Din à 10 000 tours-minute.

CB-400 T, poids pleins faits : 180 kg ; vitesse maximum : 170 kilomètres-heure (400 mètres départ arrêté : 13,8 secondes). Puissance : 43 ch Din à 9 500 tours-minute.

Caractéristiques communes aux deux modèles : moteur 4 temps ; boîte 5 vitesses ; freins : disque AV et tambour AR ; réservoir essence : 14 litres, dont 3,2 réserve ; carter huile : 2,5 litres ; allumage électronique C.D.I. à décharge capacitive avec avance incorporée ; démarreur électrique et kick ; batterie : 12 V, 12 Ah.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Circulation

EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT A PARIS

Le stationnement payant est étendu à Paris dans plusieurs secteurs :

— Dans les 2e et 3e arrondissements, à l'intérieur d'une zone délimitée par les rues Montorgueil, des Petits-Carreaux, Réaumur, de Bretagne, des Archives, Rambuteau, le boulevard Sébastopol, la rue Etienne-Marcel.

— Dans le 3e arrondissement, à l'intérieur d'une zone délimitée par les rues Dupetit-Thouars, de Picardie, de Bretagne.

— Dans le 5e arrondissement, rue Edouard-Quénu, rue Mouffetard, rue Censier, rue de Candolle.

— Dans le 11e arrondissement, boulevard Voltaire, rue de Charonne.

— Dans le 14e arrondissement, rue Delambre.

— Dans le 15e arrondissement, avenue du Maine, rues Saint-Charles, de Lourmel, Lecourbe, de Vaugirard et place Adolphe-Chérioux.

— Dans le 18e arrondissement, rues Joseph-de-Maistre et Lepic.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 juillet 1977 :

UN DECRET

● Relatif à la limite d'âge applicable au recrutement par concours de certains emplois publics en faveur des femmes élevant leur enfant ou ayant élevé au moins un enfant.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RELIGION

« Les pays de l'Est n'ont pas fondamentalement changé leur attitude face à la religion »

affirme l'archevêque de Vienne

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — *« Les gouvernements des pays de l'Est n'ont pas fondamentalement changé leur attitude face à la religion »*, a déclaré, à la radio autrichienne, le cardinal Franz König, archevêque de Vienne. Interrogé sur la situation des chrétiens à l'Est, après la signature de l'Acte final d'Helsinki, le cardinal a dressé un bilan sans complaisance pour les autorités de Hongrie, de Pologne et de Tchécoslovaquie, dont il a successivement et rapidement évoqué la situation.

Pour le prélat, les pays communistes essaient, par tous les moyens, de donner l'impression de tolérance et de faire croire qu'en fait il n'existe pas d'obstacles à la pratique religieuse. C'est dans ce sens qu'il explique que les pays cités, en particulier, attachent une telle importance aux relations avec le Vatican. Il s'agit de donner à l'opinion publique l'impression qu'il n'y a pas de difficultés particulières, puisque le dialogue est établi.

Si, de son côté, le Vatican est toujours prêt à négocier avec les représentants de ces pays pour ménager aux chrétiens une plus grande liberté, le cardinal König ne peut s'imaginer que, par ce biais, l'Eglise entende donner l'impression qu'une alliance est possible entre le communisme et le christianisme.

Passant en revue la situation des pays voisins, l'archevêque de Vienne a estimé que le voyage à Rome de M. Kadar a sans doute été un *« événement spectaculaire »*. Qu'il apporte des changements favorables à la religion, cela reste encore à voir.

« En Pologne, où le catholicisme représente une force tout particulièrement importante, la religion reste considérée comme un obstacle au progrès social, qui doit lentement disparaître ou être amené à mourir », a-t-il précisé. Le cardinal König parle des *« pressions qu'exercent les Soviétiques sur les autorités polonaises pour qu'elles mènent une politique religieuse plus dure »*. Il se réfère enfin à la Tchécoslovaquie, où la situation de l'Eglise est plus difficile que partout ailleurs.

A Varsovie, quelques heures avant la diffusion de l'interview du cardinal König, M. Kazimierz Kakol, le responsable pour les questions religieuses, avait affirmé, au cours d'une discussion avec des journalistes occidentaux, que les autorités polonaises *« acceptent l'Eglise catholique comme un facteur social important et feront en sorte qu'une large part de la population reste encore longtemps croyante »*. M. Kakol a comparé l'état des relations entre l'Eglise et l'Etat de Pologne avec la *« coexistence pacifique d'Etats dont la vision du monde est différente »*. Il s'agit de négocier pour éviter la confrontation. M. Kakol a estimé, d'autre part, que la foi ne connaîtrait pas de grands changements jusqu'à la fin du siècle. Il a fait remarquer, en outre, que de 1971 à 1976, trois cent soixante-cinq permis de construction ou d'agrandissement d'églises avaient été accordés, contre quarante de 1966 à 1970, pendant l'ère Gomulka.

En Tchécoslovaquie, Mgr Frantisek Tomasek, l'administrateur apostolique du diocèse de Prague, a notifié à M. Gustav Husak sa nomination à la charge de cardinal. Dans leurs lettres respectives, tant M. Tomasek que M. Husak ont souhaité l'établissement de meilleures relations, ce qui paraît, pour certains observateurs religieux, laisser la porte ouverte à la nomination dans un avenir proche de nouveaux évêques en Tchécoslovaquie. Le but premier de l'*Ostpolitik* du Vatican en Tchécoslovaquie serait ainsi réalisé.

(Intérim.)

● *Mgr Marcel Lefebvre*, est arrivé le 17 juillet à Santiago-du-Chili, en provenance de Colombie, pour une visite privée de quatre jours. Le séjour prévu de l'évêque traditionaliste en Argentine a dû être annulé, le gouvernement de ce pays ayant jugé « inopportune » cette visite. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

Le 23e congrès des sciences physiologiques s'ouvre à Paris

Le vingt-troisième congrès international des sciences physiologiques débute à Paris ce lundi 18 juillet ; lors de la séance inaugurale, M. Jean Mayer, président de la Tuft University (Boston, Etats-Unis), a souligné l'importance des effets de la nutrition sur l'état physiologique et même psychologique des populations : *« La régulation de l'ingestion alimentaire*, a-t-il déclaré, *devient trop imprécise quand les dépenses énergétiques s'abaissent à la suite d'une diminution de l'activité physique : au-dessous d'un certain seuil, l'apport alimentaire, normalement ajusté aux dépenses énergétiques avec une précision étonnante, ne diminue plus quand ces dépenses continuent de s'abaisser.*

» (...) Le sujet n'a que trois possibilités : l'obésité, un appétit jamais complètement assouvi ou l'augmentation du niveau d'activité. »

Ainsi, cette augmentation de la prévalence de l'obésité, à laquelle s'ajoutent un manque d'exercice et des régimes alimentaires riches en graisses saturées et en cholestérol, est à l'origine, dans les pays développés, d'une nouvelle pathologie (diabète, atteinte du système circulatoire, cancer du sein et du colon).

Lors de ce congrès, qui s'achèvera le 23 juillet à la Sorbonne, à Jussieu et la Pitié-Salpêtrière, des sujets aussi divers que la régulation du sommeil ou l'hypertension artérielle, l'exercice musculaire ou le développement des fonctions pulmonaires seront abordés. Les « tables rondes » réuniront près de quatre mille participants, dont cinq titulaires de prix Nobel de médecine et de physiologie.

(*) Sont publiques les conférences consacrées à l'adaptation physiologique et culturelle, à la vie dans le désert, le mardi 19 juillet à 17 h. 15 et à l'adaptation aux climats froids, le vendredi 22 juillet à 17 h. 15 (grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris).

En grève pour trois jours

LES PRATICIENS DE LA RÉUNION PROTESTENT CONTRE LA CRÉATION DE CENTRES DE SOINS MÉDICAUX

(Correspondance.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les médecins de l'île de la Réunion, répondant à l'appel de leur syndicat, se sont rassemblés à Saint-Denis pour protester contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte au statut de la médecine libérale et une entrave au libre choix du médecin par les malades.

Les cent quarante médecins présents, sur deux cents environ que compte le département insulaire de l'océan Indien, ont décidé de faire la grève des soins et de ne pas ouvrir leurs cabinets pendant trois jours, les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 juillet.

Les dentistes, les pharmaciens et les membres des professions paramédicaes ont décidé d'observer, de leur côté, un jour de grève pour soutenir l'action des médecins.

Les cas d'urgence seront secourus, des médecins acceptant de tenir des permanences dans les mairies, sauf à Saint-Denis où le service hospitalier fonctionnera normalement.

En organisant ce mouvement exceptionnel, les médecins réunionnais entendent attirer l'attention des autorités sur les agissements — illégaux d'après eux — des responsables de l'Action sanitaire et sociale du département qui s'apprêteraient à créer des centres de soins médicaux dans chaque commune où les assistés, c'est-à-dire 40 % des malades réunionnais, seraient contraints désormais de se faire soigner.

ÉCHECS

● *Dans la cinquième partie de la demi-finale du tournoi des candidats*, l'ancien champion du monde, le Soviétique Boris Spasski a, à son tour, remporté une partie contre le Hongrois Lajos Portisch. Les deux champions sont donc de nouveau à égalité.

● *A Evian, dans l'autre demi-finale*, Victor Kortchnoï a battu le Soviétique Lev Polugajevski en 60 coups, s'assurant ainsi un avantage de cinq parties à une en demi-finale du championnat du monde.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

ÉDUCATION

UN COLLOQUE DU MOUVEMENT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'EUROPE

Enseignement et désillusion

Le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe — mouvement politique rassemblant essentiellement des membres de la majorité et présidé par M. Olivier Guichard — a organisé récemment, à Paris, un colloque restreint sur le thème « Culture et société : comparaison des systèmes éducatifs de l'Europe de l'Ouest » *qui a réuni des experts de six pays : Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne et Pays-Bas. Des représentants de l'O.C.D.E., d'autre part, ont participé aux débats.*

Comment intéresser les jeunes à l'Europe ? Comment faire naître une « *conscience européenne* » ? La « culture » n'est-elle pas le domaine « *où les Européens peuvent le mieux se retrouver* » ? L'éducation est évidemment au centre de ces questions posées par M. Guichard — ancien ministre de l'éducation nationale — à l'ouverture du colloque. Mais les débats ont surtout mis l'accent sur les problèmes communs aux différents pays. Partout, le pessimisme est de rigueur, ou du moins, selon l'expression de M. Guichard, la « désillusion ». A tel point, a-t-il ajouté, que « *les responsables politiques hésitent à consentir aussi libéralement qu'hier des investissements en éducation* ».

Ici et là, des réformes — comme en Belgique ou en France — se proposent d'apporter des remèdes au système éducatif. Mais la situation est, en fait, indissociable du contexte socio-économique et politique, comme l'a montré M. Georges Papadopoulos (1), de l'O.C.D.E. « *Nous vivons*, a-t-il expliqué, *dans l'héritage des années 60 et du début des années 70.* » La première période, celle de « *l'expansion massive de l'éducation* », a représenté un « *phénomène historique unique et irréversible* » qui a modifié la nature même de notre société en tendant à la « démocratiser ». Il a entraîné aussi d'autres conséquences. Ainsi, pour satisfaire les besoins de l'économie en main-d'œuvre qualifiée on a d'abord raisonné en termes « quantitatifs », puis, de plus en plus « *qualitatifs et culturels* », mais sans se poser le problème de l' « *inégalité des chances* » d'accès à cette culture.

Pourtant, la population scolaire a changé : « *Les origines différentes, les comportements différents, les aspirations différentes, ont jeté un défi au système scolaire qui n'a pas toujours été à même de le relever.* » D'autre part, l'augmentation des ressources accordées, à partir des années 60, à l'éducation s'est accompagnée d'un « engorgement » du système.

Depuis le début des années 70, a continué M. Papadopoulos, des « *événements considérables* » ont contrarié la tendance à l'expansion : la crise démographique et la crise économique. Il n'y a, a-t-il ajouté, « *aucun autre critère valable pour la planification de l'éducation que le plein emploi* ». Dans ces conditions, la question qui se pose est politique : « *Qu'attend-on de l'éducation* » dont la fonction actuelle reste surtout culturelle ?

Des arrière-pensées ?

Le représentant britannique, M. Gerald Fowler, membre du Parlement (travailliste), s'est montré le plus pessimiste, mais peut-être aussi le plus réaliste. En Grande-Bretagne, a-t-il expliqué, « *les hommes politiques ne poussent pas à l'accroissement des investissements dans le secteur de l'enseignement. Leurs espoirs, en effet, ont été déçus car ils étaient exagérés* ». Si l'on a investi dans l'éducation surtout vers 1965-1967, a précisé M. Fowler, c'est parce qu'il n'y avait pas d'autre moyen « *de mettre tout le monde à égalité, de rendre la société plus démocratique. L'évidence que nous avons recueillie est que cela n'a pas marché* ». En même temps les Britanniques se sont « *enthousiasmés pour la planification de la main-d'œuvre qui pouvait influencer la croissance économique, mais le taux de croissance reste faible* », et le chômage atteint des taux records, surtout chez les jeunes de seize à vingt-cinq ans.

Bien que certains participants se soient défendus de vouloir associer les deux, c'est bien à travers la liaison entre l'éducation et le travail qu'ils ont abordé la question des rapports entre l'école et la société. Non sans confusion parfois entre la formation professionnelle et une formation générale intégrant une initiation au monde du travail : « en alternance », « à temps partiel », à travers l'enseignement manuel et technique comme le propose la réforme française ou dans des « coopératives de travail productif », comme au Danemark...

Mais « *n'est-ce pas là*, comme le demandait M. Denis Kallen, professeur d'éducation comparée à l'université d'Amsterdam, *un remède parce qu'on ne peut donner du travail aux jeunes ? On les met en veilleuse avec peut-être des arrière-pensées à élucider* ».

M. Petersen, ancien ministre de l'éducation au Danemark, a fait d'autres critiques. « *La démocratisation*, a-t-il précisé, *c'est permettre à tout individu de se développer à sa pleine mesure. Or, dans les systèmes traditionnels, tous les jeunes ne sont pas valorisés.* » M. Petersen a posé des jalons pour la réflexion : « *Comment éviter la sélection négative quand nous parlons d'enseignement professionnel ? Comment améliorer l'enseignement général alors que nous n'avons pas su donner une formation suffisante aux enfants les plus faibles ? Comment créer un sentiment d'intérêt pour les questions politiques et faire en sorte que, dès l'école, les enfants comprennent et prennent réellement part à la vie politique ?* »

Des questions essentielles ont été posées mais le débat, qui s'est limité au constat, est resté à un niveau bien éloigné des réalités et des intéressés. A plusieurs reprises, par exemple, on a suggéré d'associer l'administration et les employeurs dans une réflexion commune mais personne n'a songé aux jeunes ou aux salariés. Seul M. Petersen a regretté que l'on réunisse toujours « *les experts alors que le bas de la pyramide ne prend jamais part aux discussions européennes* ».

Les initiatives retenues au terme du débat reflètent bien ce même défaut. Outre la préparation d'un autre colloque, il a été proposé d' « *organiser au niveau européen un centre permanent de réflexion sur l'éducation* » ; de « *traiter de front le problème des langues* » ; d'intégrer l'Europe dans les programmes, ce qui suppose « *une certaine réorganisation de l'étude de l'histoire, de la géographie, de l'économie, des arts et des littératures* » ; enfin d'entreprendre « *une politique d'échanges massifs* » des jeunes de quatorze à seize ans.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Directeur général adjoint des affaires sociales, de la main-d'œuvre et de l'éducation à l'O.C.D.E.

Témoignage

LES EXAMENS : UNE FARCE LUGUBRE

M. S. Wollenstein, maître de conférences à la faculté des sciences du Mans, nous écrit :

« La récente mésaventure d'un jury d'examen lyonnais devrait nous inspirer quelques réflexions salutaires. Si nous en sommes là — et l'épisode lyonnais n'est qu'une péripétie pittoresque d'une guérilla endémique, — n'est-ce pas parce que l'Université est détournée de ses vraies finalités ? Il y a dix ans déjà, un universitaire peu suspect de gauchisme (il s'agit du doyen Zamansky) a déploré le fait que nous passions le plus clair de notre temps à « contrôler » des connaissances que nous n'avions plus le temps d'enseigner. Les choses ne se sont pas arrangées par la suite ! Plutôt que de défendre contre vents et marées la « valeur » (intrinsèque ? scientifique ?) des diplômes, dont nous faisons semblant d'ignorer que leur valeur marchande est depuis longtemps tombée aux alentours de zéro, ne vaudrait-il pas mieux abandonner toute cette farce lugubre des examens pour nous consacrer à ce pour lequel nous sommes recrutés et payés : l'enseignement et la recherche ? »

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **GEOGRAPHIE**

Mmes, Miles et MM. Marie-Françoise André (4e), Nicole Anquetil (31e), Bachelard, née Pare (52e), Barby (69e), Beaudiment (16e), Benyamin (3e), Alain Bernard (55e), Michel Besnier (15e), Bidaud, née Philibert (47e), Maurice Blondeau (66e), Michel Bouchet (45e), Bozonnet (12e), Emmanuel Brunet (55e), Cardine (17e), Castelli, née Folcher-Roux (33e), Chapel, née Jobin (41e), Chellan (60e), Cheize (18e), Christian Chenu (61e), Clauzel (28e), Coly (49e), Coulloo (33e), Jean David (44e), Demezicq (55e), Donati (64e), Drujon (24e), Dubocquet (7e), Esteves (38e), Max Fabre (38e), Favory (30e), Fevre (25e), Garreau, née Leveque (42e), Gastines, née Lambert (58e), Gery, née Soubeyrand (69e), Giret (59e), Philippe Grand (10e), Jean-Philippe Grille (36e), Hagnerelle (32e), Hanoteaux (11e), Yvon Ismard (50e), Jeandroz (20e), Labit (21e), Laganier (29e), Le Bacon (61e), Alain Leblanc (47e), Marie-Anne (51e), Lenzi (42e), Loison (40e), Louveaux, née Eyssette (13e), Malassigne (66e), Dominique Marty (8e), Maziou (36e), Vincent Mercier (45e), Micoud (23e), Mollard (5e), Oliva (5e), Perie, née Berton (63e), Pirlian, née Brau (25e), Pocard (52e), Michel Pons (52e), Prady (1er), Prudon (66e), Rozycki (65e), Muriel Sanchez (2e), Septier (19e), Solonel (22e), Muriel Tricot (33e), Vandewalle (25e), Varinois (14e), Vignal (9e).

Admis à titre étranger : M. Rakoto Ramiarantsoa (22e).

● **GRAMMAIRE**

Mmes, Miles et MM. Adam, née Schmitt (10e), Artero (14e), Balbir (8e), Marc Barrault (22e), Bateson (15e), Alain Blanc (21e), Dal Zotto (27e), Darmstädter (25e), Véronique Desvignes (17e), Brigitte Drouet (8e), Faguet (9e), Gioanni (16e), Hocquet (4e), Jambert (19e), Annick Lasalle (10e), Sylvain Louis (22e), Gilles Mathieu (7e), Maubert (5e), Yves Morel (13e), Georges Pinault (12e), Porte, née Joffre (18e), Reb (29e), Reboul-Salze, née du Bois (26e), Rommelaere (1re), Rongier (28e), Rozemblit (2e), Sauzet (3e), Savoye (30e), Sionian (30e), Tichit (24e).

DÉFENSE

« SIT IN » DES MARCHEURS POUR LA DÉMILITARISATION A LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

Les quelque trois cents participants à la marche internationale pour la démilitarisation sont passés en République fédérale d'Allemagne dimanche 17 juillet, après un *sit in* de plus de trois heures devant la douane ouest-allemande, au poste frontière près de Wissembourg (Bas-Rhin).

Les marcheurs français, ouest-allemands, néerlandais, suisses, belges, italiens, espagnols et britanniques avaient tout d'abord été bloqués au poste de douane allemands, après avoir refusé de montrer leurs pièces d'identité pour exprimer leur opposition *« à l'existence des frontières »*. Ils devaient finalement accepter de se soumettre au contrôle d'identité, au terme d'un *sit in* de plus de trois heures qui a provoqué un embouteillage. Ils doivent séjourner jusqu'à mercredi en République fédérale d'Allemagne en faisant notamment étape à Landau, où siège le tribunal militaire français aux armées. Ils reviendront ensuite en Alsace avant de gagner Malville (Isère), le 30 juillet, puis le Larzac à la mi-août.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

FAITS DIVERS

HOLD-UP MEURTRIER DANS UN CLUB DE VACANCES DE CORFOU

Trois hommes masqués ont attaqué, samedi 16 juillet, en début d'après-midi, la caisse d'un village de vacances du Club Méditerranée situé dans l'île de Corfou (Grèce). Un employé du club, M. Jean-Maurice Picinpono, trente-six ans, a été tué, et un autre, M. Pascal Bonnet, vingt-trois ans, légèrement blessé.

Les gangsters, arrivés au club à bord d'une voiture louée au nom de Legendre, se sont emparés de 1 200 0000 F : 1 million appartenant aux mille deux cents vacanciers présents au club de Corfou-Ipsos, et 200 000 F qui constituaient la caisse propre du camp.

Les trois hommes ont pris la fuite à bord de la voiture, pour rejoindre une marina située à 6 kilomètres du village de vacances. Ils se sont embarqués à bord d'un yacht, l'*Alexia*, qui a levé l'ancre aussitôt. Les autorités grecques, italiennes, yougoslaves et albanaises ont été alertées. Les recherches qu'elles ont entreprises sont demeurées vaines pour le moment.

L'*Alexia* appartient à un journaliste italien, M. Alevio Monsello, qui était arrivé à Corfou le 8 juillet. Le bateau est connu comme le plus rapide du port de Corfou. Il venait d'être remis à flot après plusieurs mois de réparation. Ce détail, ainsi que la méthode utilisée par les gangsters, donnent à penser qu'ils avaient une connaissance parfaite du fonctionnement du village de vacances et de la vie dans l'île. — *(A.F.P., A.P.)*

Les inondations dans le Sud-Ouest

M. MITTERRAND DANS LE GERS

M. François Mitterrand a effectué samedi après-midi 16 juillet une visite dans le département du Gers gravement touché par les inondations. Le premier secrétaire du parti socialiste s'est rendu à Montestruc, à Castera-Verduzan et à Auch. Dans cette dernière ville, il a visité les quartiers les plus sinistrés en compagnie du maire, le docteur Jean Laborde (P.S.), et a interrogé plusieurs familles, victimes des crues.

A l'hôtel de ville, M. Mitterrand a déclaré : *« Oublions la politique, car c'est aujourd'hui l'heure de la décence. Je suis venu dans le Gers parce que j'y connais personnellement les maires des communes les plus touchées. Il n'y a aucune motivation politique à cette démarche. Ma visite a essentiellement un caractère humain et moral. On ne peut pas rester indifférent à cette catastrophe ; je ferai tout pour aider ces gens si cruellement frappés. »*

ATTENTAT A SAINT-BRIEUC CONTRE DES VÉHICULES DE LA GENDARMERIE

Sept véhicules de la brigade de gendarmerie de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) (quatre Estafette, deux R-4 et un break 204), garés sur un parc de stationnement public du quartier de la Croix-Lambert, où se trouvent quelques-uns des bureaux de la compagnie, ont été endommagés par quatre charges explosives. L'attentat, qui a eu lieu dimanche matin 17 juillet à 5 heures, n'a pas été revendiqué. Dans la nuit du 11 au 12 février (*le Monde* du 15 février), six véhicules de la gendarmerie avaient déjà fait l'objet d'un attentat, attentat revendiqué par le Front de libération de la Bretagne. — *(Corresp.)*

● *Un violent incendie* s'est déclaré dans la matinée du 17 juillet sur les hauteurs de Calvi (Haute-Corse). Un bâtiment abritant la société agricole de la Balagne (SAB), plusieurs appartements, et une quarantaine de maisons ont été endommagés ainsi que plusieurs campings. L'incendie, qui a fait trois blessés légers, a, d'autre part, détruit, en raison d'un très fort mistral, mille hectares de maquis, d'oliviers et de chênes verts.

Plusieurs centaines d'hommes venus de Calvi, de l'Ile-Rousse, de Belgodère, de Calenzana, de Corte et d'Ajaccio, se sont efforcés, toute la journée, d'enrayer la progression du feu. Quatre Canadair et deux Pilatus, affrétés par la direction départementale de l'agriculture, ont été mis à contribution dans la lutte contre l'incendie qui devait être maîtrisé dans la soirée.

Les gendarmes de Calvi ont ouvert une enquête sur le sinistre qui pourrait être d'origine criminelle.

● *La plaque commémorant l'appel du parti communiste du 10 juillet 1940*, portant l'inscription : *« Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves »*, apposée le 9 juillet dernier, boulevard Mortier, à Paris-20e, a été détruite, dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 juillet, par des inconnus.

Le parti communiste proteste contre cet *« outrage révoltant »* et appelle les Parisiens à venir fleurir l'emplacement de la plaque commémorative, ce lundi 18 juillet, de 18 à 19 heures.

LA VIE ÉCONOMIQUE

désillusion

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

HABITAT

La réforme du logement représente une nouvelle étape du combat contre les inégalités sociales excessives

DÉCLARE M. GISCARD D'ESTAING A ORLÉANS

« La réforme du logement est irréversible parce qu'elle représente, je le dis nettement, une nouvelle conquête sociale, une nouvelle étape *du combat contre les inégalités sociales excessives* », a déclaré, le 18 juillet à Orléans, M. Giscard d'Estaing, qui installait officiellement le Conseil national de l'accession à la propriété, présidé par M. Marcel Lucotte, sénateur.

Après avoir rappelé les objectifs de la réforme du logement qui « permettra à un plus grand nombre de familles de bénéficier d'un habitat de meilleure qualité correspondant à leurs vœux et à leurs ressources », *le président de la République a évoqué les moyens en œuvre qui doivent aboutir* « à une réduction des dépenses réelles des familles les plus modestes ».

« Concrètement, dès 1978, cent soixante mille prêts aidés à la propriété et plus de soixante mille prêts conventionnés permettront à deux cent vingt mille ménages de bénéficier de l'aide personnalisée au logement » *a indiqué M. Giscard d'Estaing, qui a poursuivi :*

« La réforme du logement sera mise en œuvre progressivement et prudemment. Il s'agit d'une affaire de longue haleine, qui s'étendra sur plusieurs années. On ne peut pas, on ne doit pas bouleverser du jour au lendemain des mécanismes complexes mis en place depuis de nombreuses années, et qui ont fait la preuve de leur efficacité. Sachez que la France est maintenant dans le peloton de tête des pays de la Communauté européenne pour le nombre de logements construits par habitant. »

Dès 1977, « les nouveaux mécanismes seront rodés et expérimentés avant d'être généralisés. Ils seront expliqués à leurs bénéficiaires avant d'être appliqués. A cet égard, je demande au ministre de l'équipement et au secrétaire d'Etat au logement de faire un effort d'information, malgré l'aridité et la technicité des textes, pour que les nouvelles mesures puissent être comprises des professionnels et des *particuliers. Il faut, dans cette* mise en place délicate, faire confiance d'abord aux hommes, et adapter les textes d'application si nécessaire. »

« La réforme du logement sera mise en œuvre en accord avec tous les professionnels, et en particulier avec les organismes d'H.L.M.

» Vous savez le rôle majeur qu'ont joué, que jouent et que joueront les H.L.M. La France est le seul pays libéral à disposer d'un réseau aussi dense d'organismes de logement social, désintéressés, dynamiques et compétents.

» Le Livre blanc des H.L.M. a été la préface de la réforme. Les décrets d'application ont été élaborés en concertation avec l'Union des H.L.M. La suite de la réforme doit être menée en collaboration avec le secteur H.L.M. et en tenant compte de ses légitimes préoccupations.

« Dans une société moderne la propriété privée doit devenir populaire »

» L'un des objectifs de la réforme est, vous l'avez noté, de réduire l'inégalité des Français face à la propriété. Je veux donner mon sentiment sur ce thème de la propriété, objet fréquemment de faux clichés et d'informations partisanes.

» On doit savoir, d'abord, que 45 % des ménages, représentant près de vingt-cinq millions de Français, sont propriétaires de leur logement. Chaque année, près de trois cent cinquante mille ménages accèdent à la propriété d'un logement neuf. La propriété du logement n'est pas un mythe. Elle est déjà une réalité.

» Mais c'est encore insuffisant. A l'étranger, on atteint des pourcentages de propriétaires de leur logement plus élevés : 52 % en Grande-Bretagne, 55 % en Belgique, 60 % en Finlande, 65 % aux Etats-Unis, par exemple.

» En France, la proportion raisonnable doit dépasser 50 % dans les prochaines années.

» Dans une société moderne, la propriété privée doit devenir populaire », *a poursuivi M. Giscard d'Estaing, qui annonce un certain nombre de mesures nouvelles pour favoriser l'accès des Français à la propriété :*

« Pour aider davantage les familles dont les revenus sont insuffisants, j'ai demandé au début de l'année au gouvernement d'étudier des dispositions permettant d'alléger la charge souvent trop lourde, j'en suis conscient, que représente l'apport personnel pour elles. Cette étude est maintenant sur le point d'être achevée et je compte qu'elle soit mise en œuvre à titre expérimental dès cette année, après consultation, bien entendu, du Conseil national de l'accession à la propriété.

» La formule envisagée consistera, en pratique, à faire l'avance aux familles qui auront réalisé un effort d'épargne minimum du financement de l'apport personnel pendant une durée de sept à dix ans. Cette formule pourra être mise au point grâce au concours des organismes collecteurs du 1 %, dont le rôle-pilote en faveur du logement des salariés est reconnu de tous. Elle complétera l'effort particulier déjà fait par l'Etat pour les familles dont le revenu est inférieur à 4 000 F par mois

» Ainsi, une famille ayant 3 000 F de revenu mensuel pourra effectivement accéder à la propriété, après avoir épargné sur deux ans 9 000 F, alors qu'auparavant 30 000 F auraient été nécessaires.

» Pour diminuer les trop longs délais d'attente des demandes de prêts — neuf cents dossiers sont en instance dans le Loiret, m'a-t-on dit, — je viens de demander au gouvernement d'augmenter de quinze mille logements supplémentaires le programme actuel des cent cinquante-deux mille prêts à l'accession à la propriété sociale.

L'« environnement à la française »

Le président de la République a ensuite abordé le problème du cadre de vie.

« La réforme du logement est une illustration de la nouvelle politique du cadre de vie attendue par les Françaises et les Français. (...) Nous pouvons maintenant bâtir ce que j'ai appelé il y a un an, à Angers, « l'environnement à la française ». Un environnement quotidien conforme aux traditions de la France, faites de mesure et d'harmonie, et aux aspirations nouvelles des Françaises et des Français pour un cadre de vie plus équilibré.

» A cet effet, trois séries d'actions son indispensables.

» — Première série d'actions : promouvoir un urbanisme naturel, *c'est-à-dire un urbanisme favorisant* l'épanouissement des familles d'aujourd'hui. (...) Entre l'agression rectangulaire et pointue des grands ensembles et a dilution pavillonnaire à travers le paysage ; entre les outrances collectivistes et l'individualisme forcené, il y a place en France pour une troisième voie. Celle de l'urbanisme naturel.

» — Deuxième série d'actions : favoriser l'urbanisme ordinaire, c'est-à-dire la pratique d'un urbanisme soucieux des détails de la vie quotidienne.

L'urbanisme que veulent nos concitoyens, c'est un urbanisme qui améliore leur vie de tous les jours. Ce ne sont pas des discours abstraits, des fantaisies architecturales peu compréhensibles, des règlements aveugles.

» Il s'agit de porter une attention méticuleuse aux aspirations concrètes, et même terre à terre, des habitants. Le soin mis à changer quelques détails apparemment mineurs dans l'aménagement d'un quartier, d'une rue, d'un immeuble ou d'un jardin, peut avoir des effets majeurs pour ceux qui y vivent.

Des moyens pour les élus locaux

» — Promouvoir un urbanisme naturel, favoriser l'urbanisme ordinaire, cela suppose un urbanisme démocratique. Un urbanisme démocratique, c'est un urbanisme qui est décidé par les élus locaux, qui est discuté sur place avec les habitants.

» Il n'est plus possible ni souhaitable dans la France d'aujourd'hui de vouloir prétendre conduire de Paris toute la politique du cadre de vie. L'urbanisme administratif doit s'effacer devant l'urbanisme des élus à condition que toutes les dispositions soient prises pour éclairer et préparer les décisions. Ils sont les meilleurs connaisseurs des réalités et des aspirations locales.

» Nous sommes déjà engagés dans cette troisième série d'actions, que je considère comme fondamentale pour la France. Sans attendre l'indispensable réforme des collectivités locales, des moyens d'agir nouveaux sont ou vont être donnés aux communes.

» Dès le 1er janvier prochain, les collectivités locales disposeront de moyens financiers nouveaux, bien adaptés et avantageux, pour conduire directement leur politique foncière. Un système simple de prêts à moyen terme susceptible d'être accompagné d'une subvention de l'Etat sera mis en place. Ce sont 200 millions de francs de prêts qui seront dégagés à ce titre en 1978.

» Dans la même perspective, les collectivités locales pourront désormais être bénéficiaires, comme les organismes H.L.M., de la part du prêt locatif qui permet l'achat du terrain. Cela leur permettra de saisir à temps les occasions d'achats qui se présentent.

» Enfin, les communes bénéficieront directement de subventions nouvelles de l'Etat pour surcharge foncière. Cela leur permettra d'acquérir des terrains aux centres des villes et d'y construire les logements locatifs sociaux indispensables pour éviter la ségrégation sociale. »

Après avoir indiqué que « un effort important est à mener pour encourager la réalisation de lotissements bien conçus » *et que deux équipements d'intérêt national, le barrage de Villerest et l'autoroute Orléans-Bourges, allaient être mis en chantier, M. Giscard d'Estaing a conclu :*

« Orléans, au cœur de la France, Orléans toujours fidèle au souvenir de Jeanne d'Arc, est le symbole d'une France paisible et sûre d'elle.

» Orléans expérimente aujourd'hui le lancement d'une grande réforme pour les Français.

» Que les difficultés de démarrage inévitables de la réforme du logement ne soient pour personne des raisons de reculer. Allons de l'avant, sûrs que les objectifs sont justes.

» Œuvrons tous ensemble pour offrir à chaque famille de notre pays *le meilleur cadre de vie* possible, et pour que les Français se sentent fiers et heureux de vivre ensemble. »

Une nouvelle conquête sociale ?

Le fait que M. Giscard d'Estaing ait voulu installer avec quelque solennité le nouveau Conseil national de l'accession à la propriété est une preuve de l'importance que le gouvernement attache à la réforme du financement du logement, en gestation depuis plus de deux ans. S'agit-il vraiment d'une « nouvelle conquête sociale », *ainsi que le président de la République s'est plu à le souligner ?*

Rappelons qu'un texte de loi adopté, au début de cette année a pour ambition, en remplaçant une aide à la pierre massive par une aide personnalisée au logement, de donner à tous, les moyens financiers de choisir leur habitat, de favoriser la qualité de la construction neuve, de lutter contre la ségrégation par le logement, d'améliorer l'habitat ancien, de favoriser l'accession à la propriété. Les derniers textes d'application de la loi, qui concernent essentiellement les nouveaux mécanismes de prêts au logement, seront publiés incessamment.

Il est intéressant de noter que le gouvernement est prêt à modifier les modalités d'application de la réforme si elles ne répondent pas sur le terrain à ce qu'on en attendait : un grippage dès le début du nouveau système serait désastreux. En effet, si les mécanismes anciens d'aide au logement ont fait leurs preuves depuis trois décennies, ils sont aujourd'hui bien près d'être bloqués : tout au long de la dernière année, le dégagement de crédits (pour les prêts immédiats conventionnés notamment) ne s'est pas traduit concrètement par la construction de logements, et ces crédits sont trop souvent restés inutilisés.

Faire de la France un pays de petits propriétaires est, on l'a assez dit, un des buts, politiques aussi bien que sociaux de la réforme actuelle : le financement par l'Etat d'une partie importante de l'apport personnel indispensable à tout candidat à l'accession à la propriété, va certes rendre un peu plus réaliste cet objectif pour certains ménages modestes. Il serait toutefois vain de croire que ceux-ci pourront l'atteindre sans consacrer une part encore trop importante de leur budget à leurs dépenses de logement.

Enfin, la décentralisation des decisions au niveau des collectivités locales — cet « urbanisme démocratique » que propose M. Giscard d'Estaing — permettra, peut-être, de meux adapter l'urbanisme aux souhaits des usagers. Au deux conditions toutefois : que les moyens financiers donnés aux municipalités soient suffisants, malgré la spéculation foncière, pour maitriser les sols, et que les équipements collectifs puissent être réalisés en même temps que les opértions de logement.

Telle qu'elle est, la réforme du logement, devenue indispensable, si elle n'est pas parfaite (trop d'aides de l'Etat vont encore, grâce à la fiscalité, à ceux qui en ont le moins besoin), est riche de possibilités pour mener une réelle politique sociale de l'habitat.

Quels que soient les choix politiques des Français au cours de la prochaine décennie, il reste à savoir quelle société naitra du développement de la propriété individuelle pour peu que gouvernements et Parlements poursuivent, année après année, l'effort entrepris.

JOSÉE DOYÈRE.

M. MARCEL LUCOTTE

M. Marcel Lucotte est né le 16 janvier 1922 à Autun (Saône-et-Loire). Journaliste de profession, il est conseiller général de son département depuis 1970 et maire d'Autun. Il est entré au Sénat en 1971 après le décès de Marcel Legros. M. Lucotte est président depuis 1975 du Conseil national des économies régionales et de la productivité. Il est vice-président de la commission des affaires économiques du Sénat.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures.	4 7/8	5 7/8	3 1/2	4 1/2	1 1/8	1 3/4	—	—
1 mois ..	5 1/4	5 3/4	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8	—	—
3 mois ..	5 1/2	6	3 3/4	4 1/4	2 3/4	3 1/4	—	—
6 mois ..	5 7/8	6 3/8	3 3/4	4 1/4	4 1/4	3 3/4	—	—

AFFAIRES

Le groupe hollandais AKZO est autorisé à racheter les deux tiers du capital de RETI

Après un premier refus en décembre dernier, la firme chimique hollandaise AKZO a finalement reçu l'accord du ministère des finances pour lancer une O.P.A. sur les deux tiers du capital de la société RETI (Recherche et expansion thérapeutique internationale) au prix unitaire de 180 francs.

Suspendue le 6 décembre dernier en prévision de cette opération, la cotation des 525 000 actions RETI pourrait reprendre dans le courant de cette semaine (dernier cours 75 F le 26 novembre 1976).

Cette O.P.A. s'effectuera avec le plein accord des actionnaires de RETI, la Société d'innovation scientifique (45,66 %), M. Yves Mauvernay, président du groupe (11,25 %), le conseil d'administration (6,75 %) et le personnel (6,45 %).

***

Après bien des hésitations, le gouvernement a donc été obligé de céder. Il lui eût été difficile de faire autrement, le seul prétendant au rachat de RETI, les Laboratoires Servier, n'ayant pas finalement jugé utile de donner suite aux négociations engagées en vue de racheter la firme, la complémentarité entre les deux groupes n'étant pas apparue évidente, indique-t-on dans les milieux officiels. « *Notre groupe,* nous a déclaré le président Servier, *vit de plus en plus de ses exportations. Nous n'avons pas, dans ces conditions, estimé prudent de nous encombrer d'un groupe étouffé par le blocage des prix. Le dirigisme étouffera toute initiative dans l'industrie pharmaceutique française.* »

De fait, si RETI a pâti d'une mauvaise « digestion » de sa diversification et d'un optimisme imprudent sur son développement, la société a également beaucoup souffert de la nouvelle réglementation frappant les produits à base de bismuth, désormais vendus sur ordonnance. Conséquences, les comptes de l'exercice clos le 30 septembre dernier se sont soldés pour le groupe par une perte de 7,4 millions de francs, la première de son histoire. Le chiffre d'affaires consolidé (236 millions de francs) a, pour sa part, baissé de 3 %. On est loin de la progression annuelle de 20 % pronostiquée par les dirigeants de RETI.

Si les pouvoirs publics ont finalement autorisé cette prise de participation, qui porte à plus de 47 % la main mise étrangère directe sur l'industrie pharmaceutique française, c'est qu'aucune firme nationale de ce secteur n'était, semble-t-il, capable dans la situation actuelle de « sortir » 62,5 millions de francs. — A. D.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PRESTATIONS SOCIALES

La préretraite : un avantage pour les salariés les plus modestes

Les salariés âgés vont-ils se précipiter pour bénéficier, après démission de leur entreprise, de la nouvelle formule de préretraite ? (Le Monde du 12 juillet.) Dans certains cas, ce droit nouveau et provisoire, constitue un avantage certain, car il permet d'obtenir une garantie de ressources égale non pas à 70 %, mais à 85,90 % et même parfois 95 % du revenu. En effet, l'accord fixe un minimum de garanties de ressources (1 414,50 F par mois) en précisant que l'allocation versée ne peut dépasser 90 % du salaire antérieur pour une personne seule et 95 % pour un « préretraité » ayant une personne à charge. En conséquence, tous les salariés âgés, qui perçoivent actuellement de faibles rémunérations, comprises entre le SMIC (1 660,50 F) et 2 162 F, recevront une préretraite supérieure à 70 %. Cette formule devrait intéresser de nombreuses femmes salariées, occupant des emplois mal rémunérés, ce qui est, hélas, fréquemment le cas.

Déjà certaines d'entre elles ont songé à l'avantage du système. Comme il est nécessaire d'avoir un emploi à plein temps pour obtenir les 80 à 90 %, l'exemple nous a été donné d'une employée à mi-temps qui aurait obtenu l'accord de son patron pour travailler à plein temps et bénéficier dans trois mois de cette préretraite.

Encore faut-il agir avec prudence ! L'accord prévoit que la démission ne supprime pas le droit au versement d'une indemnité de départ en préretraite, si celle-ci est prévue par la convention collective ou un accord d'entreprise. Mais, le démissionnaire perd le droit à l'indemnité de licenciement... et des salariés, bons calculateurs, ont estimé qu'ils n'avaient pas intérêt à démissionner. D'autres lecteurs nous ont, en revanche, signalé le « désavantage » causé à certains anciens prisonniers, combattants ou travailleurs manuels. Ceux-ci ont droit, en effet, à la retraite au taux plein dès soixante ans et ne peuvent utiliser la formule de la préretraite si — et la précision est importante — ils reçoivent la pension du régime général au taux plein et la retraite complémentaire sans abattement. « Injustice », dit-on, car les préretraités recevront 70 % au moins de leur dernier salaire alors que les « retraités de soixante ans » que, ces dernières années, on voulait avantager, percevront moins de 70 %. En fait, des nuances doivent être apportées à cette remarque : pour un salarié dont la rémunération, en fin de carrière, est plus élevée que celle prévue auparavant, sa pension sera calculée sur le revenu des dix meilleures années ; elle risque, en conséquence, d'être assez souvent inférieure à 70 % de son dernier salaire. En revanche, pour un ouvrier, dont le dernier traitement est plus faible que celui qu'il touchait à une certaine époque — ce qui arrive souvent, — la « retraite » peut être plus intéressante que la « préretraite ». D'où le conseil : avant de démissionner, renseignez-vous auprès des ASSEDIC. Elles sont prêtes à vous aider... dans ces savants calculs.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Officiers ministériels et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice à Bobigny, mardi 2 août 77, à 13 h 30, en 1 LOT

LOCAUX ET CAVES
dans un ensemble immobilier sis

A SAINT-OUEN (93)
5, rue MATHIEU
Lost 4, 5, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 39 du règlement de co-propriété
MISE A PRIX : 83.600 FRANCS
S'adr. 1) Cabinet de Me Roger Eunequin et J.-F. Masselin, Société d'Avocats à Paris (16e), 16, av. Pierre-Ier-de-Serbie, tél. 720-84-66 ; 2) Me Marganne, Avocat à Paris (1er), 346, rue St-Honoré (3e). A tous Avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Tribunal de Gde Inst. de Pau 64000, VTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, le mercredi 3 août 1977, à 10 h 30, salle des Criées du Palais de Justice de PAU, place de la Libération

IMMEUBLE à us. d'hôtel-restaurant (10 chambres)

situé à HERRERE
sur la route d'Espagne)
(entre Pau et Oloron.
dénommé l'ARAGON

M. à P. : 95.000 francs

S'adr. Me Chateau, avocat poursuiv. B.P. 157 PAU, téléph. : 37-26-29 (59) ou aux autres avocats inscrits au Barreau de PAU.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LA PRODUCTION ET LA VENTE DE MONTRES REPRENNENT CHEZ LIP

La police est intervenue pour la seconde fois à l'usine de Lip à Besançon samedi 16 juillet. L'opération a permis de saisir plus d'un millier de montres destinées à la « vente sauvage ». Huit militantes et militants, dont M. Charles Piaget, ont été interrogés sur l'origine des montres. Cette opération, décidée par le procureur de la République de Besançon, ne décourage nullement « les Lip », qui ont annoncé que la production et la vente de montres reprendraient dès ce lundi. Depuis la première vente sauvage, le 17 juin, plus de sept mille montres ont été vendues, rapportant près de 1 million 200.000 F aux « Lip ». Grâce au produit de ces ventes une cinquantaine d'ouvriers, privés de l'indemnité de 90 % depuis le 13 juin, ont pu être payés.

Une nouvelle « paye sauvage » est prévue le 13 août en faveur de quatre cent cinq cinquante autres « Lip ». La C.F.D.T. et les travailleurs de Lip protestent contre ces interventions policières et estiment qu'il y a eu *« beaucoup de bruit pour peu de chose »*, car plus de la moitié des montres, affirment-ils, étaient des pièces invendables ou factices. Finalement, la prise a été d'environ quatre cents montres en état d'être vendues.

ÉNERGIE

La pénurie d'électricité en Iran

DES POURSUITES SERAIENT ENGAGÉES CONTRE ALSTHOM-ATLANTIQUE

La réduction de la durée des programmes de télévision à partir de ce 18 juillet et les coupures de courant imposées quatre heures par jour, dans certains quartiers de Téhéran consécutivement à la pénurie d'électricité dont souffre l'Iran, relancent la campagne contre la société française Alsthom-Atlantique (*le Monde* du 16 juin).

Trois ministres chargés d'une enquête sur les causes de la pénurie ont annoncé que des poursuites en dommages et intérêts allaient être engagées contre la société française, accusée de n'avoir pas mis en service, dans le temps imparti, plusieurs turbines du barrage Reza-Chah. Si le ministre de l'agriculture — ancien ministre de l'énergie, — M. Rouhani, a reconnu qu'Alsthom-Atlantique avait des ennuis avec un sous-traitant canadien, l'important quotidien *Kayhan* écrivait, le 16 juillet : *« Nous ne devons pas prendre le risque d'être trahis une nouvelle fois. La meilleure façon est d'écarter toute possibilité qu'un tel échec se reproduise »*, agitant la menace de placer Alsthom sur une « liste noire ». — *(A.F.P., A.P.)*

CONJONCTURE

Comment les entreprises s'accommodent des limitations du plan Barre sur les salaires

Le gouvernement a sanctionné récemment plusieurs entreprises bretonnes qui n'avaient pas respecté les directives du plan Barre en matière de salaires. Selon la C.G.T., deux cents firmes environ n'ont pas suivi les normes gouvernementales au premier trimestre. Le C.N.P.F. se montre, quant à lui, sceptique quant à la validité de ces informations ; mais le ministère du travail a bien constaté une augmentation du pouvoir d'achat du salaire horaire de 0,6 % au premier trimestre.

Cela signifie-t-il que le plan Barre n'a pas toujours été appliqué et que les sanctions prises à l'encontre de quelques entreprises n'ont pas eu grande efficacité ? Ou faut-il penser avec le patronat et les pouvoirs publics que l'augmentation du pouvoir d'achat au premier trimestre résulte d'accords salariaux antérieurs au plan ?

Le gouvernement a demandé, le 22 septembre dernier, aux entreprises de ne pas augmenter les salaires de leur personnel d'un pourcentage supérieur à la hausse des prix de détail calculée selon l'indice de l'INSEE. Les augmentations de salaires, générales ou individuelles, et toutes primes — sans exception — sont touchées par cette directive. Les ajustements doivent se faire à la fin de chaque trimestre. Seules ont été autorisées à accorder des augmentations en janvier les firmes dont l'évolution des salaires était, en 1976, inférieure à 10 %. En cas de non-respect de la règle, le gouvernement a annoncé qu'il userait de la faculté d'accorder ou de refuser à une entreprise des subventions, des crédits ou des commandes publiques.

Secteur privé, secteur public

Malgré quelques grèves, le secteur public et nationalisé a strictement suivi les consignes du plan. Le contrôle des pouvoirs publics y est très aisé : toutes les négociations salariales sont soumises à l'approbation du ministère de tutelle. En revanche, dans le secteur privé, le contrôle doit se faire indirectement sur la masse des salaires par l'intermédiaire des autorités locales. Que savent-elles au juste de la situation ?

Les préfets ont souvent connaissance des accords conclus au sein des entreprises par les syndicats, qui ne se gênent pas pour crier victoire chaque fois qu'ils ont obtenu satisfaction et battu en brèche le plan Barre. A l'hôtel Matignon, on estime que les deux cents plus grandes entreprises « suivies » par le ministère du travail ont montré une grande discipline. L'existence d'infractions de la part de toutes petites entreprises n'est, elle, pas contestée. La légère augmentation du pouvoir d'achat des derniers mois traduirait donc les répercussions de hausses décidées en 1976 ainsi que les augmentations dues aux conventions salariales des années précédentes.

Deux façons de tourner la règle

Cependant, à la suite de conflits récents, des accords ont remis en cause la règle initiale. Le premier ministre a lui-même accordé une dérogation à l'application de son plan pour mettre fin à la grève des éboueurs parisiens. Après plusieurs semaines de grève, les artistes et les comédiens ont obtenu de leur côté des augmentations substantielles et le maintien de l'échelle mobile des salaires (1)

Dans la situation actuelle, un chef d'entreprise peut jouer sur deux volants pour accorder des augmentations de salaire malgré les limitations du plan Barre :

● *L'effet de « noria »* concerne la masse des salaires dans une entreprise où les effectifs restent stables. Au fur et à mesure que la moyenne d'âge du personnel évolue, les salaires versés augmentent. La moyenne des salaires perçus au moment de la retraite est évidemment supérieure à la moyenne des salaires d'embauche. A chaque fois qu'un salarié part à la retraite, par exemple avec un salaire de 8 000 F, la personne embauchée à sa place reçoit un salaire plus faible, disons 3 000 F. La masse des salaires versés devrait donc diminuer à chaque remplacement. La direction de l'entreprise peut jouer sur cet écart pour accorder des augmentations et des primes (à concurrence de cette différence) sans contrevenir *ouvertement au plan* Barre.

● *L'effet de « structure »* traduit, lui, la variation du salaire moyen lorsque la structure de l'entreprise se trouve modifiée (en effectifs ou en salaires). Ainsi, dans une entreprise en expansion dont les effectifs augmentent, si, comme il est normal, le salaire d'embauche est inférieur au salaire moyen, tout recrutement entraîne une baisse du salaire moyen. Par exemple, dans une entreprise où le salaire moyen des dix salariés s'élève à 4 000 F, trois personnes embauchées à 2 000 F font tomber le salaire moyen à 3 600 F. Cette différence de 400 F de moyenne laisse une marge de 10 % à l'entrepreneur pour accorder des augmentations ou des primes non identifiables, dès lorsque le contrôle des salaires se fait sur la *rémunération moyenne* par personne.

L'effet de « structure » n'est intéressant que pour les entreprises qui, dans les circonstances actuelles, continuent d'embaucher. Elles ont l'espoir d'une certaine indulgence de la part des pouvoirs publics préoccupés par le chômage.

Les entreprises peuvent encore accorder une prime de bilan plus tôt que prévu et se justifier aux yeux des pouvoirs publics en invoquant des accords qui auraient été signés avant l'automne.

Il est certain que plusieurs entreprises — et non des moindres — ont majoré leurs salaires en exploitant l'une ou l'autre des failles du plan Barre. Elles se trouveront cependant, à plus ou moins longue échéance, dans une impasse ; seule une modification du rapport de force entre le gouvernement et les syndicats leur permettrait de trouver une issue durable.

Les entreprises risquent, en effet, d'avoir besoin d'augmenter leurs prix pour persévérer dans cette voie. Or elles ne peuvent le faire qu'à condition que les organisations patronales qui les représentent aient conclu un *« engagement de modération »* avec le gouvernement, destiné à garantir une évolution modérée des prix. Or une des clauses de cet engagement limite en 1977 l'augmentation des salaires à l'évolution indiciaire du coût de la vie.

Les dirigeants d'entreprises se trouvent alors littéralement « coincés ». En ne respectant pas leur engagement, ils risquent le blocage de leurs prix ; en s'y conformant, ils bloquent le pouvoir d'achat des salaires qu'ils accordent et se trouvent confrontés à des conflits sociaux...

SABINE MONIER.

(1) Bien que l'indexation servant de base aux révisions des salaires soit interdite par l'ordonnance du 30 décembre 1958, donc illégale.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *Le Conseil international du blé* prévoit la réunion d'une conférence au début de 1978 afin de préparer le renouvellement de l'accord international sur le blé actuel, qui arrive à expiration le 30 juin 1978.

Économies étrangères

● *En Suisse*, le nombre des chômeurs s'est élevé, fin juin, à deux mille cent, soit 17,1 % de moins que le mois précédent et 48,3 % de moins qu'en juin 1976. Les offres d'emploi ont atteint six mille neuf cent vingt-quatre, en hausse de 8,6 % sur le mois précédent, et de 35,6 % sur juin 1976. — *(A.F.P.)*

Handicapés

● *Les groupes de jeunes* de l'Association des paralysés de France ont tenu leur congrès national à Angers (Maine-et-Loire) sur le thème : « Changer la vie du paralysé ». Au terme de leurs travaux, le dimanche 17 juillet, les participants ont notamment demandé que la rémunération de la tierce personne chargée d'aider le handicapé grave soit prise en charge par les bureaux d'aide sociale.

Industrie

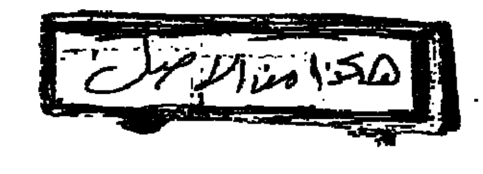
● *L'entreprise publique canadienne Potash Corporation of Saskatchewan (P.C.S.)* va racheter la compagnie Alwinsal Potash of Canada, filiale à parts égales de la firme d'Etat française l'Entreprise minière et chimique et de la société allemande Kali und Salz (groupe BASF). Alwinsal possède le gisement de potasse le plus étendu et le plus riche du monde, avec une capacité de production annuelle de 550 000 tonnes.

Le transfert de propriété se fera vers la fin de l'automne, une fois que les organes statutaires des parties intéressées auront ratifié l'accord de vente. Le prix convenu est de 76,5 millions de dollars canadiens (351 millions de francs environ), dont 20 millions (92 millions de francs) seront payables sous forme d'obligations remboursables en cinq ans. Cette vente entre dans le cadre de la décision prise en 1975 par le gouvernement provincial du Saskatchewan de nationaliser la moitié au moins des capacités de production de potasse installées sur son territoire. La filiale commerciale d'Alwinsal n'est pas concernée par cette décision.

LES MARCHÉS FINANCI

BOURSE DE PARIS — 15 JUILLET

MARCH



OCIALE

FAITS ET CHIFFRES

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	8 juill.	15 juill.
Indice général	60,5	71,4
Assurances	119,3	118,7
Banq. et sociétés financ.	71,8	59,9
Sociétés foncières	75,3	74,3
Sociétés investiss. portef.	73,4	73,7
Agriculture	72,9	73,3
Aliment., brasseries, distill.	65,1	65
Autom., cycles et l. équip.	73,1	74,5
Bâtim., matér. constr., T.P.	79,3	78,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	61,3	59,7
Carrières salines, charbon.	86	85,2
Constr. mécan. et navales.	64	63
Hôtels, casinos, thermal.	89	88,8
Imprimeries, pap., cartons.	58	60,7
Magas., compt. d'exportat.	48,5	46,4
Matériel électrique	75,1	73,8
Métall., com. des pr. métal	47,7	45,8
Mines métalliques	97,4	97
Pétroles et carburants	62,7	62,3
Prod. chimiq. et ai.-mét.	74,7	74,6
Services publics et transp.	83,1	83,8
Textiles	87	85,1
Divers	91,9	95
Valeurs étrangères	103,7	N. C.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	118,5	N. C.
Rentes perpétuelles	55,3	N. C.
Rentes amort., fonds gar.	163,6	N. C.
Sect. indust. publ. à r. fixe	93,3	N. C.
Sect. ind. publ. à rev. ind.	224,3	N. C.
Secteur libre	100,7	N. C.

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	207,6	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	497,6	494,8
Valeurs étrangères	766,4	770,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	57,1	56,2
Produits de base	38,8	38,4
Construction	83,5	80,7
Biens d'équipement	51,2	50,2
Biens de consom. durables	98,3	96,8
Biens de cons. non durabl.	51,6	49,8
Biens de consom. aliment.	60,4	59,1
Services	83,8	82,7
Sociétés financières	67	66,3
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	154,2	152,2
Valeurs industrielles	50,6	49,6

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ciments d'Origny c. 54	1 p. 2	o 9 ..
Constr. mét. Prov., c. 14	1 p. 8	.. ..
Dragages trav. publ., c. 4	1 a. p. 2 a.	.. ..
Lordex, c. 26	2 p. 3	.. ..
Nationale navigat., c. 24	7 p. 10	.. ..
Rolinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Nouveau recul

La crainte de troubles sociaux et la faiblesse de la livre dépriment le marché. Lundi matin à l'ouverture, les industrielles accusent de nouvelles pertes atteignant jusqu'à 5 points. Tassement des pétroles, des Fonds d'État et des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 143 75 contre 144 60

VALEURS	CLOTURE 15/7	COURS 18/7
Beecham	490 ...	486 ...
British Petroleum	908 ...	908 ...
Courtaulds	127 ...	125 ...
De Beers	282 ...	284 1/2
Imperial Chemical	391 ...	385 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	208 ...	208 ...
Shell	560 ...	557 1/2
Vickers	188 ...	187
War Loan 3 1/2 %	28 5/8	28 11/16
*West Driefontein	19 1/2	19 1/4
*Western Holdings	15 3/4	15 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PIRELLI S.p.A. — L'exercice clos le 30 avril 1977, s'est soldé par un bénéfice net de 11,8 milliards de lires. Un an plus tôt, l'exercice s'était soldé sans profits ni pertes. Un dividende de 80 lires par titre sera distribué.

MOTOBECANE. — Chiffre d'affaires hors taxes des cinq premiers mois de l'exercice en cours : 337,36 millions de francs contre 274,89 millions, un an plus tôt.

EUROMARCHE. — *Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par les magasins gérés au cours du premier semestre 1977, s'est élevé à 1 715 millions de francs, soit, à surfaces comparables, une progression de 17,9 % sur le chiffre correspondant de 1976.*

RENTE FONCIERE. — Attribution gratuite de trois actions nouvelles pour deux anciennes. Le capital est porté de 82,10 millions de francs à *205,27 millions de francs.*

PILES WONDER. — Le premier semestre de l'exercice en cours (clos en octobre 1977) s'est soldé par un bénéfice net de 2,3 millions de francs. La marge brute d'autofinancement a atteint 8,7 millions de francs contre 10 millions de francs l'année précédente.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 11/16 %

B. A. L. O.

Le *Bulletin des annonces légales obligatoires* daté du lundi 18 juillet publie notamment les insertions suivantes :

Communauté européenne du charbon et de l'acier - Commission des Communautés européenne. — Emission d'un emprunt de 300 millions de francs représenté par 300 000 obligations de 1 000 F.

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11 % et seront amorties en neuf ans au plus à partir du 28 juin 1980, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse, soit par recours à ces deux procédés.

Groupement des industries du bâtiment et des travaux publics (G.I.B.T.P.). — Emission d'un emprunt obligataire de 240 millions de francs divisé en 240 000 obligations de 1 000 F.

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11,30 % et seront amorties en douze années maximum (conformément à un tableau qui figurera sur les titres), soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.

Port pétrolier de Givors. — Emission d'un emprunt de 300 000 F divisé en 300 obligations de 1 000 F rapportant un intérêt annuel de 11 %. L'emprunt sera représenté par des obligations Villes de France dont les caractéristiques ont été définies par l'arrêté ministériel du 1er mars 1977 publié au *Journal officiel* du 4 mars 1977.

Société provençale de gestion maritime « Progemar ». — Augmentation du capital de 23 409 400 F à 47 178 000 F par : création de 1 800 actions nouvelles de 100 F, créées en rémunération des apports de la société les Abeilles, Compagnie de remorquages internationaux, International Towage Company, jouissance du 1er juillet 1976 ; attribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour une action ancienne, créées par *incorporation de réserves.*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	13 juil.	15 juil.
Valeurs françaises	83,4	—
Valeurs étrangères	100	—

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	*56*	*56,2*

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/7	18/7
1 dollar (en yens)	265 275	285 00

BOURSE DE PARIS - 15 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	35 60	2 367
5 %	61 10	2 260
5 % 1920-1960	d143 50	2 288
3 % amort. 45-54	66 20	2 888
4 1/4-4 3/4 % 63	105 ..	0 664
4 1/4 % 1963	93 .	3 748
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	106 ..	4 129
Emp. N. Eq. 6 % 66	105 .	4 734
Emp. N. Eq. 6 % 67	97 75	0 740
Emp. 7 % 1973	209	3 471
Emp. 8,80 % 1977	101 10	1 302
E.D.F. 6 1/2 1950	.. ..	1 015
— 5 % 1960	102 ..	2 055

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	490 .	C471 90
E.D.F. parts 1959	...	480
Ch. France 3 %	135 60	136 60
Abeille I.G.A.R.D.	...	470
Abeille (Vie)	. 50	194 .
A.G.F. (Sté Centr.)	370 .	375 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1130 .	1140 .
Concorde	234 50	234 70
Epargne France	280	285
Financ. Victoire	167	164
Fonc. T.I.A.R.D.	75 90	75 90

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	160 .	164 ..
France (La)	321	321 .
GAN (Sté Centr.)	614	615 .
Protectrice A.I.R.	226	223 .
U.A.P.	557 .	558
Alsacien. Banque	346	346
(Lt) Bque Dupont	240	240 .
Banque Hervet	227 10	227 30
Bque Hypoth. Eur.	C225 50	213 50
Bque. Nat. Paris	372	372
Banque Worms	148 80	148 80
C.G.I.B.	58 ..	d 60 30
Cofica	.. ..	83 .
C.A.M.E.	58 ..	56 .
Creditel	94 .	95 ..
Créd. Gén. Indust.	130 .	130 .
Cr. Ind. Als.-Lor.	133 50	133 50
(M) Crédit Mod.	.. ..	53
Electro-Banque	.. ..	115 ..
Eurobail	106 ..	105
Financière Sofal	257 ..	257 20
Fr. Cr. et B. (Cie)	.. ..	d 42
France-Bail	160 ..	164 .
Hydro-Energie	.. ..	21 .
Immobail B.T.P.	119 ..	119 ..
Immobanque	168 .	168 .
Immofice	123 .	121
Interbail	141 ..	140 10
Laffitte-Bail	112 10	112 30

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	170	170 50
Locafinancière	123 50	124
Marseil Crédit	231 50	231 50
Paris Réescompt.	270 .	266 .
Séquanaise Banq.	147 ..	147
SLIMINCO	165 ..	C169
Sté Cent. Banque	66 .	66 50
Sté Générale	202	202 50
SOFICOMI	167 30	168 ..
Sovabail	190 ..	190
UCIP-Bail	102 .	106
Unibail	172 .	173 ..
Un. Ind. Crédit	134 ..	133 90
Cie F. Stein Ro.	83	85 .
Fonc. Chât.-d'Eau	597 .	597 .
(M) S.O.F.I.P.	66 ..	66 .
Fonc. Lyonnaise	515 .	517 .
Immob. Marseille	735	736
Louvre	165 .	165
Midi	594 .	598
Rente foncière	755	755
SINVIM	148 80	148 80
Voitures à Paris	266	d276 ..
Cogifi	105 30	106
Foncina	.. ..	97 20
Gr. Fin. Constr.	108 ..	109
Immindo	112	112 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	87 90	C 88 ..
Cie Lyon. Imm.	83 .	83 50
UFIMEG	78	79
U.G.I.M.O.	98 10	98 20
Union Habit.	151	C147 50
Un. Imm. France	114	112 ..
Acier Investiss.	86 50	86 50
Gestion Select.	140 60	141 60
Sofragi	...	188 .
Abeille (Cie Ind.)	140	138 50
Applic. Hydraul.	585	573
Artois	87 80	87 80
Centen. Blanzy	263	260 .
(Ny) Centrest	120	120
(Ny) Champex	108	108 ..
Charg. Réun. (p.)	2420	2500
Comindus	340 .	340 10
(Li) Dév. R. Nord	...	120
Electro-Financ.	195	195
Fin. Bretagne	33 50	38 50
Gaz et Eaux	460	460 .
La Mure	22 05	23
Lebon et Cie	105 50	104 50
(Ny) Lordex	111	111 .
Cie Marocaine	25	25 .
O.V.A.I.M.	.	39
OPB Paribas	90 50	90 70
Paris-Orléans	85	85

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Paternelle (La)	74 50	o 73 ..
Placem. Inter.	74 70	75 10
Providence S.A.	185 .	187 ..
Revillon	227 20	220 ..
Santa-Fé	.. ..	77 50
Selchimé	86 ..	88 ..
Soffo	68 ..	68 50
Sofinex	182 10	190 ..
Cambodge	44 80	44 80
Clause	335 .	340
Indo-Hévéas	d 68 40	68 80
Madag. Agr. Ind.	28 05	29 28
(M.) Mimot	d 15 80	d 15 80
Padang	.. ..	84 65
Salins du Midi	159 20	165 ..
Aliment Essentiel	68 ..	69 ..
Allobroge	123 .	123 .
Banania	189 .	200 .
Fromageries Bel.	76 .	77 .
Berthier-Saveco.	603	606
Cédis	310	301 10
(M.) Chambourcy	159	159 ..
Compt. Modernes	132 50	130 10
Docks France	206	205
Economats Centr.	240 ..	245
Epargne	359 ..	368 ..
From. Paul-Renard	.. ..	227
Générale Aliment.	.. ..	86
Genvrain	125 10	120 20
Goulet-Turpin	172 50	166 ..
Lesieur (Cie fin.)	208 .	207 .
Gr. Moul. Corbeil	138 80	131 50
Gr. Moul. Paris	225 .	225 .
Nicolas	.. ..	189 .
Piper-Heidsieck	237 ..	230
Potin	.. .	310
Rochefortaise	156 .	156
Roquefort	280	282 ..
Saupiquet	d176 ..	C171 ..
Sup. Marché Doc.	69 ..	68
Taittinger	235 ..	231
Unipol	112 ..	110 50
Bénédictine	1010 ..	1088 ..
Bras. et Glac. Int.	331 ..	331 ..
C.D.C.	.. ..	158 .
Cusenier	333 ..	322 .
Dist. Indochine	314 40	317 ..
Ricqlès-Zan	.. ..	79
Saint-Raphaël	138 .	136
Segepal	211 ..	219 ..
Union Brasseries	.. ..	30 ..
Slamna	159 50	162 ..
Sucr. Bouchon	66 70	64 ..
Sucr. Soissonnais	166	155 50
Berliet	.. ..	158 .
Chausson (Us.)	31 40	d 31 40
Citroën	43 40	43 50
Equip. Véhicules	57 20	C 57 10
Motobécane	54 .	94 .
Saviem	81 ..	d 84 20
Bois Dér. Océan	5 60	o 6 40
Borie	232 .	230
Camp. Bernard	71 .	71 50
C.E.C.	44 40	45 20
Cerabati	98 .	100 .
Ciments Vicat	239 70	239 60
Cochery	64 90	65
Drag. Trav. Pub.	130 60	135 .
F.E.R.E.M.	67 .	68 50
Fougerolle	102 ..	102 10
Française d'entr.	.. ..	72 50
G. Trav. de l'Est	95 ..	96 ..
Herlicq	165	165 .
Iéna Industries	20 80	20 ..
Lambert Frères	.. ..	34 20
Leroy (Ets G.)	.. ..	53 ..
Origny-Desvroise	94 ..	92 10
Porcher	120 .	120 .
Rougier	138	130 20
Routière Colas	254 50	*244 20
Sablières Seine	80 10	C 80 10
S.A.C.E.R.	36 60	36 10
Savoisienne	.. ..	180
Schwartz-Hautm.	d 23 60	d 24 10
Spie Batignolles	43 .	43 ..
Unidel	149 .	155 .
Voyer S.A.	.. ..	70 ..
Dunlop	21	21 ..
Hutchinson-Mapa	78 50	80
Safic-Alcan	150 ..	156 30
Comiphos	72 ..	72 ..
S.M.A.C.	101 ..	105 ..
Gaumont	441	441 .
Pathé-Cinéma	65 30	65 30
Pathé-Marconi	.. ..	119 20
Tour Eiffel	80 .	80 .
Air-Industrie	65 60	66 80
Applic. Mécan.	39	38 80
Arbel	115 50	115
Ateliers G.S.P.	..	.
Av. Dass.-Breguet	248	240 ..
Bernard-Moteurs	33 40	34 ..
B.S.L.	238	238 .
C.M.P.	250	260 .
De Dietrich	..	430

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Doc-Lamothe	.. ..	285 .
E.L.M.-Leblanc	470 ..	483
Ernault-Somua	75 .	75 .
Facom	470 .	464
Forges Strasbourg	59 .	C 58 ..
(Li) F.M.B. ch. fer	103 .	103 .
Frankel	378	393 ..
Huard-U.C.F.	183 20	o176 ..
Jaeger	70 80	71 90
Jaz	149 50	148 .
Luchaire	168 .	172
Manurhin	128	128 .
Métal Déployé	217 .	217 ..
Nadella	41 40	41 50
Nodet-Gougis	181 50	180
Peugeot (ac. ent.)	114 50	114 50
Ressorts-Nord	85 ..	88 .
Rotfo	d 5 70	d 5 85
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80 ..	82 ..
Satam	56 ..	56 ..
Sicli	d 45 ..	d 45
Soudure Autog.	182 ..	176 10
S.P.E.L.C.H.I.M.	.. ..	181
Stokvis	61 80	61 80
Trailor	360	365
Virax	105 50	C103 10
Chant. Atlantique	.. ..	192 ..
At. Ch. Loire	13 10	13 65
France-Dunkerque	75 ..	C 75 10
Ent. Gares Frig.	123 70	120 .
Indus. Maritime	225 .	227 .
Mag. gén. Paris	99 60	99 60
Cercle de Monaco	36 .	35 50
Eaux de Vichy	420 .	425
Sofitel	o 24	o 23 30
Vichy (Fermières)	o215	o215 .
Vittel	166 20	168 ..
Aussedat-Rey	33 ..	33 ..
Darblay S.A.	34 ..	33 .
Didot-Bottin	103 50	103 50
Imp. G. Lang	o 5 85	o 5 85
La Risle	63 .	o 60 50
Rochette-Cenpa	d 53 ..	54 70
A. Thiéry-Sigrand	148 ..	139 .
Bon Marché	63	64 .
Damart-Servip	C221 .	214 .
Darty	313 .	C314 .
Mars. Madagasc.	45	46 .
Maurel et Prom.	78 ..	75 10
Optorg	C183 .	176 10
Palais Nouveauté	.. ..	309 ..
Prisunic	23 25	23 ..
Uniprix	30 30	31 ..
Crouzet	C 64 50	83 ..
Europ Accumul.	200 .	204 .
Ind. P. (C.I.P.E.L.)	80	81
Lampes	83	79 70
Merlin-Gerin	C159	160 ..
Mors	38 70	38 70
Océanic	108 10	97
Paris-Rhône	.. ..	C 98 90
Piles Wonder	204 .	202 80
Radiologie	248	238 .
SAFT Acc. fixes	588	580 ..
Schneider Radio	175 50	172 .
SEB S.A.	193	185 30
S.I.N.T.R.A.	230 ..	228 ..
Carnaud S.A.	45 45	45 45
Chiers	39 50	40 50
Davum	.. ..	87 .
Escaut-Meuse	167 ..	166 80
Fonderie-préc.	21 10	21 20
Gueugnon (F. de)	47 .	47 50
Profilés Tubes Es.	28 20	26 20
Senelle-Maub.	42 70	41 50
Tissmétal	62 ..	63 50
Vincey-Bourget	.. ..	39 ..
Huaron	122 80	124 90
Kinta	.. ..	247 .
Mokta	185 ..	185 ..
Amrep G.	185 .	185 .
Antargaz	...	140
Antar P. Atlant.	19 80	19 70
Hydroc St-Denis	140	141 50
Lille-Bonnières-C	155 .	154 .
Shell Française	o 54 ..	o 52 60
Carbone-Lorraine	d 52 20	C 50 .
Delalande S.A.	185 .	184 ..
Finalens	45 ..	44 .
FIPP	38 .	38 20
(Ly) Gerland	201 .	201 .
Gévelot	.. ..	190 .
Grande-Paroisse	87 90	87 90
Huiles G. et dér.	.. ..	68
Novacel	95 ..	94 90
Parcor	.. ..	226 20
Quartz et Silice	26 ..	27 ..
R.E.T.I.	.. ..	75 ..
Ripolin-Georget	48 .	48 .
Rousselot S.A.	445	440 .
Soufre Réunies	122 90	127 80
Synthelabo	C108 .	108 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Thann et Mulh.	34 10	34 20
Ufiner S.M.D.	97 .	89 ..
Agache-Willot	293 .	293 .
Filés Fourmies	28	28 .
Lainière-Roubaix	42 80	42 60
Roudière	316 .	312 .
Saint-Frères	37 ..	o 35 60
Auxil. Navigation	108 .	105 50
M. Chambon	.. ..	120 .
Delmas-Vieljeux	171 .	168
Messag. Marit.	48	47 80
Nat. Navigation	70 .	70
Navale Worms	99 40	99 40
Saga	42 30	42 30
Transat (Cie Gle)	120 ..	123 .
S.C.A.C.	77 ..	78
Stemi	235	235
Tr. C.I.T.R.A.M.	.. ..	102 .
Transport Indust.	127 90	128
(Li) Baignol-Farj.	43 50	43 50
Bis S.A.	272 ..	272
Blanzy-Ouest	166 ..	161
La Brosse	.. ..	64 10
Cigarettes Indo.	97 .	97 ..
Degremont	301 ..	300 ..
Dong-Trieu	160 ..	160 50
Duquesne-Purina	307	301 ..
Essilor	685	685 .
Ferrailles C.F.F.	225	225
Havas	117	116 20
Locatel	197 ..	190
Lyon-Alemand	89 50	89 50
G. Magnant	.. ..	49 50
Novafer	132 50	132 50
O.F.P.-Om.F.Paris	250 .	250
Publicis	106 50	106 50
Saillet-Leblanc	148	144 50
Waterman S.A.	220	220
Brass. du Maroc	290 .	288 .
Brass. Ouest-Afr.	96 .	98 ..
Elf-Gabon	380 ..	377 .
(B) Min. et Mét.	.. ..	430
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	4600 .
Emprunt-Young	..	221 .
Nat. Nederlanden	189 60	189 ..
Phœnix Assuranc.	17 80	17 80
Algemeine Bank	625 ..	627 .
Bco Pop. Español	.. ..	101 ..
B.N. Mexique	.. ..	22 80
B. règl. intern.	.. ..	7480 ..
Bowring C.I.	7 70	8 .
Commerzbank	400 ..	417 .
Dresdner Bank	485 ..	482 .
Bowater	.. ..	14 50
Cie Brux. Lambert	.. ..	226 50
Gén. Belgique	.. ..	263 .
Latonia	.. ..	102 30
Rolinco	265 ..	263 ..
Robeco	368 70	367 10
Cavenham	9 .	9 10
Lyons (J.)	7 70	7 50
Goodyear	97 60	97 60
Pirelli	.. ..	5 46
I.H.C.	29 10	29 20
Kubota	5 40	5 40
Olivetti	.. ..	4 10
S.K.F. Aktiebolag	78 ..	78 60
Pakhoed Holding	154 ..	158 ..
Femmes d'Aujour	.. ..	55 50
Marks-Spencer	C 9 90	9 80
A.E.G.	.. ..	186 .
Bell Canada	C255 ..	256 60
E.M.I.	.. ..	17 35
Hitachi	3 88	3 90
Honeywell Inc.	.. ..	259 .
Matsushita	11 50	11 50
Sperry Rand	178 90	175 .
Arbed	325 .	315 .
Cockerill-Ougrée	78 ..	78 ..
Finsider	.. ..	0 65
Hoogovens	o 83 ..	o 83 ..
Mannesmann	.. ..	345 ..
Steel Cy of Can.	.. ..	123 .
Thyss c. 1000	241 ..	240 .
Blyvoor	.. ..	19 60
De Beers (port.)	.. ..	16 50
De Beers p. cp.	.. ..	61 .
General Mining	86 ..	91 .
Hartebeest	58 95	58 95
Johannesburg	.. ..	62
Middle Witwat.	9 20	9 50
President Steyn	.. ..	31 50
Stilfontein	12 ..	12 30
Vaal Reefs	71 25	69
West Rand	7 35	7 95
Alcan Alum.	.. ..	130 .
Asturienne Mines	.. ..	109 .
Cominco	153 .	150 .
Finoutremer	.. ..	125
Minerals-Resourc	8 30	8 30
Noranda	130 10	130 .
Vieille Montagne	323 .	321 .
Am. Petrofina	.. ..	167 ..
British Petroleum	79 10	78 30
Gulf Oil Canada	.. ..	121 .
Petrofina Canada	.. ..	77 60
Shell Tr. (port.)	.. ..	48 25
Akzo	58 .	58 60
Dart. Industries	184 90	184 90
Dow Chemical	156 70	159 20
Fosecco	.. ..	16 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Gevaert	168 10	168 50
Glaxo	45 50	45
Grace and Co.	.. ..	142 70
Pfizer Inc.	132 ..	132 80
Procter Gamble	404 .	405 50
Courtaulds	.. ..	11 ..
Est-Asiatique	105 40	104 ..
Canadien-Pacif.	85 .	88 .
Wagons-Lits	70 ..	70 .
Barlow-Rand	10 50	10 40
Suéd. Allumette	.. ..	73 .
HORS COTE		
Alser	o462 .	462 .
Batibail-Sicomi	.. ..	552 .
Cellulose Pin	.. ..	. ..
Cofipa-Sicomi	.. ..	870 .
Coparex	.. ..	241 .
Ecco	415 .	405 ..
Eurofrep	489	489 ..
Francarep	..	85 .
Intertechnique	..	147 .
Métall. Minière	..	63 .
Pronuptia	235 .	230 .
Sab. Mor. Cor.	.. ..	151 .
Sofibus	.. ..	267 .
S.P.R.	.. ..	230 .
Ufinex	.. .	123 .
Oce v. Grinten	..	315 ..
Rorento NV	243 80	244 ..
SICAV		
Plac. Institut.	12303 37	11887 31
1re catégorie	9874 83	9581 21

18/7	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	*137 14	130 92
Aedificandi	*152 80	145 87
Agfimo	162 50	156 14
A.L.T.O.	*147 45	140 77
America-Valor	286 96	273 95
Assurances Plac.	*117 93	112 58
Bourse-Invest.	125 28	119 60
B.T.P. Valeurs	122 15	118 02
C.I.P.	265 57	253 53
Convertibles	*111 75	106 68
Convertimmo	117 10	111 79
Drouot Invest.	*163 72	156 30
Elysées-Valeurs	162 97	155 58
Epargne-Croiss.	511 30	488 11
Epargne-Inter	257 38	245 71
Epargne-Mobil.	149 02	142 26
Epargne-Oblig.	131 97	125 99
Epargne Revenu	275 02	262 55
Epargne-Unie	*265 96	253 90
Epargne Valeur	165 99	158 46
Foncier Investiss.	271 02	258 73
Fortune 1	120 60	106 56
France-Croissance	153 33	146 37
France-Epargne	147 05	140 39
France-Garantie	212 90	208 73
France-Invest.	133 21	127 17
Laffitte-Rend.	101 82	97 30
Laffitte-Tokyo	186 48	178 ..
Nouv. France-Obl.	271 37	259 07
France Placement	158 46	151 27
Gestion Rendem.	221 78	211 65
Gest. Sél. France	*136 88	130 67
I.M.S.I.	135 96	129 79
Indo-Valeurs	178 56	163 55
Intercroissance	134 94	128 82
Intersélection	132 41	126 41
Livret portef.	186 42	177 97
Oblig. ttes catég.	1087 77	1053 53
Paribas Gestion	148 73	141 04
Pierre Investiss.	176 86	168 84
Rothschild-Exp.	265 78	253 73
Sécur. Mobilière	289 78	258 03
Sélec. Croissance	523 71	499 98
Sélect. Mondiale	116 86	111 56
Sélection-Rend.	*128 62	122 79
S.F.I. FR. et ETR.	163 37	155 97
S.I.G.	237 19	226 17
Slivafrance	148 57	141 83
Slivam	109 06	104 11
Slivarente	141 09	134 69
Slivinter	126 92	120 88
Sogepargne	274 68	262 22
Sogevar	317 82	303 51
Soleil-Investiss.	*163 99	156 55
U.A.P.-Investiss.	*128 30	122 43
Unifoncier	*270 49	258 22
Unijapon	199 32	190 28
Uni Obligations	1448 36	1392 85
Unipremière	1463 63	1407 34
Unisic	131 80	125 82
Worms Investiss.	220 28	210 29
18/7		
Actigest	102 25	97 61
Credinter	133 20	127 16
Croissance-Imm.	133 95	127 88
Euro-Croissance	133 52	127 47
Financière Privée	320 09	305 58
Fructidor	138 81	132 62
Gestion Mobilière	192 81	184 07
Mondiale Invest.	167 21	159 64
Oblisem	126 23	120 51
Optima	137 40	131 17
Planinter	270 63	258 36
Sicavimmo	181 13	172 92
S. I. Est	361 87	345 27
Soginco	119 25	113 84
Sogimter	415 33	396 50
Univalor	147 54	140 85
Valorem	152 73	145 80

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
655	4,50 % 1973	659 ..	660 ..	659 50	659 20
1820	*C.N.E. 3 %*	1891	1890 ..	1890	1885 ..
340	Afrique Occ.	327 50	322 ..	322 ..	319 ..
325	Air liquide	330 40	331	331 10	269 ..
56	Als.Part. ind.	59 ..	59 .	59	59 .
124	Als. Superm.	126	125 90	125 90	125 90
62	Alsthom-Atl.	52 10	54 20	54	53 15
139	Applica gaz	137 50	136 20	136 50	134 60
270	Aquitaine	280 ..	275	275	275 ..
50	— certif.	50 ..	48 60	48 50	47 70
97	Arjom. Priou	90 ..	91 50	91 50	90 50
260	Ass. Gr. Paris	257	254 90	258 50	250 ..
225	Aux. Entrepr.	208 10	206 50	206 50	172 ..
81	Babc.-Fives	71 60	71 50	71 60	72 50
133	Bail-Equip.	138 ..	139	139 .	136 80
200	Bail-Invest.	184	183 50	183 50	185
78	B.C.T.	86 90	86	86	86
46	Bazar H. V.	47 20	46 60	45 60	45 30
45	Beghin-Say	52 ..	52	51 50	51 ..
675	Bic	669	677	679 .	664 ..
350	Bouygues	352 .	353	354	348 ..
420	B.S.N.-G.D.	458	473 20	473 80	467 ..
1150	Carrefour	1145	1169	1169	1137 .
245	— (Obl.)	249	249 ..	249	244 50
820	Casino	864	870 ..	876	884
53	CEM	54 90	52 50	52 50	51 75
145	Cetelem	157	156 ..	156	153
152	Charg. Réun.	145	145 ..	145	142 50
16	Chiers	17 10	16 80	17 40	17 10
187	Chim. Rout.	105 ..	C104	105 ..	106 30
92	Cim. Franç.	86	87 50	87 50	88 10
124	— (Obl.)	122 ..	124 ..	124	123 ..
940	C.I.T. Alcatel	810 .	855	855 .	855 ..
370	Club Méditer.	385 .	382 30	383 30	388 ..
149	C.M. Industr.	152	152	152 90	155 ..
92	Codetel	95 10	95 05	95 05	95 .
100	Cofimeg	94 60	94 10	94 10	94 10
235	Cofradel	238	238	238 ..	235 .
250	Cie Bancaire	250 10	248 20	248	243 .
275	*C.G.E.*	239	240	239 50	237 60
335	— (Obl.)	346	345	345 .	343 .
100	C. Entrepr.	90	90	92 20	90 .
42	Cot.-Foucher	46 50	47	47	46 50
86	Cr. Com. Fr.	86 25	86 40	86 60	85 40
175	— (Obl.)	178 60	178 50	178 50	178
275	*Créd. fonc.*	269	268 20	267 90	268
99	C.F. Imm.	100 .	99 10	99 10	99 90
74	Créd. Indust.	78 60	77 90	77 90	77 90
230	Créd. Nat.	239	236	236 .	235
51	Crédit Nord.	53 50	52 10	53 50	53 10
78	Creusot-Loire	71 05	71	72 50	70
135	C.S.F.	133	131 50	132 70	130 50
124	D.B.A.	140	140 ..	140 .	137 40
57	Denain-N.-E.	46 80	47	47 ..	47 65
4	Dollfus-Mieg.	40 ..	38 10	40 .	38 35
390	Dumez	417 .	415 10	416 ..	409 10
385 ..	Cie Gle Eaux	412 ..	C412 ..	412 ..	408 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
182	E.J. Lefebvre	187 ..	186 20	186 20	183 20
54	*Esso S.A.F.*	50 90	51 85	51 85	51 ..
144	Euratrance	160	158 ..	158 ..	158 ..
325	Europe no 1	359 .	359	359	365 .
330	Ferodo	352	347 50	347 50	348 10
142	*Fin.Paris PB.*	147 40	145	146	145 10
190	— obl. conv.	192 30	192 60	192 70	190 10
46	Fin. Un. Eur.	49 80	48 50	48 60	47 55
109	Finextel	114 90	115	115	115
62	Fraissinet	59 50	59 60	59 60	59 .
106	Fr. Pétroles	97 ..	95 60	96 50	96 90
25	— (Certific.)	22 60	23	23 40	22 80
46	Galeries Laf.	45 05	44 50	44 60	43 60
140	Gle d'entr.	126 .	125 10	125 10	122 60
116	Gle Fonderie	111	114	114	111 80
175	Générale Occ	172 50	172 50	172	178 50
181	Gr. Tr. Mar.	186 .	186 80	186 .	186 80
139	Guyenne-Gas.	151 60	151 50	153 30	151 50
121	Hachette	118	117 50	116 10	118
82	Imetal	77 80	78 ..	78 40	78 60
285	Inst. Mérieux	300 ..	299	299	299
116	J. Borel Int.	110	113 ..	113 30	114 50
79	Jeumont Ind.	81 50	C 78 ..	79	77 .
62	Kali Ste Th.	68 ..	67	67	68
32	Kléber-Col.	32 50	32 20	32 80	32 20
165	*Lab. Bellon*	151 90	148	149	148
188	Lafarge	168	157 ..	157	154 .
265	— (oblig.)	262	261 40	261 40	260 .
240	La Hénin	249	249	249 50	244 10
1480	Legrand	1559	1560	1559	1548
155	Locabail	168	168	168	165 ..
117	*Locafrance*	108 50	108 10	108 .	107 .
245	Locindus	252 90	254 ..	254 ..	250 .
760	L'Oréal	728	C720	721	720
2920	— obl. conv.	2960	2941	2941	2941
335	Lyonn. Eaux	326 50	316	325	316 .
27	Mach. Bull	27 20	27 30	27 25	28 80
1300	Mais. Phénix	1257	1261	1265	959 .
30	Mar. Wendel	38	38 90	38 50	39 .
51	Mar. Ch. Réu	51 40	51	51	52 ..
265	Martell	262 ..	260 10	260 10	257 10
1040	Mat. Téléph.	915	918 ..	923	918 ..
470	Matra	505	510 ..	504	510 .
40	M.E.C.I.	38 10	38 10	38 10	38
50	Mét. Norm.	50 50	C 48 05	48 10	48 20
1110	Michelin B.	1162	1162	1162	1160
540	— oblig.	578	574	574	568 .
345	Moët-Hen.	348 50	348 50	350	349 ..
480	Mot. Leroy-S.	456	461	463	452 .
157	*Moulinex*	150 20	154	153 90	151 .
206	Mumm	210 .	210	210 20	214 20
315	Nat. Invest.	305	301	301	303 .
260	Navigat. Mixt	260	280	280 .	280
61	Nobel-Bozel	61 ..	61 80	61 30	68 80
18 50	*Nord*	20	C 19 55	20 ..	19 55
46	Nouvel. Gal.	46 80	46 80	46 80	46 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
119	Olida-Caby	119	118 50	115 ..	116 60
75	*Opfi-Paribas*	83	60	80 50	80 ..
58	Paris-France	61	60	60 10	59 40
71	Pechelbronn	75 80	C 72 50	72 60	73 95
80	P.U.K.	74 90	73 38	76	76 ..
117	— (obl.)	118 60	118 70	118 70	119 ..
45	Penarroya	40 50	41	41 .	41
183	Penhoët	164 60	163 10	163 10	164 90
230	Pernod-Ric.	228	228	228	225 10
89	Perrier	86	87 50	87 40	87 60
80	Pétroles B.P.	56 20	56	56 50	56 90
240	Peugeot-Citr.	224 80	226	224	226 .
305	— (obl.)	306	307 50	307 50	303
66	Pierre-Auby	59 50	59 90	59 90	59 10
44	P.L.M.	41 60	43	43 .	43 80
155	Poclain	159	154	156	160 .
132	Poliet	120 90	119 ..	117 ..	117
63	Pompey	70 ..	69 50	69 50	68 20
95	P.M. Labinal	94 50	C 94 50	94 50	93 10
30	Prénatal	29 70	29 20	29 25	29 80
188	Presses-Cité	195	193	195 .	199 50
290	Prétabail Sl.	299	306	306	301 .
101	Pricel	96 60	99	99	98 .
123	Primagaz	118	117 10	117 10	118
31	Printemps	30 10	30 10	30 10	29 10
335	Radar S.A.	311	311	313 50	310 ..
460	— (obl.)	442	442 50	442 .	442 ..
390	*Radiotech.*	386	390	382 .	388
71	Raffin. (Fse)	64 40	64 40	64 40	63 90
59	Raff. St-L.	61 60	61	81	60 50
560	Redoute	537	536	536 .	540
67	Rhône-Poul.	59 70	59 30	60	58 60
140	Roussel-Uclaf	150 ..	150 60	151 90	153 40
220	*Roche Picard.*	225	226	226	227
360	Rue Impérial	340	340	340 .	334 .
22	Sacilor	22	22 10	22 10	22 .
130	Sade	130	130 ..	130 .	128 ..
370	Sagem	379 50	390 ..	390 .	390 ..
109	Saint-Gobain	108 10	108 10	108 10	107 .
360	S.A.T.	350 .	350 50	350 50	350 50
67	Saulnes	68	60 10	60 10	60 10
76	Saunier-Duv.	72 90	73 50	73 50	73 50
126	Schneider	126 20	126	126	123 40
71	S.C.O.A.	72 60	72	72 .	72
82	Sefimeg	93 60	93 60	93 60	93 60
275	*S.I.A.S.*	265	265	265 .	269 80
205	Sign. E. El.	221 .	221 ..	221 .	219 90
192	S.I.L.I.C.	196 ..	194 .	194 .	192 10
119	Simco	109	110	110	110 .
79	S.I.M.N.O.R.	81	81 50	81 60	82 .
1600	Sk. Rossignol	1675	1577	1577	1608 .
80	*Sogerap*	66 50	66 50	66 50	67 .
345	Sommer-All.	360 .	242 60	342 60	338 .
215	Suez	221	219	219 ..	201 ..
210	Talcs-Luz.	219 50	213	213 .	213 ..
385	T.R.T.	403	406	406 20	407 .
510	Tél. Electr.	510	510	510	501 ..
111 ..	— (obl.)	113 70	113 80	113 80	113 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
192	Tél. Ericsson	188 ..	187	187 ..	187 ..
66	Terres Roug.	66 ..	C 65 ..	65 ..	66 ..
168	Thomson-Br.	155 ..	152 90	154 50	164 ..
205	— (obl.)	212 ..	214	213 90	210 20
200	U.I.S.	199 90	199 90	200	200 ..
157	U.C.B.	164 .	167	167 20	165 ..
180	Un. F. Bques	186 .	187 ..	187 .	184 ..
70	*U.T.A.*	69 80	68 70	69 70	68 40
22	Usinor	24 .	23 85	23 85	23 40
107	— (obl.)	109 50	109 ..	109 .	108 10
115	Vallourec	94 ..	93 50	93 40	93 50
316	V. Clicquot-P.	325 ..	313 ..	310 .	318 ..
320	Viniprix	315	313 ..	313	318 ..
215	Amax	204	203 ..	203 ..	203 ..
315	Amer-Tel.	304 50	304 10	306 ..	304 60
14 50	Ang. Am. C.	15 45	15 30	15 20	15 10
80	Angold	86 80	86 80	86 80	86 ..
315	B. Ottomane	299	299	299	295 ..
340	BASF (Akt.)	338	333 50	333 50	333 ..
295	Bayer	283 50	296	294 ..	298 ..
45	Buffelsfont.	51	50 30	50 30	49 60
9 80	Charter	10 65	10 85	10 60	10 65
160	Chase Manh.	162 ..	161 80	161 50	161 90
100	Cie Pét. Imp.	94 10	97 50	98 ..	96 20
355	C.F. Fr.-Can.	356	357	360 10	357 ..
15	De Beers (S.)	17 20	16 80	16 05	16 80
570	Deuts. Bank	603	600 ..	598 .	600
215	Dome Mines	248 50	243 ..	243 ..	242 90
580	Du Pont Nem	557	557	557	551 ..
295	East Kodak	283 50	283 30	284	285 ..
12	*East Rand*	12 80	12 30	12 30	12 40
111	Ericsson	113 50	113 50	113 50	112 90
265	Exxon Corp.	257 10	261	261 ..	256 50
230	Ford Motor	268 20	269	269 ..	270 ..
55	Free State	56 30	56 ..	56 ..	56 95
280	Gen. Electric	265 20	266 70	278 10	265 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
340	Gen. Motors	330 .	330 50	330 50	325 10
11 50	*Goldfields*	12 10	12 10	11 85	12 05
18	Harmony	18 85	19	19 .	18 60
291	Hoechst Akti.	295 .	295 50	295 50	294 90
33	Imp. Chem.	32 60	32 60	32 60	32 45
135	Inco Limited	125 .	126 ..	126	125 10
1270	I.B.M.	1262	1277	1277	1271
179	I.T.T.	170 50	170 40	170 50	169 80
285	Merck	269 70	268 50	268 50	269 50
245	Minnesota Mi	240 .	239 .	239 ..	234 30
340	Mobil. Corp.	330 .	328	328	327 50
6870	Nestlé	7100	7080	7080 ..	7060 ..
220	Norsk Hydro	220 60	220 20	220 20	220
590	Petrofina	580	554	547 .	549 .
285	*Philip Morris*	272 20	276	276 ..	275
56	Philips	57	57 20	57 20	56 80
49	Prés. Brand.	53 30	53 20	54 .	54 ..
265	Quilmès	258 ..	263 .	263 .	258 ..
146	Randfontein	169 ..	168 70	168 70	166 ..
280	Royal Dutch	283 ..	284 70	284 70	284 40
18	RioTinto Zinc	18 95	17 20	17 25	17 30
50	St-Helena Co	50 90	51 90	52 .	51 90
325	Schlumberg.	334 ..	334 80	336 10	C335 10
46	Shell Tr. (S)	46 60	46 20	46 30	45 95
545	Siemens A.S.	573	576	575 .	589 .
46	Sony	43 75	43 ..	43 10	43 05
11	Tanganyika	11 60	11 60	11 60	11 60
240	Unilever	244 50	245 50	245 20	240 90
12	Union Corp.	14 55	14 40	14 40	14 10
119	*U. Min. 1/10*	118 80	119 20	119 50	119 ..
99	West Drief.	102 80	100 80	100 80	100 ..
40	West Deep.	41 70	41 60	41 60	41 .
69	West Hold.	77 50	76 10	75 80	76 ..
250	Xerox Corp.	238 60	242 60	243 50	240 ..
1 02	Zambia Cop.	1 ..	1 ..	1 07	1 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 884	4 869	4 880
Allemagne (100 DM)	212 590	212 400	211 ...
Belgique (100 F.)	13 676	13 620	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	198 650	198 400	198
Danemark (100 krd)	81 200	81 250	81 600
Suède (100 krs)	111 410	111 300	110 600
Norvège (100 k.)	92 180	92 000	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 369	8 356	8 450
Italie (1 000 lires)	5 511	5 510	5 600
Suisse (100 fr.)	201 450	201 800	200 ...
Autriche (100 sch.)	29 970	29 939	29 750
Espagne (100 pes.)	5 583	5 567	6 975
Portugal (100 esc.)	12 685	12 600	13 500
Canada ($ can. 1)	4 588	4 583	4 565

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15 7
Or fin (kilo en barre)	23125	23350
Or fin (kilo en lingot)	23295	23445
Pièce française (20 fr.)	244 80	247 90
Pièce française (10 fr.)	208	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 60	216 80
Union latine (20 fr.)	198 10	198 60
Souverain	223 10	223 60
Pièce de 20 dollars	1075 28	1098 .
Pièce de 10 dollars	549	549
Pièce de 5 dollars	350	
Pièce de 50 pesos	920 50	924 50
Pièce de 10 florins	215 ..	215 50

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

RECUE PAR M. RAYMOND BARRE

La FEN demande une modification profonde des conditions de la négociation des salaires

Deux rencontres entre des dirigeants d'organisations syndicales et le premier ministre et deux réunions sur l'évolution des salaires en 1977 dans des entreprises nationales entretiendront cette semaine le débat sur la politique contractuelle.

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, et sept autres membres du bureau fédéral de cette organisation, parmi lesquels M. Georges, secrétaire général du SNI, devaient être reçus ce lundi 18 juillet après-midi par M. Raymond Barre. Ils devaient insister sur deux points : la situation des salaires dans la fonction publique, les problèmes de la formation et de l'emploi des jeunes. M. Henry estime que la politique salariale suivie dans le secteur public par le gouvernement est ressentie comme *« profondément injuste »* par les fonctionnaires.

M. Barre n'a même pas tenu son engagement de maintenir le pouvoir d'achat des salaires, affirment les syndicalistes. Très critiques à l'égard de ce qu'ils considèrent comme une *« parodie de négociation »* dans le secteur public, (*« M. Ligot, le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, n'accepte d'entendre que l'écho de ses propres déclarations »*, affirme M. Henry), les dirigeants de la FEN attendent du premier ministre *« l'engagement d'une modification profonde des conditions de la négociation »*, pour la prochaine réunion dans la fonction publique prévue pour le 1er septembre.

Autre thème développé par la FEN à l'hôtel Matignon : *« Il n'y a pas de nouvelle politique de l'emploi sans nouvelle politique de formation. »* M. Henry estime qu'il n'existe pas actuellement de *« véritable formation initiale pour tous les jeunes »*. Les dirigeants de la FEN devaient aussi évoquer les *« graves problèmes de maîtres-auxiliaires »* qui risquent de se poser à la rentrée scolaire de septembre ainsi que la nécessité de créer des postes supplémentaires dans les classes de sixième afin de permettre la mise en place d'enseignements de soutien. Rappelant son hostilité à la réforme Haby, la FEN réclame enfin qu'une réelle priorité dans le budget soit donnée *« au service public de l'éducation »*.

M. Raymond Barre doit aussi recevoir dans les prochains jours une délégation de la C.G.C., conduite par son président, M. Yvon Charpentié. Cette rencontre, la première depuis septembre 1976, qui portera sur l'ensemble des problèmes économiques et sociaux, devait être préparée ce lundi par une réunion entre les dirigeants de la C.G.C. et M. Beullac, ministre du travail.

Enfin, deux réunions salariales entre les syndicats et les directions sont prévues mardi 19, à la S.N.C.F. et aux Charbonnages de France. Il devrait s'agir davantage d'une reprise de contact destinée à préparer de véritables négociations pour le début septembre que de discussions « au finish » en vue de la signature immédiate d'accords.

Mardi 19 juillet

TÊTE-A-TÊTE GISCARD-SCHMIDT PRÈS DE STRASBOURG

M. Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, se rencontreront, mardi 19 juillet, au cours d'un dîner en tête à tête aux environs de Strasbourg, a annoncé, lundi 18 juillet, un communiqué de l'Elysée.

Les deux hommes d'Etat regagneront leurs capitales respectives à l'issue du dîner.

LE PREMIER MINISTRE REÇOIT M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER

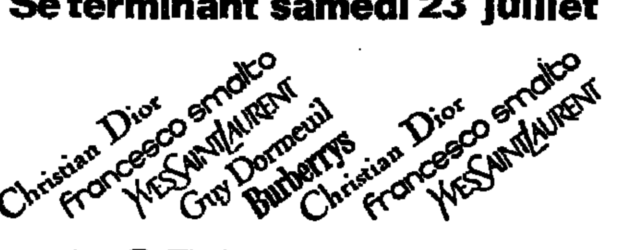
M. Raymond Barre doit s'entretenir ce lundi 18 juillet, à 14 h. 30, à l'hôtel Matignon, avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

Le premier ministre devait avoir, en fin d'après-midi, un échange de vues avec le premier ministre italien, M. Giulio Andreotti.

Sur le marché des changes

RECHUTE DU DOLLAR

La rechute du dollar, amorcée vendredi après-midi après un bref redressement dû à l'abaissement du taux d'intérêt en Allemagne fédérale et en Suisse, s'est poursuivie lundi. Le cour de la monnaie américaine,à Francfort, est retombé de 2,2835 DM à 2,2775 DM, presque au plus bas niveau historique (2,2750 DM). A Paris, la baisse a été moins sensible, le dollar revenant de 4,8590 F à 4,8570 F, ce qui a entraîné la hausse du deutschemark à 2,1320 F contre 2,1288 F vendredi.



En Corse

LE NOUVEAU MOUVEMENT AUTONOMISTE ANIMÉ PAR LES FRÈRES SIMEONI CONDAMNE LE RECOURS A LA VIOLENCE

L'attentat commis pendant la nuit du vendredi 15 au samedi 16 juillet contre les installations de la gare d'Asnières (*le Monde* daté 17-18 juillet) a été revendiqué par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). *« Au mythe économique de la continuité territoriale, nous répondrons par des attaques systématiques et résolues de l'appareil économico-militaire de l'Etat colonialiste français et ce, sur son propre sol »*, a déclaré à l'A.F.P. un correspondant du F.L.N.C.

D'autre part, un nouvel attentat, s'ajoutant aux vingt-six déjà recensés, a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi contre le domicile de M. Jean-Charles Lacombe, vétérinaire, domicilié près de Bastia. Cet acte n'a pas été revendiqué, mais M. Lacombe est connu dans l'île pour ses sympathies autonomistes.

Enfin, les militants de l'Association des patriotes corses, mouvement autonomiste légal animé par les frères Simeoni, réunis dimanche en assemblée générale à Aleria, ont dissous leur organisation pour la faire renaître aussitôt sous le sigle de l'U.P.C., Union du peuple corse.

L'ancien comité exécutif de l'A.P.C. a, d'autre part, été remplacé par un bureau politique composé de vingt et un membres et dirigé par un secrétaire général, M. Xavier Belgodère, quarante-deux ans, cadre supérieur à la Société d'économie mixte pour la mise en valeur agricole de la Corse.

Pour l'U.P.C., il faut *« renforcer les structures militantes du mouvement et durcir les actions futures, sans toutefois atteindre aux formes de violence adoptées par le Front de libération nationale de la Corse »*.

M. BONNET : un T.G.V. pour l'Ouest ne s'impose pas.

« Un gain de temps d'une heure sur le trajet ferroviaire entre Paris et Rennes n'est pas intéressant pour la Bretagne », a déclaré, le 16 juillet, à Plouhinec (Morbihan), M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et conseiller général du Morbihan.

M. Bonnet, qui faisait ainsi allusion au projet de train à grande vitesse (T.G.V.) dont a parlé dans une interview récente M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (*le Monde* du 15 juillet), a souligné qu'il ne voulait pas *« faillir à la solidarité ministérielle »*, mais que, selon lui, il y avait *« mieux à faire »*, comme, par exemple, améliorer la circulation ferroviaire entre Rennes et Brest, d'une part, Rennes et Quimper d'autre part.

LA FÉDÉRATION DU P.C. DU PUY-DE-DOME ET L'INCIDENT DE PONT-DU-CHATEAU

Après la mort d'un ouvrier portugais, M. Antonio da Costa Gonçalves, à l'hôpital de Clermont-Ferrand, le mercredi 13 juillet, des suites des blessures reçues au cours d'un affrontement avec des membres du service d'ordre d'une fête du parti communiste (*le Monde* daté 17-18 juillet), la fédération communiste du Puy-de-Dôme dénonce *« l'exploitation systématique que certains tentent de faire de cette provocation manifeste »*.

Selon le parti communiste, un groupe de Portugais, armés de barres de fer, aurait attaqué, dans la nuit du 3 au 4 juillet dernier, *« les personnes chargées de la surveillance des installations de la fête de* l'Humanité, *à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme »*.

Après avoir déploré l'*« issue malheureuse de cette provocation »*, la fédération communiste regrette *« la campagne qui semble se dessiner, visant à faire passer, aux yeux de l'opinion, les victimes pour les agresseurs »*.

Répondant au manifeste des intellectuels français sur la « répression »

Le ministère italien de l'intérieur publie le compte des détenus pour violences politiques

De notre correspondant

La polémique se poursuit entre les intellectuels français — dont M. Jean-Paul Sartre — signataires d'un manifeste contre « la répression en Italie » (le Monde des 12 et 16 juillet), *et différentes personnalités italiennes, qui contestaient vivement leurs affirmations.*

Parmi ces personnalités figure M. Giorgio Amendola, membre de la direction du P.C.I., qui a déclaré, dimanche 17 juillet, au quotidien Paese Sera : « Il n'y a dans aucun autre pays européen, autant qu'en Italie, un état de mobilisation démocratique générale et permanente (...). Je m'étonne qu'il soit possible, après tant de temps et après la défaite des forces sectaires et antidémocratiques, que Sartre découvre aujourd'hui une répression, au moment même où la force du P.C.I. entre d'une façon nouvelle et originale dans l'ère de gouvernement. » *Le dirigeant communiste* « demande à ceux qui veulent juger les choses italiennes un effort de compréhension et de connaissance ».

L'écrivain Alberto Moravia, dans une interview accordée samedi au quotidien la Repubblica, *a estimé de son côté que les intellectuels français signataires du manifeste méconnaissaient certains aspects essentiels de la vie publique italienne.*

Rome. — En réponse au manifeste des intellectuels français, le ministère de l'intérieur vient de rendre publics des chiffres détaillés sur les personnes détenues pour violences politiques. Ce bilan officiel ne concerne que les terroristes ou les conspirateurs. Il ne répond donc pas complètement à Jean-Paul Sartre et à ses amis, qui faisaient allusion, semble-t-il, à des contestataires en parlant de *« trois cents militants détenus, parmi lesquels de nombreux ouvriers »*.

Selon le ministère de l'intérieur, le plus fort contingent de prisonniers politiques est constitué d'extrémistes de droite : il sont trois cent quarante-trois, auxquels s'ajoutent soixante-cinq inculpés en fuite. On leur reproche notamment des tentatives d'insurrection armée, seize homicides et vingt attentats ayant provoqué des victimes.

Les prisons italiennes hébergent, d'autre part, cent vingt-huit membres des « Brigades rouges », ou déclarés tels. Vingt-et-un de leurs camarades sont en fuite. Parmi les délits reprochés aux détenus, on relève trente-sept homicides, vingt-six enlèvements et quatorze attentats, dont trois perpétrés à l'aide de bombes « aveugles ». Les « Noyaux armés prolétariens » (NAP), comptent, quant à eux, cent vingt-trois prisonniers auxquels il est notamment reproché seize homicides, vingt enlèvements et quatorze attentats. Enfin, un groupe très restreint, appelé « Première ligne » compte douze détenus et trois inculpés en fuite, accusés d'association subversive.

Il y a donc au total deux cent soixante-trois militants révolutionnaires en prison, indépendamment des personnes arrêtées après les manifestations étudiantes du printemps dernier. Nombre de ces militants se sont également rendus coupables de tentatives d'évasion ou de révolte.

Pour mieux les surveiller et éviter qu'ils ne « contaminent » d'autres détenus, on envisage de les regrouper dans un pénitencier spécial. Ce transfert ne résoudra pas le problème de l'encombrement des prisons italiennes. Selon une statistique récente, douze des plus importantes d'entre elles abritent huit mille huit cent vingt-six détenus, ce qui est supérieur de 37 % à leur capacité normale d'hébergement. On songe donc à promulguer une amnistie, la première depuis sept ans. Une telle mesure risquerait toutefois d'être assez mal accueillie par l'opinion publique, qui éprouve un sentiment d'insécurité croissant, d'autant plus que les précédentes amnisties ont eu pour conséquence d'accroître la criminalité.

R. S.

● *Plusieurs actes de violence politique* ont été commis le samedi 16 et le dimanche 17 juillet en Italie. A Trani, des détenus d'extrême gauche ont organisé une mutinerie en prenant onze des gardiens de la prison comme otages ; ils demandaient notamment leur transfert dans d'autres établissements pénitentiaires. Ils ont relâché leurs otages ce lundi, en fin de matinée, après avoir obtenu satisfaction. A Reggio-de-Calabre, un médecin, M. Antonio Abenavoli, a été enlevé par quatre inconnus. A Rome, enfin, un jeune militant d'extrême gauche a été blessé à coups de pistolet par un militant d'extrême droite. Arrêté, ce dernier a indiqué qu'il voulait venger des agressions commises précédemment contre certains de ses amis. — *(A.F.P., A.P.)*

Mort de l'écrivain soviétique Constantin Fedine

L'agence Tass a annoncé, dimanche 17 juillet, le décès, survenu le 15 juillet à Moscou, de l'écrivain soviétique Constantin Fedine, président du comité directeur des écrivains d'U.R.S.S. Constantin Fédine était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

L'orthodoxie dans la souplesse

Né en 1892 à Saratov, dans la région de la Volga, Constantin Alexandrovich Fedine, originaire d'un milieu modeste mais attaché à l'ordre ancien, devait devenir l'une des grandes figures de la littérature soviétique, en raison à la fois de son œuvre de romancier et du rôle qu'il joua à la tête de l'Union des écrivains de son pays, surtout depuis 1959.

Tenté d'abord par la musique et la peinture, Fedine ne devait se consacrer aux lettres qu'à partir des années 1910-1915. En 1921, il appartenait au groupe des « Frères Sérapion », ce qui lui valut à l'origine le reproche d'apolitisme dans les premières années qui suivirent la révolution. Mais il devait se rapprocher assez vite des canons de l'art socialiste. Et durant les quarante années principales de son activité littéraire, ses œuvres importantes seront consacrées aux grands thèmes de la révolution, aux combats livrés par le peuple, sous la direction du parti de Lénine, pour préparer la victoire du communisme.

Quatre livres dominent cette œuvre : les Villes et les Années *(1924)*, les Premières Joies, Un été extraordinaire *et* le Feu de joie, *trilogie composée entre 1945 et 1961. Ils soulignent le rôle du parti et attribuent à son union avec le peuple les victoires remportées depuis 1917 contre les courants opposés à la révolution.*

Des « héros positifs »

Les types de bolcheviks créés par Fedine, comme Piotr Ragozine et Cyrille Izvekov, devaient devenir en U.R.S.S. des personnages populaires, exemple de « héros positifs » comme il convenait d'en offrir à la jeunesse.

Cependant, au réalisme, l'écrivain alliait aussi son romantisme révolutionnaire. Dans ces conditions, Constantin Fedine devait jouir sans à-coups de la confiance du Kremlin. En 1949, il avait reçu un prix Staline de 100 000 roubles pour les Premières joies *et* Un été extraordinaire. *En 1952, son soixantième anniversaire lui avait valu l'ordre du Drapeau rouge.*

En 1959, il était élu premier secrétaire de l'Union des écrivains soviétiques et succédait à ce poste au poète Alexis Sourkov. Quand il le quitte, en 1971, c'est pour se voir décerner le titre honorifique, spécialement créé, de président de l'Union.

Ecrivain « dans la ligne » Constantin Fedine n'a toutefois jamais appartenu au groupe des doctrinaires et jamais prôné un renforcement de la tutelle du parti sur la littérature ni demandé des sanctions particulières contre les « égarés ». En ce sens la souplesse montrée par Khrouchtchev lui convenait parfaitement. Il avait même pu, en 1954, faire l'éloge de l'émigré Ivan Bounine, prix Nobel, qu'il pouvait qualifier de « classique de la littérature russe ».

Pour sa part, Maxime Gorki avait jugé Fedine en ces termes : « Il est de ceux qui ne se pressent pas de dire leur mot, mais qui savent le dire excellemment. » *Parmi les autres œuvres de l'écrivain on retiendra aussi* Frères *(1928)*, le Viol de l'Europe *(1933-1935)*, Rendez-vous à Leningrad *(1943)*.

● *M. Enrique Pichon Rivière*, psychanalyste latino-américain, est décédé samedi 16 juillet à l'âge de soixante-dix ans.

[Né à Genève, il était venu en Argentine avec sa famille et avait obtenu un diplôme de l'université de Buenos-Aires en 1936.

Il avait écrit, notamment, une « Histoire de la psychose maniaco-dépressive » et de la « Psychanalyse à la psychologie sociale ». — (A.P.)]

NOUVELLES BRÈVES

● *Le survivant de l'hélicoptère américain* abattu en Corée du Nord le 14 juillet a été remis par les autorités de Pyongyang aux forces des Nations unies à Panmunjom, ainsi que les corps des trois aviateurs tués au cours de l'incident. — *(A.F.P.)*

● *Cambriolage de la villa des frères Schlumpf.* — La villa des frères Schlumpf à Malmerspach (Haut-Rhin) a été cambriolée pendant la nuit du mardi 12 au mercredi 13 juillet, vient de révéler l'avocat des industriels suisses. Une collection rare de cinquante pièces en étain, des tableaux de maîtres alsaciens, des instruments de musique anciens ainsi qu'une vieille arquebuse ont été dérobés. Le bâtiment, qui est situé dans l'enceinte de la filature, toujours occupée par les ouvriers depuis la mise en règlement judiciaire du groupe, fait partie, avec les biens qui s'y trouvent, de la masse des créances.

● *Dallas-Londres pour 1 100 F ?* — La compagnie aérienne américaine Braniff International, suivant l'exemple de la compagnie britannique Laker Airways, qui a obtenu récemment le droit d'exploiter un « train du ciel » entre New-York et Londres, a demandé à la commission de l'aéronautique civile l'autorisation d'ouvrir un service spécial entre Dallas et Londres au prix de 250 dollars (1 100 F) pour un aller simple, tarif inférieur de 40 % à celui qui est pratiqué à l'heure actuelle sur ce parcours. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté du 17-18 juillet 1977 a été tiré à 491 329 exemplaires.

A B C D E F G

